LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Détenteur d'un permis du Québec
LES VOYAGES hone
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221

TEMPÉRATURE
Au Québec 6 — Si vous étiez à Rio de Janeiro 32

Vol. LXIX - No 262 | Ciel variable. Maximum 8. | Montréal, samedi 11 novembre 1978 | S. Martin | 25 CENTS

L'enquête Keable reprend en décembre

par Alain Duhamel

La commission d'enquête que dirigeait le commissaire Jean Keable reprendra son activité au mois de décembre.

Interrompue en février dernier par un jugement de la Cour d'appel du Québec, l'enquête devait faire la lumière sur le comportement des services de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec et du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal au cours de divers incidents de nature criminelle.

Un jugement de la Cour suprême du Canada rendu le 31 octobre a permis au commissaire Keable de poursuivre son enquête dans un champ plus limité où il ne peut s'aventurer au-delà d'actes spécifiques reprochés à des policiers de la GRC.

Le commissaire Keable n'aura pas le pouvoir non plus de sommer le Sollicitéur général du Canada ou tout autre ministre fédéral de rendre témoignage ou de produire des documents. Il lui sera donc plus difficile de remonter dans les délégations d'autorité jusqu'aux responsables de la GRC, le commissaire général et le ministre fédéral.

Dans un premier temps, le commissaire et son procureur, Me Jean-Pierre Lussier, feront le tri des documents qu'ils avaient obtenus. La Cour Suprême a fait droit à un sursis partiel des procédures et ordonné que les documents de la GRC visés par le secret d'état demeurent entre les mains de la Cour supérieure.

Me Michel Décary, le procureur qui avait été chargé d'examiner les dossiers de la GRC, ne participera plus officiellement à l'enquête puisqu'il est devenu, en juin dernier, sous-ministre adjoint à la Justice.

La Commission d'enquête n'a pas encore décidé de la reprise des audiences publiques. Dans l'hypothèse où l'enquête se poursuivrait en audiences publiques, le commissaire Jean Keable a laissé entendre qu'il devrait vraisemblablement faire une nouvelle déclaration d'ouverture afin de préciser les moyens qu'il entend prendre à la lumière du jugement de la Cour suprême.

Rappelons que le gouvernement québécois a modifié quatre fois le mandat du commissaire dans le but de le prolonger et d'y inclure de nouveaux incidents. Outre le raid nocturne dans les bureaux de l'Agence de presse libre du Québec (APLQ), en octobre 1972, le commissaire avait été saisi des dossiers relatifs à l'incendie d'une grange, au vol de la dynamite, à l'examen clandestin des dossiers du Parti québécois, aux interrogatoires douteux.

Le commissaire avait obtenu de nombreux documents de la GRC qui se trouvaient dans les archives de la SQ et du SPCUM. Le Solliciteur général du Canada s'était opposé à la production de certains de ces documents marqués au sceau du secret d'état. La Cour Suprême, tout comme l'avait fait la Cour d'appel, a indiqué que cette procédure pouvait contrevenir à la loi sur les secrets officiels.

Pendant l'interruption de l'enquête du commissaire Jean Keable, la commission fédérale d'enquête dirigée par le juge Macdonald, a poursuivi ses travaux sur les mêmes incidents.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les dix ans du Théâtre d'Aujourd'hui



Jean-Claude Germain est devenu un dramaturge important depuis qu'il anime, avec d'autres, le Théâtre d'Aujourd'hui. Depuis dix ans, le théâtre de la rue Papineau a présenté cinquante-trois productions, dont une vingtaine de pièces de Jean-Claude Germain. Ce sont ces dix ans de création que fête cette semaine le Théâtre d'Aujourd'hui.

— page 21



C.F. Ramuz né il y a cent ans

A l'occasion du centenaire de la naissance de C.F. Ramuz, le célèbre écrivain suisse romand, Lise Vézina-Prévost et Monique Moser-Verrey ont cherché à savoir pourquoi et comment il ressemble à certains écrivains québécois. Pour Ramuz comme pour Anne Hébert, la fidélité à la terre c'est la fidélité à soi-même.

— page 21

LITTÉRATURE: «Les Hommes-taupes» de Rajnic et «Le Roman vécu» de Jouffroy — pages 23, 25 et 29

ARTS VISUELS: René Viau a visité la dernière exposition de Jacques Hurtubise — page 30

CULTURE: Les Carnets de Jean Ethier-Blais et la chronique Langage — page 22

Drapeau part gagnant mais au conseil, tout peut arriver

par Rodolphe Morissette

Même si les trois grands partis politiques de Montréal se proclament déjà gagnants quant à la composition du prochain conseil municipal, force est de constater, 24 heures avant le scrutin, que tout peut arriver, puisqu'aucun parti ne contrôle le vote de dimanche ni ne saurait prévoir le taux de participation des électeurs.

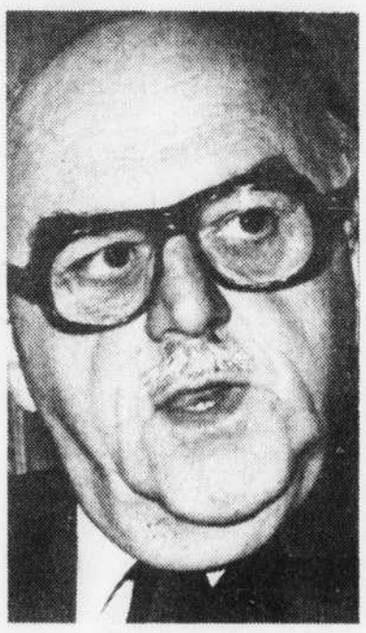
Si la tendance générale qu'on transcrite les sondages des dernières semaines et qui donnent le maire sortant, M. Jean Drapeau, gagnant à la mairie parait irréversible en raison du taux de satisfaction plutôt élevé qu'expriment les Montréalais quant à sa manière d'administrer la ville, il en va tout autrement de l'élection des 54 futurs conseillers de l'hôtel de ville.

Quel que soit, d'abord, le taux de participation au scrutin, il est techniquement possible, dans bien des districts, que le candidat conseiller de n'importe quel parti parvienne à se faufiler en tête à cause de la division des voix entre ses adversaires des deux autres partis. Et même si l'on prenait pour acquis un vote anti-Parti civique important, l'existence de deux partis d'opposition (plutôt qu'un seul) pourrait techniquement n'avoir qu'un effet limité.

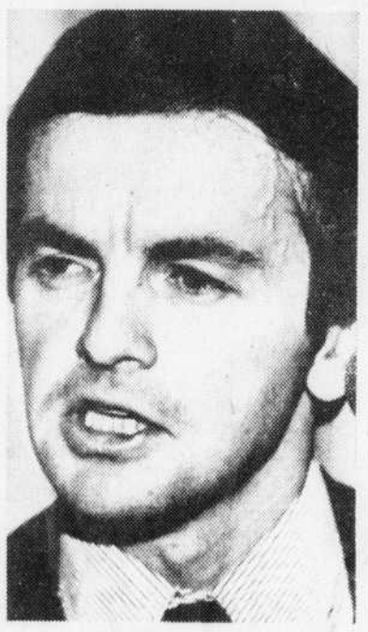
La situation est de plus compliquée par le fait qu'aucun des trois partis — le Parti civique (PCM), le Rassemblement des citoyens (RCM) et le Groupe d'action municipale (GAM) — n'est implanté vraiment en profondeur dans une majorité de quartiers.

Assurément, les observateurs peuvent aisément constater que le RCM a plus de racines que le GAM. Le premier existe depuis quatre ans, le second n'a été fondé que depuis quelques mois. Certes, la spécialité du premier est de travailler activement à l'échelle des quartiers, mais il ne compte pas encore un nombre de membres en règle (quelque milliers seulement, sur un total de 665,276 électeurs cette année) suffisant pour permettre des pronostics sérieux. Il y a 15 jours, le GAM et le RCM comptaient l'un et l'autre quelque 3,000 membres chacun. Du côté du Parti civique, qui ne comporte que 55 membres (les candidats), le degré de « sympathie » des électeurs est

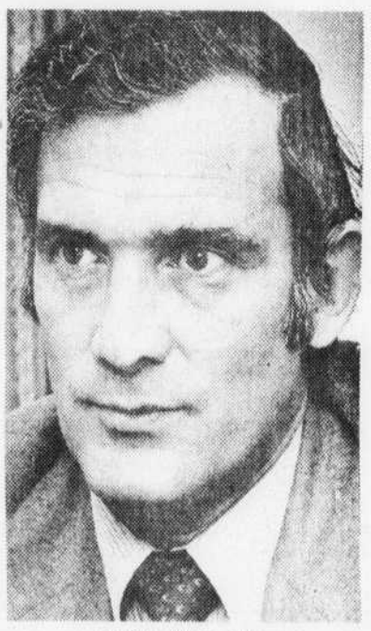
Voir page 6: Drapeau part



M. Jean Drapeau



M. Serge Joyal



M. Guy Duquette

Les négociations piétinent à Blair House

Dayan et Weizman vont consulter Begin à Toronto

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Les négociations de paix israélo-égyptiennes de Washington piétinent et le premier ministre Menahem Begin a rappelé hier à Toronto les chefs de la délégation israélienne pour une brève consultation sur les nouvelles propositions égyptiennes.

En outre, M. Begin rencontrera demain soir à New York le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, lors d'une brève escale sur son chemin de retour en Israël après une visite officielle au Canada. Une importante réunion du cabinet israélien se tiendra lundi.

Les négociations sur la conclusion d'un traité de paix israélo-égyptien, qui se déroulent sous l'égide des États-Unis, sont entrées dans une phase difficile, en raison d'un désaccord sur le lien à établir entre ce traité et les négociations sur un règlement d'ensemble du conflit du Proche-Orient.

Les consultations de M. Begin avec la délégation israélienne étaient nécessaires en raison de propositions égyptiennes comportant des « éléments nouveaux », a déclaré un porte-parole israélien, M. Naftali Lavie a précisé que l'Egypte avait formulé de nouvelles exigences d'engagements précis sur la question palestinienne à la demande du président Sadate. On croit savoir que ces engagements portent sur l'établissement d'un calendrier des différentes étapes menant à l'autonomie de la Cisjordanie.

Les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, MM. Moshe Dayan et Ezer Weizman, ont quitté Toronto en fin d'après-midi après trois heures d'entretiens à huis clos avec le premier ministre Begin.

A l'issue de cette rencontre, M. Dayan, dans une brève déclaration à la presse, a de nouveau affirmé que le principal obstacle dans les négociations de paix concernait la volonté égyptienne de lier des négociations égypto-israéliennes avec un règlement de la question palestinienne dans les territoires occupés. « Ce que nous ne voulons pas, a ajouté M. Dayan, c'est lier les deux problèmes et d'en faire une condition. On peut négocier ces points en même temps mais séparément ».

M. Dayan a indiqué en conclusion que lui-même et M. Weizman auront un nouvel entretien avec M. Begin sur les problèmes soulevés dans les négociations de paix à Washington dans l'avion qui les ramènera dimanche en Israël.

Les négociations continuent, a souligné cependant à Washington le porte-parole commun des trois délégations, M. George Sherman, en précisant qu'elles s'étaient même intensifiées au cours des dernières heures.

Elles ont été centrées sur les « idées

Voir page 6: Dayan et Weizman

Le PQ, deux ans après

1) Le gouvernement Lévesque a trouvé son équilibre

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Après l'euphorie de la première année de pouvoir, immédiatement suivie d'une courte mais très instructive période de morosité et d'incertitude morale, le gouvernement Lévesque semble avoir enfin trouvé l'équilibre législatif et administratif qu'il souhaitait dès le départ.

Deux ans après la prise du pouvoir, au prix de studieuses et périodiques séances de remise en question, le cabinet péquiste se sera finalement ajusté à la vraie mesure de ses capacités et aura appris, parfois péniblement, qu'il peut être hasardeux d'offrir aux citoyens plus qu'ils n'en souhaitent ou qu'ils sont capables d'en absorber.

Concrètement, ce long cheminement de l'équipe gouvernementale, qui l'aura conduit au fil des derniers 24 mois au sommets de la fébrilité politique jusqu'aux plus sombres désanchantements, aura trouvé son aboutissement dans la prudence et la modération de la dernière année, où les projets d'envergure se font rares et où plusieurs ont souvent peine à reconnaître dans ce gouvernement les promesses de social-démocratie inscrites au programme du parti.

En fait, dès la prise du pouvoir, au 15 novembre 1976, deux thèses se sont carrément affrontées sur la façon d'envisager le mandat qui venait d'être octroyé à l'équipe gouvernementale.

Plusieurs, dont le premier ministre lui-même, souhaitaient profiter des quatre années à venir pour réaliser le maximum. « pour faire son bout de chemin », au risque que l'électorat leur tourne le dos au scrutin suivant.

D'autres, par contre, envisageaient une approche plus modeste, centrée pour l'essentiel sur les huit promesses sectorielles de la dernière campagne électorale et attentive au rythme d'absorption de la population.

Au surplus, la presque totalité des ministres semblaient penser qu'il fallait avant tout songer à l'échéance du référendum et que cette perspective nécessitait d'éviter les grands débat sociaux avant que la question nationale ne soit

Voir page 6: Le gouvernement



Stanké
LA QUALITÉ QUI S'EXPORTE

enfin la réédition en format de poche dans la collection Québec 10/10

Lionel Groulx
La confédération canadienne





Des digues de béton ont été construites le long des rives des cours d'eau en amont de Montréal pour empêcher que les eaux ne sortent de leur lit lors des crues printannières. (Photo Jacques Grenier)

Les travaux d'endiguement sont pratiquement achevés

par François Barbeau

Le ministre d'Etat à l'Environnement, M. Leonard Marchand, a effectué hier aux abords de Montréal une tournée d'inspection des travaux d'endiguement qui ont été réalisés à Pointe-Calumet, Roxboro, Pierrefonds et Sainte-Marthe-sur-le-lac dans le but de réduire les dommages dus aux inondations.

Ces travaux ont été réalisés conjointement par Ottawa, Québec et les municipalités impliquées, qui ont payé 10% des coûts, tandis que les deux autres gouvernements se partageaient également les autres 90%.

Les priorités des travaux d'endiguement avaient été établies dans une étude commanditée en 1975 par Québec et Ottawa et une entente sur la réalisation des travaux a été signée un an plus tard. Ces travaux, qui sont maintenant presque terminés, ont coûté $10 millions.

L'entente qui a été conclue par les deux gouvernements prévoyait également une étude sur la régularisation des eaux au Barrage des 15, dans l'Outaouais. La réalisation de cette étude a permis de montrer que les travaux nécessaires seraient beaucoup plus complexes qu'on ne l'avait d'abord prévu, et qu'ils nécessiteraient des déboursés de $16 à $20 millions. Le gouvernement fédéral, de concert avec les spécialistes du Québec, cherche des solutions de rechange.

Les études hydrographiques ont permis d'autre part de préciser que d'autres régions, notamment Lachenaie et l'île Perrot, auraient avantages à être protégées de la crue des eaux.

Le Québec aurait souhaité que ces travaux soient entrepris immédiatement, mais le fédéral a fait valoir que les récentes réductions budgétaires avaient eu comme résultat de couper les budgets affectés à ces travaux, qui devront donc être remis à plus tard.

La question devait être abordée hier par le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, lors d'un entretien avec M. Len Marchand.

Ce dernier a laissé entendre à Montréal hier qu'il restait encore $1.23 million au budget de l'endiguement, et qu'un autre montant serait affecté à cette fin dès l'an prochain.

Les deux gouvernements se livrent d'autre part à la cartographie des zones inondables dans les régions où les risques d'inondations sont élevés. Les deux niveaux de gouvernement se sont engagés à ne pas subventionner la construction d'ouvrages vulnérables dans ces zones et à inciter les autorités relevant de leur juridiction à imposer des restrictions sur la construction de tout ouvrage vulnérable dans ces zones. Enfin, les personnes qui voudraient malgré tout s'installer dans ces zones en sachant qu'elles pourraient être inondées au printemps ne pourront plus être dédommagées pour les dommages encours à la suite d'inondations.

La région de Montréal a connu en 1972, 73, 74 et 76 des crues printanières exceptionnelles. Les régions les plus touchées ont été celles situées sur les rives du lac des Deux-Montagnes, de la rivière des Prairies, de la rivière des Mille-Iles et du lac Saint-Louis.

Ce sont ces travaux que le ministre d'Etat à l'Environnement, M. Marchand, a vu hier du haut des airs. Des digues de béton ont été construites le long des rives de ces cours d'eau pour empêcher les eaux de sortir de leur lit aux crues.

Divers systèmes de pompage ont été mis en place pour vider l'eau qui pourrait malgré ces digues causer des dégâts matériels.

L'UN misera sur 38 comtés

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — L'Union nationale, qui depuis les dernières élections est en constante perte de vitesse, a décidé de concentrer ses efforts d'organisation dans quelque 38 comtés du Québec qui pour la plupart sont en milieu rural.

C'est ce qu'a indiqué hier le nouveau directeur général de cette formation politique, M. André Bellerose, au cours d'une conférence de presse convoquée pour faire le point sur les derniers mois d'activités de l'Union nationale.

Au cours des trois derniers mois M. Bellerose, le chef unioniste Rodrigue Biron, et les principaux organisateurs unionistes ont fait leur tour du Québec, ce qui a permis d'identifier ce qui pourrait constituer d'éventuels châteaux-forts pour l'UN. Ainsi on indique, que c'est dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie que ce parti semble devoir avoir le plus d'avenir, pouvant y trouver les meilleures assises tant sur le plan de la clientèle que sur le plan du militantisme. L'UN serait plus particulièrement forte dans les comtés de Matapédia, Rimouski et Kamouraska-Témiscouata. Les autres régions châteaux-forts seraient les Cantons de l'Est, la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En tout il y aurait 38 comtés où l'Union nationale est bien structurée et où on concentrera les efforts. On ne veut pas négliger pour autant le reste des comtés, où cependant on cherche des méthodes d'approche plus efficaces.

Les trois prochains mois seront par ailleurs consacrés à la préparation du congrès d'orientation qui aura lieu à Québec à la mi-février. On désire en effet obtenir que dans chaque région du Québec, les militants se préparent à ce congrès en identifiant les problèmes propres à leurs régions. C'est d'ailleurs depuis quelques mois la volonté des dirigeants du parti de s'attacher à la défense des problèmes locaux et non uniquement aux seules grandes questions nationales.

Pour autant on ne néglige pas les grandes préoccupations économiques et politiques qui seront aussi abordées à ce congrès. Ainsi un document de réflexion sur la politique constitutionnelle est en préparation. Celui-ci sera intitulé « Egalité ou indépendance: nous préférons l'égalité ».

Un autre document portant sur l'économie mettra l'accent sur le rôle grandissant de l'Etat.

Ce congrès sera précédé ce mois-ci d'une réunion du Conseil national, l'instance décisionnelle entre les congrès. Lors d'une réunion le 25 novembre à Drummondville, on se préoccupera de problèmes pratiques. On discutera en effet de stratégie en vue du référendum, des prochaines élections provinciales, du financement du parti et enfin de « la raison d'être de l'UN sur l'échiquier politique ».

En vue de cette rencontre, le chef du parti fera d'ailleurs la semaine prochaine une tournée éclair du Québec. Son horaire a été aménagé de façon telle qu'il puisse aussi être présent deux fois à l'Assemblée nationale au moment de la période des questions pour pouvoir profiter de la télévision.

Signalons que par ailleurs le financement du parti semble être toujours une préoccupation majeure. Le fait que le directeur du financement des partis politiques ait révélé que l'Union nationale soit « dans le rouge » aurait cependant suscité une réaction positive des militants, précise M. Bellerose. L'Opération financement en cours a permis de recueillir $75,000 dans les 10 comtés unionistes. Avec ce qui a pu être amassé dans les autres comtés, M. Bellerose pense pouvoir atteindre l'objectif fixé de $150,000.

Quant aux membres, le parti compterait maintenant tout près de 36,000 membres en règle, a précisé M. Bellerose. Cela est un bon signe pour le parti tout comme les résultats d'un sondage effectué pour le compte du Parti libéral du Québec dont M. Bellerose dit être informé. Selon ce sondage, les libéraux auraient perdu trois points aux dépens des... indécis.

Jeunes Canadiens pour une Civilisation Chrétienne

Protestation au sujet de la pièce de théâtre blasphématoire "Les Fées ont soif"

Appel aux autorités civiles et religieuses

Voici le texte intégral de la pétition adressée par les JEUNES CANADIENS POUR UNE CIVILISATION CHRÉTIENNE aux autorités civiles et religieuses de Montréal. Lancée depuis 4 jours cette pétition compte déjà plus de 2,000 signatures.

"La présente pétition, organisée par les JEUNES CANADIENS POUR UNE CIVILISATION CHRÉTIENNE, a pour but de manifester aux autorités civiles et religieuses de Montréal l'appui de la population à toute initiative que celles-ci pourraient prendre afin d'éviter les présentations publiques de "Les fées ont soif" de Denise Boucher, pièce de théâtre manifestement blasphématoire, comme l'ont affirmé plusieurs personnalités dans divers journaux.

"Dans ce sens, nous, les soussignés, demandons spécialement à M. l'Archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire et au Maire de cette ville, Me Jean Drapeau, d'être les interprètes de nos sentiments en usant de tout leur prestige et influence pour arrêter la réalisation de cette série de spectacles qui se répéteraient du 10 novembre au 10 décembre.

"Ces représentations, impunies et sans protestations officielles ne pourraient manquer d'exposer la population canadienne à de graves châtiments de la Providence. Ces sanctions sont d'autant moins improbables que nous vivons dans une époque de calamités et d'insécurité. La Divine Providence n'a donc pas besoin d'intervenir de façon notoire et exceptionnelle dans les événements pour déchaîner des châtiments nouveaux.

"Réussir d'éviter, même seulement la dernière présentation serait tout au moins un acte symbolique que la Sainte Vierge saurait récompenser et pour lequel nous serions très reconnaissants aux autorités."

* * *

Les personnes qui veulent collaborer à cet acte de réparation en recueillant des signatures ou en aidant financièrement sont priées d'appeler au numéro (514) 389-0531 ou d'écrire à l'adresse suivante:

JEUNES CANADIENS POUR UNE CIVILISATION CHRÉTIENNE
C.P. 566 Station Youville, Montréal, H2P 2W1

Faire parvenir les listes avant le 24 novembre.

Cet espace a été réservé et payé par les Jeunes Canadiens pour une civilisation chrétienne.

Zonage: le PLQ a des réserves

QUEBEC (PC) — Le projet de loi sur le zonage agricole ne répond pas aux attentes du parti libéral sur ce problème, a déclaré hier le député de Montmagny-L'Islet, M. Julien Giasson, porte-parole du Parti libéral en agriculture.

Tout en étant d'accord sur le principe qu'il faut protéger les bonnes terres agricoles de la province, le PLQ entretient des réserves sur certaines modalités du projet de loi déposé jeudi à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Agriculture M. Jean Garon.

Le projet de loi représente une main-mise de l'Etat sur toutes les étapes du zonage, a dit M. Giasson. Les municipalités n'ont pas de pouvoirs réels, tout au plus un pouvoir de suggestion, au sujet du zonage. La commission de protection qui sera créée — et à toutes fins utiles, le gouvernement — aura tous les pouvoirs.

Le PLQ aurait apprécié la présence des conseils de comté au sein de la commission de contrôle. Au lieu de cette commission de contrôle, il aurait aimé un comité consultatif qui aurait compris les principaux intéressés en agriculture: les municipalités, les conseil de comté et des représentants de certains autres groupes importants comme les agronomes et l'Union des producteurs agricoles.

Le ministre aurait aussi dû restreindre la zone contrôlée durant la période intérimaire. La zone visée est beaucoup trop vaste et déborde les sols de première et de deuxième classes, a dit M. Giasson.

La section sur les droits acquis est plus favorable aux spéculateurs qu'aux agriculteurs, a-t-il affirmé.

Une des plus grandes faiblesses du projet de loi, selon M. Giasson, c'est que le gouvernement n'a pas pensé à un fonds de pension pour le fermier lorsque celui-ci se retire. Un tel fonds permettrait à l'agriculteur de rattraper le manque à gagner qu'il pourrait avoir subi en ne pouvant disposer comme il le veut de ses terres.

Soutiens-gorge de mauvais goût

La station de télévision CFCF de Montréal a présenté des excuses à ses auditeurs, jeudi soir, après avoir diffusé une réclame de soutien-gorge dans le cours d'un long métrage intitulé « First You Cry » (D'abord vous pleurez) et qui raconte le drame d'une femme ayant subi l'ablation d'un sein.

Dans un communiqué, la station anglophone privée de Montréal explique que la diffusion de la réclame de la compagnie Wonder Bra pendant ce film « était tout à fait involontaire. CFCF assume toute la responsabilité de cet incident attribuable à une erreur humaine... et dont n'a pas eu connaissance Wonder Bra ou son agence de publicité ».

L'HOMME MODIFIE



il faut lire...

La Psychochirurgie existe: des équipes de médecins pratiquent des interventions sur le cerveau d'individus le plus souvent aliénés, délinquants récidivistes, voire homosexuels. Des guérisons ont été constatées, mais beaucoup d'excès ont été commis. A l'aide d'exemples précis et de témoignages, ce livre pose la question troublante: jusqu'où la chirurgie du cerveau peut-elle intervenir sur le comportement? «**Un livre illuminant à lire**». Jean Basile. Le Devoir

DENOËL

Fiducie du Québec

AVIS

La Fiducie du Québec désire informer sa clientèle que seuls ses employés de bureau du Complexe Desjardins à Montréal sont actuellement affectés par un arrêt de travail; le reste du personnel du siège social comprenant cadres, professionnels et techniciens, est toujours à votre disposition. Nous avons pris les mesures nécessaires afin de maintenir un service de qualité et effectuer toutes vos transactions.

Nous vous invitons à communiquer avec nous de la même façon que d'habitude. Nous regrettons les désagréments causés par la présente situation et ne pouvons qu'espérer que le tout se rétablisse dans les meilleurs délais.

Veuillez noter que cet arrêt de travail n'affecte aucunement les opérations de nos succursales de courtage immobilier et de nos représentants immobilier.

desjardins

Une année sabbatique dans le développement international

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
CANADA

Le CRDI offre à des professionnels canadiens, dix bourses de recherche, de formation ou d'étude dans le développement international, pour 1979-80.

La bourse

Emoluments jusqu'à	$22,000
Frais de voyages pour le candidat	variable
Voyages sur le terrain jusqu'à	$ 1,500
Frais de recherche jusqu'à	$ 2,500
Frais de scolarité	variable

Le candidat

1. Le professionnel sans expérience en développement international qui désire acquérir une certaine formation avant d'orienter sa carrière dans cette voie.
2. Le professionnel engagé dans le développement international qui désire se perfectionner ou poursuivre des recherches.

Tout candidat doit avoir au moins 35 ans et 10 ans d'expérience professionnelle, être citoyen canadien ou immigrant reçu ayant 3 années de résidence au Canada.

Les domaines de recherche et de formation

Tout domaine relié au développement international tel l'agriculture, la nutrition, l'information, les communications, la santé, les sciences sociales, l'éducation, le transfert de la technologie, le génie, etc.

Durée de la bourse

Une année (avant janvier 1980).

La demande

On peut se procurer le formulaire de demande à l'adresse suivante:

Bourse d'associé de recherche,
Centre de recherches pour le développement international,
Casier postal 8500
Ottawa, Ontario, Canada,
K1G 3H9

Date de clôture: le 15 février 1979.
Les résultats seront annoncés le 15 mai 1979.

Le centre de recherches pour le développement international a été créé par une loi du Parlement canadien en 1970. Le Centre offre aussi des bourses de recherches ou de formation pour les professionnels des pays en voie de développement.

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, samedi 11 novembre 1978

PIERRE O'NEILL



Trudeau et Lévesque en remaniements

Dans l'entourage immédiat du premier ministre Trudeau, on prévoit que le remaniement ministériel sera d'envergure et qu'il s'effectuera dans la semaine du 19 au 26 novembre. En gestation de remaniement, M. Trudeau limite ses consultations au strict minimum de manière que ses intentions restent secrètes jusqu'aux derniers jours. Mais d'après les renseignements glanés ici et là, c'est l'actuel ministre d'Etat chargé des affaires urbaines qui remportera le gros lot. André Ouellet deviendrait ministre du Travail en plus d'être appelé à remplacer éventuellement Jean-Pierre Goyer auprès des pays francophones. M. Trudeau réserverait également des promotions pour Iona Campagnolo et Robert Andras tandis que Don Jamieson et Allan MacEachen auraient exprimé le désir d'être mutés à d'autres ministères. Parmi les députés du Québec considérés comme ministrables, M. Trudeau choisirait entre Pierre De Bané (Matane), Don Johnston (Westmount), Jacques Olivier (Longueuil) et Yvon Pinard (Drummond). Le premier ministre songerait également à mettre fin au purgatoire de son ami, Francis Fox en l'invitant à réintégrer le Cabinet.

A l'instar de son homologue fédéral, le premier ministre du Québec prépare de son côté un remaniement ministériel, d'ailleurs promis depuis maintenant plus d'un an mais qu'il avait reporté de mois en mois. C'est à la suite de longues hésitations et de prouesses aux journalistes que M. Levesque avait finalement annoncé la nomination de Denis Vaugeois au ministère des Affaires culturelles.

Constatant son impuissance a contrer les vives réactions que menaçaient d'engendrer les mutations de certains de ses ministres, M. Lévesque avait dû renoncer au projet. A partir de ce moment, il s'était juré de ne plus jamais prévenir ses coups et de frapper comme l'éclair. Mais les consultations que mène discrètement le chef de cabinet du premier ministre, Jean-Roch Boivin, sont sur le point de vendre la mèche. Digne successeur de Paul Desrochers, ce proche conseiller de M. Lévesque entend bien réussir là où il avait lamentablement échoué la première fois. Jean-Roch Boivin se donne pour mission de convaincre le premier ministre de muter, voire de purger le Cabinet des ministres qu'il juge trop rêveurs, incompétents ou tout simplement indésirables. Au nombre des présumées victimes de Jean-Roch Boivin, figurent les Couture, Payette, O'Neill, Burns et de Belleval. Quant à Robert Burns, le bureau du premier ministre laisse couler la rumeur qu'il sera nommé juge en chef du Tribunal du travail, en remplacement du juge Jean-Paul Geoffroy, que l'on se propose d'inviter à démissionner.

Pour combler les vacances que promet la purge, on fera appel à des députés des banquettes arrière de l'Assemblée nationale. Alors que Jean-Roch Boivin opterait pour des éléments plus conservateurs et soumis tels Jean-François Bertrand et Gilles Grégoire, le premier ministre préférerait courir le risque de recruter des éléments davantage progressistes tels Guy Chevrette, Guy Bisaillon et Gérald Godin. Un choix qui devra également tenir compte de la représentation régionale.

■ *La passion du Québec*

Cette oeuvre de l'auteur René Lévesque, qui aurait pu être coiffé du titre *La passion du pouvoir*, sera lancée officiellement le 24 novembre à 17 heures dans le cadre du Salon du livre de Montréal. Les éditions Québec-Amérique de Jacques Fortin profiteront de cette occasion pour présenter au public trois nouvelles parutions: *Police secrète au Québec* est l'oeuvre collective de six auteurs, dont le journaliste Louis Fournier; *Le trust de la foi qui* a été écrit par Denis Monnière et Jean-Pierre Gosselin. Enfin, un autre excellent ouvrage fera son apparition, ce même soir au salon du livre de Montréal, mais il est préférable de taire les noms des auteurs. Autrement, nous a-t-on expliqué, le premier ministre pourrait bien refuser sa participation à ce lancement collectif.

■ *Les coulisses*

Tous les partis d'opposition à l'Assemblée nationale étaient représentés à la Conférence des juges qui s'est tenue la semaine dernière à l'hôtel Château Frontenac à Québec. Les juges sont malheureux, ils l'ont dit et ils auraient bien aimé en parler avec des représentants du gouvernement Lévesque. Mais aucun ministre n'était disponible. Ils n'ont pas prisé l'attitude arrogante du gouvernement et leur sentiment d'indignation a grimpé d'un bond, lorsqu'un soir après les délibérations du congrès, ils sont descendus prendre un verre au piano-bar du Château Frontenac et y ont rencontré nul autre que le ministre de la Justice, Marc-André Bédard.

Le député libéral de Laurier, André Marchand, est « une lumière ». C'est son frère Roger qui me l'a déclaré, mercredi soir, et en des termes sans équivoque. A titre d'électricien, Roger Marchand voit des milliers de lumières par jour et il sait ce dont il parle. D'ailleurs, il suffirait de pendre André Marchand à un fil électrique et de l'allumer pour apprécier son intelligence. Quoi qu'il en soit, l'électricien Roger a rencontré Claude Ryan et l'a prévenu qu'il ne parviendrait jamais à déloger son petit frère André du comté de Laurier.

Mme Elisabeth Lavoie, dont la beauté et la démarche troublaient depuis longtemps les correspondants parlementaires, n'aura pas fait long feu sous le règne de l'austère Claude Ryan. Cette charmante jeune femme quitte le bureau du chef parlementaire, Gérard-D. Lévesque, dont elle était attachée de presse et sera sous peu nommée à la fonction publique. A quel poste? Les libéraux refusent de le dire, par crainte que de fanatiques péquistes bloquent la nomination.

■ *Les sept jours de Ryan*

En attendant la démission du député libéral qui lui permettra d'entrer à l'Assemblée nationale et tout en réfléchissant sur son style de leadership, le chef du Parti libéral du Québec continuera à parcourir le Québec pour se gagner des adeptes. Claude Ryan passera la journée de demain, dimanche, à Granby où il rencontrera la presse régionale et animera une assemblée publique. Il s'adressera, mardi midi aux membres du club Richelieu-Maisonneuve et participera, mercredi, au débat-midi des étudiants collège Brébeuf avant de se rendre en soirée à Joliette où il sera le conférencier invité du club Inter-Club. Le chef du parti assistera jeudi à Québec à la réunion du caucus des députés. Il terminera sa semaine, samedi soir par une assemblée publique à l'école LaBarre de Varennes.

■ *Grenouilleurs*

La présidente de l'association libérale de Jacques-Cartier ne voit que basses calomnies dans les rapports de presse voulant que les militants de comté du West Island manoeuvrent pour se débarrasser de leur député, Noël Saint-Germain. Dans l'esprit de Mme Gertrude Trudeau, il apparaît clair comme de l'eau de roche que ces grenouillages n'ont rien d'une lame de fond et qu'il s'agit plutôt de l'action sournoise de groupuscules animés par le maire de Lachine, Guy Descary, qui caresserait le rêve de décrocher la candidature du parti en vue des prochaines élections générales.

■ *Les insolites de la politique*

Au Parti québécois ou avec les libéraux, un congrès politique c'est quelque chose de studieux. Chez les créditistes, ça prend la forme d'une joyeuse réunion de famille et tout se déroule dans la détente. Ces insolites de la politique sont en ville et ils inaugurent ce matin à l'école Marguerite de la Jemmeraie, rue Sherbrooke à Montréal, les « Assises du renouveau ». En un rien de procédures, à l'abri des savants débats, sans une once de documentation, ils se donneront un nouveau nom, de nouveaux statuts, un nouvel exécutif et un nouveau programme. Dans la perspective d'un regroupement des forces de la droite, « des gens de bonne foi », Camil Samson proposera à ses militants un nouveau credo qui proclamera: l'obligation d'être Canadiens pour « faire échec au séparatisme »; la primauté du respect des valeurs chrétiennes: l'urgent besoin de protéger et promouvoir les libertés individuelles ainsi que le droit à la propriété et à la libre entreprise.

■ *La joie qui trahit*

Les salons de l'hôtel Quatre-Saisons de Montréal ont été envahis, mercredi soir, de libéraux fous de joie. Et pour cause: ils célébraient le départ prochain du ministre fédéral des Approvisionnements et Services, Jean-Pierre Goyer. Excellente, cette soirée dite de « gratinage » où les faux et les vrais amis ont pu aller à tour de rôle au micro pour accabler la victime de leurs sarcasmes. Une illustration que les politiciens sont plus respirables quand ils ne se prennent pas au sérieux. Mais de voir les libéraux sous un jour aussi sympathique, c'est déprimant pour n'importe quel journaliste. Une soirée donc qui a permis de se dilater la rate et de rencontrer des gens intéressants qui, à l'instar de Jean-Pierre Goyer, sont en fin de carrière: l'ex-adversaire de Claude Ryan dans la course au leadership du PLQ, Raymond Garneau; l'ineffable député de Saint-Denis, Marcel Prud'homme; l'ex-sous-ministre de Robert Bourassa aux Travaux publics, Claude Rouleau; l'ex-secrétaire général de la Fédération libérale du Québec, Henri Dutil; le chef de cabinet du chef du PLQ, Lucette Saint-Amant; le député de Matane, l'ex-contestataire Pierre DeBané; l'ex-ministre fédéral Jean-Luc Pépin; le ministre des Communication, Jeanne Sauvé et le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Morin entend regrouper les exemptés dans des écoles non confessionnelles

par Paule des Rivières

QUEBEC — Le ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, a confirmé hier son intention de favoriser le regroupement, dans des écoles non confessionnelles, d'élèves désirant être exemptés de l'enseignement religieux.

Cette mesure, novatrice dans le système public scolaire, trouve sa justification, selon M. Morin, dans le droit à la différence des parents et des adolescents. Le ministre, qui prononçait hier le discours d'ouverture du congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), a répété ses propos de la veille à l'Assemblée nationale: « Je songe à recommander au gouvernement de faire place aux écoles non confessionnelles. »

Par ailleurs, le ministre fait une distinction entre le « droit à la différence » et celui à « l'exemption », ajoutant du même souffle que le traitement auquel ont droit les élèves « exemptés » à l'intérieur d'une école confessionnelle devra être amélioré.

A ce sujet, M. Morin a déclaré que des moyens concrets devront être trouvés pour assurer un meilleur respect de ce droit à l'exception religieuse, qui se traduit légalement par le droit à un cours dans l'ordre de la formation morale.

Or, et ce n'est un secret pour personne, de nombreuses écoles montréalaises n'offrent pas cette alternative de façon ascendante à l'heure actuelle, en grande partie parce que le nombre d'enfants exemptés est parfois très bas à l'intérieur d'une école, primaire ou secondaire.

M. Morin a précisé par la suite, en conférence de presse, que la mise sur pied d'écoles non confessionnelles ne signifiait pas du tout la création éventuelles de commissions scolaires. Il a également précisé que le plan d'action sur l'école publique, dans lequel sera explicité cette question d'enseignement religieux ou moral, serait déposé dans quelques semaines pour faire l'objet d'une législation au printemps ou à l'automne prochain. On peut donc envisager la mise sur pied d'écoles non confessionnelles en 1980 ou en 1981.

Pour sa part, le président de la PCSCQ, M. Claude Paquette, a semblé très heureux de cette éventuelle arrivée d'écoles non confessionnelles. Interrogé brièvement à ce sujet hier, il a interprété cette mesure comme le regroupement « si c'est possible des exemptés, et » si ce n'est pas possible comme leur fréquentation d'une école catholique dispensant des cours de formation morale.

Rappelons que l'Association québécoise pour l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux (AQADER) s'est toujours opposée à une telle mesure, notamment parce qu'elle correspond, selon elle, à marginaliser les enfants concernés. C'est aussi l'avis du service de recherche de la Commission des droits de la personne, mais pas celui du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, ni de la CECM, ni de l'Association des parents catholiques, cette dernière désirant, à l'instar d'autres groupes, sauvegarder le caractère réllement catholique de l'école.

Quoi qu'il en soit, le plan d'action devrait préciser dans quels cas la mise sur pied d'une école non confessionnelle est souhaitée et dans quels cas elle ne l'est pas.

Morin rassure les commissions

QUEBEC (par Paule des Rivières) — Même s'il était présent à l'esprit de tous, le temps des escarmouches entre les commissions scolaires et le gouvernement semblait soudainement bien loin hier à Québec, où le minstre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, a longuement rassuré les commissions sur leur avenir et le rôle de premier plan qu'il y joueront.

M. Morin s'adressait à plus de 2,000 responsables des 215 commissions scolaires catholiques du Québec, réunis en congrès jusqu'à demain surtout pour préparer la rencontre qu'ils auront en janvier avec le gouvernement et consolider leur position sur les questions touchant leur autonomie, leur sources de financement et leurs responsabilités.

Les commissaires ont grandement apprécié et n'ont pas trouvé superflue l'assurance du ministre que « la commission scolaire non seulement survivra mais vivra et sera tout à fait apte à rendre de meilleurs services à la collectivité; en fait, l'avenir de l'éducation dépend dans une large mesure de vous".

D'ailleurs, pour bien illustrer le rétrécissement de l'écart qui séparait, au printemps dernier, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) du gouvernement, M. Morin et M. Paquette ont annoncé hier la signature d'un protocole en vue des prochaines négociations, qui détermine la prépondérance de l'une ou l'autre des parties patronales en présence.

Le président de la FCSCQ est naturellement satisfait de cette entente qui « complète certaines choses que nous n'avions pas dans le détail dans la nouvelle loi 55 » et qui atténue les craintes de la Fédération de voir leConseil du Trésor s'approprier de tous les aspects de la négociation.

En plus d'empêcher que les négociations soient plus ardues entre les deux groupes patronaux qu'elles ne le sont avec les syndicats, selon les termes de M. Paquette, cette entente consacre la reconnaissance de la Fédération de comme employeur.

Et si le gouvernement conserve la prépondérance pour tout ce qui effecte le « monétaire lourd », la fédération pourra trancher s'il n'y a pas consensus sur les aspects qui affectent la vie de l'école.

La signature de ce protocole a d'abord été annoncée au début d'un long discours de M. Morin. Ce dernier, s'il n'a pas abordé la question du financement des commissions scolaires — qu'il laisse peut-être au premier ministre René Lévesque qui s'adressera demain aux congressistes — a néanmoins affirmé son désir de pousser le décentralisation et la concertation régionale.

Seule cette voie de décentralisation assurera, a déclaré M. Morin, la réconciliation du citoyen avec ces institutions et stimulera la vitalité de la communauté.

C'est dans cet esprit, qui rejoint les préoccupations des commissaires, que le ministre estime que l'école devra redoubler d'efforts pour que l'école ouvre plus largement ses portes à divers groupes, y compris les personnes âgées qui seront très nombreuses en l'an 2000 et que les commissions scolaires devront également voir, de concert avec les municipalités, les services de loisirs et autres organismes à une meilleure utilisation des ressources, telles les bibliothèques, les gymnases, etc.

L'autre point important du discours de M. Morin visait à apporter des précisions sur le fameux projet éducatif. Pour le ministre, il est clair que les agents de l'éducation et la communauté doivent s'approprier les valeurs et les couleurs de l'école, valeurs qui feront d'ailleurs l'ob-

Voir page 6: Morin

AUJOURD'HUI

A 9 h, congrès du Centre des dirigeants d'entreprise, sous le thème « La revalorisation du dirigeant d'entreprise dans la société québécoise », à l'hôtel Régence Hyatt.

■

A 9 h, 2e bloc d'une fin de semaine de réflexion sur la sexualité, organisée par le Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université de Montréal, au pavillon Lionel-Groulx, 3200 av. Jean-Brillant. La réflexion se poursuivra demain.

■

A 9 h, congrès annuel de l'Association des écoles de conduite du Québec, à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy. Le congrès se termine par un banquet demain midi.

■

De 10 h à 16 h, vente d'articles de tissage de la Lakeshore Weavers Guild, à la salle Stewart de Pointe-Claire, 176 ch. Bord-du-Lac. La vente se poursuit demain de 13 h à 16 h.

■

De 10 h à 13 h, 5e foire annuelle de la Sunnydale Park Home & School Association, à l'école Sunnydale Park de Dollard-des-Ormeaux.

■

A 11 h, cérémonie du jour du Souvenir, suivie d'un défilé, au cénotaphe de la place du Canada (carré Dominion).

■

De 13 h à 19 h, journée de rencontres et d'échanges pour les bénévoles du centre hospitalier Saint-Charles-Boromée, sous le thème « A l'écoute d'autrui », au 66 boul. Dorchester est.

■

A 19 h 30, dîner des Patriotes de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à l'hôtel Mont-Royal.

●

A 19 h 30, célébration du 90e anniversaire de fondation du collège Mont-Saint-Louis, en l'hôtel Méridien. Renseignements: 381-1527.

■

A 20 h 30, bal de l'armistice de l'Association des vétérans belges du Québec, à l'Union nationale belge, 452 Notre-Dame est.

■

A 21 h, « veillée à tout l'monde » organisée par l'UQAM, au pavillon Latourelle, 840 rue Cherrier.

■

A 22 h, danse-bénéfice gaie, au profit de l'émission « 88 », au gymnase du pavillon Lafontaine de l'UQAM, 1301 Sherbrooke est.

■

A 9 h, colloque sur la navigation de plaisance organisé par l'escadrille Laval, au cégep Montmorency de Laval, 475 boul. de l'Avenir.

■

Colloque sur les « Sciences sociales et Eglises », organisé par le Centre de recherches en sociologie religieuse de l'université Laval, au pavillon Casault. Le colloque se termine demain.

■

Lavothen au bénéfice de l'Association du Québec pour les déficients mentaux, dans les stations Shell du Montréal métropolitain.

■

Demain

A 11 h, office religieux célébré par les aumôniers généraux des forces canadiennes, pour commémorer le 60e anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale, au Cartier Square d'Ottawa.

■

A 14 h, conférence intitulée « Les personnes sans amour arrivent-elles à s'épanouir? » par Mme Monique Lefebvre, à l'auberge Wandlyn, au 7200 Sherbrooke est.

■

A 14 h, cérémonie commémorative au cénotaphe de Westmount.

■

A 15 h, « baptême » du cargo polyvalent Jacek Welczewski, aux chantiers de Marine Industries à Tracy, en présence de M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec.

■

A 14 h, spectacle pour enfants par la troupe « La grosse valise », au pavillon Lafontaine de l'UQAM, 1301 Sherbrooke est.

■

Début du congrès de l'Institut canadien des actuaires, à Montréal.

■

Clôture des fêtes de 80e anniversaire de la paroisse Saint-Eusèbe de Verceil, et remise d'un album-souvenir aux participants.

■

A 18 h 20, le Dr Paul Letondal raconte sa carrière dans le cadre de l'émission « Gens de chez nous », sur les ondes de la radio AM de Radio-Canada.

BAZAR

ÉCONOMIES FANTASTIQUES

sur

vêtements d'enfants, dames, hommes, jouets, bijoux, tissus à la verge, pâtisserie.

DIMANCHE
12 NOVEMBRE

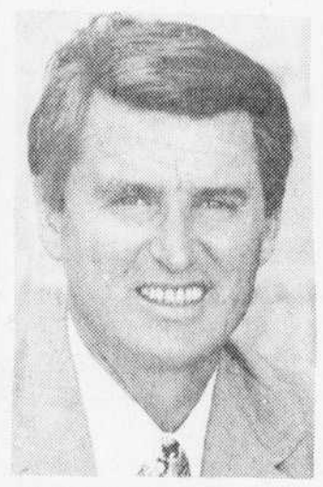
10:00 A.M. à 7:00 P.M.

TEMPLE RODEPH SHALOM

96 Fredmir
Dollard-des-Ormeaux

626-2173

JEUNE CHAMBRE DE MONTRÉAL



M. Rodrigue Tremblay, Ph. D.,
Ministre de l'Industrie
et du Comemrce
dans le cadre du **colloque**

"Lancement, stabilisation et croissance de votre P.M.E."

sera conférencier d'honneur

le samedi 18 novembre 1978

Hôtel Sheraton St-Laurent
Île Charron

Inscriptions:
MONIQUE CÔTÉ MASSÉ
(514) 526-3309

UM revue de l'université de moncton

Vol. 10, No. 3
décembre 1977

SOMMAIRE

A. Articles/Études
1. L'Acadie, où se trouve-t-elle? par Colin H. Williams
2. Le Graphe et ses applications par Paul A. Vincent
3. Situation actuelle de l'ergonomie par Rafael Candela et Audrey Northrup-Gérin

B. Notes de recherche
1. Notes de recherche sur le système phonologique du Franco-acadien par Gérard Étienne et François Soler
2. L'aquiculture du homard par ANDREW Boghen
3. Recherche des nouveaux agents chimiothérapeutiques du cancer à l'Université de Moncton par K. Jankowski

C. Comptes rendus
1. Le monstre délicat des Fleurs du mal par Henri Leyreloup
2. Une approche soviétique de la littérature par Alexander Fodor
3. Gérard Étienne ou le Nègre crucifié par Frank Laraque
4. Sur un cas de coexistence de radiation gravitationnelle et électromagnétique par François Soler

Abonnement: s'adresser à Revue de l'Université de Moncton
Service d'abonnements
1 an (3 numéros) $10.00
étudiants (1 an) ..... $ 5.00
le numéro ..... $ 4.00

Chèques payables à la REVUE de l'Université de Moncton

Service d'abonnements
Université de Moncton
Moncton, N.-B. E1A 3E9

Voyageur

présente

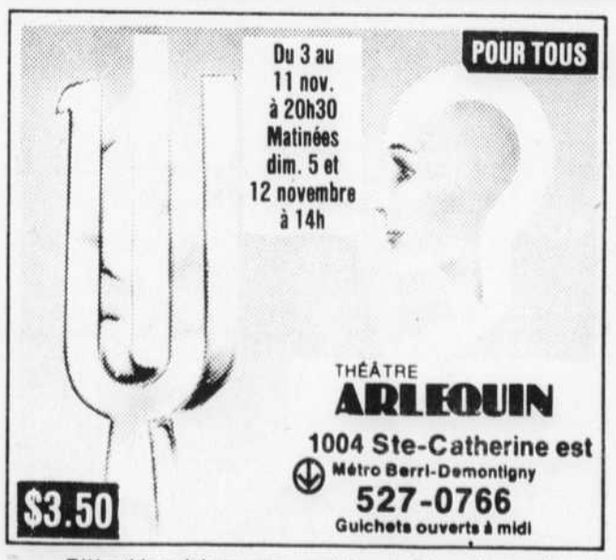
Les Grandes Enigmes

un film de documents authentiques sur des phénomènes étranges

PSI

commenté sur scène par Louis Bélanger parapsychologue

au-delà de l'occultisme



Télépathie • clairvoyance • expériences "hors du corps" • rêves prémonitoires • vision du futur • photographie de la pensée • télékinésie • guérisseurs • "maisons hantées" • création d'un "fantôme"

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC — 15-16-17 déc. à 20h30

A ST-JÉRÔME POLY — Salle André Prévost — 14 nov. à 20h

A SHERBROOKE — CINÉMA FESTIVAL — 53 Wellington Nord Tél.: 569-3532 — 2-3 décembre à 20h30

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Les élections municipales

La majorité des observateurs conclut que les jeux sont faits à la mairie de Montréal, que Jean Drapeau sera plébiscité, que ses adversaires ne font pas le poids. Il ne resterait qu'à élire au conseil municipal les meilleurs candidats que présentent les trois partis dans les 54 districts.

Que M. Jean Drapeau soit devenu une institution vivante, comme le furent en leur temps et à leur manière Alexandre Taschereau, Camillien Houde et Maurice Duplessis, nul ne peut le contester. Il y a chez le maire un sens de la grandeur, une vision généreuse, une ferveur contagieuse. Durant son règne de 20 années à l'hôtel de Ville, Montréal s'est transformé. Les réalisations de M. Drapeau sont connues. On les a beaucoup célébrées depuis que s'ébranla la première rame du métro. On lui reconnaît une imagination créatrice et une témérité dans l'action qui ont permis, non seulement de réaliser des oeuvres importantes, mais aussi de susciter chez les Montréalais un sentiment de fierté, d'appartenance à cette ville qui a conquis ses titres internationaux.

Tout cela est notoire et il serait inutile d'insister. M. Drapeau appartient à l'histoire de la métropole. Mais la question à laquelle les Montréalais sont invités à répondre n'est pas du même ordre: appartient-il encore à l'hôtel de ville? Les Britanniques étaient reconnaissants envers Churchill en 1944, mais lui ont préféré Clement Attlee, devenu premier ministre en pleine conférence de Yalta. Il est certain que le peuple de Montréal retiendra le nom, des remarquables qualités et les belles réalisations de M. Drapeau. Mais si les électeurs ne votent qu'en fonction du bilan positif, ils négligent des aspects vitaux du problème.

Sans lui, répètent les chauffeurs de taxi, nous n'aurions eu ni l'Exposition universelle, ni le métro, ni Terre des Hommes dans les îles, ni l'équipe de baseball dans les ligues majeures, ni le stade et les installations olympiques, ni tous les avantages économiques qui en découlent. La liste est longue encore: restauration du Vieux Montréal, boom de la construction il y a quelques années, modernisation des services municipaux, etc.

■

En 20 ans, M. Drapeau a beaucoup accompli. Mais nous n'allons pas demain juger 20 ans d'histoire. Il s'agit de se prononcer sur le dernier mandat, marqué — est-il besoin de le rappeler — par l'affaire des installations olympiques. Marqué par un fléchissement sensible de l'activité économique dans plusieurs secteurs. Marqué par l'insuffisance des efforts en matière de rénovation urbaine et domiciliaire. Marqué encore par une affaire qu'il est interdit d'évoquer en présence du maire et qui porte le nom de Gérard Niding, président démissionnaire du Comité exécutif. Marqué aussi par une résistance accrue aux tentatives de démocratisation de la vie municipale au point que le premier magistrat perd patience dès les premiers signes d'opposition. Marqué surtout par le fabuleux et aberrant dépassement des coûts olympiques, dépassement qui reste inacceptable même en tenant compte de tous les facteurs sur lesquels le maire n'a aucune prise: inflation, arrêts de travail, erreurs commises par des entrepreneurs. L'enquête Malouf a suffisamment révélé la nature des méthodes employées par M. Drapeau alors que le rêve olympique entrait péniblement dans la dure réalité.

Ce que l'on va juger, par conséquent, ce ne sont pas les plus belles pages des deux dernières décennies: avec raison l'hôtel Reine-Elizabeth a reconnu en M. Drapeau l'homme qui avait le plus marqué Montréal depuis 1958. On va plutôt se prononcer sur les quatre années écoulées. On va aussi, dans l'isoloir, se demander si le héros qu'adule avec raison le peuple montréalais est encore l'homme du présent, s'il peut être l'homme de l'avenir. Il ne s'agit pas de renverser une idole qui conservera toujours sa place dans les mémoires en raison du rôle majeur qu'il a joué ici. Il faut très exactement se demander si Jean Drapeau, pour le bien commun et l'avenir de Montréal, doit encore occuper la première place à l'hôtel de ville.

Les Montréalais qui, inscrits sur les listes, n'iront pas voter demain commettent une faute politique et ne sont pas de bons démocrates. Leur abstention massive risque de fausser le scrutin. Mais les Montréalais qui vont aller voter en faveur de M. Drapeau par reconnaissance, ou pour honorer en lui un grand visionnaire, se fourvoient. On leur demande plutôt de parier sur l'avenir. De choisir une personnalité dont les qualités sont accordées à la prochaine décennie, aux défis qu'elle fera naître.

■

Devant cette analyse, beaucoup de citoyens répondront: fort bien, mais qui? Qui sont les adversaires dignes de la fonction sollicitée? Il y a dans cette réaction une part de vérité. Et l'Opposition, qui pavoisait en 1974 au lendemain de la performance inattendue de Jacques Couture, n'a pas joué complètement son rôle. En quatre ans, le RCM n'a pas réussi à faire surgir de ses rangs ou d'autres milieux la personnalité qui serait devenue le candidat naturel à la mairie, l'adversaire indiqué de M. Drapeau, l'homme de la situation que l'on recherche. Le RCM a échoué parce qu'il a consacré trop de temps et d'énergies à multiplier les luttes intestines, les épurations et les règlements de comptes. Phénomène désolant, propre aux jeunes partis doctrinaires et idéologiques. Ces chamailleries ont affaibli l'opposition et dérouté les Montréalais. C'est ainsi qu'en fin de compte, à la manière d'une excroissance, est né le Groupe d'action municipale. Il s'agit, bien sûr, d'un rassemblement hâtivement constitué, non pas d'un parti rigidement structuré. Mais il répond mieux aux traditions et habitudes d'action politique du milieu. Il n'apporte pas toutes les garanties de pureté et de rigueur idéologique que les partisans du RCM exigent de leur formation. Il n'a pas, non plus, la saveur populiste de celui-ci. Mais, pour autant que l'on puisse en juger, le GAM est un mouvement démocratique et réformiste, plus identifié aux classes moyennes qui constituent la majorité montréalaise, plus tourné vers le pluralisme qui caractérise le tissu humain et culturel de cette ville.

M. Serge Joyal n'est ni un géant ni un miracle fait homme. Mais on doit lui reconnaître des qualités que ne possède pas, au même degré, son adversaire du RCM. Organisateur exceptionnel, doué d'une intelligence peu commune, travailleur infatigable, ayant fait preuve de courage dans ses entreprises fédérales, notamment durant la bataille des Gens de l'Air, le député fédéral a sérieusement étudié les problèmes de Montréal, comme en témoignent les imposants dossiers qu'il a publiés au cours de la campagne. On le dit ambitieux au point de ressembler, en 30 années de moins, au maire qu'il veut vaincre. Il n'a pas acquis une longue expérience dans l'administration publique; il n'a pas non plus établi la preuve de son aptitude à travailler en équipe. Jeune et intellectuel il serait porté à préférer la théorie à la pratique. Mais son efficacité dans l'action est rassurante. M. Joyal, s'il était maire, saurait maintenir des relations saines et fonctionnelles avec le gouvernement du Québec, celui d'Ottawa et les autres municipalités. S'il est défait — hypothèse plausible — Serge Joyal s'engage à rester dans l'arène municipale durant quelques années, à devenir peut-être le leader de l'Opposition au Conseil, à préparer de la sorte la prochaine échéance électorale.

Pour toutes ces raisons, les électeurs de Montréal, en particulier ceux qui admirent l'oeuvre et la vie de Jean Drapeau, trouveront en Serge Joyal une solution de rechange, la promesse de l'établissement d'une véritable démocratie parlementaire à l'hôtel de ville et, pour la ville, l'espoir d'un nouveau départ.

Michel ROY

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Tout le monde dort

par Jean Martucci

Tout le monde dort. Un peu, beaucoup ou pas assez, tout le monde dort. Sur ses deux oreilles ou d'un oeil, tout vivant doit dormir. La science ne sait pas très bien pourquoi. Mais il faut que la tension se relâche, que vienne le temps du rêve et que se réparent ou se préparent les forces nécessaires à l'activité du jour. Tout le monde dort. La différence vient de la façon dont chacun fait face au réveil.

Comment voulez-vous ne pas vous assoupir un peu quand on est un être pensant? On ne peut pas rester fixé sans répit sur les choses essentielles dont dépend l'avenir. Il faut pouvoir rêver à sa guise en même temps que se résigner aux conditions présentes. Dans un sens plus profond que celui du sommeil de tous les soirs, tout le monde dort. La tension est au point neutre face aux destinées et aux grandes questions humaines. Chacun se laisse aller à ses utopies en même temps qu'il se laisse prendre aux impératifs les plus simples de la vie. Tout le monde dort. La différence entre les humains vient de la façon dont chacun fait face au réveil quand tout à coup survient à l'improviste ce qu'on n'attendait pas ou ce qu'on n'attendait plus.

C'est là que surgissent les mauvaises surprises: quand on se meurt de soif, il est trop tard pour penser au puits qu'on avait depuis longtemps projeté de creuser! C'est là que se révèlent les esprits prévoyants: les toits protégeant de la pluie ont toujours été faits par beau temps! C'est là que les inconscients se voient pris au dépourvu: « Vous chantiez? j'en suis fort aise. Eh bien! dansez maintenant! »

L'Evangile a prévu que les chrétiens se mettraient à dormir. « Comme l'époux tardait, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent » dit la parabole. Toutes. Les folles comme les sages, les insensées comme les avisées. Il était normal que, pour tous les chrétiens, même les meilleurs, la tension se relâche avec le temps: pouvait-on rester sans cesse fixé sur la manifestation promise de Jésus, déjà assurée, mais pas encore là? ne fallait-il pas accepter de rêver longtemps avant que ne viennent le jour et l'heure? n'y avait-il pas le quotidien avec ses exigences concrètes? Même chez ceux qui se réclament de Jésus, tout le monde dort. C'est normal. L'important pour chacun est de savoir comment il fera face au réel quand le cri qu'il n'attendait plus ou qu'il n'attendait pas retentira dans la nuit pour battre le réveil...

La dissidence encouragée

Pour la seconde fois en trois jours, appâtant son public mais l'abandonnant à sa faim, le ministre de l'Education a laissé poindre les éléments de sa solution au problème de l'application du droit à l'exemption de l'enseignement religieux au Québec. Sa véritable quadrature du cercle a deux volets: il faut d'une part améliorer l'exercice actuel de ce droit dans les écoles confessionnelles, d'autre part songer à créer bientôt de véritables écoles non-confessionnelles.

La justesse de l'analyse commande qu'on attende le plan d'action que promet de publier M. Morin avant de relancer le débat en profondeur sur une question toujours aussi cruciale pour l'évolution du système scolaire québécois. Mais puisque l'intéressé n'hésite pas à en livrer lui-même quelques bribes, c'est au moins que les principes en sont arrêtés. Or, quoique conçus pour satisfaire tout le monde et son père, et peut-être justement pour cela, ils paraissent déjà se télescoper l'un l'autre, à la limite du contradictoire.

■

Tel qu'il existe actuellement dans les règlements du comité catholique du Conseil supérieur de l'Education, le droit à l'exemption de l'enseignement religieux n'a jamais fait l'objet d'un essai général et loyal. Il existe depuis plus de dix ans et le Comité a amendé son règlement en 1974 pour faire obligation formelle aux institutions d'offrir aux élèves « exemptés » un cours de formation morale ou un programme de recherches personnelles. La lettre du règlement est restée le plus souvent une lettre.

En février dernier, la Commission des droits de la personne du Québec jugeait la situation suffisamment inquiétante pour émettre une déclaration sur les cas où « l'arbitraire prend la place du droit » et faisait quelques rappels élémentaires: le droit à l'exemption est fondamental, ses conditions d'exercice ne doivent pas être soumis à une « discrétion abusive ». La Commission y allait de recommandations simples et précises: uniformiser les formules de demandes d'exemption, améliorer l'information directe à tous les intéressés, éviter d'imposer un surcroît de démarches personnelles aux parents, accélérer enfin la collaboration pour mettre en place les conditions pédagogiques requises.

Cela semble aller sans dire, mais ne va pas. Pour mesurer le degré de résistance passive à ce règlement qui a force de loi, il suffit de citer le cas de la Commission des écoles catholiques de Montréal, la plus importante de la province, la mieux dotée de moyens, la plus susceptible d'avoir à trouver une réponse dynamique au pluralisme religieux devenu un fait. En 1977, elle recevait 2,274 demandes d'exemption au niveau élémentaire, après avoir pour la première fois facilité la démarche en l'intégrant au formulaire régulier d'admission à ses écoles. Seuls 21% des élèves exemptés ont pu obtenir un cours de remplacement. En 1978, on a réussi à contourner le problème en faisant retomber le niveau des exemptés à 676, après avoir dissocié la demande d'exemption de l'inscription, et imposé ainsi aux parents une « différence » bien sentie.

On peut dire sans crainte de se tromper que les quelques écoles qui ont réussi une véritable expérience de coexistence de l'enseignement moral pour les uns et religieux pour les autres, dont le cas le mieux connu est celui de l'école Notre-Dame des Neiges dans le secteur ouest, l'ont fait par un appel aux énergies et ressources concertées de la base, parents, enseignants, en plus d'une direction engagée. D'aucuns prétendent que tel est le prix de la « dissidence » religieuse. Si celle-ci est reconnue par la loi, l'argument ne tient pas: l'exercice de la dissidence ne doit pas être soumis à l'existence d'une conjoncture exceptionnelle.

Si telle est la situation à la CECM, tête d'affiche des commissions scolaires catholiques au Québec, on imagine aisément ce qu'il en est dans le reste de la province où les demandes d'exemption sont forcément moins nombreuses.

■

Il paraît donc prématuré que le gouvernement songe dès maintenant à mettre en place des écoles non-confessionnelles. Avec les allures d'une solution tolérante, cette décision serait pour l'instant une façon, toute élégante qu'elle soit, de se débarrasser du problème.

Car l'existence prochaine d'écoles « autres », comme on le dit parfois pour bien marquer la distance, servira d'argument massue aux commissions scolaires pour décourager une fois pour toutes l'application du droit à l'exemption. S'il faut non seulement demander l'exemption mais se voir menacer d'avoir à séparer l'enfant de son milieu naturel, pour l'envoyer dans une école différente, que ce soit ailleurs dans le quartier ou dans la région, les demandes chuteront d'évidence.

Plus grave encore, on aura fait la preuve que les écoles confessionnelles perçoivent littéralement comme un péril la demande, encore tout à fait timide, qui lui est faite de partager sa vie avec quelques enfants et adolescents d'une autre allégeance.

Il y a un non-sens mathématique à vouloir repousser dès maintenant les « exemptés » encore clairsemés dans des écoles non-confessionnelles. Mais il y a surtout un non-sens littéralement religieux à vouloir ainsi créer de petits ghettos.

Une démarche respectueuse de l'évolution du Québec exigerait beaucoup plus simplement que le ministre mette à exécution le premier volet de son plan: l'amélioration du droit à l'exemption à l'intérieur des écoles catholiques. Si on devait constater dans quelques années que la coexistence rend impossible la perpétuation d'écoles « audacieusement confessionnelles », comme les souhaitait en octobre dernier l'Assemblée des évêques, il serait toujours temps de procéder à une différenciation plus naturelle entre les institutions.

En l'état actuel de la pratique scolaire et des attitudes, les deux volets de solution de M. Morin ont toutes les chances de s'annuler, et de reconduire finalement au statu quo. Ce serait une nouvelle et intéressante façon de faire du surplace politique sur une question brûlante.

Lise BISSONNETTE

LIBRE OPINION

Lettre d'un démocrate à Camille Branchaud junior

par Jean-Paul de Lagrave

Monsieur,

Vous n'êtes pas d'une lignée aussi célèbre que celle des Deibler en France ou des Pierrepoint en Grande-Bretagne, mais vous faites partie d'une famille qui a connu ses heures de renom avant l'abolition de la peine de mort.

Vous êtes en effet l'exécuteur des hautes oeuvres qui reprendrait sa tâche si, à l'occasion d'un référendum, le peuple des provinces du Canada décidait majoritairement de pendre de nouveau les criminels.

La tradition veut en effet que le bourreau du Québec soit celui du Canada. Vous n'avez d'ailleurs pas attendu la loi 101 pour franciser votre nom, d'Ellis en celui de Branchaud.

Il est à présumer, Monsieur, que depuis la suggestion du ministre fédéral de la Justice d'en appeler à l'opinion touchant l'abolition de la peine de mort, vous vous exercez discrètement au maniement du noeud coulant.

Cette suggestion de référendum — même si elle a été rejetée par le premier ministre Pierre Trudeau, fait d'ailleurs rêver plusieurs autres personnes. Celles qui sont en faveur de la peine capitale.

Elles répéteront encore que la pendaison d'un criminel crée une intimidation, ce qui assure la protection de la société. L'Etat n'a-t-il pas le droit de se défendre! On soutiendra que pour les crimes les plus graves, la peine capitale est la seule juste. L'emprisonnement de longue durée est moralement insuffisant. Une telle incarcération n'est-elle pas faussée par les libérations anticipées?

Pourtant, en 1976, la décision prise par le ministère d'abolir la peine de mort avait été mûrement réfléchie. Des démocrates ont alors compris qu'en supprimant un homme, l'Etat n'efface pas le crime, il le répète. La justice absolue est une fiction, de même que l'expiation totale. Par ailleurs, des erreurs judiciaires restent possibles. Dans pareils cas, la peine capitale devient un crime impardonnable à la charge de la société.

Le gouvernement Trudeau n'a pas oublié l'argument irréfutable de Victor Hugo. Pour un châtiment irréparable, il faut un juge infaillible.

Argument qu'aurait sûrement contresigné Voltaire qui affirmait, entre autres, que la pendaison ne bénéficiait à personne, sauf au bourreau.

C'est ce qui se produisait en Nouvelle-France, en particulier, quand des assassins devenaient exécuteurs des hautes oeuvres pour sauver leur tête. Il en a été ainsi de Jean Rattier en 1680.

Mais à Québec, même le bourreau pouvait être condamné à mort. C'est le cas de Denis Quavillon, pendu pour vol avec effraction, en 1755.

Mon cher Monsieur Branchaud, comme vous le constatez, être bourreau n'était pas alors de tout repos. En 1710, la fonction est entourée d'un tel mépris, que l'exécuteur Jacques Elie s'enfuit avec sa famille vers la Nouvelle-Angleterre, qu'il n'atteindra jamais. Il sera assassiné en route.

Un bourreau peut avoir le coeur sensible. Ça s'est vu! En 1751, l'exécuteur Jean Corolère sauve une fille de vingt ans, Françoise Laurent, en l'épousant: accusée de vols, elle avait été condamnée à mort.

Mais les bourreaux n'ont pas tous eu le bonheur, du moins en Nouvelle-France, d'avoir une compagne. Acheté par l'intendant en 1737 pour devenir exécuteur des hautes oeuvres à Québec, l'esclave noir Mathieu Léveillé est mort d'ennui. Un autre, Gilles Lenoir, était devenu fou en 1728.

Qu'importait! La société d'Ancien Régime considérait la présence du bourreau indispensable. La Justice, selon la conception de l'époque, aurait été impuissante si elle était demeurée sans exécuteur de ses sentences de tortures et de mort.

Maintenant, quoi qu'en pense personnellement Monsieur Otto Lang, le pays a définitivement quitté l'esprit d'Ancien Régime, grâce à des démocrates sincères et généreux.

La peine de mort contre laquelle il faut à présent s'élever est moins spectaculaire que celle qui nécessitait le décorum de la potence et du bourreau. C'est au niveau de la santé et de la sécurité au travail que le combat des démocrates doit s'engager avec fermeté.

Des dossiers font de plus en plus état de destruction de vies d'ouvriers dans des usines de produits chimiques. Il est question d'empoisonnement au plomb, à l'hydrogène sulfureux.

L'empoisonnement, sous toutes ses formes, est actuellement une peine de

Voir page 6: Lettre

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une chronique discutable*

(Lettre adressée à M. Gilles Constantineau).

Je lis régulièrement votre chronique. Par habitude peut-être... peut-être aussi parce qu'elle se trouve justement dans la section Arts et spectacles que j'apprécie particulièrement règle générale.

Ma motivation envers vos considérations de la veille s'avère, pour dire la vérité, assez variable. Tantôt curieux (le sujet est parfois accrocheur), tantôt indifférent (cf. les égotrips de l'auteur), tantôt intéressé (ça arrive à l'occasion...) j'ai suivi à l'instar de plusieurs, au départ, d'un oeil dégagé, puis ensuite avec étonnement et, somme toute, agacement votre scénario-fleuve qui a mis en vedette quoiqu'à son corps défendant Jocelyne Blouin, météorologue à la Société d'Etat.

Personnage contesté et contestable à ses débuts (avouons-le), la suite de l'histoire par contre ne méritait certes pas le traitement complaisant dans l'exécution duquel vous êtes bientôt passé maître au fil des dernières semaines.

Passons sur les détails. D'aucuns déjà ont pris la peine de vous souligner en vrac et en large la démesure de vos réflexions. Mais la meilleure restait encore à venir... Je renvoie à votre récente ratiocination (LE DEVOIR, le 13-10-78); longue dithyrambe sur la personnalité quasi prodigieuse de Francine Marchand, speakerine l'après-midi au réseau MA de Radio-Canada. D'emblée je précise que mon appréciation de l'animatrice est de loin favorable. Là n'est pas la question toutefois.

Référant toujours à F. Marchand, vous dites prendre à partie votre « très vieil ami » J.V. Dufresne qui se serait commis à défendre quant à lui Jocelyne Blouin. Cause déraisonnable affirmez-vous presque... Mais, coeur généreux (l'amitié oblige!), vous énumérez, bon prince, à votre collègue néophyte les attributs exceptionnels de cette suave nymphe radio-canadienne, en prenant soin d'inscrire hors compétition, comme de raison, Jocelyne Blouin.

Jamais l'essence de vos propos ne m'a semblé si douteuse! Tout au long de votre article, vous vous épanchez dans un ton qui flirte souvent avec l'excitation juvénile — sur ce genre féminin rarissime, à l'esprit frais et désinvolte, au magnétisme inné et surtout au charme irrécusable bref, tout le gabarit et la panoplie d'atouts propres à transcender les plus exigeants.

Lorsque vous faites état, assez exhaustivement, des « grandes » idées et convictions auxquelles adhère le fameux spécimen rare, vous nous décantez Gilles Constantineau vos propres fantasmes au surplus en vous projetant manifestement dans l'archétype du mâle que Francine Marchand dépeint à grands traits. La consécration de la speakerine-objet va donc de soi dans un pattern semblable. Votre obnubilation en définitive n'a d'égale que votre tentative maladroite et partant malhonnête de confondre ce qui n'est pas comparable. Car le type d'émission qu'anime F. Marchand (sans égard à la valeur du contenu) et la latitude que lui confère son cadre radiophonique n'ont absolument rien à voir avec les impératifs stricts que commande le bulletin météorologique de fin de soirée et du stress tangible qu'il suscite pour qui en fait l'annonce. D'ailleurs, à ce titre, force est de reconnaître le progrès enregistré par la présentatrice même si la formule aurait encore besoin d'être remaniée; encore que cette concrète amélioration s'estompe vite sous la lunette experte d'un Don Quichotte-maison trouvant jouissance à pourfendre tous azimuts. A en juger par l'exemple ci-dessous, on peut légitimement s'interroger pour le reste sur la crédibilité in extenso du journaliste quand apparaît une telle subjectivité dans la détermination des critères d'excellence.

Mais plus significativement, c'est davantage une certaine vision de la femme qui transparaît de toute cette affaire. Or où la chose fait problème, c'est lorsqu'une tribune devient le lieu privilégié voire même exclusif d'un individu logeant à l'enseigne des poncifs et valeurs phallocrates, sous le couvert subtil évidemment, du droit à la qualité... avant toute chose.

Décidément, à quand une chronique des ondes nettoyée enfin de ses parasites détestables!...

Daniel BONIN

Montréal, le 14 octobre 1978

■ *Il ne faut pas laisser tomber Tourbec*

M. Claude Charron
ministre responsable du
Haut Commissariat à la
Jeunesse et au Sport

J'ai appris avec consternation la faillite de Tourbec (agence de voyage sans but lucratif ne l'oublions pas). J'ignore quelles sont les véritables raisons de cet échec, mais tout porte à croire que les autres agences y soient pour quelque chose.

Tourbec a toujours été critiqué pour toutes sortes de raisons. Bien sûr il faut reconnaître que quelques-unes étaient justifiées; notamment le fait qu'on retrouvait beaucoup trop de monde dans cette affaire et tôt ou tard il fallait s'attendre à de sérieuses difficultés. De votre côté également M. le ministre, vous pouvez extirper de vos tiroirs des études comptables qui prouvent noir sur blanc que Tourbec n'avait pas d'autre choix que de déclarer faillite.

Quoiqu'il en soit, vous n'êtes pas sans savoir combien cette décision ultime de Tourbec a dû faire l'affaire des nombreuses agences de voyages lucratives. Voilà un bon débarras pour tous ces directeurs pour qui Tourbec pratiquait une concurrence déloyale. Et hop, une fois de plus les quatorze soleils, les bikinis et toute la poutine « Air Canadienne » qui remporte le paquet!

Vraiment M. Charron, il me semble qu'on aurait pu envisager une solution plus positive; quitte à obliger Tourbec à restreindre ses activités, mais au moins lui permettre de continuer à offrir des circuits touristiques à bon compte au Québec. Car aujourd'hui on se retrouve devant rien. Qui prendra la relève par exemple pour alimenter les bases de plein-air pour lesquelles vous vous égorgez chaque année semble-t-il?

Pour l'avoir utilisée à quelques reprises, j'estime que l'agence Tourbec accomplissait du bon travail. Avec quelques ajustements administratifs, elle pourrait reprendre, au moins en partie, ses activités auprès des jeunes étudiants et travailleurs québécois. Ce serait dommage de la laisser tomber, surtout si c'est pour faire plaisir à la pléthore d'agences « lucratives » qui n'attendaient que ça.

Claude POULIN

Iberville, le 18 octobre 1978

■ *Des sources de renseignement douteuses*

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu la lettre publiée dans votre journal le 30 octobre sous la signature de M. Victor Levant, professeur en sciences humaines au collège John Abbott de Sainte-Anne-de-Bellevue.

M. Levant parle dans sa lettre de recherche dans les cas d'arbitrage et parle aussi de la lecture systématique des articles de journaux qui sont, selon lui, révélatrices.

Il serait trop long ici de commenter chacun des points soulevés par M. Levant. Qu'il me soit permis, cependant, de lui rappeler que l'offre faite par le gouvernement ainsi que les demandes faites par le syndicat ont été déposées sous forme de documents auprès du conciliateur, et sont disponibles pour qui désire les consulter. La lecture de celles-ci, selon moi, répondrait à plusieurs des interrogations formulées par M. Levant.

En ce qui a trait à la lecture des journaux, j'attire l'attention de M. Levant sur le discours que prononçait M. Gilles Lamontagne, ministre des Postes, à Toronto, le 24 octobre dernier. Celui-ci répond à la plupart des questions que se pose M. Levant.

Dans un autre ordre d'idée, M. Levant parle dans sa lettre du centre métropolitain de Langelier, qui serait, selon lui « un centre mécanisé ». Or il y a là méprise, Langelier n'est pas mécanisé et j'invite M. Levant à venir le constater par lui-même. Nous pourrions, par la même occasion, examiner les faits ensemble et comparer nos sources de renseignements.

M. Levant, qui semble si soucieux de renseigner vos lecteurs, voudra peut-être à la suite de cette rencontre leur communiquer un texte qui sera sous doute différent de celui que vous avez publié.

L.-P. PAPINEAU
directeur général,
Région postale du Québec,
Postes Canada.

Montréal,
le 1er novembre 1978

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois $33; trois mois $21. A l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Au rythme du monde... ou de Roger Lemelin?

par Jacques Dufresne



Les discours de Roger Lemelin sont remarqués, même par les journaux indépendants. (LE DEVOIR du 7/11/78). Mais ils ne sont pas tous remarquables. Ils ont la particularité de pouvoir être importants sans mériter de l'être. C'est le cas de celui qui fut prononcé devant le Canadian Club lundi.

Je vais être sévère pour ce personnage, attachant par bien des côtés, mais qu'on ne se méprenne pas sur mon propos: par delà la question politique, qui est secondaire ici, ce qui est en cause c'est le fait que Roger Lemelin est le président du plus puissant de nos journaux et que, par suite, ses interventions ont un caractère public. Puissance oblige.

Cet homme a de l'instinct, des intuitions justes, du courage, indéniablement, et une compassion pour ses concitoyens qui, bien qu'elle soit mêlée à des émotions troubles, est de toute évidence réelle. Ces qualités et l'autorité qu'elles lui confèrent sont toutefois des raisons supplémentaires d'exiger de Roger Lemelin qu'il aide ses concitoyens à accéder à l'âge de l'analyse.

Pour l'heure il nous enfonce plutôt dans un sentimentalisme qui, comme une mauvaise graisse déborde de toutes parts notre frêle ossature intellectuelle. Ecoutons-le: « L'isolement politique est une trop grande menace pour la survie économique et culturelle de notre peuple français, nourri et protégé par la grande famille nord-américaine. »

Serait-ce de la flatterie? L'auditoire, majoritairement anglophone, en demandait-il tant? Etait-il bien nécessaire de déformer l'histoire pour rassurer ces investisseurs?

La flatterie est pourtant un art bien latin. Quand il voulait plaire à son royal protecteur, Racine disait dans *Bérénice*, à propos de l'empereur Titus: « Le monde en le voyant eût reconnu son maître. » Tous les spectateurs saisissaient le message, Louis XIV le premier; il pouvait en outre savourer le plaisir exquis d'être adulé par un homme ayant assez d'esprit pour lui épargner le spectacle de la servilité en lui offrant celui de l'intérêt bien senti.

Des classiques, qu'il tente depuis longtemps d'imiter, M. Lemelin n'aura pas retenu cette leçon essentielle: les précautions ne sont pas toujours superflues. Il déballe son colis avec l'air inquiet de celui qui veut s'assurer qu'on a bien mis son nom sur la carte de visite. Et qu'y a-t-il dans le colis: rien de moins que le peuple québécois, lequel est si « pragmatique, si rempli de « bon sens » qu'il saura, comme il l'a fait » pendant trois cents ans « éviter l'isolement politique ».

M. Lemelin frôle parfois des questions graves quand il dit, par exemple, que les Américains ont « les moyens, directs et indirects, d'empêcher l'éclatement du Canada ». Espère-t-il ainsi apprendre quelque chose à son auditoire? De toute évidence il faut que nous évitions de commettre des erreurs qui nous exposeraient au sort de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie ou du Chili, mais comment le faire précisément? Par des exhortations et des flatteries? Justement parce qu'elle est d'une extrême gravité, cette question exige une analyse subtile et rigoureuse. Certains observateurs prétendent qu'au pays du pape Jean-Paul II, c'est le courage éclairé et réaliste du clergé qui a empêché les excès auto-destructeurs. Cette hypothèse permet à elle seule d'entrevoir la complexité de l'analyse qu'il faudrait faire à propos du Québec.

Autre question capitale. Pourquoi l'éclatement du Canada est-il une menace pour les Américains? Parce que « leur hégémonie sur le continent est en cause ». C'est une réponse simpliste. Il existe actuellement partout dans le monde occidental des mouvements régionalistes et particularistes que personne encore n'a pu cerner avec précision et dont à plus forte raison personne ne peut prévoir le développement. Le Québec lui-même est peut-être plus marqué par ce mouvement que par le nationalisme traditionnel. Le melting pot américain est remis en question de l'intérieur par des minorités de toutes sortes, qui s'avèrent étonnamment vigoureuses. De Moscou, on assiste à la montée du nationalisme dans les républiques satellisées. Les ukrainiens sont conscients de leur identité, même quand ils habitent l'ouest canadien.

Il y a un réel danger de balkanisation, dans le camps soviétique comme dans le camp occidental. Il faut noter d'autre part un malaise croissant face à l'univers technologique. Le résultat du référendum autrichien est à cet égard très significatif. Si on ne croit plus guère aux grands bouleversements politiques — même les maoistes ont déchanté — on observe une multitude de petites intolérances ponctuelles dont la somme pourrait un jour avoir un effet déterminant. Intolérance à l'égard du nucléaire, du gigantisme, de l'anonymat, de la bureaucratie; intolérance à l'égard de la pollution de la publicité, de la mauvaise qualité des produits de consommation. Les petites collectivités autonomes apparaissent de plus en plus comme une solution heureuse. Je songe plus ici aux villes libres de la renaissance qu'aux Etats-Unis indépendants. La notion de voisinage s'impose. L'univers de la famille Plouffe devient un modèle universel, grâce auquel des hommes d'Etat capitalistes et américains se préparent à devenir présidents de leur pays. C'est le cas de Jerry Brown, qui vient d'être réélu gouverneur de la Californie.

Ce mouvement, faut-il le préciser, est parti des USA et non du Québec. En raison même de certaines survivances des mentalités anciennes, qui ont terni notre image depuis un siècle, notre pays est toutefois à l'avant-garde et à l'avant-scène. La société québécoise est considérée par beaucoup d'observateurs avisés comme un laboratoire passionnant. Certes, nous pouvons nous dispenser d'être nos propres cobayes pour éviter des faux pas aux autres. Il y a d'autres façons d'être utiles à l'humanité. Quelles que soient ces façons, qu'on se rassure, elles n'ont toutefois rien de commun avec la torpeur craintive que prêche M. Lemelin.

Nous avons notre rôle à jouer dans la recherche de solutions aux problèmes de civilisation qui touchent l'ensemble du monde industrialisé. Bien qu'il soit d'abord social, religieux, culturel et économique, ce rôle est cependant indissociable de notre évolution politique.

Pour pouvoir entrer dans l'ère de l'autonomie nationale, régionale et locale, nous devrons avoir contribué à établir la preuve que c'est là une solution heureuse pour l'ensemble du monde occidental. Nos voisins du sud toléreraient difficilement de nous voir faire cavalier seul sans de solides complicités. L'exemple du Québec est contagieux pour la politique intérieure américaine. Ce n'était pas le cas de l'exemple cubain dont le champ de contagion était l'Amérique du Sud. Il y eut pourtant un blocus et des tentatives d'invasion.

Si elle est bien informée, l'opinion publique québécoise tiendra sans doute compte du rythme américain; si la lumière circule bien dans l'autre sens nous pourrons en retour faire comprendre notre évolution à nos voisins. Ce qui est à craindre, c'est que l'opinion publique soit tantôt terrorisée tantôt exaltée; elle nous conduirait alors vers l'un ou l'autre des deux écueils suivants; ou bien nous connaîtrions le sort de la Tchécoslovaquie, ou bien, autre extrême qu'il ne faut pas exclure, nous prendrions du retard par rapport à un mouvement que nous aurions contribué à étancher.

Le 15 novembre: deux ans plus tard

par Gérard Bergeron



La feuille d'un bilan commercial est clairement lisible par les deux colonnes de l'actif et du passif. Il faut lire la feuille du bilan politique depuis le 15 novembre 1976 sur trois colonnes: 1° celle du pire qui a été évité; 2° celle du mieux qui est encore inaccessible; 3° celle du « pas trop pire » de la situation présente. Nous devons nous satisfaire de celle-ci. Petit à petit, elle nous éloigne du pire et nous accorde quelque délai pour rendre un peu plus accessible le mieux, soit l'embrayage réel vers une refonte profonde du régime constitutionnel.

■

Le pire a été évité. Votre imaginaire vaut le mien dans ce jeu de suppositions de ce qui eût pu se passer si la « ruse » québécoise et la « modération » canadienne n'avaient pas, en même temps, contenu une situation virtuellement explosive. Nous vivons une situation de tension, désormais chronique, mais non des conflits aigus générateurs de panique. Il ne s'est pas produit à Québec quelque coup d'Etat idéologique comme une déclaration unilatérale d'indépendance, par exemple. On n'en a même pas eu la tentation, loin d'avoir à y résister. La capitale centrale n'aurait pas eu l'ombre d'un fondement à quelque « action répressive », à quelque « opération punitive » — fût-ce par les simples moyens pacifiques des pressions économiques. Il n'y a pas eu de manoeuvre d'encerclement de la province au gouvernement dissident.

L'économie québécoise ne s'est pas écroulée; ses rouages privés ou demi-publics ne se sont pas grippés; la mobilité des capitaux n'est pas devenue effrénée. Ce ne sont pas les finances publiques de M. Parizeau qui sont responsables de la vicieuse érosion de la valeur du dollar. Nous subissons notre part de chômage intolérable, mais elle n'est pas plus honteuse que celle des voisins à l'est, à l'ouest ou au sud.

Nos « deux solitudes » ne se sont pas empoignées dans la région montréalaise. Les Québécois anglophones ont compris, quoique en grommelant, que toute espèce d'avenir devra se parler primordialement en français en cette terre française depuis quatre siècles. Pas d'exode massif de l'intérieur; pas d'irrédentisme trublion aux frontières; pas de persécution linguistique à l'intérieur. C'est la restauration franche d'un pluralisme de franchise où le groupe majoritaire n'a plus à montrer son libéralisme chez lui par des comportements d'anciens minorisés (à l'échelle plus vaste de tout un continent). Les traditionnels soliloques des « deux solitudes » ne se sont pas encore transformés en véritable dialogue (il faut partir de trop loin!); mais c'est déjà quelque chose que des messages explicites commencent à s'échanger de part et d'autre.

En politique intérieure, le Parti québécois s'efforce, avec une application qui paraît pathétique à certains jours, d'honorer sa promesse d'être un « bon gouvernement ». Et il y arrive souvent avec toute la relativité, consciente, d'un pouvoir plus contraignant qu'il me semblait lorsqu'on était dans l'opposition. Surtout, la nouvelle opposition officielle est en train de prendre corps sous le nouveau leadership de Claude Ryan. Elle devrait paraître sous peu une solution de rechange présentable. « Sous peu? » Cela avait pris presque deux ans à Jean Lesage, le double à Daniel Johnson, pour « s'emparer » de leur parti respectif qui venait de les élire leader. Le temps alloué à Claude Ryan pour réussir la même opération est encore plus compté. En six mois, il aura pu mieux l'employer, mais il ne l'aura pas gaspillé.

■

Ce que je viens de dire à l'enseigne du « pire évité » peut aussi s'entendre sous celle du « pas trop pire » de la situation actuelle selon l'expression courante de notre sagesse normande. Mais c'est la suite qui importe. En premier devoir de lucidité, il faut envisager que « le mieux » est encore inaccessible et pour assez longtemps. Jusque là, il ne reste qu'à souhaiter que le « pas trop pire » se perpétue encore un peu. Au moins une couple d'années: jusqu'après la tenue du référendum et des élections générales, fédérales et québécoises.

J'entends par « le mieux » cette situation générale où pourront être établis les mécanismes généraux d'engrenage multiple pour une reconstitutionnalisation au Canada. (Il y a un mois j'en traitais en ces mêmes colonnes en la forme de trois articles, les 16, 17, 18 octobre). La conférence fédérale-provinciale d'il y a une quinzaine aura montré une fois de plus qu'on en est encore bien loin. Des multiples raisons correctement analysées par les commentateurs, je ne retiens que celle-ci pour la concision du propos: la question constitutionnelle est réduite à n'être plus qu'un terrain de bataille référendaire et électorale. On ne doit pas attendre de généraux, qui hument déjà la poudre des prochaines batailles, qu'ils dressent des projets d'urbanisme à long terme.

La conférence d'Ottawa aura montré que RIEN ne peut se faire à l'intérieur de ce genre de réunion si ce n'est d'ajouter un relais de plus vers le moment où QUELQUE CHOSE pourra commencer à avoir lieu. Mais ce moment-là ne pourra se produire que lorsque suffisamment de gouvernements se verront acculés en même temps à l'inéluctable nécessité du Il faut faire quelque chose. On est encore bien loin du compte. Mais dès maintenant, il faut préparer l'esprit, ou l'ambiance favorable, qui pourra rendre les choses possibles quelque part au tournant de 1978-1979.

■

Il est de bon ton ces temps-ci de taper sur M. Trudeau qui livre la bataille peut-être décisive de son extraordinaire destin politique. Il impose tout de même le respect par sa classe de grand combattant qui ne lâche pas. Certes, il a gaffé au lendemain du jour où il surprit agréablement tout le monde par l'ouverture d'une possible répartition de sept pouvoirs explicites. Il aura pu attendre pour lier cette question à celle du rapatriement de la constitution et de sa revision. C'était joué d'avance que M. Lévesque, sortant de son mutisme ironique, oppose une fin de non-recevoir à cette mesure que ses prédécesseurs, en rare continuité, ont toujours vue comme une camisole de force entravant tout développement du statut constitutionnel du Québec.

Mais il convient au moins d'observer que cet homme politique, auquel on a collé l'épithète d'« inflexible », est celui qui a le plus évolué en matière constitutionnelle ces derniers temps. Il est aussi celui dont cette évolution comporte les plus grands risques pour sa carrière, son parti en même temps que pour le pays tout entier. Il est l'autre pôle de notre destin collectif, toujours tiraillé et contraire, sinon encore contradictoire. Aussi, M. Lévesque a-t-il esquivé l'algarade attendue « entre deux Québécois » devant le vaste auditoire de notre télévision transcontinentale.

Furent plus frappantes que ce match opportunément raté la piètre performance et la médiocrité des motivations des autres premiers ministres provinciaux. Si de leurs commettants ont pu se sentir rassurés, ils n'avaient pas lieu d'en être fiers. Il faut le dire: il se produit un dégradé des hommes politiques au Canada, ce qui fait apparaître les nôtres en un relief particulier. Où sont les fortes personnalités à part MM. Trudeau et Lévesque?

C'est M. Davis qui occupe l'ancien fauteuil d'un Robarts. Dans celui d'un Schreyer, on voit assis M. Lyon — contemporain de son voisin, M. Richardson, en plein 19è siècle. En filiation dynastique, M. Bennett agit à la façon d'un proconsul aux lointaines marches de l'Empire, qui n'a guère d'autres ambitions que de voir reconnue sa province romaine par delà les Rocheuses. Même M. Blakeney, le politique le plus doué et l'homme le plus sympathique, doit apprendre vite son rôle de "ministre de la potasse", à l'instar de son collègue albertain, déjà consacré « sheik du pétrole ». Quant aux représentants des maritimes, ils ont, pour leur politique manquant d'envol, la circonstance atténuante d'être les perpétuels pensionnés et quémandeurs auprès des régions mieux favorisées. Au moins, dans ce monde de demi-sourds, MM. Trudeau et Lévesque discutent de principes, de droits, de conceptions d'un ou de deux pays.

■

Pendant que le temps passe c'est l'idée du référendum qui se légitime. Il y aura bien de rudes affrontements sur la légitimation de ses résultats. La dialectique en sera ultra-simple, binaire: « Si vous l'emportez et que je le perds, il ne vaut rien. Si je l'emporte et que vous le perdiez, il est valable ». M. Lalonde en reste encore, avec un large sourire, à l'interprétation que donnait un jour M. Trudeau en veine de boutade: « Un simple sondage... » Jamais on aura vu un « sondage » soulever un tel branle-bas de combat.

La relative modération des adversaires du régime péquiste a-t-elle eu d'autre fondement que la conviction qu'il allait perdre son référendum? Mais cette hypothèse tient-elle encore depuis que des sondages convergents semblent montrer que la « question gagnante » (ou la moins perdante possible) est la seule que l'histoire de ce parti et les conditions de sa prise du pouvoir lui permettraient décemment de poser? Les accusations de semer la confusion ou de recourir à la tricherie risquent de retourner contre ceux qui les brandiraient. L'électorat a déjà pris un risque avec le Parti québécois; il peut être tenté d'en courir un second. Si le PQ joue bien jusqu'au bout sa partie qui ne peut être que serrée, il pourrait éventuellement créer les conditions pour être appuyé au moment décisif par le PLQ. Ou même, ce qui n'est pas une hypothèse folle, ces « conditions » pourraient être menées à terme par un gouvernement libéral à Québec.

Ce ne serait certes pas un régime de souveraineté-association mais un système de fédéralisme renouvelé qui, pour le cas québécois, s'en rapprocherait. L'historien de demain observera peut-être que, pour rénover le fédéralisme canadien, il fallait les coups de butoir d'un gouvernement québécois prêt à aller jusqu'à l'indépendance si nécessaire. Ce sont là des spéculations: je l'admets, comme pour préciser encore que je les fais dans un horizon de huit à dix ans.

Pour être prévisible, l'horizon est plus court: deux ans, un peu moins, un peu plus. Ce sera la phase des grandes batailles référendaires et électorales. C'est pourquoi, dans l'intervalle, les travaux constitutionnels, loin de résoudre le conflit, vont continuer à l'alimenter. Comme pour l'inflation, qui se reproduit d'elle-même... Nous aurons un hiver froid: sera encore plus glacial l'accroissement du chômage saisonnier que nos himalayas de neige fidèles au rendez-vous. Nous pourrions tout de même engager moins d'énergies collectives dans ce qui n'apparaît être souvent que des joutes constitutionnelles.

■

Depuis deux ans se sont enfin dégagées les grandes lignes des luttes à venir. L'observateur-témoin-objet, le peuple québécois, deviendra le grand participant-arbitre-sujet. Une fois de plus, il se peut qu'il réponde: « oui et non »; « non et oui ». Mais l'important, c'est qu'il réponde et qu'il ait surtout l'impression de répondre librement. Cette dernière condition viendrait-elle à manquer que toutes les aventures déchaînées sont possibles.

Aussi, la valeur suprême des prochains mois réside-t-elle dans la garantie que tous les Québécois pourront, pour une première fois qu'ils en ont l'occasion, se déterminer en pleine conscience. A cette garantie doit s'en ajouter une autre: que leur décision majoritaire sera prise en compte et non à priori disqualifiée. C'est la condition indispensable pour que cette majorité-là, si elle émerge, puisse engager des dialogues constructeurs avec d'autres majorités.

Ce sera sur les différentes nervures des réseaux d'information que se jouera la liberté politique tout court. Elle est de plus grande et de plus immédiate valeur que toutes les indépendances collectives possibles.

LIBRE OPINION

Le nucléaire, choix logique d'une société de gaspillage

par François Létourneau

On assiste, depuis quelque temps, à une résurgence de la polémique du nucléaire, et c'est une bonne chose. Car on voudrait, en certain haut lieu, nous faire croire qu'il n'y a rien d'urgent, qu'on a tout le temps d'y penser. Rien n'est plus faux. Ce n'est pas en six mois qu'on pourra faire comprendre aux gens tous les dangers qu'implique le nucléaire, car c'est à une remise en question complète de notre société qu'il faut procéder.

Supposons tout de même que nous ayons un tel besoin d'énergie qu'il nous faille recourir à de nouvelles sources. Pourquoi devrions-nous refuser le nucléaire? Le principal danger évoqué par les adversaires est le stockage des déchets; mais les pro-nucléaire disent que les recherches vont bon train, qu'on « travaille sans relâche à étendre la sécurité ». Querelle d'experts où l'on ne saura jamais qui croire! Mais il y a tout de même un grand danger que M. Tout-le-monde peut comprendre et qu'aucun expert ne pourra dénier: le nucléaire est une technologie complexe qui ne devra être utilisée que de façon ultra-centralisée, avec un maximum de mesures de sécurité, ce que le PDG d'une société française énonçait en ces termes: « Pour moi, il est essentiel que les centrales nucléaires à construire soient peu nombreuses, donc de grande taille, implantées sur des sites ad hoc et exploitées de façon quasi militaire. » Ça vous tente, ce genre de société militarisée?

Mais avons-nous vraiment besoin du nucléaire? Evidemment, si nous tenons à perpétuer le même modèle de développement économique, oui. Si nous trouvons que ça a du bon sens de produire n'importe quoi, du moment que ça crée des emplois, oui. Si notre seul plaisir dans la vie c'est d'amasser sans cesse plus de bébelles, de machines automatiques qui coupent les carottes en 8 secondes et cuisent les poulets en 12 minutes et demi, cela pour pouvoir regarder les commerciaux à la télé encore plus longtemps chaque jour, alors oui.

Mais si vous en avez assez de tout ça, si vous en avez assez de travailler non pas pour votre satisfaction, non pas pour le bien-être de tous, mais pour faire rouler l'économie, si vous en avez assez de tous ces vêtements conçus pour se découdre au premier lavage, de ces appareils qui se brisent au bout de quelques semaines sans qu'on puisse les réparer, en un mot si vous en avez assez du gaspillage, dites-le. Criez-le, ils sont durs d'oreille.

Le nucléaire est dans la logique même de cette société de gaspillage. Vous n'avez qu'à regarder combien d'énergie consomment les centrales! C'est à se demander si elles parviendront jamais à en produire une plus grande quantité. On construit une centrale pour fournir de l'énergie à l'usine d'eau lourde, qui à son tour refroidira d'autres centrales! C'est logique! Et ça crée des emplois! Mais il me semble qu'il y aurait autre chose de plus intelligent à faire avec nos bras.

La dernière question qu'on pourrait se poser, c'est ..pour qui travaillent-ils donc, ces hommes de science? » Pour le peuple? Ou pour les multinationales? Le peuple a intérêt à ce que les choses ne lui échappent pas. C'est pour cela qu'on veut faire l'indépendance du Québec, c'est aussi pour cela qu'on doit refuser le nucléaire, qui serait le pas décisif qui nous éloignerait définitivement de l'autogestion, de la « convivialité ».

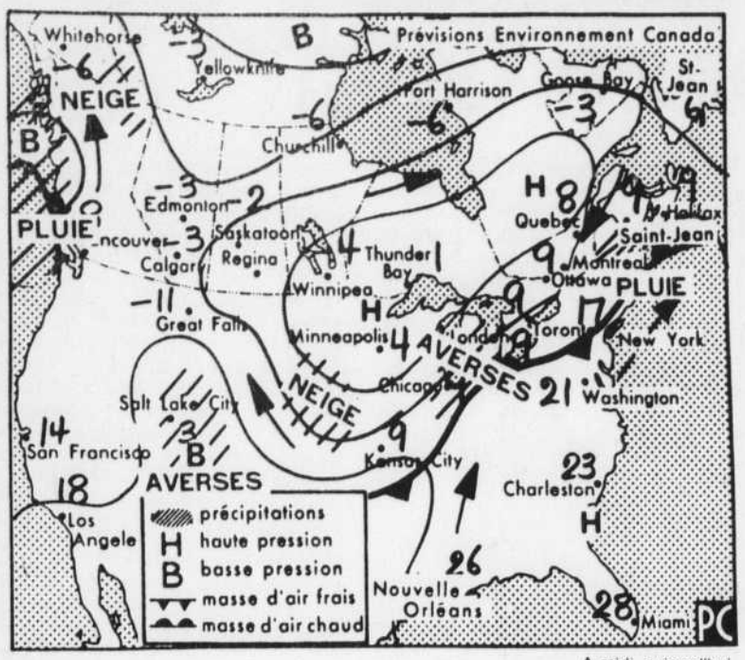
LES TOURNESOLS INC.
(danseurs et musiciens folkloriques)
Toutes les fêtes: congrès, fêtes de Quartiers, anniversaires de Paroisses, réussissent toujours mieux avec la participation de
LA TROUPE FOLKLORIQUE "LES TOURNESOLS"
Dix années d'expérience en danses du Québec
Animation et musique de chez-nous.
Renseignements: Mme Jacqueline Gingras
365-4226 ou 366-8342

TRAVAILLEZ-VOUS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL? SONGEZ-VOUS À OEUVRER DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT?
Renseignez-vous au sujet des
PROGRAMMES D'ETUDES EN DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (PRODEV)
LE PROGRAMME
- est conçu dans une optique interdisciplinaire.
- se donne à TEMPS COMPLET (septembre à juin) et à TEMPS PARTIEL (septembre-décembre; janvier-avril; mai-août).
- mène à l'obtention d'un Diplôme en Coopération internationale.

On peut obtenir une brochure explicative ou poser sa candidature en s'adressant à:
Le Secrétaire
Institut de Coopération internationale
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Tél.: (613) 231-4910

QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE STANISLAS
les Anciens Élèves et les Amis de STAN sont invités avec leur épouse à une
PARTIE D'HUÎTRES
VENDREDI 8 DÉCEMBRE
19h. à 24h.
780, boul. Dollard, Outremont
273-9521
— Le nombre de places est limité...
— Envoyez dès maintenant votre inscription avec votre contribution (**$15.00** par couvert). Nous vous enverrons par retour votre réservation: préciser bien votre nom et votre adresse.
— Retrouvez et prévenez vos anciens condisciples.

LA MÉTÉO



A midi, aujourd'hui

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: faible neige intermittente. Maximum zéro. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec faible neige intermittente. Maximum 3 à 5. Aperçu pour dimanche: passages nuageux.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: passages nuageux.

■

Régions montagneuses de l'Estrie-Beauce, Québec: nuageux avec éclaircies. Maximum 6 à 8. Aperçu pour dimanche: dégagement partiel.

■

Lac Saint-Jean, Saguenay, Baie Comeau: nuageux avec faible neige intermittente. Maximum 2. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

■

Rivière du Loup, La Malbaie, Rimouski-Matapédia: nuageux avec faible neige intermittente. Maximum 2. Aperçu pour dimanche: dégagement partiel.

■

Sept-Iles, Ste-Anne des Monts-Parc, Gaspésie, Gaspé et Basse côte nord, Anticosti: ennuagement en matinée suivi de neige intermittente en après midi. Maximum zéro. Aperçu pour dimanche: dégagement partiel.

CECO: des vendeurs tentaient de faire «comme la police»

par Alain Duhamel

Non seulement des vendeurs en publicité sympathique se présentaient-ils au téléphone comme membre de la police, mais encore tentaient-ils de personnifier des policiers lorsqu'ils rencontraient des clients.

« De la manière qu'on s'habillait avec un imperméable, et même une fois on m'a demandé d'acheter un imperméable, c'était pour faire comme la police », a déclaré un témoin à la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO).

La sollicitation de porte à porte avait plus de succès lorsque deux vendeurs se présentaient ensemble chez un commerçant et pouvaient être confondus avec des policiers. Certains vendeurs pouvaient même exhiber rapidement un insigne quelconque rappelant l'insigne de la police.

L'une des victimes de ce stratagème, M. Roger Cloutier, exploitant d'une salle de billard, a indiqué qu'il avait pu penser avoir affaire à des policiers. « Moi je l'ai pensé au moment où je les ai vus pour la première fois ».

Toutefois le témoignage en audience publique de M. Cloutier n'a guère satisfait les commissaires et le procureur, Me Serge Authier. A huis clos, le témoin aurait affirmé que les vendeurs poussaient leur boniment jusqu'à parler de « protection ».

Le témoin n'a pas voulu en public reprendre les propos qu'il avait tenu à huis clos. « Vous passerez la fin de semaine avec une menterie sur la conscience », lui a lancé le juge Denys Dionne.

Un vendeur qui a fait le tour des principales maisons de publicité sympathique a voulu justifier son travail en s'appuyant sur la nécessité de gagner sa vie. « On essaie de se corriger en autant que possible. Mais quand tu as faim, il faut que tu vendes et que tu vendes. Quand tu arrives à la fin de la semaine et que tu n'as rien vendu, il faut mettre de la pression », a déclaré M. Michel Rosa lui en était à sa seconde apparition dans une enquête de la CECO.

M. Rosa a même tenté d'annuler la vente d'un autre vendeur qui venait tout juste de gagner une sollicitation chez son client. L'enregistrement de la conversation nous montre un vendeur en publicité sympathique transformé en avocat des consommateurs dénonçant les mensonges, et les tactiques de vente, de la concurrence.

Un tantinet cabotin, le témoin, qui a aussi vendu des annonces pour « le journal sportif de la police », a saisi l'occasion pour rappeler au juge Denys Dionne la parution de sa photographie dans un numéro dudit journal.

« Si M. le président de la CECO est là-dedans, ça devait pas être de la m... » a dit le témoin. « Mais je ne me suis pas servi de vous pour vendre... » a-t-il ajouté.

Une photographie du juge Dionne prononçant une allocution avait été reproduite dans « le journal sportif de la police ». Deux fois, des témoins ont voulu l'embarrasser sans succès.

« Cela devient un problème si on ne peut plus se trouver dans un lieu public sans être photographié" a dit le président de la CECO et, sourire au coin des lèvres, il ajoutait: « Cela devait être leur meilleur numéro! »

Un numéro si bon que même la Bibliothèque nationale du Canada en a réclamé des exemplaires.



Mme Janet Cantley, une Montréalaise, est allée visiter le monument aux morts au centre de la capitale fédérale, hier. Choisie pour représenter les mères canadiennes ayant perdu un fils à la guerre, Mme Cantley déposera, aujourd'hui au pied du monument, la couronne que voici, à l'occasion de la journée du Souvenir marquant le 60ème anniversaire de l'armistice qui mit un terme aux hostilités, lors de la Première Guerre mondiale. Des cérémonies auront également lieu un peu partout au pays ce matin pour souligner cet événement. (Photolaser CP)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le gouvernement

tranchée, dans un sens ou dans l'autre.

Comme il arrive fréquemment en pareille circonstance, l'attitude finalement adoptée par le cabinet et endossée par le caucus des députés en aura été une de compromis. On allait certes présenter quelques mesures d'importance, réaliser les promesses électorales mais en concentrant l'essentiel de l'action sur les 18 premiers mois du mandat et en se faisant plus conservateur à mesure que l'échéance référendaire se rapprocherait.

C'est ainsi que les premiers douze mois du gouvernement Lévesque auront été marqués au coin d'une fébrilité sans précédent. Les grands titres de cette première année sont faciles à retrouver: adoption de la Charte de la langue française, adoption de la loi régissant le financement des partis politiques et abolissant notamment les caisses occultes, adoption de la réforme de l'assurance-automobile et adoption d'une politique de l'amiante.

Au total, donc, une première année où on s'est attaqué à peu près à tous les secteurs de la vie collective, où tous les espoirs semblaient permis et où personne ne semblait craindre l'adversité, qu'elle se trouve dans le camp de l'opposition parlementaire ou ailleurs.

Ajoutons un certain nombre de mesures subsidiaires, comme l'extension des soins dentaires aux enfants de 14 ans et moins, la gratuité des médicaments à toutes les personnes âgées et une certaine relance dans le domaine de la construction domiciliaire, principalement du côté des projets financés par la Société d'habitation du Québec.

Au chapitre économique toutefois, rien de très substantiel sinon que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, aura employé son premier budget à un début d'assainissement des finances publiques gonflées à bloc par la dette olympique et le coût des travaux de la Baie-James.

Cet assainissement s'est principalement concrétisé par une réduction du niveau des emprunts et de la dette publique et par un resserrement très net de l'augmentation des dépenses gouvernementales, ce qui a permis au gouvernement de maintenir sa cote sur les marchés financiers.

Toutefois et même dans les domaines où il croyait rejoindre la volonté populaire, en particulier ceux de l'assurance-automobile et de l'amiante, les ministériels ont vite déchanté: l'opposition était forte, autant dans l'enceinte de l'Assemblée nationale qu'à l'extérieur; les projets étaient à la fois mal expliqués et mal perçus et l'incertitude gagnait même les cercles partisans.

Au surplus, les libéraux s'offraient Claude Ryan et les sondages d'opinion indiquaient une chute importante de popularité des péquistes aux dépens du Parti libéral, alors que ce dernier profitait des retombées de sa course au leadership.

Même le premier ministre semblait affecté par ce désarroi de ses troupes et reconnaissait publiquement les « gaucheries et maladresses » de son équipe. Il promettait bien sûr des révisions déchirantes pour les mois à venir.

Ces révisions, elles sont intervenues dès le début de l'années 1978: Un discours inaugural qui sentait le réchauffé et qui se contentait, pour l'année en cours, d'annoncer deux mesures d'importance, un nouveau code de protection du consommateur et une loi de protection des terres agricoles.

S'ajoutaient également quelques énoncés de bonnes intentions dont les principales ont trait à la santé et à la sécurité des travailleurs de même qu'à une amélioration de la condition féminine. Dans ces deux cas, les derniers mois auront donné lieu à la publication de livres blanc et vert, les mesures législatives et administratives étant remises à plus tard.

En revanche, le discours sur le budget annonçait des réductions d'impôt et allégeait notamment le fardeau du contribuable moyen, jusque là le plus taxé de tous les citoyens canadiens. Il remettait toutefois à plus tard l'amorce véritable d'une réforme de la fiscalité municipale et l'indexation des tables d'impôt, deux sujets dont les péquistes avaient pourtant fait leurs beaux discours tout au long de leurs années d'opposition.

Au total cependant, et l'affaire a été largement soulignée cette semaine par les oppositions libérale et unioniste, ce budget ne contenait rien de vraiment substantiel pour relancer l'économie et améliorer la situation du chômage. A ce chapitre, seuls les programmes OSE et la réduction sectorielle de la taxe de vente aurait pu réduire l'ampleur du dégât.

A cet égard, les 63,000 nouveaux emplois créés au cours de la dernière année et le fait que le Québec, ait connu, au cours de la même période, une reprise économique un peu plus accélérée que celle enregistrée en Ontario, ne parviendront jamais à faire oublier que 268,000 Québécois sont toujours en chômage et que les projets d'importance tardent à venir, qu'il s'agisse de l'investissement de moins en moins présumé de General Motors ou de tout ce qui pourrait contribuer à relancer l'industrie de la construction à Montréal.

Au surplus, le monde des affaires, dont l'inébranlable allégeance libérale et fédéraliste risque toutefois d'obstruer la perspective à l'occasion, ne manque pas de souligner qu'en deux ans d'exercice du pouvoir et en dépit de tous les sommets organisés à droite et à gauche, le gouvernement Lévesque n'a pas réussi à nouer des contacts personnels et valables avec les chefs d'entreprises ou les grands responsables du secteur financier.

Cette difficulté d'établir des contacts permanents et suivis avec ces importants preneurs de décision n'est certes pas étrangère à l'attentisme que manifeste depuis deux ans le milieu économique et qui retarde toute décision majeure d'investir.

Cet attentisme se trouve par ailleurs lourdement renforcé par un autre point noir au dossier gouvernement, soit le long délai qu'il imposé à la tenue du référendum sur l'avenir national.

A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que le premier ministre avait déjà publiquement affirmé que ce référendum devrait être déclenché un an après la prise du pouvoir.

Voilà maintenant qu'il n'aura pas lieu avant l'automne 1979 et encore, rien n'indique qu'un nouveau délai ne sera pas décrété à la faveur de quelque événement conjoncturel défavorable.

Cet événement, ce pourrait bien être par exemple la prochaine ronde de négociations des secteurs public et parapublic, qui ont toujours constitué depuis une dizaine d'années un test de première importance pour tous les gouvernements en place.

S'il advenait, au début de l'été prochain, que les choses tournent mal et que le Québec assiste à une résurgence des grèves et autres ralentissements de travail dans ce secteur névralgique, les dirigeants québécois seraient peut-être tentés d'attendre des jours meilleurs avant de convoquer l'électorat au scrutin référendaire.

Quoi qu'il en soit, on n'en est pas encore là et le gouvernement semble plutôt avoir décidé pour l'instant de s'asseoir sur ses positions et de jouer la carte du conservatisme, dans ce secteur comme dans à peu près tout ce qui se passe depuis quelques mois à l'Assemblée nationale, les lois de protection du consommateur et de protection des terres arables mises à part.

Un conservatisme qui semble d'ailleurs lui porter fruit puisque les derniers sondages, et notamment celui de Radio-Canada, indiquaient qu'une majorité de Québécois étaient satisfaits de leur gouvernement. Selon les spécialistes, la mesure du taux de satisfaction est un indice de popularité plus sûr que celui de l'intention de vote.

Au surplus, certaines mesures jugées audacieuses et largement critiquées au moment de leur présentation, telles la loi 101 ou la réforme de l'assurance-automobile semblent maintenant mieux acceptées au point d'être jugées par certains comme conformes au degré d'évolution de la société au moment où le PQ est arrivé au pouvoir.

Enfin, le gouvernement semble avoir déniché, au chapitre des relations fédérales-provinciales, l'attitude qui lui permettra de ne pas bouder le progrès constitutionnel vers un éventuel renouvellement du fédéralisme sans pour autant renier son objectif souverainiste.

Mais ce regain de popularité ne préjuge en rien de l'avenir ni du chemin qu'il reste à parcourir avant la tenue du referendum.

Au plan constitutionnel, il semble acquis que le plus dur reste à venir et que la pression sera beaucoup plus forte lors de la conférence de février prochain qu'elle ne l'a été au cours de celles des dernières semaines.

Au niveau financier, on raconte de plus en plus, dans les milieux gouvernementaux que les récentes coupures fédérales de même que la stagnation de l'économie ont lourdement affecté les coffres de l'Etat et que le gouvernement québécois aura, au moment de son prochain budget, encore moins de marge de manoeuvre qu'il n'en a eu lors de celui présenté en avril 1978.

Pour ce qui est de la paix sociale, les syndicats continuent d'être d'humeur belliqueuse et fourbissent leurs armes en prévision de la bataille des prochains mois.

Quel sera l'effet combiné de ces adversités prévisibles? Nul ne peut évidemment en préjuger pour l'instant mais il est pour le moins symptomatique de retrouver dans les coulisses du pouvoir des gens pour prédire, en cette période relativement calme, que tout est loin d'être gagné et que le pire reste peut-être à venir.

Lundi: La souveraineté-association.

◆ Dayan et Weizman

nouvelles » introduites par la délégation égyptienne, a précisé M. Sherman. On croit savoir que le président Sadate insiste pour que le gouvernement israélien accepte des engagements plus précis, tant sur le calendrier de l'accession de la Cisjordanie et de Gaza à l'autonomie que sur la participation de la population arabe de Jérusalem aux futures élections sur la rive occidentale du Jourdain et sur les compétences du futur gouvernement autonome.

Selon des sources informées, le chef de l'Etat égyptien ne souhaiterait pas une révision du préambule du traité, faisant état de la notion du fameux « lien », qui avait été accepté à l'échelon des négociateurs, mais rejeté par le cabinet israélien. Les engagements qu'il demande seraient énumérés dans les protocoles accompagnant le traité.

S'efforçant de désamorcer la crise qui semblait s'annoncer, le président Carter avait déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse, à Kansas City, qu'il jugeait la rédaction du préambule du traite « adéquate », faisant ainsi pression sur le gouvernement israélien. Mais ses remarques s'adressaient également à l'Egypte, dont le durcissement de position pourrait créer de nouveaux problèmes difficilement surmontables.

Dans l'entourage de la délégation américaine, on s'attend que les négociations s'intensifiront encore durant le week-end après le retour à Washington des plénipotentiaires israéliens. Mais, pour la première fois, on fait état à la Maison-Blanche d'une préoccupation croissante quant au résultat des négociations.

On précise toutefois qu'il n'y a aucun événement spécifique à l'origine de ce sentiment, mais plutôt une accumulation de signes sur une période donnée. Les Américains n'envisagent pas de convoquer à nouveau une réunion au sommet entre le président Sadate et M. Begin, indiquait-on de source proche de la Maison-Blanche.

« Le mot de crise est une exagération », a estimé le président du conseil israélien au cours d'une conférence de presse à Toronto. Certes, a-t-il reconnu, les conversations de Blair House se heurtent à des problèmes. « Mais je crois qu'il n'existe aucun obstacle à la poursuite des négociations jusqu'à la conclusion d'un traité de paix », a poursuivi M. Begin en faisant valoir qu'il restait encore 70 jours environ avant l'expiration de délai de trois mois fixé à Camp David pour la signature du traité sur le Sinai.

Interrogé sur le lien entre ce traité de paix et l'avenir de la Cisjordanie, M. Begin a déclaré que le problème avait été mal compris. Israël, a-t-il dit, veut toujours appliquer les accords de Camp David, c'est-à-dire conclure un traité avec le Caire puis examiner le dossier palestinien avec les autres parties concernées.

M. Begin a réaffirmé à plusieurs reprises qu'il avait signé à Camp David un document en deux parties, comprenant en premier lieu des négociations de bonne foi avec l'Egypte, « Cependant que l'Egypte et Israël doivent inviter les autres parties au conflit, comme, par exemple, la Syrie, la Jordanie et le Liban, à s'engager simultanément dans le processus de négociations et à signer un accord de paix avec Israël ».

« Il n'y a jamais eu dans notre esprit une paix séparée avec l'Egypte, a souligné M. Begin, nous ne l'avons pas demandée et nous ne la demanderons pas. Si les autres parties n'acceptent pas de se joindre au processus de paix, cela ne diminue en rien notre engagement, qui est absolu. »

Le premier ministre israélien a souligné que la seconde partie de l'accord concernait l'autonomie des Arabes palestiniens sur la rive ouest du Jourdain et Gaza, « sur laquelle a-t-il ajouté, des négociations doivent ensuite s'engager. »

« Les Arabes parlent d'un lien politique (entre le traité de paix et le réglement du problème palestinien). Je ne vois pas cela dans les accords de Camp David », a ajouté M. Begin.

En Israël, les milieux autorisés confirment que les pourparlers sont entrés dans une phase délicate. Mais l'on rejette les insinuations égyptiennes évoquant le spectre d'une crise. « Je prévois des crises mineures cette semaine mais nous finirons par signer un traité de paix », a déclaré le pr Yigael Yadin, vice-président du conseil qui a par ailleurs indiqué que son pays n'évacuera pas les bases aériennes du Sinai tant que celles prévues au Néguev ne seront pas mises en service.

S'adressant à des journalistes à Kantara, dans le Sinai, M. Sadate n'a pas exclu une nouvelle suspension des conversations égypto-israéliennes si Jérusalem persiste à refuser d'établir un lien entre un traité bilatéral et un réglement global du conflit. « Croyez-moi, a-t-il dit, après la récente attitude israélienne, on ne peut rien prédire ».

◆ Drapeau part

pratiquement impossible à évaluer.

L'élection de 1974 affichait une polarisation nette autour du PCM et du RCM. Le premier raflait 49,8% et le second 44,2% du vote total. Dans le secteur nord-est de la ville, le PCM était légèrement majoritaire (51,4% contre 48,6% pour le PCM). Dans les trois autres grands secteur de la ville, le PCM était en avance: 49,9% contre 46,9% dans le secteur est; 50,2% contre 42,6% dans l'ouest et, dans le nord, 52,1% contre 41,2%.

Si l'opposition de 1974 à l'administration Drapeau Niding a pu croître depuis quatre ans, rien n'indique encore qu'elle ira nécessairement accroître les voix en faveur du RCM cette année.

C'est que l'opposition au régime Drapeau est attirée par deux pôles assez différents. Le GAM représente une sorte de grand ralliement « libéral » (au sens large du terme) et festif: l'idéologie y a moins d'importance que la fête, du contre-pouvoir en l'occurrence. Groupe fort bigarré, où se retrouvent aussi bien des libéraux de stricte allégeance, des libéraux conservateurs, des péquistes du centre, des « péquistes fédéralistes » comme des « fédéralistes fatigués », le GAM a emprunté au programme du RCM maintes dispositions pratiques à tous égard et qui n'engagent pas « les grands principes ».

Le RCM, quant à lui, est plus militant et comporte beaucoup de membres actifs qui visent le plus long terme, l'éducation de la population, le changement profond dans les attitudes. Les deux partis d'opposition ne manquent pas, au cours de cette campagne de se dénoncer vertement l'un l'autre. Le RCM juge que le GAM n'est qu'une succursale rajeunie du Parti civique et qu'il aspire à en prendre la succession, voire à composer avec lui dans l'intervalle. Le GAM, de son côté, accuse le RCM d'être « noyauté par les marxistes et les communistes », propos démagogiques, mais qui satisfont la portion conservatrice de la clientèle du GAM.

La campagne électorale ne permet guère de juger des chances de chacun des trois partis. D'abord, tout son côté public n'est l'indice de rien. Chacun des partis tient depuis le début de grandes assemblées publiques, auxquelles n'assistent respectivement que les partisans de chacun. Ce sont des assemblées pour les photographes et les caméras de la télévision. Quant aux conférences de presse que se sont tapées les deux partis d'opposition à raison de deux par jour ou à peu près, elles ont surtout contribué à accaparer la presse officielle, sans cependant ne révéler autre chose que les programmes et les intentions de chacun des deux partis.

Les candidats conseillers du Parti civique ont commencé très tôt (dès le début d'octobre) à sillonner les rues de leurs quartiers pour rencontrer les électeurs, tandis que le chef du Parti s'enfermait dans ses bureaux jusqu'au 29 octobre. Quand il est enfin entré en scène, M. Drapeau s'est systématiquement soustrait aux questions des journalistes et a annoncé essentiellement qu'il s'engageait à poursuivre les réalisations entreprises par son administration depuis 18 ans et à faire la bataille de la réforme fiscale. Si les électeurs sont préoccupés par les hausses d'impôt municipal, la solution de rechange que propose le maire sortant de Montréal à la réforme entreprise par le gouvernement québécois n'est pas vraiment un thème électoral, mais plutôt un arrangement technique dont les détails, sinon les grandes lignes échappent à la grande majorité des électeurs.

Les candidats de tous les partis se sont lancés surtout dans le porte à porte, quartier par quartier. C'est l'aspect souterrain de la campagne et comme personne ne peut prédire que les Montréalais voteront à plus de 40% dimanche, les jeux sont loin d'être faits pour les spécialistes en « pointages » dans les comités locaux des candidats.

Du côté du RCM, la campagne publique (le porte à porte exceptée) a consisté à multiplier, quartier par quartier, les « signes » ou symboles des frasques présumées de l'administration Drapeau au cours des ans, dénonciations qui formaient autant d'occasions de réaffirmer les points du programme de gouvernement que s'est donné le parti. Quant à l'intérêt réel que suscite chez la masse des électeurs le coeur du programme du RCM, soit la décentralisation de l'administration municipale vers des conseils de quartier décisionnels, les sondages récents sur l'opinion montréalaise à la veille de l'élection n'indiquent pas que cette question lui apparait centrale.

Quant au GAM, il présente un programme mitigé, qui retient de celui du RCM les mesures pratiques qui relèvent du bon sens et celles qui visent à corriger les excès présumés de l'administration Drapeau. Le programme du GAM fait de plus une large place aux réformes envisagées par le gouvernement Lévesque dans les domaines fiscal, économique et de la démocratie municipale, ce qui répond du reste aux voeux de la portion péquiste importante de sa clientèle électorale et de ses candidats conseillers (une vingtaine).

En somme, tout peut arriver dimanche. Rien n'interdit de penser que l'administration Drapeau sera massivement reportée au pouvoir, si une majorité de ses aspirants conseillers réussissent à se faufiler entre les deux candidats de l'opposition. Mais l'inverse peut se produire tout autant et offrir aux Montréalais le maire Jean Drapeau flanqué d'une opposition majoritaire.

Dans cette dernière hypothèse, ce serait l'affrontement dès le lendemain de l'élection. Non seulement le maire ne pourrait plus contrôler la composition ni l'activité du comité exécutif, mais une crise pourrait survenir, fruit de l'opposition de deux traditions opposées en gestion politique: celle de la Charte actuelle de Montréal, selon laquelle le maire jouit de nombreux privilèges et celle de la loi 44 (adoptée en juin) et de son deuxième volet qui suivra dans quelques semaines, qui se propose d'implanter, grâce au système des partis politiques municipaux, un régime parlementaire (britannique) dans les grands hôtels de ville.

Dernière grande inconnue du scrutin de dimanche, le sort des colistiers des deux candidats d'opposition à la mairie. La partie est serrée dans le district 41, où le colistier de M. Guy Duquette, du RCM, affronte M. Nick Auf der Maur, conseiller sortant (GAM). A un degré moindre, la lutte est chaude aussi dans le district 10 du colistier de M. Serge Joyal (GAM), où la victoire de son colistier, M. Denis Goulet, n'est pas acquise d'avance. Le vote pourrait être fort divisé entre le conseiller sortant du PCM, M. Paul Beauchemin, le candidat du RCM, M. Marcel Lapalme et un indépendant, M. Emile Le Guerrier.

◆ Morin

Suite de la page 3

jet d'un chapitre du plan d'action sur l'école publique à venir.

« La commission scolaire, a-t-il dit, doit d'abord donner des services et de l'appui aux écoles qui voudront se doter d'un projet éducatif (...) Il faut que les commissions soient davantage au courant de ce qui se passe et qu'elles aillent sur place tout en respectant les projets de chaque école ».

Le plan d'action sur l'école publique devrait donc se prononcer nettement en faveur des projets de l'école diversifiée et le ministre a laissé entendre hier que des budgets seraient affectés aux commissions scolaires pour favoriser les projets éducatifs des écoles.

Enfin, interrogé sur le financement des « gouvernements locaux » et sur toute la question du transfert d'impôt foncier aux municipalités, M. Morin a été plutôt laconique, se contentant de dire: « Je continue de penser que la partie de l'impôt foncier réserve aux dépenses inadmissibles continue d'appartenir aux commissions scolaires ».

Pour le reste, il a renvoyé les journalistes à la rencontre de janvier non sans avoir évité de répondre directement à une question portant sur la limitation des dépenses inadmissibles

Cette question qui fut à la source de profonds désaccords entre le gouvernement et la Fédération demeure pour le moins délicate et les commissions scolaires ne semblent pas prêtes à approuver sans conditions tous les projets gouvernementaux. Pour sa part, M. Paquette a dit hier qu'il était moins inquiet mais n'allait pas se contenter de promesses.

◆ Lettre

Suite de la page 4

mort au Québec. En plus des travailleurs de l'Est de Montréal, dont la santé est compromise dans des entreprises de métallurgie, de chimie, de petrole, mentionnons que la silicose règne chez les mineurs.

Par ailleurs, l'enquête sur la charogne, dont on nourrissait les Québécois, dans plusieurs endroits du territoire, laisserait songeuse la terrible Voisin, de l'affaire des poisons, au temps de Louis XIV.

De toutes les façons, l'habitant du Québec souffre d'empoisonnement: ses cours d'eau et ses villes sont pollués. Et le tabac s'ajoute partout aux toxiques divers.

La mort par l'empoisonnement. Voilà la peine de mort contre laquelle il faut se dresser. Ecrasez votre cigarette, Monsieur Branchaud!

Pouvez-vous avoir l'esprit clair, lorsqu'à l'usine vous respirez à plein du plomb. Qu'après le travail, vous fumez cigarette après cigarette. Qu'entretemps, vous mangez de la charogne dans une ville polluée.

Nous n'avons plus besoin de vous, Monsieur Branchaud.

Au Québec,
faut se tenir...en santé

Un calme précaire règne à Téhéran

TEHERAN (d'après Reuter et AFP) — Un calme précaire a continué de régner hier à Téhéran, mais des renforts de troupes ont été acheminés autour de l'université, d'où partirent les premières émeutes le week-end dernier.

Les Iraniens bénéficient d'un congé de trois jours jusqu'à ce soir à l'occasion de l'Eid-e-Ghorban, mais cette trêve s'achèvera demain, jour choisi par la hiérarchie chiite et le Front national, principale formation d'opposition, pour appeler la population à durcir le mouvement de grève entamé il y a plusieurs jours dans de multiples secteurs d'activité.

Après deux semaines passées en France où il a conféré avec des opposants en exil au régime du chah, dont l'ayatollah Khomeiny, chef religieux qui paraît avoir le plus d'influence actuellement, M. Karim Sanjabi, chef du Front national, a regagné hier matin Téhéran où il dit être parvenu à un accord avec l'ayatollah. Il donnera des précisions sur cet accord lors d'une conférence de presse aujourd'hui.

Le calme actuel a freiné les départs des étrangers, et même des Iraniens fortunés, qui avaient décidé de partir sous d'autres cieux du moins momentanément. Les femmes et les enfants d'Occidentaux employés en Iran continuent de quitter le pays en nombre relativement important, mais il ne s'agit en aucune façon d'une exode.

Par ailleurs, quatre journalistes français ont été appréhendés hier soir, alors qu'ils sortaient d'un cimetière des faubourgs de Téhéran puis libérés, peu avant 21 heures.

Il s'agit de MM. Bernard Ulmann, de l'Express, et du photographe du même hebdomadaire Michel Gianolatos, d'Alain Kellern de l'agence Sigma, et d'Alain Louyot de l'hebdomadaire Le Point.

Deux autres journalistes, Patrick Meney, de l'Agence France-Presse et François Poncelet d'Europe un, appréhendés dans les mêmes conditions avaient été relâchés auparavant.

La gendarmerie de Shar E Reza, qui a saisi leurs notes, les films et les bandes magnétiques, les a convoqués ce matin pour leur restituer ces objets.

Les arrestations récentes de personnalités iraniennes suspectes de corruption constituent de la part du chah « un aveu de culpabilité » affirme l'ayatollah Khomeiny, dans un communiqué diffusé à Paris.

L'ayatollah s'élève contre « la propagande du régime » qui s'emploie à faire croire qu'un éventuel gouvernement islamique se traduirait par l'élimination des minorités. « Il faut rappeler, déclare-t-il a ce propos, que le régime du chah ne reconnaît aucun droit ni à la majorité ni aux minorités religieuses en Iran ».

« Pour faire peur à la jeunesse, ajoute le communiqué de l'ayatollah, le régime du chah propage l'idée qu'avec la prise du pouvoir par les musulmans, les femmes seront enfermées dans leur maison. Il faut répondre qu'au contraire l'Islam veut le progrès et l'évolution de la femme et de l'homme. L'Islam souhaite que les femmes ne soient pas considérées comme un objet et qu'elles retrouvent leur personnalité pour participer avec les hommes aux activités essentielles ».

Des Soviétiques participent à la lutte contre les rebelles afghans

PESHAWAR (AFP) — La présence de « conseillers militaires » soviétiques au côté de l'armée afghane dans les combats qu'elle mène contre certaines tribus en révolte des provinces orientales de l'Afghanistan paraît désormais établie.

Des informations concordantes recueillies aussi bien de source indépendante à Kaboul qu'auprès des réfugiés fuyant la zone des combats vers le Pakistan attestent la présence d'officiers soviétiques revêtus d'uniformes afghans dans les unités combattantes.

Le « mouvement de la révolution islamique », l'organisation religieuse conservatrice qui encadre la résistance des tribus au régime révolutionnaire de M. Noor Mohammed Taraki, affirme avoir tué l'un des conseillers soviétiques le 17 octobre et en avoir capturé au moins deux autres. Circonscrits à des régions montagneuses et isolées (Khunar, Nouristan, Laghaman, Paktia) les combats ont mis aux prises les villageois armés de fusils de fabrication locale à des unités blindées, des hélicoptères et à l'aviation. Commencée au mois de mai, soit quelques jours après le coup d'État contre le président Mohammed Daoud, cette guerre de montagne se poursuit encore à l'heure actuelle. Un bilan, même approximatif, des pertes subies par chacun des camps est pratiquement impossible à établir. La guérilla afghane fait état de plusieurs centaines de soldats tués dans des embuscades ou au cours de coups de main.

Le gouvernement afghan qui nie l'existence des combats n'a pas publié de chiffres mais l'intensité des bombardements décrits par les réfugiés laisse supposer qu'il y a eu plusieurs dizaines de victimes dans la population civile. On estime généralement à 2,000 le nombre des conseillers militaires soviétiques dans l'armée afghane depuis la révolution d'avril.

Selon certains témoignages, les conseillers occupent des postes-clés à l'état-major, dans l'aviation, les armureries et les dépôts de carburant. A Kaboul cependant, la situation est calme et le gouvernement populaire étend lentement mais efficacement son contrôle sur la plus grande partie du pays.

Une grande manifestation le 19 octobre à Kaboul, à l'occasion de l'adoption du drapeau rouge en remplacement de l'ancien emblème tricolore, a réuni près d'un cinquième de la population de la capitale, soit environ 160,000 personnes, ce qui ne s'était jamais vu en Afghanistan. La plupart des observateurs considère que le succès de cette manifestation a été une étape marquante de la consolidation du régime et que la tension au sein du gouvernement et dans l'administration qui a suivi la révolution s'est considérablement apaisée.

Des témoignages dignes de foi indiquent que la révolution a pénétré les provinces et la campagne et que les élites locales ont été remplacées par des membres du parti Khalq (Peuple) de M. Taraki. Une vaste campagne d'explication et de politisation est en cours jusque dans les moindres villages.

Le régime dont la base politique est numériquement très faible (on estime à plusieurs milliers seulement les membres actifs du parti Khalq pour une population de 14 millions d'habitants) reste sur ses gardes. Le couvre-feu est toujours en vigueur la nuit à Kaboul. D'autres petites villes, souvent de simples bourgades, sont également soumises au couvre-feu sans que l'on sache si les autorités craignent des incidents ou s'il s'agit d'une simple manifestation d'autorité.

Les contrôles sur les mouvements de résidents étrangers sont d'autre part renforcés. A la veille de la grande fête religieuse de l'Aid el Adha, les coopérants étrangers ont été informés qu'il leur faudrait désormais solliciter quinze jours à l'avance l'autorisation de s'éloigner de Kaboul.

L'armée semble par ailleurs être devenue l'objet de soins attentifs du nouveau régime. De nombreux soldats ont reçu des uniformes neufs à l'approche de l'hiver et des séances d'éducation politique sont organisées dans les unités. On estime généralement qu'entre 20 et 35 pour cent des officiers se sont entièrement ralliés à la révolution, le reste se contentant d'une position attentiste qui est également celle d'une bonne partie de la population encore sous le coup des bouleversements engendrés par la révolution.

2,500 réfugiés du Vietnam bloqués sur un caboteur

SINGAPOUR (d'après Reuter et AFP) — Les quelque 2,500 réfugiés vietnamiens entassés sur un petit caboteur, l'Hai Hong, au large des côtes occidentales de la Malaisie, commencent à manquer d'eau et de nourriture.

Recueillis le 24 octobre au large de la péninsule de Yung Tau, au Vietnam, ces réfugiés se sont vu refuser de débarquer en Malaisie. Au cours d'une communication radiotéléphonique avec le bateau, qui est ancré actuellement à 22 km de Kuala Lumpur, une porte-parole des réfugiés, Mme Lee, a précisé qu'au moins 500 d'entre eux avaient besoin de soins.

« Hier nous avions 400 malades et aujourd'hui ils sont plus de 500. La plupart sont des enfants. Nous avons besoin d'une aide d'urgence. Il n'y a ni médecin ni médicaments à bord du bateau, » a-t-elle dit. Selon elle, on compte à bord 1,250 enfants, plus de 600 femmes et une centaine de vieillards.

« S'il-vous plaît, venez nous aider, a imploré Mme Lee en lançant un appel aux Nations unies et à la Croix rouge pour qu'ils « nous sortent de ce bateau. »

Le répresentant régional du Haut commissariat aux Nations unies pour les réfugiés est en pourparlers avec les autorités malaisiennes au sujet de l'opportunité d'apporter une aide humanitaire aux occupants du Hai Hong.

Le Haut commissariat a ouvert par ailleurs une enquête pour déterminer si cette affaire ne s'inscrit pas dans le cadre d'un vaste trafic de réfugiés vietnamiens. Mme Lee a déclaré n'avoir aucune idée de la prochaine destination du bateau.

Le nombre d'Indochinois ayant fui leurs pays en bateau a battu tous les records au cours des deux derniers mois: 8,695 en septembre et 12,186 en octobre, a annoncé le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés, hier, à Genève.

Un afflux aussi considérable pose d'importants problèmes, a indiqué le porte-parole du HCR: les réfugiés arrivant par mer ne sont acceptés dans les pays voisins qu'à titre temporaire, et le HCR ne dispose pour eux que de 25,000 places par an aux Etats-Unis, en France et en Australie.

Au total, 72,379 personnes ont quitté les pays de l'Indochine par mer depuis 1975. 38,176 ont été réinstallés de façon permanente et 34,203 sont en attente. Par ailleurs, il y a dans les camps de Thaïlande 120,000 personnes ayant quitté le Laos ou le Cambodge par la voie terrestre.

J'ai souvenance.

HENRY BIRKS & SONS LTD.

LE JARDIN



IL GIARDINO

CUISINE ITALIENNE RAFFINÉE

TONI ET SA GUITARE
Du jeudi au dimanche

Pour réservations 842-0420
475 ouest, rue Sherbrooke
Stationnement facile

UNE PRODUCTION DE L'UNIVERS CONSTIPE

Montréal-Paris
Paris-Montréal

$359.00

Billets ouverts aller-retour

SÉJOUR
14 jours minimum
60 jours maximum

Départ le 17 décembre

Les réservations doivent être faites avant le 21 novembre.

Pour informations:
Monique Bouchard
Agence de Voyages Gingras
Tél.: 735-2702

Au Québec, faut se tenir... en santé

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

les conférences HEC

Une tribune à laquelle l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal invite des chefs d'entreprise, des professionnels, et des professeurs d'université prestigieux à traiter de sujets qui marquent et marqueront l'évolution de la gestion de nos entreprises et de leur environnement social, économique et politique.

Tous ceux qui s'intéressent à la vie économique, sociale et politique du Québec y sont particulièrement invités, aussi bien que les universitaires spécialisés en économie et en gestion, les professeurs de CEGEP et leurs élèves, les cadres de nos entreprises, grandes, petites et moyennes, nos professeurs, nos étudiants et nos diplômés.

deuxième conférence

Mardi 14 novembre
de 17:30 à 19:00

"L'avenir de la société multinationale qui a un siège social au Québec"

entrée libre



Patrick J. J. Rich
Président, directeur général
Aluminium du Canada Ltée

et aussi...

Mardi 12 décembre 1978	"La politique de marketing dans la conjoncture actuelle au Québec"	Yves Ménard Président, directeur général TIW Industries Ltd.
Mardi 6 février 1979	"L'entreprise privée face à l'évolution rapide de son environnement social et politique"	Roger Hamel Directeur général pour le Québec Compagnie pétrolière Impériale Ltée
Mardi 6 mars 1979	"La mobilité interne, facteur de formation et de promotion des cadres dans l'entreprise canadienne"	Claude Mercier Vice-président exécutif Impérial Tobacco
Mardi 10 avril 1979	"L'environnement économique, social et politique de l'entreprise d'ici la fin du siècle"	Le Professeur Nicolas Georgescu-Roegen de l'Université Vanderbilt de Nashville, Tennessee

renseignements généraux

Le stationnement est possible au stationnement étagé de l'Université de Montréal, à l'angle des rues Jean Brillant et McKenna.

Les conférences seront présentées dans l'amphithéâtre 3068 au 3e étage de l'École, de 17:30 à 19:00.

Pour tous renseignements téléphoner ou écrire à:
Dominique Ferrand
Adjoint au secrétaire général
Relations Publiques
5255 avenue Decelles
Montréal
Tél.: 343-3838

VILLE DE MONTRÉAL
Élection municipale
Dimanche, le 12 novembre 1978

Avez-vous droit de vote?
Savez-vous où enregistrer votre vote?
Voulez-vous connaître les noms des candidats?
Connaissez-vous la procédure pour voter?

Pour obtenir réponse à ces questions ou pour tout autre renseignement concernant les élections municipales, composez:

872-2550

Bureau des élections,
Ville de Montréal.

Espagne: défilé monstre contre le terrorisme

MADRID (AFP) — Dea centaines de milliers de personnes, ont manifesté « contre le terrorisme » hier soir dans 140 villes d'Espagne.

Pour la première fois depuis le rétablissement de la démocratie, ces rassemblements avaient été organisés en commun par le parti au pouvoir, l'Union du centre démocratique (UCD), l'ensemble de la gauche et toutes les centrales syndicales.

Jamais, de mémoire d'Espagnols, autant de personnes n'étaient descendues ainsi dans la rue aux quatre coins de la péninsule, à la même heure et sous les mêmes slogans: « Oui à la démocratie, non au terrorisme » et « Soutien au peuple basque ».

Indépendamment du pays basque où aucune manifestation n'avait été organisée, toutes les villes ont répondu à l'appel unitaire lancé par les organisateurs: plus de cent mille personnes à Madrid, 50,000 environ à Barcelone, quelque 20,000 à Séville, près de 20,000 à Grenade notamment selon des évaluations d'observateurs présents.

A Madrid, au coude à coude, fait unique dans l'histoire de l'après-franquisme, les leaders de la majorité et les dirigeants de l'opposition de gauche ouvraient le défilé sous une large banderole « oui à la démocratie, non au terrorisme ». On notait en particulier la présence de MM. Rafael Arias Salgado, secrétaire général de l'Union du centre démocratique (UCD: le parti gouvernemental), Santiago Carrillo, secrétaire général du PCE, Tierno Galvan, président d'honneur du parti socialiste ouvrier (PSOE). A côté des politiques, les secrétaires généraux des deux principaux syndicats: MM. Marcelino Camacho, des « commissions ouvrières » (communiste) et Nicolas Redondo, de l'Union générale des travailleurs (UGT, socialiste).

La plupart des slogans appelaient à voter « oui » au référendum constitutionnel du 6 décembre: « Oui à la constitution, non au terrorisme » ou encore « Contre le terrorisme, la constitution ».

L'Éthiopie prépare une offensive en Érythrée

KHARTOUM (Reuter) — On déclare dans les milieux diplomatiques à Khartoum qu'en préparation d'une reprise de son offensive en Erythrée le régime militaire d'Addis Abeba fait pulvériser des défoliants le long des itinéraires empruntés par les insurgés érythréens et qu'il envoie dans la région des renforts de troupes aéroportés — des milliers d'hommes, dit-on.

Les informations à Khartoum viennent étayer les prédictions des chefs rebelles eux-mêmes selon lesquelles une nouvelle campagne des forces gouvernementales est imminente. C'est ce qu'a déclaré récemment le secrétaire général adjoint du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) M. Issasas Afeweki, au cours d'une interview dans une position du FPLE à l'extérieur d'Asmara, la capitale de l'Erythrée. Il a précisé: « Actuellement, c'est l'impasse, militairement parlant. Nous avons fini le premier round, mais nous nous attendons à un nouvau round dans un proche avenir. »

Toujours de source diplomatique à Khartoum, on indique que la 10ème division de la milice éthiopienne — de 8,000 à 10,000 hommes —, qui était restée à Jijiga, sur les lieux de la guerre de l'Ogaden, a été acheminée jusqu'au port érythréen de Massoua. Le transport s'est effectué par la voie maritime et aérienne. Les forces éthiopiennes ont été remplacées à Jijiga par 1,500 Cubains, ajoute-t-on.

En ce qui les concerne, les maquisards éthiopiens contrôlent pratiquement toutes les routes de montagne (à plus de 2,000 mètres d'altitude) entre Massaoua et Asmara depuis décembre de l'an dernier. A l'époque, l'armée éthiopienne, cédant sous un assaut des insurgés érythréens, s'était repliée sur Massaoua.

On indique à Khartoum que des avions éthiopiens, dont certains seraient, d'après des services de renseignement, pilotés par des Soviétiques, ont commencé à répandre des défoliants, du genre de ceux que les Etats-Unis avaient utilisés pendant la guerre du Vietnam, pour détruire la végétation le long de la route entre Asmara et Massaoua.

La pulvérisation des défoliants a lieu également dans la province du Tigre (au sud de l'Erythrée), où les maquisards du Front populaire de libération du Tigre (FPLT); harcèlent les convois de ravitaillement qui essaient de rallier Asmara pour y renforcer les stocks de vivres et de munitions des forces gouvernementales. Le village de Gehru Sirnai — l'un des bastions du FPLT — serait l'une des régions du Tigre à avoir été arrosée par les défoliants.

La précédente offensive de l'armée éthiopienne a eu lieu au mois d'août. Les forces d'Addis Abeba avaient lancé cinq assauts concentrés sur les lignes du F.P.L.E. au travers de la route conduisant d'Asmara à la ville de Keren, celle que l'on appelle aujourd'hui la capitale fantôme de l'insurrection érythréenne. Mais les insurgés érythréens ont tenu bon. Quelque trois cents miliciens éthiopiens ont été exécutés pour avoir battu en retraite, dit-on toujours de source diplomatique.

La nouvelle tentative des militaires éthiopiens pour s'emparer de Keren — la dernière grande ville de la région à rester aux mains des insurgés — va apparemment se faire par un mouvement en tenaille.

Des préparatifs sont en cours en vue d'une nouvelle offensive à partir d'Asmara, qui serait coordonnée avec une autre attaque partie de la ville d'Agordat, au sud-ouest de Keren. Un nombre important de militaires de la 501eme task force (corps d'élite éthiopien) auraient été décplacés de la ville de Tessanai, proche de la frontière soudanaise, jusqu'à Agordat.

L'un des gros problèmes que le gouvernement éthiopien doit résoudre avant de pouvoir lancer son offensive est de remplacer le dépôt de munitions d'Asmara qui a été complètement détruit à la fin du mois de septembre par une action de sabotage du FPLE.

Les chefs du FPLE disent eux-mêmes qu'ils ont réussi à bloquer l'offensive éthiopienne, mais qu'ils n'y ont pas mis fin.

« Nous ne nous berçons pas de douces illusions. Nous n'avons pas écrasé l'offensive éthiopienne, mais le deuxième round ne sera pas très différent du premier et c'est encore nous qui l'emporterons », dit l'un d'eux pendant qu'il jette un regard en direction des lignes gouvernementales d'une tranchée sur les hauteurs autour d'Asmara.

Il attribue les succès remportés par l'armée éthiopienne au début de son offensive de l'été dernier — la reprise d'une vingtaine de villes et villages — à l'utilisation de l'artillerie et de l'aviation dans les plaines de l'Erythrée occidentale. Mais il pense que cette supériorité ne pourra plus s'exercer du tout de la même façon sur les terrains montagneux de l'hinterland érythréen où se dérouleront les prochains affrontements.

Sur le front de la guérilla et sur ses bases arrières, la population érythréenne est pratiquement dans un état de mobilisation totale. Les plus âgés ont formé des milices pour la défense des villes et des villages, tandis que les adolescents reçoivent déjà une instruction militaire avec des fusils en bois.

La «dernière valse» des Rhodésiens blancs?

SALISBURY (Reuter) — Les Rhodésiens blancs ont célébré hier soir le 13e anniversaire de la déclaration d'indépendance à l'égard de la Grande-Bretagne s'efforçant, pour quelques heures, d'oublier les problèmes politiques et militaires auxquels est confronté le pays.

Mais, à l'ouverture du bal de l'indépendance, à Salisbury, par M. Ian Smith, premier ministre, et son épouse, Janet, nombreux étaient certainement les danseurs qui se demandent s'ils n'exécutaient pas la « dernière valse » de la Rhodésie blanche dont M. Smith avait pourtant promis, le 11 novembre 1965, qu'elle durerait au moins mille ans.

Treize années plus tard, l'avènement du régime de la majorité noire, et la fin des quatre-vingt huit années de suprématie blanche ne semblent plus être qu'une question de mois.

Lorsqu'à minuit, M. Smith fait sonner la cloche de l'indépendance pour marquer l'entrée de la colonie rebelle dans sa 14e année d'indépendance, les applaudissements et les acclamations des cinq cents couples blancs présents, en smokings et robes de soirée ne peuvent masquer l'isolement de plus en plus insoutenable de la Rhodésie sur la scène internationale.

L'an dernier, M. Smith avait prédit un régime noir à la fin de 1978 avant de promettre aux 6,8 millions de Noirs et aux 250,000 Blancs des élections selon le principe « un homme un vote. »

Cinq mois plus tard, le premier ministre signait un accord de gouvernement transitoire avec trois dirigeants nationalistes noirs, l'évêque Abel Muzorewa, le révérend Ndabaningi Sithole et le chef Jeremiah Chirau, avec promesse de passation du pouvoir à la majorité noire le 31 décembre.

L'échéance a maintenant reculé et rares sont les Rhodésiens, qu'ils soient noirs ou blancs, qui pensent que le Zimbabwe noir naîtra avant la fin de l'année. On parle plutôt de mars, d'avril ou de mai, mais personne ne voudrait parier qu'il y aura encore un bal de l'indépendance sous le régime de la majorité blanche l'année prochaine.

Pendant ce temps, la guerre, menée par les maquisards nationalistes du Front patriotique basés en Zambie ou au Mozambique, s'intensifie. Le Front n'a pas reconnu l'accord du 3 mars instaurant le gouvernement transitoire. Plus d'un quart des 11,000 victimes des combats en Rhodésie depuis six ans, sont tombées depuis mars 1978.

L'émigration blanche, stimulée par la longueur du service militaire et les privations consécutives aux sanctions commerciales décidées par la communauté internationale, est en accroissement constant. Le record a été atteint en septembre, avec 1,776 départs et l'exode devrait s'accentuer dans les semaines à venir.

La loi martiale est maintenant opposée sur plus de la moitié du pays et le gouvernement transitoire est ravagé par le doute, la méfiance quant à la date de l'avènement de la majorité noire et les conflits tribaux. Sans oublier les incertitudes qui planent sur les projets américains et britanniques de règlement pacifique.

Hier soir, à Salisbury, la minorité blanche dansait mais c'était vraiment « la dernière valse ».

Ultimatum de l'ONU à Pretoria?

NATIONS UNIES (AFP) — Le Gabon, l'Inde, le Koweit et le Nigeria ont présenté hier soir au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution menaçant l'Afrique du Sud de sanctions internationales obligatoires au cas où elle se refuserait à annuler les élections qu'elle compte organiser en Namibie du 4 au 8 décembre prochain.

Ce texte, qui résulte de très longues négociations entre les membres africains de l'ONU et les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité, contient les dispositions suivantes:

— condamnation de la décision unilatérale du gouvernement sud-africain de procéder à des élections en Namibie du 4 au 8 décembre.

— affirmation que cette décision est un défi à l'ONU et à l'autorité du Conseil de sécurité.

— affirmation que les élections prévues sont d'avance nulles et non avenues.

— demande à l'Afrique du Sud d'« annuler immédiatement » les élections qu'elle compte organiser en Namibie.

— exigence réitérée que l'Afrique du Sud « coopère » avec le secrétaire général de l'ONU et le Conseil de sécurité.

— avertissement qu'en cas de refus de l'Afrique du Sud, le Conseil prendrait des mesures coercitives, y compris celles prévues au chapitre sept de la charte, c'est-à-dire les sanctions internationales.

— demande au secrétaire général de faire rapport sur l'application de la résolution le 25 novembre 1978 au plus tard.

FAMEUX CENTRE DES CURES DE SANTÉ

CURE ANTI-STRESS — BIO-ÉNERGÉTIQUE / BIO-RADIONIQUE

RECONDITIONNEMENT PHYSIQUE - ÉMOTIONNEL - MENTAL

Supervision médicale s'il y a lieu

Il n'y a pas de miracle dans **l'auto-guérison** sinon celui de l'harmonie reconstituée avec toutes les **énergies.**

Cure de 5 jours. Pointe-du-lac,
(près Trois-Rivières)
Renseignements: 1-819-377-2264 (de 2h à 6h p.m.)

CRESCENT
rally club
Le Vert Galant
RESTAURANT FRANÇAIS ★★★★
La façon idéale d'interrompre sa journée pour un moment de répit ou encore, de bien débuter la soirée.
Disco-Bar
Dîner d'hommes d'affaires à partir de $3.75.
844-4003
1425/23 Crescent
844-4155
Stationnement gratuit - Ouvert le dimanche

café
Cours autodidactique de français écrit

Écrire sans faute
Lettres, rapports, procès-verbaux, mémos, notes

Sans aller à l'Université
L'Université vient à vous par courrier

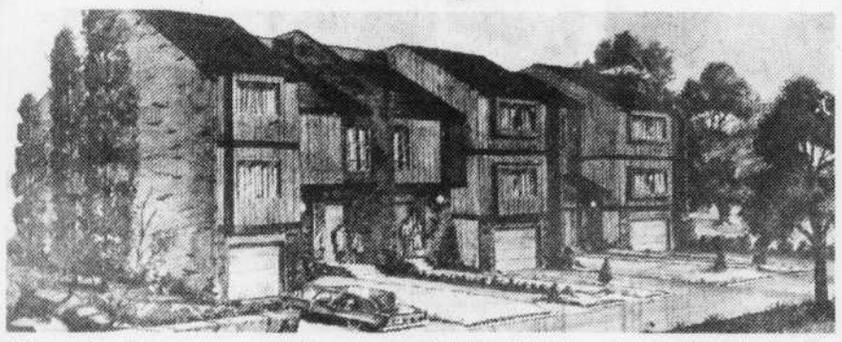
Sans perdre de temps
Le **café** est un cours individualisé et informatisé
(aucun diplôme n'est requis pour l'inscription)

Date limite d'inscription
15 décembre 1978
Téléphoner à: (514) 343-7393 ou

Envoyer le coupon-réponse à:
Université de Montréal
café
C.P. 6211, succursale A
Montréal, (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription.
Nom/prénom
Adresse
D

La Citière
SEULEMENT 6 UNITÉS DISPONIBLES
AVEC HYPOTHÈQUE 10½%



Maisons de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.

à partir de $42,500

DIRECTION: Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral.
(Projet "La Citière")

La compagnie de construction
GOLDOR inc.
105, Place Bellevue, La Citière
Tél.: (514) 659-9905 / 672-2857
La Prairie

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

LA DISCRIMINATION À REBOURS
L'AFFAIRE BAKKE

La Cour Suprême des États-Unis a récemment ordonné à une université d'accepter à sa Faculté de médecine un étudiant refusé à deux reprises suite à l'application d'une politique d'admission visant à favoriser certaines minorités raciales.
Cette décision soulève des questions fondamentales qui se posent également au Québec. Peut-on établir des programmes d'action positive ou des quotas pour favoriser les Canadiens-français, les femmes, les immigrants, les Amérindiens, les jeunes, les handicapés ou tout autre groupe minoritaire?

Participeront à cette rencontre:

Dr Arthur Gagnon, professeur à la Faculté de médecine, Université de Montréal.
Me René Hurtubise, président de la Commission des droits de la personne.
Me André Morel, professeur à la Faculté de droit, Université de Montréal.
Me Juanita Westmoreland-Traoré, professeur au département des sciences juriques, U.Q.A.M.

Date: mercredi, le 22 novembre à 19 h 30.
Coût: $15
Lieu: 3200 rue Jean-Brillant, Pavillon Lionel-Groulx, salle H-0245.

Renseignements:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090



ANTIQUITÉS FRANÇAISES
nouvel arrivage
d'un container de meubles antiques français
du 8 au 18 novembre

• Fauteuils: Henri II, Louis XV, Louis XVI, Voltaires, armoires, buffets, commodes, vitrines, secrétaires, tables de fermes, chaises, bureaux, meubles en pin.

vente: lundi, mardi, mercredi et samedi de 10h à 19h, jeudi et vendredi de 10h à 21h.

S.I.A.F. Importation d'antiquités françaises
354 rue de l'inspecteur, suite 1109A - Montréal.
NB: Direction Notre-Dame, entre Peel et University.

tél.: 866-0572

LECTURES BIBLIQUES DU DIMANCHE:

par Jean Martucci, Léonard Audet, Paul-André Giguère, Laval Létourneau, Joseph Morin, Roland Proulx, Richard Bergeron, André Charron, J.-L. Daragon, Pierre Guillemette, Guy Lapointe, Guy Ménard, André Myre.

1. Année A
NEUVE EST TA PAROLE
2. Année B
VIVANTE EST TA PAROLE
3. Année C
PROCHE EST TA PAROLE

Format: cm 13½ x 20
$9.50 chaque volume

Ce n'est pas seulement le président de l'assemblée eucharistique qui est interpellé par les Lectures Bibliques du Dimanche, mais aussi chacun des membres de la communauté chrétienne et, à travers eux, tous les hommes. Chacun les entend à partir de ses questions, de ses options, de ses joies, de ses soucis quotidiens. Et pourtant, même si l'on a la conviction qu'elles sont une Parole de Dieu pour nous aujourd'hui, on a souvent du mal à voir comment elles rejoignent notre vie et nos préoccupations d'hommes du 20e siècle.

Ces livres, rédigés par des Biblistes et des Théologiens bien connus, visent d'une part, par une analyse rapide et simple, qui utilise pourtant les instruments de la critique moderne, à montrer comment ces passages du Nouveau Testament expriment les recherches et les expériences de communauté chrétienne à partir de Jésus de Nazareth et dans le Christ ressuscité; d'autre part, ils tentent de montrer comment ces expériences rejoignent notre vie d'aujourd'hui et lui donnent un sens. En bref, une lecture à la fois critique et actuelle du texte évangélique de la liturgie dominicale.

En vente chez votre Libraire habituel ou bien adressez votre demande à:
ÉDITIONS PAULINES, 3965 est, boul. Henri-Bourassa, MONTRÉAL, Qué. H1H 1L1 - 322-7341
Veuillez m'expédier (cocher le titre désiré)
☐ Année A — NEUVE EST TA PAROLE ($9.50 ☐ Année B — VIVANTE EST TA PAROLE ($9.50) ☐ Année C — PROCHE EST TA PAROLE ($9.50)
Ci-joint mon paiement par ☐ chèque ☐ mandat-poste
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... **Prov** ..... **Code Postal** .....

Projet de loi sur la **protection du territoire agricole**

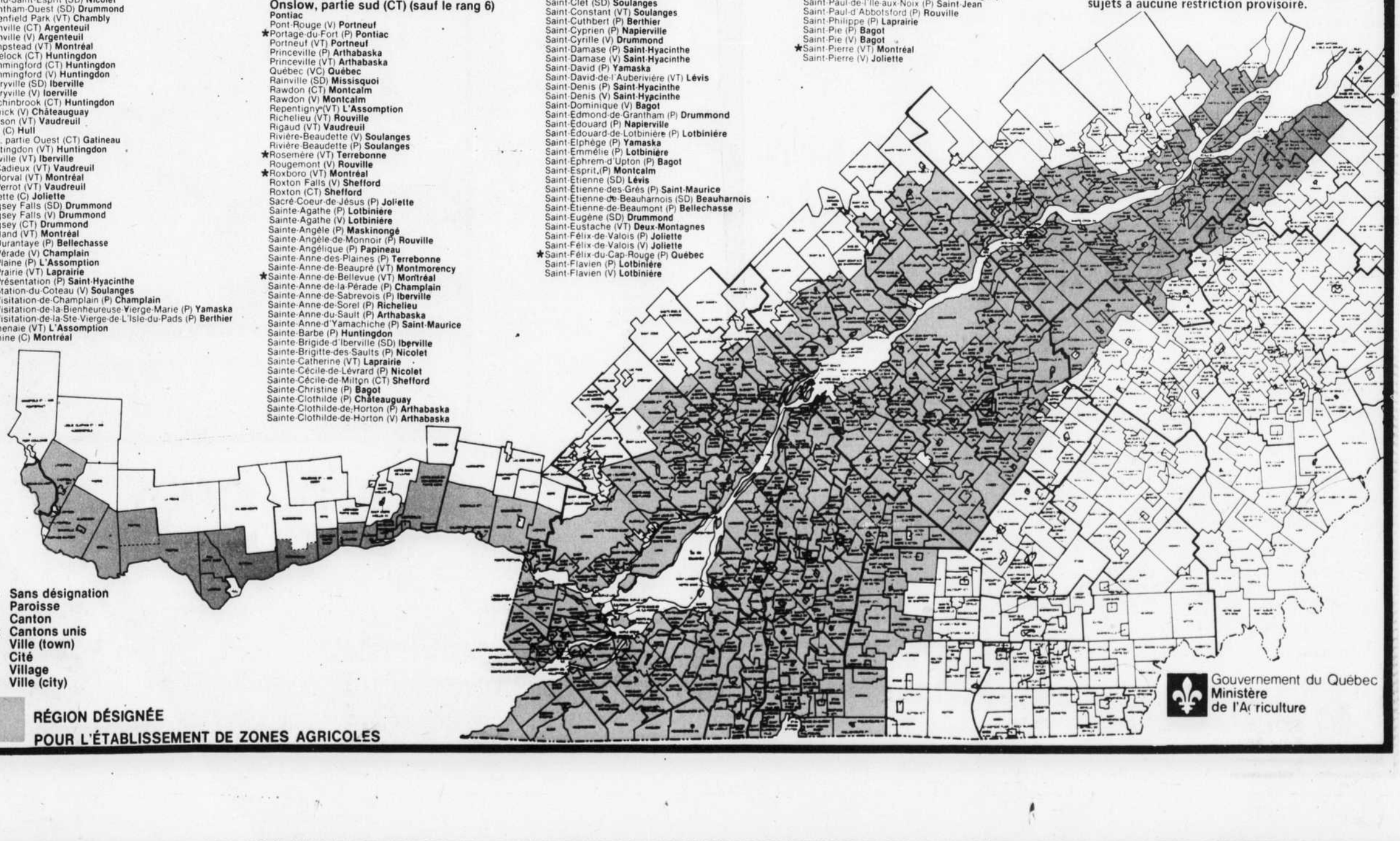
Liste des municipalités incluses dans la région agricole designée, et visées par les plans provisoires déposés à l'Assemblée nationale

Municipalités — Comtés municipaux

★ Acton-Vale (VT) **Bagot**
Adamsville (SD) **Brome**
Ancienne-Lorette (VT) **Québec**
Ange-Gardien (V) **Rouville**
★ Anjou (VT) **Montréal**
Annaville (V) **Nicolet**
Arthabaska (VT) **Arthabaska**
Aston-Jonction (V) **Nicolet**
Aylmer (VC) **Gatineau**
Baieville (V) **Yamaska**
★ Baie-d'Urfé (VT) **Montréal**
★ Beaconsfield (C) **Montréal**
Beauharnois (C) **Beauharnois**
Beaulieu (V) **Montmorency 2**
Beauport (VC) **Québec**
Beaupré (VT) **Montmorency**
Bécancour (VT) **Nicolet**
Bedford (CT) **Missisquoi**
Bedford (VT) **Missisquoi**
Beloeil (VT) **Verchères**
Bernières (SD) **Lévis**
Berthierville (VT) **Berthier**
Berthier-sur-Mer (P) **Montmagny**
Blainville (VT) **Terrebonne**
Boisbriand (VT) **Terrebonne**
★ Bois-des-Filion (V) **Terrebonne**
Boucherville (VT) **Chambly**
Bristol (CT) **Pontiac**
Bromont (VT) **Brome**
Brossard (VC) **Laprairie**
★ Brownsburg (V) **Argenteuil**
★ Bryson (V) **Pontiac**
Buckingham (VC):
Partie Sud, correspond aux anciennes municipalités:
Buckingham (VT)
Masson (VT)
Angers (V)
L'Ange-Gardien (P)
Buckingham, ptie Sud-Est (CT)
Papineau
Calixa-Lavallée (P) **Verchères**
Calumet (V) **Argenteuil**
Campbell's Bay (V) **Pontiac**
Candiac (VT) **Laprairie**
★ Cap-de-la-Madeleine (C) **Champlain**
Cap-Santé (SD) **Portneuf**
Carignan (VT) **Chambly**
Carillon (V) **Argenteuil**
Chambly (C) **Chambly**
Champlain (V) **Champlain**
Charette (SD) **Saint-Maurice**
★ Charlemagne (VT) **L'Assomption**
Charlesbourg (VC):
Partie Sud, correspond aux anciennes municipalités:
Charlesbourg-Est (SD)
Charlesbourg (C)
Orsainville (VT)
Québec
Charny (VT) **Lévis**
Châteauguay (VC) **Châteauguay**
Château-Richer (VT) **Montmorency**
Chatham (CT) **Argenteuil**
Clarenceville (V) **Missisquoi**
Clarendon (CT) **Pontiac**
Contrecoeur (V) **Verchères**
Coteau-du-Lac (V) **Soulanges**
Coteau-Landing (V) **Soulanges**
★ Côte-Saint-Luc (C) **Montréal**
Cowansville (VT) **Missisquoi**
Crabtree (V) **Joliette**
Daveluyville (V) **Arthabaska**
★ Delson (VT) **Laprairie**
Deschaillons (V) **Lotbinière**
Deschaillons-sur-Saint-Laurent (V) **Lotbinière**
Deschambault (V) **Portneuf**
★ Deux-Montagnes (C) **Deux-Montagnes**
★ Dollard-des-Ormeaux (VT) **Montréal**
Donnacona (VT) **Portneuf**
★ Dorion (VT) **Vaudreuil**
★ Dorval (C) **Montréal**
★ Drummondville (C) **Drummond**
Drummondville-Sud (VT) **Drummond**
Dundee (CT) **Huntingdon**
Dunham (VT) **Missisquoi**
Durham-sud (SD) **Drummond**
East Farnham (V) **Brome**
Elgin (CT) **Huntingdon**
Farnham (VC) **Missisquoi**
Fassett (SD) **Papineau**
Fortierville (V) **Lotbinière**
Franklin (SD) **Huntingdon**
Frelighsburg (P) **Missisquoi**
Frelighsburg (V) **Missisquoi**
Gatineau (VC) **Hull**
Godmanchester (CT) **Huntingdon**
Granby (CT) **Shefford**
Granby (VC) **Shefford**
Grande-Ile (SD) **Beauharnois**
Grand-Calumet (CT) **Pontiac**
Grand-Mère (VC)-**Champlain**
Grand-Saint-Esprit (SD) **Nicolet**
Grantham-Ouest (SD) **Drummond**
★ Greenfield Park (VT) **Chambly**
Grenville (CT) **Argenteuil**
Grenville (V) **Argenteuil**
★ Hampstead (VT) **Montréal**
Havelock (CT) **Huntingdon**
Hemmingford (CT) **Huntingdon**
Hemmingford (V) **Huntingdon**
Henryville (SD) **Iberville**
Henryville (V) **Iberville**
Hinchinbrook (CT) **Huntingdon**
Howick (V) **Châteauguay**
Hudson (VT) **Vaudreuil**
Hull (C) **Hull**
Hull, partie Ouest (CT) **Gatineau**
★ Huntingdon (VT) **Huntingdon**
★ Iberville (VT) **Iberville**
★ Ile-Cadieux (VT) **Vaudreuil**
★ Ile-Dorval (VT) **Montréal**
★ Ile-Perrot (VT) **Vaudreuil**
Joliette (C) **Joliette**
Kingsey Falls (SD) **Drummond**
Kingsey Falls (V) **Drummond**
Kingsey (CT) **Drummond**
★ Kirkland (VT) **Montréal**
La Durantaye (P) **Bellechasse**
La Pérade (V) **Champlain**
La Plaine (P) **L'Assomption**
La Prairie (VT) **Laprairie**
La Présentation (P) **Saint-Hyacinthe**
La Station-du-Coteau (V) **Soulanges**
La Visitation-de-Champlain (P) **Champlain**
La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (P) **Yamaska**
La Visitation-de-la-Ste-Vierge-de-L'Isle-du-Pads (P) **Berthier**
Lachenaie (VT) **L'Assomption**
★ Lachine (C) **Montréal**
Lachute (C) **Argenteuil**
Lacolle (V) **Saint-Jean**
★ Lafontaine (V) **Terrebonne**
Lanoraie-d'Autray (SD) **Berthier**
★ Lasalle (C) **Montréal**
Laurentides (VT) **L'Assomption**
Lauriervile (V) **Mégantic**
Laurier-Station (V) **Lotbinière**
Lauzon (C) **Lévis**
Laval (VC) **Ile Jésus**
Lavaltrie (V) **Berthier**
Le Gardeur (VT) **L'Assomption**
Leclercville (V) **Lotbinière**
Lefebvre (SD) **Drummond**
Lemieux (SD) **Nicolet**
★ Lemoyne (VT) **Chambly**
Léry (VT) **Châteauguay**
Les Becquets (V) **Nicolet**
Les Cèdres (V) **Soulanges**
Lévis (VC) **Lévis**
Litchfield (CT) **Pontiac**
Lochaber (CT) **Papineau**
Lochaber, partie Ouest (CT) **Papineau**
Longueuil (VC) **Chambly**
★ Lorretteville (C) **Québec**
★ Lorraine (VT) **Terrebonne**
Lotbinière (V) **Lotbinière**
Louiseville (VT) **Maskinongé**
Lyster (SD) **Mégantic**
L'Acadie (SD) **Saint-Jean**
L'Ange-Gardien (P) **Montmorency 7**
L'Assomption (P) **L'Assomption**
★ L'Assomption (VT) **L'Assomption**
L'Avenir (SD) **Drummond**
L'Epiphanie (P) **L'Assomption**
L'Epiphanie (VT) **L'Assomption**
Maddington (CT) **Arthabaska**
Manseau (V) **Nicolet**
Maple Grove (VT) **Beauharnois**
Marieville (VT) **Rouville**
Mascouche (VT) **L'Assomption**
Maskinongé (V) **Maskinongé**
Massueville (V) **Richelieu**
McMasterville (V) **Verchères**
Melocheville (V) **Beauharnois**
Mercier (VT) **Châteauguay**
Mirabel (VC) **Deux-Montagnes**
Montebello (V) **Papineau**
Montmagny (C) **Montmagny**
★ Montréal (VC) **Montréal**
★ Montréal-Est (VT) **Montréal**
★ Montréal-Nord (C) **Montréal**
★ Montréal-Ouest (VT) **Montréal**
★ Mont-Royal (VT) **Montréal**
Mont-Saint-Grégoire (V) **Iberville**
Mont-Saint-Hilaire (VT) **Rouville**
Napierville (V) **Napierville**
Nelson (partie contiguë à Sainte-Julie 2744) (CT) **Mégantic**
Neuville (V) **Portneuf**
New Glasgow (V) **Terrebonne**
Nicolet (VT) **Nicolet**
Nicolet-Sud (SD) **Nicolet**
Notre-Dame-des-Prairies (P) **Joliette**
Notre-Dame-de-Bon-Secours (P) **Rouville**
Notre-Dame-de-Bon-Secours, partie Nord (P) **Papineau**
Notre-Dame-de-Lourdes (P) **Joliette**
Notre-Dame-de-Lourdes (P) **Mégantic**
Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot (P) **Vaudreuil**
Notre-Dame-de-Pierreville (P) **Yamaska**
Notre-Dame-de-Portneuf (P) **Portneuf**
Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe (P) **Saint-Hyacinthe**
Notre-Dame-de-Stanbridge (P) **Missisquoi**
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (P) **Drummond**
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (V) **Drummond**
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (P) **Champlain**
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (P) **Saint-Jean**
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun (P) **Lotbinière**
Noyan (SD) **Missisquoi**
Oka (P) **Deux-Montagnes**
★ Oka (SD) **Deux-Montagnes**
★ Oka-sur-le-Lac (VT) **Deux-Montagnes**
Ormstown (V) **Châteauguay**
Otterburn Park (VT) **Rouville**
★ Outremont (VC) **Montréal**
Papineauville (V) **Papineau**
Philipsburg (V) **Missisquoi**
★ Pierrefonds (VC) **Montréal**
Pierreville (V) **Yamaska**
★ Pincourt (VT) **Vaudreuil**
Plaisance (SD) **Papineau**
Plessisville (P) **Mégantic**
★ Plessisville (VT) **Mégantic**
★ Pointe Claire (VC) **Montréal**
★ Pointe-aux-Trembles (C) **Montréal**
Pointe-aux-Trembles (P) **Portneuf**
★ Pointe-Calumet (V) **Deux-Montagnes**
Pointe-des-Cascades (V) **Soulanges**
Pointe-du-Lac (SD) **Saint-Maurice**
Pointe-du-Moulin (VT) **Vaudreuil**
Pointe-Fortune (V) **Vaudreuil**
Pontiac (SD):
Partie Sud, correspond aux anciennes municipalités:
Quyon (V)
Eardley (CT)
Onslow, partie sud (CT) (sauf le rang 6)
Pontiac
Pont-Rouge (V) **Portneuf**
★ Portage-du-Fort (P) **Pontiac**
Portneuf (VT) **Portneuf**
Princeville (P) **Arthabaska**
Princeville (VT) **Arthabaska**
Québec (VC) **Québec**
Rainville (SD) **Missisquoi**
Rawdon (CT) **Montcalm**
Rawdon (V) **Montcalm**
Repentigny (VT) **L'Assomption**
Richelieu (VT) **Rouville**
Rigaud (VT) **Vaudreuil**
Rivière-Beaudette (V) **Soulanges**
Rivière-Beaudette (P) **Soulanges**
★ Rosemère (VT) **Terrebonne**
Rougemont (V) **Rouville**
★ Roxboro (VT) **Montréal**
Roxton Falls (V) **Shefford**
Roxton (CT) **Shefford**
Sacré-Coeur-de-Jésus (P) **Joliette**
Sainte-Agathe (P) **Lotbinière**
Sainte-Agathe (V) **Lotbinière**
Sainte-Angèle (P) **Maskinongé**
Sainte-Angèle-de-Monnoir (P) **Rouville**
Sainte-Angélique (P) **Papineau**
Sainte-Anne-des-Plaines (P) **Terrebonne**
Sainte-Anne-de-Beaupré (VT) **Montmorency**
★ Sainte-Anne-de-Bellevue (VT) **Montréal**
Sainte-Anne-de-la-Pérade (P) **Champlain**
Sainte-Anne-de-Sabrevois (P) **Iberville**
Sainte-Anne-de-Sorel (P) **Richelieu**
Sainte-Anne-du-Sault (P) **Arthabaska**
Sainte-Anne-d'Yamachiche (P) **Saint-Maurice**
Sainte-Barbe (P) **Huntingdon**
Sainte-Brigide-d'Iberville (SD) **Iberville**
Sainte-Brigitte-des-Saults (P) **Nicolet**
Sainte-Catherine (VT) **Laprairie**
Sainte-Cécile-de-Lévrard (P) **Nicolet**
Sainte-Cécile-de-Milton (CT) **Shefford**
Sainte-Christine (P) **Bagot**
Sainte-Clothilde (P) **Châteauguay**
Sainte-Clothilde-de-Horton (P) **Arthabaska**
Sainte-Clothilde-de-Horton (V) **Arthabaska**
Sainte-Croix (P) **Lotbinière**
Sainte-Croix (V) **Lotbinière**
Sainte-Elizabeth (P) **Joliette**
Sainte-Elizabeth-de-Warwick (P) **Arthabaska**
Sainte-Eulalie (SD) **Nicolet**
Sainte-Famille, I.O. (P) **Montmorency 2**
Sainte-Foy, (VC) **Québec**
Sainte-Françoise (SD) **Lotbinière**
★ Sainte-Geneviève (VT) **Montréal**
Sainte-Geneviève-de-Batiscan (P) **Champlain**
Sainte-Geneviève-de-Berthier (P) **Berthier**
Sainte-Hélène-de-Bagot (SD) **Bagot**
Sainte-Hélène-de-Breakeyville (P) **Lévis**
Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge (SD) **Portneuf**
Sainte-Julie (SD) **Mégantic**
Sainte-Julie (VT) **Verchères**
Sainte-Julienne (P) **Montcalm**
Sainte-Justine-de-Newton (P) **Vaudreuil**
Sainte-Madeleine (V) **Saint-Hyacinthe**
Sainte-Madeleine-de-Rigaud (P) **Vaudreuil**
Sainte-Marcelline-de-Kildare (SD) **Joliette**
Sainte-Marie-de-Blandford (SD) **Nicolet**
Sainte-Marie-de-Monnoir (P) **Rouville**
Sainte-Marie-Madeleine (P) **Saint-Hyacinthe**
Sainte-Marie-Salomé (P) **Montcalm**
Sainte-Marthe (P) **Vaudreuil**
Sainte-Marthe (V) **Vaudreuil**
Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine (SD) **Champlain**
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (VT) **Deux-Montagnes**
Sainte-Martine (P) **Châteauguay**
Sainte-Mélanie (P) **Joliette**
Sainte-Monique (P) **Nicolet**
Sainte-Monique (V) **Nicolet**
Sainte-Perpétue (P) **Nicolet**
Sainte-Philomène-de-Fortierville (P) **Lotbinière**
Sainte-Pudentienne (P) **Shefford**
Sainte-Pudentienne (V) **Shefford**
Sainte-Rosalie (P) **Bagot**
Sainte-Rosalie (V) **Bagot**
Sainte-Sabine (P) **Missisquoi**
Sainte-Séraphine (P) **Arthabaska**
Sainte-Sophie (SD) **Terrebonne**
Sainte-Sophie-de-Lévrard (P) **Nicolet**
★ Sainte-Thérèse (VC) **Terrebonne**
Sainte-Ursule (P) **Maskinongé**
Sainte-Victoire-de-Sorel (P) **Richelieu**
Sainte-Victoire-d'Arthabaska (P) **Arthabaska**
Saints-Gervais et Protais (P) **Bellechasse**
Saint-Adelphe (P) **Champlain**
Saint-Agapitville (V) **Lotbinière**
Saint-Agapit-de-Beaurivage (P) **Lotbinière**
Saint-Aimé (P) **Richelieu**
Saint-Alban (P) **Portneuf**
Saint-Alban (V) **Portneuf**
Saint-Albert-de-Warwick (P) **Arthabaska**
Saint-Alexandre (P) **Iberville**
Saint-Alexandre (V) **Iberville**
Saint-Alexis (P) **Montcalm**
Saint-Alexis (V) **Montcalm**
Saint-Alphonse (P) **Shefford**
Saint-Amable (P) **Verchères**
Saint-Ambroise-de-Kildare (P) **Joliette**
Saint-André-d'Acton (P) **Bagot**
Saint-André-d'Argenteuil (P) **Argenteuil**
Saint-André-Est (V) **Argenteuil**
Saint-Ange-Gardien (P) **Rouville**
Saint-Anicet (P) **Huntingdon**
Saint-Anselme (P) **Dorchester**
Saint-Anselme (V) **Dorchester**
Saint-Antoine (VT) **Terrebonne**
Saint-Antoine-de-Lavaltrie (P) **Berthier**
Saint-Antoine-de-la-Baie-du-Febvre (P) **Yamaska**
Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (P) **Maskinongé**
Saint-Antoine-de-Padoue (P) **Verchères**
Saint-Antoine-de-Tilly (P) **Lotbinière**
Saint-Antoine-sur-Richelieu (SD) **Verchères**
Saint-Apollinaire (SD) **Lotbinière**
Saint-Armand-Ouest (P) **Missisquoi**
Saint-Athanase (P) **Iberville**
Saint-Augustin-de-Desmaures (P) **Portneuf**
Saint-Barnabé (P) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Barnabé (P) **Saint-Maurice**
Saint-Barthélémi (P) **Berthier**
Saint-Basile (P) **Portneuf**
Saint-Basile-Le-Grand (VT) **Portneuf**
Saint-Basile-Sud (V) **Portneuf**
Saint-Bernard, partie Sud (P) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Bernard-de-Lacolle (P) **Saint-Jean**
Saint-Blaise (P) **Saint-Jean**
Saint-Bonaventure (P) **Yamaska**
Saint-Bruno-de-Montarville (VT) **Chambly**
Saint-Casimir (P) **Portneuf**
Saint-Casimir (V) **Portneuf**
Saint-Casimir-Est (V) **Portneuf**
Saint-Célestin (SD) **Nicolet**
Saint-Césaire (P) **Rouville**
Saint-Césaire (VT) **Rouville**
Saint-Charles (P) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Charles (V) **Bellechasse**
Saint-Charles-Borromé (P) **Bellechasse**
Saint-Charles-Borromée (P) **Joliette**
Saint-Charles-des-Grondines (P) **Portneuf**
Saint-Charles-des-Grondines (V) **Portneuf**
Saint-Charles-sur-Richelieu (V) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Chrysostôme (V) **Châteauguay**
Saint-Cléophas (P) **Joliette**
Saint-Clet (SD) **Soulanges**
Saint-Constant (VT) **Soulanges**
Saint-Cuthbert (P) **Berthier**
Saint-Cyprien (P) **Napierville**
Saint-Cyrille (V) **Drummond**
Saint-Damase (P) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Damase (V) **Saint-Hyacinthe**
Saint-David (P) **Yamaska**
Saint-David-de-l'Auberivière (VT) **Lévis**
Saint-Denis (P) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Denis (V) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Dominique (V) **Bagot**
Saint-Edmond-de-Grantham (P) **Drummond**
Saint-Edouard (P) **Napierville**
Saint-Edouard-de-Lotbinière (P) **Lotbinière**
Saint-Elphège (P) **Yamaska**
Saint-Emmélie (P) **Lotbinière**
Saint-Ephrem-d'Upton (P) **Bagot**
Saint-Esprit (P) **Montcalm**
Saint-Etienne (SD) **Lévis**
Saint-Etienne-des-Grés (P) **Saint-Maurice**
Saint-Etienne-de-Beauharnois (SD) **Beauharnois**
Saint-Etienne-de-Beaumont (P) **Bellechasse**
Saint-Eugène (SD) **Drummond**
Saint-Eustache (VT) **Deux-Montagnes**
Saint-Félix-de-Valois (P) **Joliette**
Saint-Félix-de-Valois (V) **Joliette**
★ Saint-Félix-du-Cap-Rouge (P) **Québec**
Saint-Flavien (P) **Lotbinière**
Saint-Flavien (V) **Lotbinière**
Saint-François, I.O. (P) **Montmorency 2**
Saint-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud (P) **Montmagny**
Saint-François-du-Lac (P) **Yamaska**
Saint-François-du-Lac (V) **Yamaska**
Saint-François-Xavier-de-Batiscan (P) **Champlain**
★ Saint-Georges (V) **Champlain**
Saint-Georges-de-Clarenceville (SD) **Missisquoi**
Saint-Gérard-Magella (P) **L'Assomption**
Saint-Gérard-Majella (P) **Yamaska**
Saint-Germain-de-Grantham (P) **Drummond**
Saint-Germain-de-Grantham (V) **Drummond**
Saint-Gilbert (P) **Portneuf**
Saint-Gilles (P) **Lotbinière**
Saint-Grégoire-Le-Grand (P) **Iberville**
Saint-Guillaume (P) **Yamaska**
Saint-Guillaume (V) **Yamaska**
Saint-Henri (SD) **Lévis**
Saint-Hubert (VC) **Chambly**
Saint-Hugues (P) **Bagot**
Saint-Hugues (V) **Bagot**
Saint-Hyacinthe (VT) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Hyacinthe-le-Confesseur (P) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Ignace-de-Loyola (P) **Berthier**
Saint-Ignace-de-Stanbridge (P) **Missisquoi**
Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac (P) **Soulanges**
Saint-Isidore (P) **Dorchester**
Saint-Isidore (P) **Laprairie**
Saint-Isidore (V) **Dorchester**
Saint-Jacques (P) **Montcalm**
Saint-Jacques (V) **Montcalm**
Saint-Jacques-de-Horton (SD) **Arthabaska**
Saint-Jacques-de-Parisville (P) **Lotbinière**
Saint-Jacques-le-Mineur (P) **Laprairie**
Saint-Janvier-de-Joly (SD) **Lotbinière**
Saint-Jean (VC) **Saint-Jean**
Saint-Jean, I.O. (P) **Montmorency 2**
Saint-Jean-Baptiste (P) **Rouville**
Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet (P) **Nicolet**
Saint-Jean-Chrysostôme (P) **Châteauguay**
Saint-Jean-Chrysostôme (VT) **Lévis**
★ Saint-Jean-de-Boischâtel (V) **Montmorency 7**
★ Saint-Jean-de-Dieu (P) **Montréal**
★ Saint-Jérôme (C) **Terrebonne**
Saint-Joachim (P) **Montmorency 7**
Saint-Joachim-de-Courval (P) **Yamaska**
Saint-Joseph-de-Blandford (P) **Nicolet**
Saint-Joseph-de-Deschambault (P) **Portneuf**
Saint-Joseph-de-Lanoraie (P) **Berthier**
Saint-Joseph-de-la-Baie-du-Febvre (SD) **Yamaska**
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy (P) **Lévis**
Saint-Joseph-de-Maskinongé (P) **Maskinongé**
★ Saint-Joseph-de-Sorel (VT) **Richelieu**
Saint-Joseph-de-Soulanges (P) **Soulanges**
Saint-Joseph-du-Lac (P) **Deux-Montagnes**
Saint-Jude (P) **Saint-Hyacinthe**
Saint-Justin (P) **Maskinongé**
★ Saint-Lambert (VC) **Chambly**
Saint-Lambert-de-Lauzon (P) **Lévis**
★ Saint-Laurent (VC) **Montréal**
Saint-Laurent, I.O. (P) **Montmorency 2**
Saint-Lazare (P) **Vaudreuil**
★ Saint-Léonard (C) **Montréal**
Saint-Léonard (SD) **Nicolet**
Saint-Léonard-d'Aston (V) **Nicolet**
Saint-Léon-le-Grand (P) **Maskinongé**
Saint-Liboire (P) **Bagot**
Saint-Liboire (V) **Bagot**
Saint-Liguori (P) **Montcalm**
Saint-Lin (P) **L'Assomption**
Saint-Louis (P) **Richelieu**
Saint-Louis-de-Blandford (P) **Arthabaska**
Saint-Louis-de-France (P) **Champlain**
Saint-Louis-de-Gonzague **Beauharnois**
Saint-Louis-de-Lotbinière (P) **Lotbinière**
Saint-Louis-de-Pintendre (P) **Lévis**
Saint-Louis-de-Terrebonne (P) **Terrebonne**
Saint-Luc (P) **Champlain**
Saint-Luc (VT) **Saint-Jean**
Saint-Lucien (P) **Drummond**
Saint-Majorique-de-Grantham (P) **Drummond**
Saint-Malachie-d'Ormstown (P) **Châteauguay**
Saint-Marc (P) **Verchères**
Saint-Marcel (P) **Richelieu**
Saint-Marc-des-Carrières (V) **Portneuf**
Saint-Mathias (P) **Rouville**
Saint-Mathieu (SD) **Laprairie**
Saint-Mathieu-de-Beloeil (P) **Verchères**
Saint-Maurice (P) **Champlain**
Saint-Michel (P) **Bellechasse**
Saint-Michel (P) **Napierville**
Saint-Michel-de-Rougemont (P) **Rouville**
Saint-Michel-d'Yamaska (P) **Yamaska**
Saint-Narcisse (P) **Champlain**
Saint-Narcisse-de-Beaurivage (P) **Lotbinière**
Saint-Nazaire-d'Acton (P) **Bagot**
Saint-Nicéphore (SD) **Drummond**
Saint-Nicolas (VT) **Lévis**
Saint-Norbert (P) **Berthier**
Saint-Octave-de-Dosquet (P) **Lotbinière**
Saint-Ours (P) **Richelieu**
Saint-Ours (VT) **Richelieu**
Saint-Patrice-de-Sherrington (P) **Napierville**
Saint-Paul (SD) **Joliette**
Saint-Paulin (P) **Maskinongé**
Saint-Paulin (V) **Maskinongé**
Saint-Paul-de-Châteauguay (SD) **Châteauguay**
Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix (P) **Saint-Jean**
Saint-Paul-d'Abbotsford (P) **Rouville**
Saint-Philippe (P) **Laprairie**
Saint-Pie (P) **Bagot**
Saint-Pie (V) **Bagot**
★ Saint-Pierre (VT) **Montréal**
Saint-Pierre (V) **Joliette**
Saint-Pierre, I.O. (P) **Montmorency 2**
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (P) **Montmagny**
Saint-Pierre-de-Sorel (P) **Richelieu**
Saint-Pierre-de-Véronne, à Pike-River (SD) **Missisquoi**
Saint-Pierre-les-Becquets (P) **Nicolet**
Saint-Pie-de-Guire (P) **Yamaska**
Saint-Placide (P) **Deux-Montagnes**
Saint-Placide (V) **Deux-Montagnes**
Saint-Polycarpe (P) **Soulanges**
Saint-Polycarpe (V) **Soulanges**
Saint-Prosper (P) **Champlain**
Saint-Raphaël (P) **Bellechasse**
Saint-Raphaël (V) **Bellechasse**
Saint-Raphaël, partie sud (P) **Nicolet**
Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard (P) **Montréal**
Saint-Rédempteur (V) **Lévis**
Saint-Rémi (VT) **Napierville**
Saint-Robert (P) **Richelieu**
Saint-Roch-de-l'Achigan (P) **L'Assomption**
Saint-Roch-de-Richelieu **Richelieu**
Saint-Roch-Ouest (SD) **L'Assomption**
Saint-Romuald-d'Etchemin (C) **Lévis**
Saint-Rosaire (P) **Arthabaska**
Saint-Samuel (P) **Nicolet**
Saint-Sébastien (P) **Iberville**
Saint-Sévère (P) **Saint-Maurice**
Saint-Séverin (P) **Champlain**
Saint-Simon (P) **Bagot**
Saint-Stanislas (SD) **Champlain**
Saint-Stanislas-de-Kostka (P) **Beauharnois**
Saint-Sulpice (P) **L'Assomption**
Saint-Sylvère (SD) **Nicolet**
Saint-Télesphore (P) **Soulanges**
Saint-Théodore-d'Acton (P) **Bagot**
Saint-Théophile (P) **Champlain**
Saint-Thomas (P) **Joliette**
Saint-Thomas-de-Pierreville (P) **Yamaska**
Saint-Thomas-d'Aquin **Saint-Hyacinthe**
Saint-Thurbe (P) **Portneuf**
★ Saint-Timothée (P) **Beauharnois**
Saint-Timothée (P) **Champlain**
Saint-Timothée (V) **Beauharnois**
Saint-Tite (P) **Champlain**
Saint-Tite (P) **Champlain**
Saint-Urbain Premier (P) **Châteauguay**
Saint-Valentin (P) **Saint-Jean**
Saint-Valère (SD) **Arthabaska**
Saint-Valérien-de-Milton (CT) **Shefford**
Saint-Vallier (P) **Bellechasse**
Saint-Vallier (V) **Bellechasse**
Saint-Viateur (P) **Berthier**
Saint-Wenceslas (SD) **Nicolet**
Saint-Wenceslas (V) **Nicolet**
Saint-Zéphirin-de-Courval (P) **Yamaska**
Saint-Zotique (V) **Soulanges**
Salaberry-de-Valleyfield (C) **Beauharnois**
★ Senneville (V) **Montréal**
★ Shawinigan (C) **Saint-Maurice**
Shawinigan-Sud (VT) **Champlain**
Shawville (V) **Pontiac**
Shefford (CT) **Shefford**
★ Sillery (C) **Québec**
Sorel (C) **Richelieu**
Stanbridge (CT) **Missisquoi**
Stanbridge-Station (SD) **Missisquoi**
★ Terrasse-Vaudreuil (SD) **Vaudreuil**
★ Terrebonne (VT) **Terrebonne**
Territoires non organisés, Bellechasse, ptie n.o. **Bellechasse**
Thurso (VT) **Papineau**
Tracy (VT) **Richelieu**
Très-Saint-Rédempteur (P) **Vaudreuil**
Très-Saint-Sacrement (P) **Châteauguay**
Trois-Rivières (VC) **Saint-Maurice**
Trois-Rivières-Ouest (VT) **Saint-Maurice**
Ulverton (SD) **Drummond**
Upton (V) **Bagot**
Val-Alain (SD) **Lotbinière**
★ Vanier (VT) **Québec**
Varennes (VC) **Verchères**
Vaudreuil (VT) **Vaudreuil**
★ Vaudreuil-sur-le-Lac (V) **Vaudreuil**
Venise-en-Québec (SD) **Missisquoi**
Verchères (V) **Verchères**
★ Verdun (C) **Montréal**
Victoriaville (VT) **Arthabaska**
Villeroy (SD) **Lotbinière**
Warden (V) **Shefford**
Warwick (CT) **Arthabaska**
Warwick (VT) **Arthabaska**
Waterloo (VT) **Shefford**
Wendover et Simpson (CU) **Drummond**
★ Westmount (C) **Montréal**
Wickham (SD) **Drummond**
Yamachiche (V) **Saint-Maurice**
Yamaska (V) **Yamaska**
Yamaska-Est (V) **Yamaska**

★ **Ces municipalités n'ont aucune aire retenue pour fins de contrôle, conformément aux plans provisoires déposés à l'Assemblée nationale.**

Les lots situés dans ces municipalités ne sont sujets à aucune restriction provisoire.



SD: Sans désignation
P: Paroisse
CT: Canton
CU: Cantons unis
VT: Ville (town)
C: Cité
V: Village
VC: Ville (city)

RÉGION DÉSIGNÉE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE ZONES AGRICOLES

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture

Trois partis se disputent les 54 districts de Montréal

PC: Parti civique de Montréal
RCM: Rassemblement des citoyens de Montréal
GAM: Groupe d'action municipale
Ind: Indépendant
* maire et conseillers sortant de charge

MAIRIE
(665,276 électeurs)
* **PC:** Jean Drapeau
RCM: Guy Duquette
GAM: Serge Joyal
Ind: Mariette Lapierre
Ind: Louise Gervais

District 1 (Riel)
(13,806 électeurs)
PC: Carmen G. Millette
RCM: Denis Faubert.
GAM: Robert Masson

District 2 (Marie-Victorin)
(14,606 électeurs)
* **PC:** Fernand Desjardins
RCM: Evelyn Dumas
GAM: Gaspard Fauteux

District 3 (Beaurivage)
(12,728 électeurs)
PC: Luc Larivée
* **RCM:** Marius Minier
GAM: Gérard Nadeau

District 4 (Saint-Victor)
(11,487 électeurs)
* **PC:** Claude Varin
RCM: Gilles Gagné
GAM: Paul-Émile Bouchard

District 5 (Honoré-Beaugrand)
(10,441 électeurs)
* **PC:** Jacques Martineau
RCM: Robert G. Saint-Louis
GAM: Roger Berlinguet

District 6 (Langelier)
(14,206 électeurs)
PC: Michel Morin
RCM: Richard Briggs
GAM: Richard Dorval

District 7 (Préfontaine)
(14,649 électeurs)
* **PC:** Normand Lussier
RCM: Claude Julien
GAM: Robert Petrelli

District 8 (Maisonneuve)
(10,794 électeurs)
* **PC:** André Roy
RCM: Guy Larivière
GAM: Robert Bouvier

District 9 (Hochelaga)
(15,260 électeurs)
* **PC:** Pierre Lorange
RCM: Claude Roy
GAM: Louis-Pierre Lapointe

District 10 (Masson)
(14,821 électeurs)
* PC: Paul Beauchemin
RCM: Marcel Lapalme
GAM: Denis Goulet, colistier de Serge Joyal
Ind: Emile Le Guerrier

District 11 (Rosemont)
(14,046 électeurs)
* PC: Jean Trottier
RCM: André Bélanger
GAM: René Saint-Onge

District 12 (Beaubien)
(13,456 électeurs)
* PC: Jean K. Malouf
RCM: Normand Laforce
GAM: Georges Bergeron

District 13 (Iberville)
(15,001 électeurs)
* PC: C. René Paris
RCM: Johanne Chénier
GAM: Estelle Perron

District 14 (Saint-Michel)
(11,639 électeurs)
*PC: Rocco A. Luccisano
*RCM: Thérèse Daviau-Bergeron
GAM: Francine Laurencelle

District 15 (Des Erables)
(13,345 électeurs)
PC: Marc Beaudoin
RCM: Daniel Lauzon
GAM: Yvon Marcotte

District 16 (Jean-Rivard)
(11,028 électeurs)
*PC: Ernest Roussille
RCM: Raymond Bourget
GAM: Yves Legris

District 17 (Legendre)
(11,917 électeurs)
PC: Raymond Rail
RCM: Francesco Di Feo
GAM: Micheline Delvecchio-Gladu

District 18 (Sault-aux Récollets)
(13,289 électeurs)
PC: Fernand Joubert
RCM: Paul Carle
GAM: Guy Marcotte

District 19 (Rivière-des-Prairies)
(10,348 électeurs)
PC: Claude Frenière
RCM: Guy Beauregard
GAM: Jacques Chevalier

District 20 (Ahuntsic-Est)
(14,487 électeurs)
***PC:** Michel Hamelin
RCM: Jacques Lanteigne
GAM: Jean-Charles DesRoches

District 21(Ahuntsic-Ouest)
(13,778 électeurs)
***PC:** Roger Sigouin
RCM: Michel L'Allier
GAM: François C. Thivierge

District 22 (Bordeaux)
(12,922 électeurs)
* **PC:** Germain Roy
RCM: Pierre-René Perrin
GAM: Paul-Émile Robert

District 23 (Beauséjour)
(13,281 électeurs)
PC: Jean-V. Arpin
RCM: Jean-Guy Dubé
GAM: André Pépin

District 24 (Crémazie-Nord)
(13,948 électeurs)
* **PC:** Réal Laramée
RCM: Jean Thibaudeau
GAM: Jean des Troismaisons

District 25 (Parc Extension)
(9,155 électeurs)
PC: Demetrius Manolakos
RCM: Jerry W. Slovacek
GAM: Sofolis Rasoulis
Ind: John McLean
Ind: Constantin Vassilopoulos

District 26 (Jean-Talon)
(7,777 électeurs)
PC: George Savoidakis
RCM: Leah Markopoulos
GAM: John Brazill

District 27 (Crémazie-Ouest)
(11,343 électeurs)
PC: Nicole Gagnon-Larocque
* **RCM:** André Berthelet
GAM: Louis Marceau

District 28 (Crémazie-Sud)
(11,547 électeurs)
PC: Louis-Jacques Léger
RCM: Pierre Lefrançois
GAM: Jean-Pierre Dionne

District 29 (Jarry)
(11,916 électeurs)
* **PC:** Arthur Gagnon
RCM: Laurie C. Girouard
GAM: André Toupin

District 30 (Saint-Edouard)
(11,119 électeurs)
* **PC:** Jean La Roche
RCM: Patrick Leone
GAM: Benoît Deshaies

District 31 (Des Carrières)
(14,542 électeurs)
PC: André Desjardins
RCM: Marcel Bergeron
GAM: Jean-Guy Belzile

District 32 (Mile End)
(7,971 électeurs)
PC: André Roussel
RCM: Marc Raboy
GAM: Osamu Obukuro

District 33 (Laurier)
(12,996 électeurs)
PC: Roger Larivée
RCM: Louis-André Cadieux
GAM: François Patenaude

District 34 (Emile-Nelligan)
(8,444 électeurs)
PC: Sidney Stevens
* RCM: Phidyme Tremblay
GAM: Maurice Archambault

District 35 (Plateau Mont-Royal)
(14,080 électeurs)
PC: Aimé Y. Charron
RCM: André Cardinal
GAM: André Gratton
* **Ind:** Raymond Poulin

District 36 (Papineau)
(13,621 électeurs)
* **PC:** Claude Provost
RCM: Patrick Roy
GAM: Huguette Charlebois

District 37 (Pied-du-Courant)
(12,515 électeurs)
* **PC:** Serge Bélanger
RCM: Pauline Laflamme
GAM: Georges Massicotte

District 38 (Saint-Jacques)
(14,738 électeurs)
PC: Savino Forcillo
***RCM:** Marcel Morin
GAM: Daniel Lachapelle

District 39 (Saint-Louis)
(10,897 électeurs)
PC: Richard G. Godin
***RCM:** Jean Roy
GAM: Michel Bédard

District 40 (Ville-Marie)
(10,600 électeurs)
***PC:** Joffre Laporte
***RCM:** John Gardiner
GAM: Charles Dunbar
Ind: John Goedike

District 41 (McTavish)
(14,603 électeurs)
***PC:** Jacques Corney
RCM: Donna Cherniak, colistier de Guy Duquette
***GAM:** Nick Auf der Maur

District 42 (Pointe-Saint-Charles)
(12,036 électeurs)
***PC:** Yves Magnan
RCM: Robert Cohen
GAM: Bernard Lemay

District 43 (Saint-Henri)
(12,930 électeurs)
PC: Germain Prégent
RCM: Pierre Roberge
GAM: Huguette Langevin

District 44 (Ville-Émard)
(13,616 électeurs)
***PC:** Yvon Lamarre
RCM: Paule Hélène Tassé
GAM: Pierre Beaudry

District 45 (Côte-Saint-Paul)
(11,697 électeurs)
***PC:** Angelo Anfossi
RCM: Michel Prévost
GAM: Philippe Marcotte

District 46 (NDG-Sud)
(9,928 électeurs)
PC: Jean Lapostolle
* **RCM:** Ginette Kéroak
GAM: Jacques Alary

District 47 (NDG-Ouest)
(11,469 électeurs)
PC: John N. Parker
RCM: Gail Tedstone
GAM: Edward Fellman

District 48 (NDG-Centre)
(12,579 électeurs)
PC: Guy Jutras
* **RCM:** Michael Fainstat
GAM: Lucille Brisebois

District 49 (NDG-Est)
(10,072 électeurs)
PC: Justine Sentenne
* **RCM:** Arnold Bennett
GAM: Raymond Doucet

District 50 (Snowdon)
(13,237 électeurs)
* **PC:** Gerald M. Snyder
RCM: Elsa D. Kisber
GAM: Goodman B. Aronson

District 51 (Victoria)
(12,329 électeurs)
PC: Lucien Gagné
RCM: Molly Moldovan
GAM: Sylvia Kissin

District 52 (Kent)
(10,819 électeurs)
PC: Manuel Feldman
RCM: Pascal Laforest
* **GAM:** Robert Keaton

District 53 (Côte-des-Neiges)
(10,898 électeurs)
PC: Edmond Synnott
RCM: Hubert Simard
GAM: Stephen Leopold

District 54 (Van Horne)
(10,519 électeurs)
* **PC:** Abraham Cohen
RCM: Helen Fotopulos
GAM: Marilyn Rabinovitch
Ind: Nathan Gans

SAINT-LÉONARD

ER: Équipe du renouveau
PAM: Parti d'alliance municipale
PC: Parti civique
CEP: Citoyen en progrès
Ind: Indépendant
*conseillers sortant de charge

MAIRIE
(40,453 électeurs)
ER: Michel Bissonnet
* PAM: André Chrétien
PC: Joseph Andreoni
CEP: François De Marco

District 1
(3,134 électeurs)
ER: Jacques Di Blasio
PAM: Mario Pasteris
PC: Danielle Vézina
CEP: Daniel Gangeaunian
Ind: Gilles Saless

District 2
(3,131 électeurs)
ER: Cosmo Maciocia
PAM: Mattéo Martucci
PC: Frank Panzera
CEP: Johanne Larouche
Ind: Jacqueline Allard-Spino

District 3
(3,589 électeurs)
ER: Giuseppe Silvestri
PAM: Robert Benoît
PC: Vittorio Bonaduce
CEP: Gérald Lalonde
Ind: Donaldo Gianpersa
Ind: Claudette Prégent

District 4
(4,029 électeurs)
ER: Giuseppe Mormina
PAM: Franco Tutino
PC: Don Carducci, colistier de Joseph Andreoni
CEP: Linda Nardi
* **Ind:** Herminio Iadeluca

District 5
(3,224 électeurs)
ER: Raymond Renaud, colistier de Michel Bissonnet
PAM: Pierrette Mattei
PC: Jos Alessi
CEP: Mike Salerno

District 6
ER: Marcel Dubois
PAM: Eduardo Di Bennardo
PC: Francesco Orlando
CEP: Gérard Thibault

District 7
(3,044 électeurs)
* **ER:** Rémi Boyer
PAM: Louis Turmel
PC: Giovanni Ruggeri
CEP: Anna Zanetti

District 8
(2,999 électeurs)
ER: Rosario Ortona
PAM: Louis Tanguay
PC: Giovanni Sardo
CEP: Pierre Bally

District 9
(4,092 électeurs)
ER: Roland Boyer
PAM: Lucien Lauzon
PC: Joseph Agostino
CEP: Amy Colantony

District 10
(3,157 électeurs)
ER: Filomena Sclapari
PAM: Jules Lauzon
PC: Benny Morella
CEP: Marcel Boivin

District 11
(3,879 électeurs)
ER: Jean-Guy Gravel
PAM: Jacques Proulx
PC: Vittorio Galerio
CEP: Sylvie Dulac, colistier de François De Marco

District 12
(2,932 électeurs)
ER: Claude Boileau
PAM: Jean Desjardins
PC: Marjolaine Couture-Angelopoulos
CEP: Don Giustino Forlini

La tragédie d'Eastman: enquête le 5 décembre

QUEBEC (PC) — L'enquête publique sur la tragédie du lac d'Argent a été fixée au 5 décembre, a annoncé Me J.-Armand Drouin, de Québec, qui a été nommé coroner ad hoc dans cette cause par le ministère de la Justice.

Une trentaine de témoins seront entendus au cours de cette enquête qui se tiendra au palais de justice de Granby et devrait durer au moins deux jours.

La tragédie du lac d'Argent est survenue le 4 août.

Quarante personnes ont péri lorsque l'autobus dans lequel elles voyageaient a plongé dans le lac après avoir dévalé une côte.

Les victimes étaient des handicapés qui venaient d'assister à un spectacle au théâtre « La Marjolaine ».

Sept autres personnes, dont le chauffeur de l'autobus, ont pu s'échapper avant que le véhicule ne coule.

10 3/8% INTÉRÊTS COMPOSÉS ANNUELLEMENT
période de 5 ans
dépôt minimum $500

Vos intérêts sont capitalisés automatiquement avec nos certificats de dépôt à intérêt composé.

Les certificats de dépôt à intérêt composé du Trust Général du Canada permettent à vos intérêts de gagner de l'intérêt. Par exemple, UN DÉPÔT DE $1000 VAUDRA $1 638 DANS 5 ANS.

Nous offrons aussi d'autres certificats pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Pour rencontrer un conseiller ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous et demandez le poste 2000 (nous acceptons les frais d'appel).

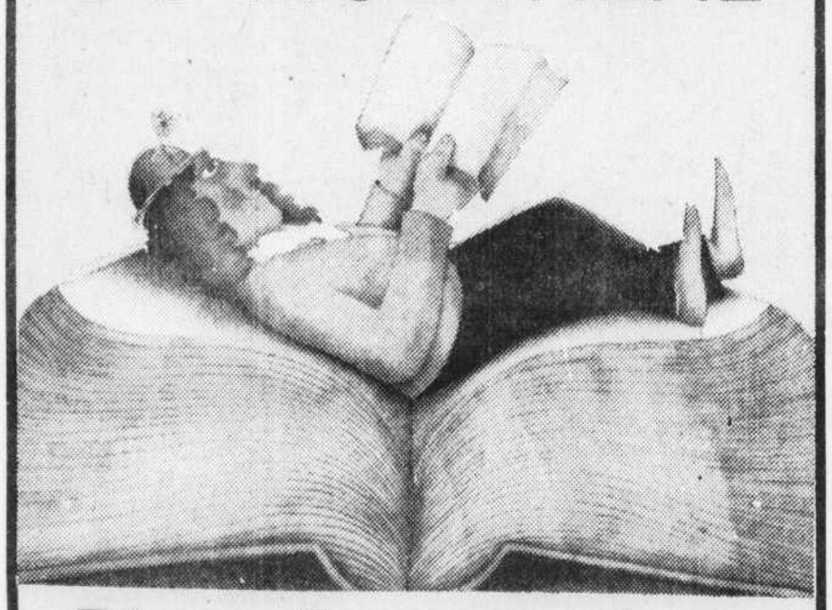
Montréal: 909 ouest, boul. Dorchester, 866-9641
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Au Québec, faut se tenir... en santé

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL



Place Bonaventure
du 21 au 26 novembre 1978

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
Comptables agréés

MONTRÉAL—QUÉBEC—RIMOUSKI—SHERBROOKE—TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA—SEPT-ÎLES—COATICOOK—MATANE

Gérard Bergeron nommé au Conseil de presse?

QUEBEC (PC) — Le politicologue Gérard Bergeron, professeur à l'Université Laval, pourrait bien succéder à M. Jean-Marie Martin à la présidence du Conseil de presse si le conseil d'administration de cet organisme entérine une recommandation en ce sens par les membres.

M. Martin est décédé il y a près de deux ans et l'intérim est assuré depuis lors par M. Louis-Georges Gervais, de Trois-Rivières, un des représentants du public au Conseil de presse.

Ce n'est que récemment que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, représentant les journalistes, et les porte-parole des propriétaires des entreprises de presse ont proposé M. Bergeron à la présidence de cet organisme chargé de veiller au respect de la liberté d'information et de recevoir des plaintes de quiconque se sent lésé.

Le Conseil de presse ne jouit d'aucun pouvoir, si ce n'est un pouvoir moral en dénonçant des abus ou des irrégularités dans le monde de l'information.

Le nom du juge Robert Cliche avait déjà été suggéré pour remplacer M. Martin et il semblait rallier l'unanimité mais il est décédé en septembre dernier.

Paué par le Parti Québécois, Région Ville-Marie

ON BARRE CADBURY



TIRAGE DU 10 NOVEMBRE
NUMÉRO GAGNANT

Si vous n'avez pas gagné cette fois-ci, conservez quand même votre billet identifié "Tirage spécial de l'Halloween". Il est valide pour les six tirages hebdomadaires des 13, 20, 27 octobre et des 10, 17, 24 novembre.

M574399 ..... $100,000
M-74399 ..... $1,000
M--4399 ..... $200
M---399 ..... $100
M----99 ..... $20

Il est valide aussi pour les 3 prix de $100 000 du tirage du 3 novembre. Tous avec numéros décomposables.

Si la liste ci-dessus et la liste officielle de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.

Loto Canada
La loterie nationale

Longueuil et Saint-Léonard: l'enjeu est l'opposition

par Rodolphe Morissette

Deux autres villes que Montréal renouvellent leur conseil municipal dimanche, Longueuil et Saint-Léonard (sur l'île de Montréal).

Quoi qu'il arrive à Saint-Léonard, le conseil élu dimanche sera tout nouveau. Et l'enjeu principal est de savoir si le parti d'opposition qui existe depuis quatre ans, le Parti d'alliance municipale (PAM), remplacera majoritairement l'administration sortante ou s'il sera supplanté, en dernière minute, par le nouveau parti de l'Équipe du renouveau créé au printemps dernier et qui mène une campagne de type « libéral », « positive » et qui tend à taire et à récupérer dans un discours de fête toutes les oppositions, toutes les tensions.

A Longueuil, le maire sortant, M. Marcel Robidas, paraît avoir le vent dans les voiles. Mais l'enjeu principal tient au nombre de conseillers qu'il pourra faire élire à l'hôtel de ville. Si M. Robidas parvient à pouvoir contrôler le nouveau comité exécutif de la ville, il sera intéressant de voir jusqu'à quel point l'opposition pourra jouer un rôle positif à l'hôtel de ville, ainsi que le veut la nouvelle loi 44 sur la démocratie municipale — une loi dont le maire Robidas fut l'un des plus chauds (et l'un des rares parmi les maires du Québec) partisans auprès du gouvernement Lévesque.

Trois partis s'opposent à Longueuil: le Parti civique de M. Robidas, le Parti municipal de M. Paul Viau, candidat à la mairie, et le Parti de la réforme municipale de Me Jean Huot, deuxième rival de M. Robidas à la mairie. Les deux premières formations présentent des candidats conseillers dans les 17 districts électoraux. Celui de la Réforme municipale en a 14 (partout sauf dans les districts 2, 3 et 11). Enfin, on compte dix aspirants conseillers indépendants.

La participation au scrutin en 1974 n'avait été que de 30,5% et les 70,635 électeurs d'alors sont passés à 71,634 cette année. Il y avait, en 1974 comme cette année, trois formations complètes en lice, de sorte que les raisons de penser que le scrutin attirera plus d'électeurs cette année sont minces. Un seul indice, cependant: les quatre élections qui ont eu lieu sur la Rive-sud dimanche dernier ont affiché des taux de participation beaucoup plus élevés qu'à l'accoutumée, de sorte que le même intérêt pourra se vérifier à Longueuil.

Chez les candidats à la mairie, M. Robidas paraît assuré de la victoire. Le candidat Jean Huot, inexpérimenté, s'est spécialisé surtout dans le spectacle électoral au cours des dernières semaines. Quant à M. Paul Viau, il est davantage le candidat maire d'un parti que le chef de sa formation, qui est plutôt animée par les cinq conseillers sortants qui ont fait une dure lutte au maire Robidas au cours de son dernier mandat: Pierre Baril, Paul-A. Briand, René Leblanc, Jacques Laplante et André Létourneau.

Ce sont ces cinq conseillers sortants qui font la lutte la plus dure aux candidats du Parti civique dans les districts. Trois autres des huit conseillers sortants, opposés eux aussi à M. Robidas, se présentent comme indépendants: MM. Marc Decelles (district 2), Jacques Bouchard (1) et Gilles Leduc (4).

A Saint-Léonard, il n'y a que trois membres du conseil sortant qui sont sur les rangs cette année, le maire Jean DiZazzo et trois de ses coéquipiers ayant renoncé à se présenter à nouveau. Le conseiller André Chrétien du PAM se présente à la mairie pour le même parti et avec une équipe complète. Le conseiller Rémi Boyer fait partie de l'Équipe du renouveau de Me Michel Bissonnet, deux ex-membres du PAM. Enfin, M. Herminio Iadeluca, indépendant, est le seul membre de l'équipe DiZazzo à revenir sur les rangs.

Deux autres groupes que le PAM et l'Équipe du renouveau présentent des candidats aux 12 postes de conseiller, le Parti civique de M. Joseph Andreoni et Citoyen en progrès, de M. François De Marco, les deux autres candidats à la mairie.

A Saint-Léonard comme à Montréal, tout peut arriver étant donné le grand nombre de candidats dans chaque district. La bataille se livre surtout entre le PAM et l'Équipe de M. Bissonnet.

Le PAM a mis au point son programme électoral depuis longtemps. L'Équipe du renouveau, qui a publié récemment sa « Charte des citoyens », y a puisé manifestement de nombreux éléments: aménagement de parcs et de jardins communautaires, d'un CLSC, fête civique annuelle, construction de passerelles au-dessus du boulevard Métropolitain, etc.

Si le PAM soupçonne ouvertement les trois partis rivaux d'être tous noyautés par des lieutenants de Jean DiZazzo pour prendre le contrôle de l'hôtel de ville et défaire le PAM une deuxième fois, chacun dément ces allégations touchant les ombres diZazziennes.

Le Parti civique de M. Joseph Andreoni ne compte pas moins de dix conseillers (sur 12) d'origine italienne. Si le PAM recrute ses membres et ses sympathisants parmi toutes les tendances politiques, le Parti civique représente en première ligne le rempart des fédéralistes inconditionnels. De son côté, l'Équipe du renouveau laisse l'image d'un ralliement souriant qui veut prendre le pouvoir sans avoir à débattre dans le détail des idéologies. Mais la composition du futur conseil pourrait être plus complexe.

Quant au parti Citoyen en progrès de M. De Marco, personne ne saurait faire de prédictions. S'il a eu quelque difficulté à décoller (il est parti longtemps après les trois autres), son équipe plutôt jeune ne manque certainement pas d'enthousiasme depuis une semaine.

LONGUEUIL

PCL: Parti civique de Longueuil
PML: Parti municipal de Longueuil
PRM: Parti de la réforme municipale
Ind: Indépendant
* maire et conseillers sortant de charge

MAIRIE
(71,634 électeurs)
* **PCL:** Marcel Robidas
PML: Paul Viau
PRM: Jean Huot

District 1
(5,016 électeurs)
PCL: Roger Ferguson
PML: Réal Gendron
PRM: Yvon Boursier
* **Ind:** Jacques Bouchard
Ind: Roger Courchesne

District 2
(5,868 électeurs)
PCL: Lucille Roy (colistier de Marcel Robidas)
PML: Georges Touten
* **Ind:** Marc-E. Decelles

District 3
(3,637 électeurs)
PCL: Léonard Boulet
PLM: Henri Bouclin
Ind: Gilles Bouffard

District 4
(4,511 électeurs)
PCL: Bernard A. Brisson
PML: Roger Ferland
PRM: Henri D'Amour
* **Ind:** Gilles Leduc

District 5
(4,872 électeurs)
PCL: Armand R. Lavoie
* **PML:** René Leblanc
PRM: Géraldine Courchesne
Ind: André Marquette
Ind: Fernand Lachapelle

District 6
(4,201 électeurs)
PCL: Lucien Salinovitch
PML: Robert H. Tremblay
PRM: Lorenzo DeFoy

District 7
(3,713 électeurs)
PCL: Olivette Camaraire
* **PML:** Paul-Auguste Briand
PRM: Gérard Thibault

District 8
(4,317 électeurs)
PCL: Lorraine Vaillancourt
PML: Gilles Déry
PRM: Guy D'Amour

District 9
(4,610 électeurs)
PCL: Pierre Nantel
* **PML:** Pierre A. Baril
PRM: Régent Simard

District 10
(3,901 électeurs)
PCL: André Meunier
PML: Jacques Finet
PRM: Pauline Fleury

District 11
(2,943 électeurs)
PCL: Georges Cowan
PML: Serge Sévigny
Ind: Lucien Lebrun

District 12
(4,797 électeurs)
PCL: Jean-Paul Vermette
PML: Omer Leclerc
PRM: Francine Charest-Beaucage

District 13
(5,926 électeurs)
PCL: Jeannine L. Lavoie
PML: Pauline Nicolas
PRM: André Lizotte
Ind: Denis Côté

District 14
(3,828 électeurs)
PCL: Paul-Emile Paquin
PML: Roméo Lescarbeau
PRM: Marcel Bertrand
Ind: Florent Charest

District 15
(3,374 électeurs)
PCL: Jean-Raymond Payette
* **PML:** Jacques Laplante
PRM: Michel Timperio

District 16
(3,808 électeurs)
PCL: Benoît Danault
PML: Bernard Audet
PRM: Fernand Boudreault

District 17
(2,312 électeurs)
PCL: Nicole Therrien
* **PML:** André Létourneau
PRM: Françoise Gagné (colistier de Jean Huot)
(NOTE: M. Paul Viau, PML, n'a pas de colistier)

La Royale nie avoir prêté à Somoza

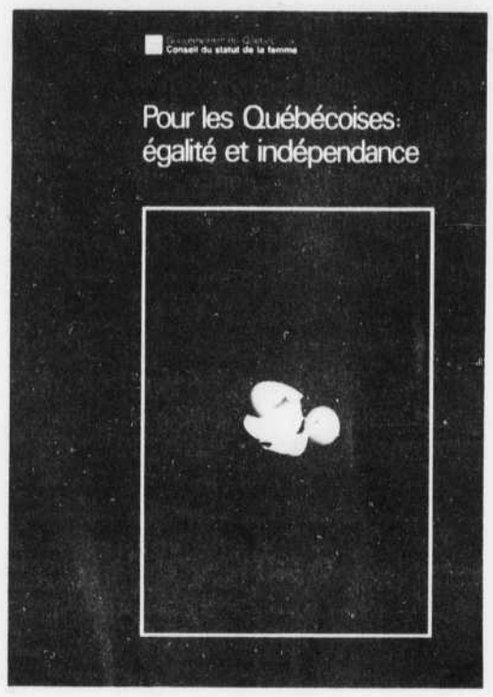
La Banque royale, par la bouche de son directeur des relations publiques, a repoussé catégoriquement l'allégation voulant qu'elle ait prêté $200 millions au régime Somoza du Nicaragua.

M. J. Etherington a dit ne savoir que penser de la déclaration d'un révolutionnaire du Nicaragua, selon laquelle le prêt ne serait pas remboursé si le Front national de libération sandiniste venait à renverser le régime des Somoza.

Le R.P. Ernesto Cardenal, un activiste luttant contre le régime actuel de son pays, a déclaré à Ottawa, jeudi, que la Banque royale devrait imputer le prêt au président Anastasio Somoza vu que le peuple nicaraguayen ne le remboursera pas.

"BAZAR ANNUEL
Mercredi, le 15 novembre de 10 a.m. à 9 p.m.
BETH AARON HALL
8125 ave. Stuart
Parc Extension.
Profusion d'Aubaines".

Voilà tout un programme de vie pensé et écrit par des femmes et présenté par le Conseil du Statut de la femme au gouvernement du Québec.



Il s'adresse à chaque membre de la communauté québécoise puisque, tout au long de ce livre, il est question de la condition féminine par rapport au couple et à la famille, au marché du travail et à la création artistique, au domaine de la santé et au pouvoir.

Ce document de travail manifeste une volonté de participation active des femmes dans tous les domaines. Et pour ce faire, **égalité et indépendance** propose et vise une transformation d'une mentalité qui rendra à la femme «l'égalité des droits, des responsabilités et égalité dans la participation au pouvoir».

335 pages, broché $3.95

En vente
chez l'Éditeur officiel
et chez votre fournisseur habituel.

Éditeur officiel du Québec
Comptoir postal
1283, boulevard Charest ouest
Québec G1N 2C9

Important:
Joindre chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

Le nombre d'immigrants admis au Québec a diminué de 34%

QUEBEC (PC) — L'arrivée de nouveaux immigrants au Québec en 1977 a considérablement ralenti alors que seulement 19,248 personnes s'y sont installées comparativement à 29,282 en 1976, soit une baisse de 34% en 1977.

Ce phénomène n'est cependant pas particulier au Québec car, au niveau du Canada, l'immigration a accusé une diminution de 23% du nombre des néo Canadiens, passant de 149,429 à 114,914 en 1977.

Dans le rapport annuel 1977-78 du ministère de l'Immigration du Québec, le ministre, M. Jacques Couture, explique cette situation surtout par la situation économique difficile que traverse le Canada et le Québec et le haut taux de chômage.

Il arrive alors que les conditions d'entrée pour les ressortissants étrangers sont resserrées.

Au cours des dix dernières années, le chiffre moyen des admissions d'immigrants atteignait 29,000 au Québec et 170,000 au Canada.

C'est encore de la France qu'est venu le plus grand nombre d'immigrants en 1977 avec 2,060, juste un peu plus que Haiti avec 1,945.

Les autres pays qui ont fourni le plus de néo-Québécois sont: le Liban, 1,728; les Etats-Unis, 1,618; et le Royaume-Uni avec 1,215.

Parmi tous ces immigrants, il s'en trouvait 30% qui ne connaissaient que la langue anglaise et 31% la langue française seulement.

Par contre, 12% parlaient les deux langues tandis que 27% n'avaient pas de connaissance de ni l'une ni l'autre.

Au chapitre de la main-d'oeuvre, par ailleurs, moins de la moitié du groupe de nouveaux immigrants était susceptible d'entrer sur le marché du travail, soit 8,710, ce qui représente une diminution de 44% par rapport à la moyenne des dix dernières années.

CERTIFICATS

10 1/2 % 5 ans*
10 1/4 % 3-4 ans*

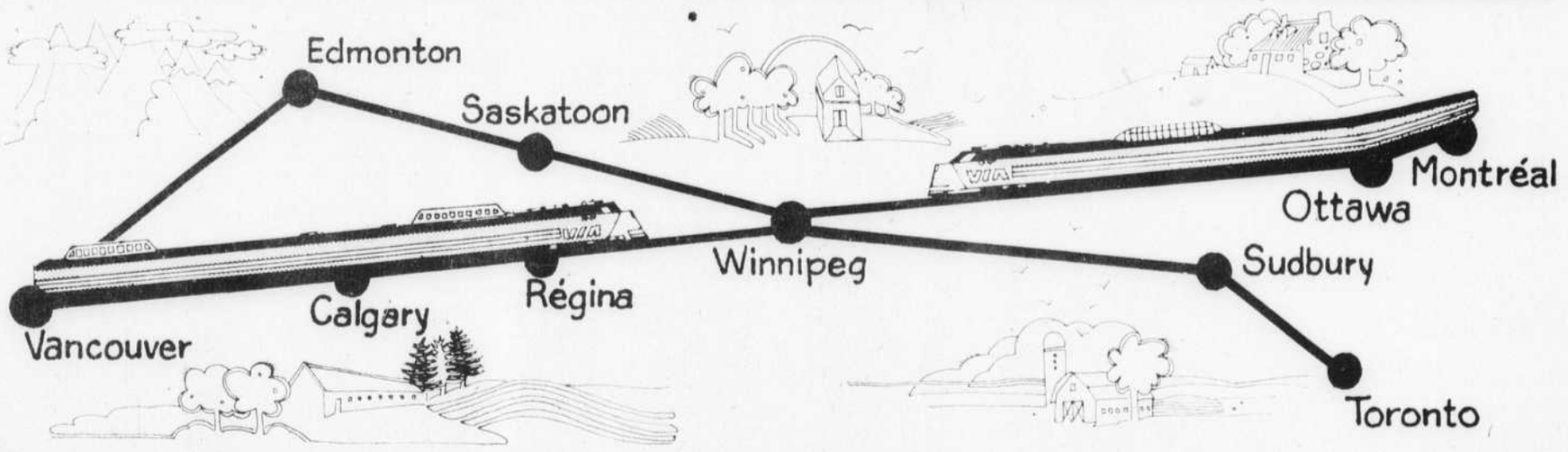
PLACEMENT ET INTÉRÊTS GARANTIS
AUCUNS FRAIS

*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.
D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Épargne.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253, avenue McGill College, Montréal, Tél.: 878-3351
401, boulevard Labelle, Place Rosemère, Tél.: 621-0715
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal, Tél.: 253-1720

VIA a tous les éléments en main!



Les deux grands trains du Canada roulent maintenant ensemble.

Depuis le 29 octobre, les deux grands trains du Canada, le Super Continental et le Canadien, roulent maintenant ensemble sous la bannière VIA. C'est une autre marque que l'unification du transport voyageurs va pour le mieux.
Chaque jour, deux trains transcontinentaux circulent dans les deux sens.

LE SUPER CONTINENTAL
Le Super Continental de VIA assure la liaison, sur la voie nord, entre Montréal, Ottawa, Winnipeg et Vancouver, en passant par Saskatoon, Edmonton et Jasper.

LE CANADIEN
Le Canadien de VIA, de son côté, assure la liaison entre Toronto, Winnipeg et Vancouver, en passant par Régina, Calgary, Banff et Lac-Louise, sur la voie sud.
Pour le même prix, prenez l'un ou l'autre... ou l'un à l'aller et l'autre au retour.

TRACEZ VOTRE ROUTE
Que vous partiez de Montréal, d'Ottawa ou de Toronto, à destination de Vancouver, vous bénéficiez d'une liaison directe en voiture-lits, empruntant la voie nord ou sud à l'ouest de Winnipeg, sans bouger de votre place. Il en est de même si vous partez de Vancouver à destination d'une de ces trois villes.
La rencontre du Super Continental et du Canadien à Winnipeg permet aux voyageurs en voitures coach et superconfort de changer de train ainsi que le transfert d'une voiture-lits d'un train à l'autre. Et le nouvel horaire des services intégrés permet de réduire d'une nuit la durée du voyage en Super Continental.
Le Super Continental et le Canadien offrent maintenant les mêmes normes de service et de matériel, y compris les voitures superconfort.
Et vous pouvez profiter des tarifs Écono-choix pour toutes les destinations et toutes les combinaisons de trajets.
Vous voyez, VIA a tous les éléments en main pour adapter mieux que jamais son service transcontinental à vos planifications-voyage. Alors, prenez donc le train... pour mieux profiter de la vie.
Pour plus de renseignements, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA.

Les deux grands trains du Canada,
l'invitation au voyage.

VIA Rail Canada

TORONTO

Pétroles en vedette

Grâce à une solide poussée du secteur pétrolier, la Bourse de Toronto a accompli des progrès notables hier au terme d'une séance modérée. L'indice composé monte de 6.73 et atteint 1,216.94.

Au sein des quatre plus importants compartiments de la Bourse, les pétroles font un bond de 29.67 à 1,554.41, les industries montent de 3.16 à 1,007.94, les mines de 2.84 à 1,068.57 et les finances de 2.49 à 1,129.39.

Les titres gagnants sont plus nombreux que les perdants: 233 à 173 et 234 autres sont stables.

Le volume des transactions comprenait 3.23 millions d'actions et, au marché des options 821 contrats ont été négociés.

Parmi les valeurs industrielles traitées à la séance, Dome Petroleum monte de 2 à $74 1-4, Husky de 1 3-8 à 35 3-8, Hudson Bay Oil de 1 1-4 à 42 3-4, Consolidated-Bathurst A de 1 à 34 1-2 et Westburne International de 1 à 30 1-2.

Weldwood descend de 1 1-8 à $17 1-2, Dominion Bridge de 3-4 à 27 1-4, Northern Telecom de 3-4 à 35, Selkirk Holdings A de 3-4 à 17 et Alberta Gas Trunk A de 3-8 à 14 3-8.

Dans le secteur minier, Ego Resources avance de 3-4 à $6 5-8, Hudson Bay Mining A de 1-2 à 20 et Kam-Kotia A de 45 cents à $4.70. Pamour Porcupine A tombe de 3-8 à $6 1-8 et Liberian Iron Ore de 1-4 à 7 1-2.

Enfin parmi les pétroles, Numac Oil progresse de 1 3-4 à $24 3-4, Ocelot Industries A de 1 5-8 à 14 1-4 et Superior Oil de 1 à 64. Francana Oil perd 3-8 à $9 3-4 et Ulster Petroleums sept cents à $1.27.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abacus	1400	460	455	460	
Abitibi	21036	$16	15⅞	16	+ ⅛
Abitbi 10	110	$55	55	55	
Acklands	2600	$13¾	13½	13½	− ¼
Action Trd	700	107	102	107	+ 5
Affon Min	320	$12	12	12	
Agnico E	1300	$5½	5¼	5½	+ ¼
Agra Ind A	1400	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Ahed C	400	155	155	155	−10
Akaitcho	2000	73	71	71	− 2
Albany	2000	43	43	43	− 2
Alt Energy	2010	$16	15⅝	15¾	− ⅛
Alta Gas A	57343	$14¾	14⅛	14⅜	− ⅜
Alta G E p	250	$24¾	24¾	24¾	
Alta G F	540	$27¾	27¾	27¾	
Alta G 9.76	8380	$27¼	27	27	− ⅛
Alta G 7.60	260	$26	26	26	
Alta Nat	217	$42½	42½	42½	−1½
Alcan	3294	$38½	38¼	38⅜	
Algoma St	2280	$25	24¾	25	
AStel p	800	$27¼	27	27	
All-Can B	1600	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Allarco Dv	100	$33⅛	33⅛	33⅛	
Alumin 4 pr	225	$17	17	17	
Am Bonza	13350	$29⅞	28⅞	29½	+ ¾
Am Larder	18000	34½	32	32	− 1
Am Eagle	8600	205	195	202	+ 7
Am Leduc	16500	25	24	25	+ 1
Andres W A	5780	$11¼	11	11	− ¼
Andres W B	600	$11	10¾	10¾	− ¼
Ang CT 4½	215	$26¼	26¼	26¼	
Ang CT 315	225	$37¾	37¾	37¾	
Ang U Dev	4200	360	355	355	
Aquitaine	1775	$19¼	19⅛	19⅛	− ⅛
Arbor C	3000	87	87	87	− 1
Argus B pr	280	$33½	33½	33½	
Argus C pr	1550	$14¼	14¼	14¼	− ⅛
Asamera	12200	$15¾	14⅞	15¼	+ ¼
Asbestos	1025	$43½	43⅛	43⅜	+ ⅛
Ashland C	300	$33⅛	33⅛	33⅛	− ⅛
Asoc Porc	1500	140	135	140	− 5
Atco A	1840	$15¾	15⅛	15⅜	+ ¼
Atlas Yk	4000	17	16	16	− 3
Ato Hard A	300	$19⅛	19⅛	19⅛	− ¼
BC Sugar A	3750	$29½	29⅛	29⅛	− ⅜
BC Sugar P	255	$13½	13½	13½	
BP Can	2655	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅛
Banister C	1800	$9⅛	9	9⅛	
Bank BC	225	$38½	37¾	38½	
Bank Mtl	30322	$23⅜	23⅛	23½	+ ⅛
Bank N S	1719	$21⅜	21⅛	21⅜	− ⅛
Bankeno	300	215	215	215	+ 5
B Cdn Nat	150	$16½	16½	16½	− ¼
Barex	1000	8	8	8	
Baton B	100	$12½	12½	12½	
Belding A	300	380	380	380	+40
Bell Canad	15340	$60¼	59¾	60⅛	+ ¼
Bell A pr	174	$60	60	60	
Bell B pr	230	$59⅞	59⅞	59⅞	
Bell C pr	575	$30¼	30	30	
Bell D pr	871	$59¾	59¾	59¾	+ ¼
Bell 2.28	1070	$31⅜	31	31	
Bell 1.96	1415	$26¾	26½	26⅝	+ ¼
Biltmo A p	2000	475	475	475	
Black P A	700	$14	13¾	14	+ ⅛
Blakwod A	100	400	400	400	
Bomac A	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Border C	100	300	300	300	
Bovis Cor	13830	64	64	64	
Bow Valy	11485	$17⅝	17¼	17⅝	+ ¼
Bow-m pr	230	$42	42	42	
Bralor Res	2378	$7⅞	7½	7⅞	+ ½
Bramalea	172	$12¾	12⅜	12⅜	+ ⅛
Brameda	1825	150	145	145	+ 3
Brascan A	14733	$15⅛	15⅛	15¾	
Brenda M	9250	$14	13¾	13⅞	
Brdg Tank	150	400	400	400	−20
Brdg Tnk p	220	$42	42	42	
Brinco	800	$6⅜	6⅜	6⅜	
BCFP	2235	$16½	16½	16½	
BC Phone	2155	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅜
BCPh 4½ p	220	$53¾	53¾	53¾	
BCPh 4¾ p	215	$58¾	58¾	58¾	
BCPh 4.84	100	$15	15	15	− ½
BCPh 5.15	145	$64½	64½	64½	− ½
BCPh 6.80	440	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
BCP 7.04 p	460	$23½	23½	23½	− ⅛
BCP 10.16 p	110	$28¼	28¼	28¼	+ ½
BCP 2.32 p	100	$33¾	33¾	33¾	+ ¼
Broul Reef	2400	35	35	35	
Brunswk	1320	495	490	495	− 5
Budd Auto	200	$8½	8½	8½	
Budd A w	300	140	130	140	−15
Burns Fds	9515	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
CC Yachts	251	260	260	260	
CAE A	300	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅛
Cad Frv	1600	$9¼	9	9¼	+ ¼
Cad Frv A	650	$10	10	10	
Cal Pow A	4352	$38	37⅝	38	+ ¼
Cal P 7½ p	30	$104	104	104	− ½
Cal P 10 p	50	$111¾	111¾	111¾	+2¾
Cal P 2.36	650	$29½	29¼	29¼	− ⅛
Calvrt Dle	3000	290	290	290	+10
Calvert	4400	45	45	45	
Cam Mine	16500	30	29	29½	+ 1
Camflo	1650	$12⅜	12¾	12¾	
C Chib A	4000	$5	480	495	−17
Camp RL	760	$36⅛	36	36	− ¼
Can Cem A	1400	$12⅛	12	12	
Can Cem B	200	$11⅞	11⅞	11⅞	
CCe C p	220	$17½	17½	17½	
CDC pr B	367	$105¾	105	105	− ½
Can Malt A	1500	$30½	30¼	30½	+ ⅛
C Nor West	2550	$8½	8¼	8¼	− ¼
C Pakrs C	300	$22½	22⅜	22⅜	−1⅛
Can Perm	1325	$17⅞	17⅞	17⅞	
C Perm 6¾	750	$25⅜	25½	25½	
CS Pete	12100	$5⅜	495	5⅜	+42
Can Trust A	1860	$23¼	23	23¼	+ ⅜
C Trust 7¼	1250	$20¼	20	20¼	+ ¼
C Tung	239	$21¼	21	21¼	+ ⅜
C Cablesy A	292	$15⅞	15⅞	15⅞	
Cdn Cel	350	$7⅝	7½	7½	− ⅛
C Formost	500	$5½	5½	5½	
C Found pr	250	$6⅞	6⅞	6⅞	
CG Invest	200	$21¾	21¾	21¾	
C Hidrogas	2600	390	390	390	
C Homestd	1500	$8⅜	8¼	8¼	+ ⅛
C Hydro	500	$11	10¾	11	+ ⅛
Cl Bk Com	5985	$28¾	28½	28¾	+ ⅛
CIL	987	$21⅞	21⅜	21¾	
Cl Powr A	1562	190	175	190	+20
C Manoir A	2400	$5⅞	5⅞	5⅞	
C Merrill	3050	$19½	18½	19	+1¼
CNat R	5700	330	320	320	−10
C Occidental	1700	$18	18	18	+ ¼
CP Inve	5783	$23	22⅛	23	+ ⅞
CP Inve pr	150	$16¼	16¼	16¼	
CP Ltd	30145	$23⅜	22¾	23	+ ⅛
CPL A p	1200	$10½	10½	10½	
CPL 4 p	550	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅜
C Reserve	3970	$10¼	9¾	10¼	
Cdn Sup O	3015	$64	63	64	+1½
Cdn Tire	215	$24¼	24¼	24¼	
Cdn Tire A	8220	$25⅜	25¼	25¼	
C Utilties	820	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
CU 10¼	330	$27¾	27½	27¾	+ ¼
C Vickers	412	$47½	47	47	− ½
Canray	2525	172	170	170	− 2
Canron A	950	$26⅞	26⅞	26⅞	− ⅛
Cara	450	$20	19¾	20	+ ½
Carl OK	11662	410	405	405	
Carl A p	z70	$26⅞	26¼	26⅞	
Carma A	20100	$15½	15½	15½	+ ⅜
Carrier JD	300	275	275	275	−13
Cassiar	1207	$9¼	9	9¼	
Celanese	1275	355	350	355	+ 5
Chib Kay	1000	8½	8½	8½	+ ½
Chieftan D	2000	$23¼	22	23	+ ½
Chimo	2500	119	115	115	+ 4
Chrysler	6203	$12⅛	12	12	− ¼
Coch Will	7800	52	51	51	
Coch r	207737	1	½	½	− ½
Comb Met	15000	29	27	28	+ 1
Cominco	5180	$33⅛	32¾	32¾	− ½
Com Cap	11300	$8¼	8	8¼	+ ¼
CC Tr p	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
C Holiday I	20150	$7⅝	7½	7½	
CHIns A p	100	$24¼	24¼	24¼	− ¼
Conuco Ltd	900	450	425	450	+25
Con Bath A	3135	$34½	33¾	34½	+ 1
Con Bath p	400	$19⅛	19⅛	19⅛	
C Bath 68 w	1500	$14	13¾	13¾	+ ¾
Con Bldg	300	400	400	400	
Con Fardy	8300	258	250	250	− 6
C Durham	33000	125	120	120	− 1
C Marben	2500	50	50	50	− 1
C Morisn	6000	144	140	144	+ 3
Cons Pipe	500	$7	7	7	
C Rambler	500	150	150	150	+ 7
Con Textle	900	355	350	355	+ 5
Con Distrb	2200	$15	14¾	14⅞	
Cons Gas	9959	$18¼	18	18⅛	− ⅛
Con Gas D	1075	$25¾	25¼	25¼	− ¼
Con Glass	100	$23½	23½	23½	+ ¼
Cooper C	100	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅜
Cop Fields	800	360	355	355	− 5
Coseka R	10100	$5	490	495	− 5
Costain Ltd	1800	$10¼	10¼	10¼	
Craigmt	7950	$5	470	475	−10
Crain R L	1400	$10⅞	10⅞	10⅞	− ⅛
Crestbrk	343	$8⅜	8¼	8⅜	− ¼
Crwn Life	1100	$58½	58	58	− ¼
Crush Intl	3200	$11½	11½	11½	
Cyprus	1525	$9⅜	9⅜	9⅜	
Czar Res	9120	$6¾	6½	6⅜	− ⅛
DRG Ltd A	300	$6	6	6	
Dale-R	400	$13	13	13	+ ½
Dalmy C	1200	$6¾	6¾	6¾	
Daon Dev	2000	$12⅜	12	12	− ¼
Daon A	1200	$7½	7⅛	7½	+ ⅜
Debhld B p	z20	$67½	67½	67½	
D Eldona	58366	115	104	112	+ 8
Delhi Pac	1000	11	11	11	− 1
Denison	10130	$82	77	79	+2½
Dicknsn	7650	$6⅛	5¾	6⅛	+ ⅜
Digtech	2000	210	210	210	− 5
Dist Tr A	700	$9⅛	9	9⅛	
Doman I	2000	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
Dome Mine	z50	$84¼	84¼	84¼	
Dome Pete	11825	$75⅝	72¼	74¼	+ 2
D Bridge	2524	$27⅝	27¼	27¼	− ¾
Dofasco A	11039	$31½	31⅛	31⅛	+ ¼
Dofasco p	150	$66	66	66	
Dom Store	3250	$16¼	16	16	− ⅜
D Textie A	1393	$11	10⅞	11	+ ¼
Domlim A	200	$16½	16½	16½	+ ¾
Domtar	3540	$21⅜	21⅛	21¼	− ⅛
Dr Mc C A	100	$18½	18½	18½	
Du Pont	818	$15⅛	15	15	
Dustbane	700	$7⅝	7⅜	7⅝	+ ¼
Dylex L A	500	$11½	11½	11½	− ⅛
Dynamar	4500	130	128	130	+ 2
E-L Fin	900	$12	11⅞	12	
E-L Fin w	1900	52	49	52	− 3
East Mal	3742	235	225	225	
East Sul A	2180	201	190	190	−15
Estn Prov	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Ego R	103450	$6⅜	6	6⅜	+ ¾
Electro K	1600	48	40	48	+ 8
Electro A	2100	445	440	445	+10
Emco	600	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
Emco w	100	165	165	165	−15
Exquisite	900	305	300	300	
Extndcar	2700	$12¾	12½	12½	− ⅛
Falcon C	3650	$6⅜	6⅛	6¼	− ¼
Flbrg Nik A	6517	$31½	31¼	31½	
Fed Ind A	300	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
F Cty Tr B	800	$9⅛	9⅛	9⅛	
F Cty Tr C	1850	$8¼	8¼	8¼	
F Mar	z200	41	41	41	
Foodcrp Lt	150	$12	12	12	+ ¼
Foodex p	1000	$8	8	8	
Ford Cnda	1060	$74	73¾	73¾	− ¼
F Sea A pr	1000	$9	9	9	
Francana	12300	$10⅛	9¾	9¾	− ⅜
Fraser A	310	$38	38	38	
G&H Steel	1000	295	295	295	+20
Gaz Metr	760	$5½	5⅜	5⅜	− ⅛
G Distrb A	300	$6¾	6½	6½	− ½
GMC	z159	$66¾	65¾	65⅞	
Genstar L	2175	$33	32⅞	32⅞	
Gerin Ist p	400	$8¾	8¾	8¾	
Gibraltar	200	$5½	5⅜	5⅜	− ⅛
Goldund M	13100	56	54	56	+ 1
Goodyear p	z25	$33	33	33	
Graft G	800	$32	32	32	
Granduc	3500	65	64	65	+ 1
Gt Oil Sds	2100	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
G L Nickl	2000	50	50	50	
GL Paper	270	$34¼	33¾	34¼	+ ¼
GL Pap w	300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
GN Fin	400	162	162	162	− 3
Gt West S	5500	285	275	275	−10
G West wt	2000	60	50	55	−15
Greyhnd	z50	$20⅜	20⅜	20⅜	
Guar Tr p	400	$20	20	20	
Gulf Can	3544	$32⅛	31½	32⅛	+ ⅜
Gulfstrem	69200	61	55	61	+ 9
Gufstr r	53000	3½	3	3½	+ 1
H Group A	500	440	440	440	−25
Hardee	1200	75	75	75	
Hard Crp A	1520	305	300	300	
Harlequin	11250	$15⅜	15⅛	15⅛	− ⅜
H Wood	1000	113	113	113	+ 2
Hatleigh A	1940	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Hatleigh B	1470	$6¼	6¼	6¼	
Hawker A	2435	$7½	7⅜	7⅜	− ¼
Hayes D A	600	$9⅝	9½	9½	+ ¼
Highmont	1000	120	120	120	+ 5
Holinger A	z50	$41⅜	41⅜	41⅜	
Home A	550	$41	41	41	
Home B	1503	$37	37	37	
Hud Bay A	1630	$20	19½	20	+ ½
Hud Bay B	300	$19	19	19	
H Bay Co	6189	$20⅞	20⅜	20⅜	+ ⅛
HB Oil Gas	3325	$42¾	42	42¾	+1¼
Husky Oil	2920	$35½	34½	35⅜	+1⅜
Husky A pr	z20	$40	40	40	
Husky B pr	z20	$40	40	40	
Husky E w	200	$18⅝	18⅜	18⅝	+1⅛
Hydra Ex	5100	40	40	40	
IAC	3680	$18⅜	18¼	18¼	
IAC 5¾ p	100	$20⅛	20⅛	20⅛	−2⅜
ITL Ind	2700	320	310	310	− 5
IU Intl	11710	$12½	12⅛	12¼	− ½
Imasco A	230	$35¾	35½	35¾	+ ¼
Imp Gen	150	$22½	22½	22½	+ ¼
Imp Oil A	32693	$22⅜	21⅞	22¼	+ ½
Imp Oil B	100	$21⅞	21⅞	21⅞	
INCO A	18467	$18⅜	18⅜	18⅜	
INCO B	100	$18⅜	18⅜	18⅜	
Inco 7.85	4200	$24¾	24¾	24¾	
Indal	2000	$13	13	13	− ⅛
Industmin	1100	$15	14⅝	15	+ ⅜
Inland Gas	1700	$11	10¾	11	
Inter-City	6600	$7¼	7¼	7¼	− ⅛
Intrmetco	400	$10¾	10¾	10¾	− ¼
IBM	130	$308	308	308	
Int Mogul	500	485	475	475	−10
Int Pipe A	7750	$16⅝	16½	16⅝	
Ipsco	923	$17¼	16¾	17¼	+ ⅜
Int Pipe r	z400	27	22	27	
Inv Grp A	z140	$10¼	10¼	10¼	
Irwin T A	4650	400	375	400	+25
ISO	2800	165	161	164	− 1
Ivaco A	800	$11⅛	11	11⅛	+ ⅜
Ivaco 8.85	125	$51	51	51	
Jannock A	1160	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅝
Jannock 8	300	$15	15	15	
Jannock w	1500	$11¼	11	11¼	+ ¾
Jorex Ltd	7000	35	34	35	
Kaiser Re	26925	$15½	15¼	15½	+ ⅜
Km Kta	184500	495	440	470	+45
Kaps Tran	12350	135	130	130	− 2
Keen Ind	600	42	42	42	
Kelsey H	700	$22	22	22	
Kerr A A	12788	$11	10¾	10¾	− ⅛
K Anacon	z489	23½	18	18	
La Luz	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Labatt A	18370	$20¼	19¾	20⅛	+ ⅜
Labatt A p	100	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Lab Min	900	$37½	37½	37½	
Lacana	7200	$5½	5⅜	5⅜	
Lacana w	1000	400	400	400	
Laidlaw A	100	$14½	14½	14½	− ⅛
Ldl 9¾	200	$11	11	11	+ ½
LOnt Cem	400	480	480	480	
Lakehead	2500	21	21	21	+ 1
Lasitr Km	2000	61	60	60	
Lauçasia	2000	28	28	28	+ 3
Lau Fin	1620	$7⅜	7⅜	7⅜	− ¼
Lau F 1.25	100	$16½	16½	16½	
Lau F 2.00	250	$27	27	27	
Leigh Inst	1600	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅜
Levy A pr	1350	$6½	6½	6½	
Liberian	11900	$7½	7½	7½	− ¼
LL Lac	5310	250	240	240	−25
Livingsto	400	$36	36	36	+1¼
Lob Co A	856	435	425	435	
Lob Co B	1750	415	410	415	+ 5
Lob Co pr	200	$27½	27½	27½	− ½
Lob Ltd Ap	z70	$17⅞	17⅞	17⅞	
Lob Ltd Bp	1100	$18½	18½	18½	
Lochiel	8200	260	250	260	+10
Loeb M	1000	$8	8	8	
Logistec B	z49	365	365	365	
Lost River	6800	50	49	50	
MDS Helth	300	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅜
MICC •	15100	$9⅞	9¾	9¾	− ¼
MICC A	2040	$26⅜	25¾	25¾	− ½
MICC 8¾	3300	$24⅞	24¾	24¾	− ¼
MTS Inter	1000	24½	24½	24½	− ½
Mclan H A	900	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
MB Ltd	9020	$22¾	22⅛	22⅜	+ ⅜
Madeline	9000	71	70	71	
Madsen	700	76	76	76	+ 1
Magna Int	100	$40½	40½	40½	+ 1
Magnason	300	325	325	325	+10
Magnetcs	3200	160	155	155	
Majstc Wil	1350	248	240	248	+ 4
M Lf Mills	z75	$19	19	19	
Maritime	387	$23⅜	23	23⅛	+ ⅛
Martim A p	400	$9¾	9¾	9¾	
Mar T 860	100	$10	10	10	− 1
Mass Fer	5482	$10⅞	10¾	10¾	
Mas F A	1650	$18⅜	18⅛	18⅜	
Mas F B	915	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Matgmi A	1800	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
McGraw H	200	$7½	7½	7½	− ⅜
Mc Intyre	760	$24	23¾	24	+ ½
McLaghln	4900	$8⅜	8⅜	8⅜	
McLghl w	4050	$20	405	420	+45
Melcor	22000	$10¾	10⅝	10⅝	− ⅛
Mentor	6300	251	250	250	− 1
Mercantil	3900	$13	13	13	+ ⅛
Merland E	16700	$8⅜	7⅞	8⅜	+ ⅜
Minrl Res	12220	201	190	201	+16
Moffat A	175	$9⅜	9⅜	9⅜	− ¼
Molson A	3250	$21⅜	21¼	21½	− ⅛
Molson B	2735	$20¼	20¼	20¼	
Mon Inv	200	$10	10	10	
Monenco A	200	$11⅞	11⅞	11⅞	
Mtl Trust	200	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Moore	10658	$34¼	34	34¼	+ ¼
Multi Acc	700	$5	5	5	+10
Murphy	5400	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ⅛
N B Cook	4000	175	174	174	− 1
NBU Mine	2700	119	115	117	− 3
NRD Min	11000	67	63	63	− 4
Nat Drug	140	$11	11	11	− ¼
Nat Pete	3100	65	64	65	+ 1
Nat Sea A	4450	$18⅜	18⅛	18⅛	− ⅛
Nat Sear	5000	16	16	16	+ 1
Nemco	14200	280	266	275	+ 6
Neomar	3800	150	145	145	
NB Tel	225	$21½	21½	21½	
N Goldvue	4000	12	12	12	− 1
N Kelore	6000	15	14½	14½	+ ½
N Provid D	4500	35½	35	35	− 3
N Que Ragl	300	140	140	140	
N Senator	2500	9	9	9	
N York Oil	22300	218	210	218	+ 2
Nfld LP A	270	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Nfld Tel	200	$10¼	10⅛	10⅛	
Nfld Te 975	200	$21¾	21¾	21¾	− ¼
Nfld Te 885	300	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Nick Rim	12000	16	16	16	− 1
Noble M	10000	93	90	90	
Noma A	500	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ¼
Nor Acme	3000	9½	9	9	
Noranda A	10780	$34⅜	33⅞	34⅜	+ ⅜
Noranda B	z50	$33⅞	33⅞	33⅞	
Norbaska	3000	36	36	36	+ 3
Norcen	36475	$15½	15	15⅜	+ ¼
Norcn 150	150	$25	25	25	+ ½
Nordair A	1600	$11⅜	11½	11⅜	+ ½
Normick P	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
NC Oils	228	$9½	9⅛	9½	
Nor Ct 270p	z40	$34¼	34¼	34¼	
Nor Ct 785p	650	$25	24¾	24¾	− ⅛
Nor Tel	2522	$35¼	35	35	− ¾
NTecm B w	3700	$14¼	13¾	14	− ⅜
Northgat	2650	$6½	6⅜	6½	
Northid	1000	14	14	14	+ ½
Nowsco W	100	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛
Nu-Wst A	1600	$18¼	18	18	− ⅛
Nu-Wst p	z50	$18⅜	18⅜	18⅜	
Numac	20300	$25	23	24¾	+1¾
OPI A	1525	$16¾	16½	16½	− ½
Oakwood P	10214	415	390	410	+15
Obrien	5100	159	151	159	+ 6
Oceanus I	z100	105	105	105	
Ocelot A	2000	$14¼	14	14¼	+1⅜
Ocelot B	21700	$13¾	13	13⅜	+ ⅜
Okanagan	100	$9¼	9¼	9¼	
Orchan A	11000	460	450	455	+ 5
Oshawa A	3815	$6¼	6⅛	6⅛	+ ⅛
Oshawa w	1000	1	1	1	− 1
Oxford A	300	$15½	15½	15½	+ ⅛
Pac Coper	7900	180	170	179	+11
Pac Nth G	z85	435	435	435	
Pac Pete	1410	$45¼	45	45¼	+ ¼
Page Pet	142	$6⅜	6⅜	6⅜	
Page Pet 7	100	$11	•11	11	+ ⅛
Pamour A	6700	$6¼	5⅞	6⅛	− ⅜
Pancana I	1200	110	106	106	− 4
PanCan P	250	$34¼	34¼	34¼	− ¼
Patino N V	474	$20⅛

Dirigé depuis Calgary et Ottawa

Le Trust Royal n'est plus québécois

par Michel Nadeau

Le Trust Royal n'est plus une entreprise québécoise suite à une réorganisation de cette institution financière qui depuis trois ans, déménage en douce différents services vers Toronto, Ottawa et Calgary. Ces changements se font dans la plus grande discrétion de crainte d'effaroucher les Québécois qui ont confié plus de $600 millions à cette compagnie.

Cette semaine, la direction a dévoilé la phase finale de l'opération qui aboutira à la création de trois firmes distinctes:

■ Une entreprise de Calgary, Royal Trust Corporation prend en mains toutes les activités canadiennes de la compagnie situées à l'extérieur du Québec.

■ Peut-être est-ce un présage du déroulement de la conjoncture politique mais on accorde au Québec un statut particulier en confiant à Royal Trust Company le soin de gérer tous les actifs dans cette région.

■ Pour coiffer ces deux compagnies et les autres filiales du groupe au Canada et à l'étranger, une nouvelle firme est créée: Royal Trust Ltd dont le siège social sera à Ottawa et le personnel cadre à Toronto et Calgary.

Bien que le président, M. Ken White affirme dans un communiqué que ces changements n'entraîneront aucun changement au niveau du personnel, un document interne révèle que 100 personnes environ seront éventuellement touchées par ces déplacements. Toujours selon les chiffres fournis par la compagnie, pas moins de 134 employés ont été mutés à l'extérieur de Montréal au cours des derniers mois.

Suite à ces changements, un employé de la compagnie a déclaré que quelques clients avaient retiré leur argent du Royal Trust. « Ces montants demeurent minimes cependant » a-t-il ajouté.

Les francophones auront toutefois matière à se consoler. Jusqu'à maintenant pas moins de 90% de tout le personnel du siège social était de langue anglaise. En créant une filiale proprement québécoise, on permettra ainsi à des cadres de langue française d'assumer certaines responsabilités.

Jusqu'à maintenant, les responsables des opérations canadiennes étaient presque tous des anglophones unilingues. On ne trouve que deux vice-présidents sectoriels francophones et un vice-président régional, celui du Québec qui est de langue française.

Fondée à Montréal en 1899, la compagnie de fiducie du boulevard Dorchester n'a que deux francophones sur les 25 membres du conseil d'administration.

Elle s'oppose vigoureusement à la Charte sur la langue française et, amèrement, souligna dans son rapport annuel 1977: « La loi telle qu'adoptée n'a pas tenu compte des suggestions faites dans nos mémoires... »

La compagnie acheta il y a quelques années la firme Computel Systems d'Ottawa où la majorité de ses opérations d'informatique furent déplacées.

Entre-temps, elle étendit considérablement ses activités à Toronto et Calgary. Récemment, elle centralisait dans la Ville-Reine ses opérations immobilières.

Pendant ce temps, un groupe de francophones tentait de maintenir l'intérêt pour le Québec au sein de la compagnie. On parvint ainsi à faire adopter l'idée d'un important projet immobilier à Hull.

Toutefois la croissance des affaires au Québec permet d'accroître le personnel et de conserver la même superficie d'espace à bureaux.

La compagnie use d'un prétexte fort habile pour justifier les déplacements de personnel des dernières années. La législation provinciale sur les compagnies de fiducie est extrêmement contraignante pour celles-ci qui, de plus en plus, créent un « holding » qui coiffe la société de fiducie et d'autres entreprises non-fiduciaires. Ce « holding » peut ainsi apporter une plus grande liberté d'opération. Canda Trust et Canada Permanent ont déjà effectué ce changement en se dotant d'une compagnie-mère pour leur compagnie de fiducie. Les placements passent donc à la compagnie-mère qui peut agir comme n'importe quel autre entreprise.

C'est ainsi qu'on décida de créer Royal Trustco Ltd, une entreprise à charte fédérale dont le siège social est à Ottawa. Toutefois, les opérations de coordination des quelque 20 entreprises du groupe seront faites à Toronto. La filiale de Calgary, Royal Trust Corp. verra au développement des opérations fiduciaires dans les neuf provinces anglophones. Par ailleurs, Royal Trust Company de Montréal qui contrôlait l'ensemble jusqu'à maintenant, devient le centre des opérations pour le Québec seulement. Il fallait donc procéder à un échange d'actions pour consacrer ce changement.

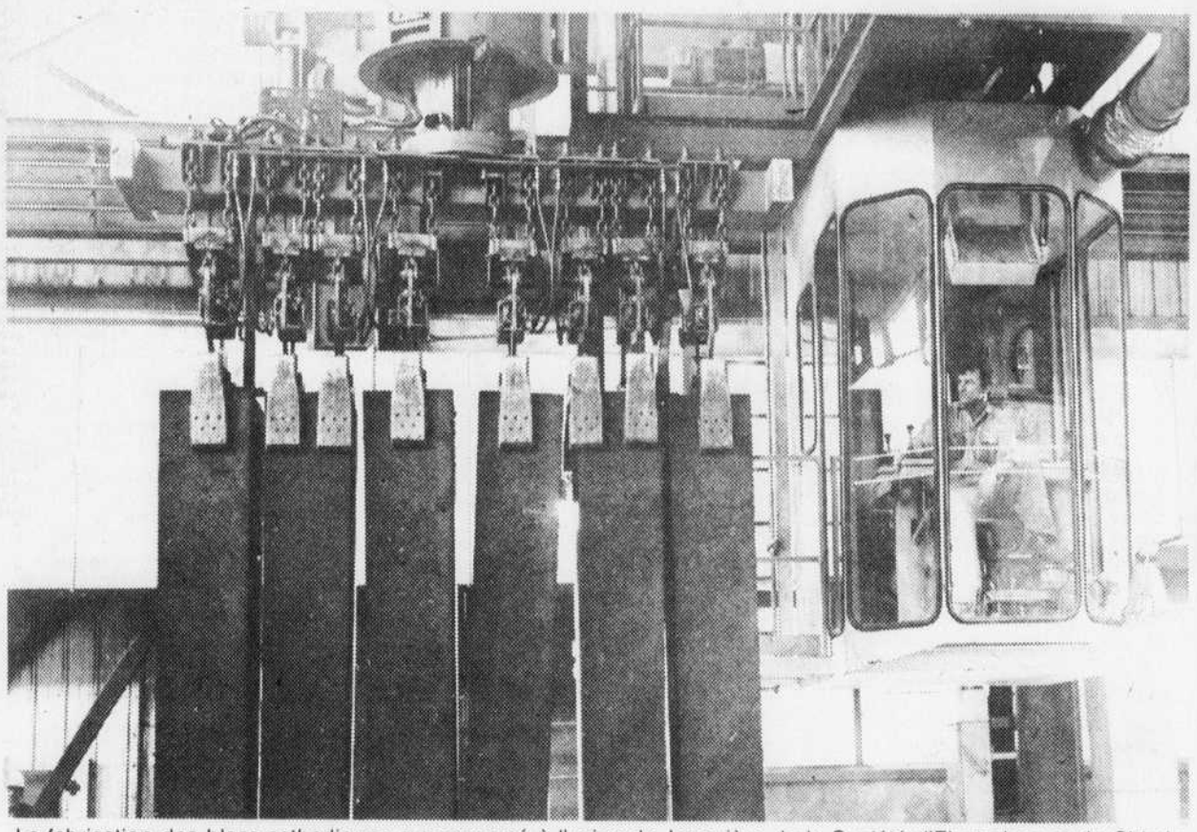
C'est ainsi que les actionnaires de la firme montréalaise Royal Trust Co. recevront pour trois de leurs actions, quatre actions de la nouvelle compagnie Royal Trustco Ltd d'Ottawa.

Cet échange d'actions et l'incorporation sous charte fédérale a ainsi servi d'écran pour finaliser l'opération de déménagement des principales activités hors du Québec.

La direction se veut rassurante car, au moins le quart de ses clients au Canada sont des Québécois. Par exemple, Royal Trust contrôle 30% du marché de l'immobilier dans la région de la ville de Québec. Ses bureaux couvrent les principaux centres du Québec. On ne voulait pas répéter le coup de la Sun Life qui a perdu environ 30% de son chiffre d'affaires et 40% de ses agents depuis janvier dernier.

En se dotant d'une filiale proprement québécoise, la compagnie offrira ainsi une plus grande transparence en ce qui concerne ses investissements au Québec. Le rapport annuel précise que le Royal Trust tire 24% de ses revenus au Québec mais que seulement 16% de ses hypothèques ont été consenties au Québec.

L'entreprise n'a jamais publié le rapport entre ses placements au Québec et les sommes reçues par ses clients québécois.



La fabrication des blocs cathodiques a commencé à l'usine de Jonquière de la Société d'Electrolyse et de Chimie Alcan, inaugurée dernièrement par le ministre d'État au Développement économique du Québec, Bernard Landry. Un bloc cathodique se vend environ $800 la tonne et le nouveau centre, qui a coûté plus de $35 millions, peut en produire 15,000 tonnes par année. D'ici quelque temps, 90 permanents travailleront dans ce centre qui remplace l'usine de pâte à revêtement construite en 1926.

Le CDE consacre son congrès annuel à la revalorisation du chef d'entreprise

par Marie-Agnès Thellier

« Si j'avais une recommandation à faire au Centre des Dirigeants d'Entreprise, ce serait de maintenir notre orientation qui nous permet de jouer un rôle spécifique dans la société », a souhaité hier celui qui a été le président du CDE pour les deux dernières années, M. Richard Laplante, avant de passer le flambeau au nouveau président M. Bertin Nadeau.

Consacrée à la « Revalorisation du dirigeant d'entreprise dans la société québécoise », l'assemblée annuelle qui s'est ouverte hier soir s'achèvera ce soir par un exposé de M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec, sur « le dirigeant d'entreprise dans la société de demain ».

Entre temps, le nouveau président du CDE aura l'occasion de rassurer son prédécesseur sur les destinées de l'organisme, souvent appelé « aile gauche du patronat, en exposant aux membres l'orientation socio-économique du CDE.

Sur plusieurs domaines qui ont fait la réputation d'ouverture du CDE, il semble, selon M. Laplante, que le travail fasse son chemin même si les résultats n'en sont pas toujours visibles à court termes. Pour prolonger sa réflexion sur les relations de travail au Québec, dont les nouvelles orientations proposées par le CDE ont été récemment publiées aux éditions Quinze, publiées aux éditions Quinze, le centre a mis au point une série de 15 c-urs en relations de travail qui va débuter dans la région de Québec.

Rappelant que ces cours, nés d'une recherche entreprise sur la prévention des conflits dans l'entreprise, ont un caractère serein et positif, M. Laplante a noté dans son rapport annuel que « les hommes d'affaires sont de plus en plus conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans la transformation des rapports patronaux-ouvriers et plusieurs d'entre eux passent à l'action ».

Le CDE veut demeurer vigilant pour faire entendre une voix patronale consciente des responsabilités sociales de l'entreprise et de la nécessaire valeur tant morale qu'administrative des dirigeants. Membre de la fédération patronale qu'est le Conseil du Patronat du Québec (qu'il a aidé à créer), le CDE soutient des positions qui ne concordent pas toujours avec celles de l'ensemble du monde patronal, même si son désaccord ne fait jamais les manchettes des journaux. Richard Laplante restera l'un des trois représentants du CDE au conseil d'admistration du CPQ et semble décidé à maintenir ce rôle de « mauvaise conscience » du patronat, afin de faire modifier certaines tendances et accepter certaines politiques. Selon l'ancien président du CDE, le but du centre est d'établir des rapports plus profitables plus justes et plus humains dans l'entreprise et dans la société.

M. Richard Laplante a lancé hier à nouveau un vibrant appel au dialogue honnête entre le patronat et le syndicalisme, d'abord au sein des entreprises, ensuite entre partenaires sociaux « dans le but de les amener à adopter quelques orientations communes, dans les domaines d'intérêt essentiel pour la population ». A ce sujet, le CDE entend jouer à nouveau un rôle efficace et discret dans la préparation patronale du second sommet économique qui se tiendra au début de 1979.

L'ancien président du CDE a eu l'occasion de rappeler hier au partenaire « État » son rôle de gardien des droits de tous les citoyens et d'arbitre ultime des conflits, soucieux de « faire faire » plutôt que de faire lui-même. M. Laplante a notamment reproché au gouvernement les tendances anti-entreprise de lois comme le salaire minimum et la loi anti-scab.

Cet après-midi, après un travail en ateliers, les panelistes invités, Daniel Johnson, vice-président de Power Corporation, Bernard Landry, ministre d'état au développement économique, Pierre Laurin, directeur des HEC et Michel Roy, rédacteur en chef du DEVOIR, auront l'occasion de s'exprimer sur la stratégie patronale, tant vis à vis de l'État que de l'éducation économique et des médias et sur le rôle social des entrepreneurs.

Impression d'obligations
et autres documents de valeurs

j.b. deschamps, inc.
depuis 1926

Qualité et livraison exceptionnelles et quelquefois l'impossible.

755, boul. des Chutes, Québec G1E 6B3
418—667-3322 Télex 051-3901 télécopieur

INSTITUT DES CADRES
EN PLANIFICATION
PLANNING EXECUTIVES INSTITUTE

**JEUDI, LE 16 NOVEMBRE —
HÔTEL REINE ELIZABETH
12h00 - 14h00**

GAÉTAN LOISIER, C.A.
TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT À L'ADMINISTRATION

**SUJET:
"PLANIFICATION À LA RÉGIE DE
L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUEBEC"**

**MEMBRES ET LEURS INVITÉS $10.00
NON-MEMBRES $12.00
RÉSERVATIONS 870-8946**

Asbestos prévoit une pénurie d'amiante et hausse ses prix

Une pénurie d'amiante est prévue pour le milieu de 1979 et la compagnie Asbestos Corp a prévenu ses clients qu'une hausse de prix de 8.5% entrerait en vigueur dès le premier janvier prochain. Selon Asbestos, la demande de fibre d'amiante-ciment « va aller en augmentant ».

Dans son rapport aux actionnaires , la compagnie, filiale à 54.6% de General Dynamics des Etats-Unis, annonce une troisième augmentation consécutive du chiffre des ventes qui ont atteint $38.7 millions pour la période de trois mois terminée le 30 septembre dernier.

Toutefois les profits trimestriels ont baissé par rapport à l'an dernier, la compagnie alléguant « une hausse des coûts due à l'inflation et des pertes sur les devises enregistrées en rapport avec les opérations en Allemagne suite à la dévaluation du dollar canadien ».

Les résultats financiers indiquent qu'une somme record de $5.1 millions a été versée aux actionnaires dont General Dynamics au cours des neuf derniers mois.

En dépit de profits de $9.6 millions pour les trois premiers trimestres et d'une déduction de $10 millions pour « l'amortissement et l'épuisement », le fonds de roulement de la compagnie n'a pratiquement pas augmenté.

Cette curieuse situation s'explique par le fait que Asbestos Corp aurait dépensé $11.5 millions dans des « additions à des immeubles et aux aménagements miniers ». La compagnie a par ailleurs cessé pratiquement de rembourser sa dette à long terme. Donc le fonds de roulement demeure à $65 millions, le même niveau que l'an dernier alors que le gouvernement québécois annonçait son intention d'acquérir le contrôle de cette entreprise.

Par ailleurs, la direction de l'entreprise fait état de rencontre entre le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau à la fin de septembre et la direction de General Dynamics.

« Il devint évident qu'il existait des écarts sensibles dans les évaluations d'actifs de Asbestos Corp., tel que préparées par les experts du gouvernement du Québec et ceux de General Dynamics ».

D'autres rencontres sont prévues pour analyser ces rapports. « Lorsque ces discussions seront terminées, nous comptons rencontrer le Ministre des Finances pour entamer les négociations, si telle est toujours la volonté du gouvernement ».

A la Bourse, les actions ont légèrement reculé depuis quelques semaines fermant jeudi à $43. Depuis l'annonce faite par le gouvernement de prendre le contrôle de la compagnie, la direction verse un généreux dividende de 60 cents à ses actionnaires, par rapports à 25 cents antérieurement.

La BdeM s'implante de pied ferme à New York

Pour la première fois dans l'histoire des banques à charte au Canada, une institution bancaire canadienne débarque en force sur le marché financier américain. La Banque de Montréal négocie présentement l'acquisition des 89 succursales bancaires appartenant à la firme Bankers Trust Co. de New York.

Cette transaction permettra d'ajouter un milliard de dollars à l'actif de $31 milliards de la Banque de Montréal, la troisième plus importante banque au Canada, derrière la Banque Royale et la Banque de Commerce.

Jusqu'à maintenant aucune institution financière, à l'exception du Royal Trust, n'avait réussi à implanter ou acquérir un réseau important de succursales aux Etats-Unis. Par l'achat de plusieurs petites banques, le Royal Trust d'Ottawa a développé au cours des dernières années un ensemble d'institutions assez important en Floride.

Récemment, la Banque Royale annonçait l'achat d'une petite banque à Porto-Rico, un territoire associé aux Etats-Unis.

Les banquiers canadiens craignent surtout la concurrence féroce que se livrent les institutions financières aux Etats-Unis. Alors qu'au Canada, les cinq grandes banques contrôlent plus de 90% des actifs bancaires, la situation est fort différente aux USA où une pléthore de petites banques oeuvrent dans chacun des cinquante Etats.

L'homme qui est derrière cette transaction à la Banque de Montréal est curieusement un Américain, le seul grand banquier américain au Canada, M. William Mulholland, un ancien président de Brinco qui est parvenu au cours des trois dernières années à remettre la Banque de Montréal sur pied après une période très difficile au début de la présente décennie.

Il faut préciser que les succursales de Bankers Trust se limitent exclusivement à des opérations de détail. Elles ne transigent qu'avec des clients individuels et ne font pas affaires avec de grandes compagnies. Ce marché est extrêmement concurrentiel dans l'Etat de New York où les banques multiplient les astuces (primes, services nouveaux...) pour se tailler une place sur le marché.

Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. L'accord reste soumis à l'approbation finale des conseils d'administration des deux compagnies.

Le gouvernement américain n'a pas de norme en ce qui concerne le contrôle des banques par des étrangers. On évalue à plus de 10% l'actif bancaire présentement entre les mains d'investisseurs étrangers.

Au Canada, le plancher est limité à 25% des actions suite à l'expansion de la Banque Mercantile du Canada, une filiale de la First National City Bank. Celle-ci a réduit de 100% à 24% sa participation dans la Mercantile, il y a maintenant plus de quatre ans.

La Banque d'épargne inaugure son propre système en direct

C'est par la simple pression de vingt boutons que la Banque d'épargne vient de relier à son propre ordinateur les 324 terminaux de son réseau bancaire devenant ainsi la première banque à charte fédérale au Canada à administrer elle-même un système en direct reliant toutes ses succursales.

C'est ce qu'a annoncé M. Jacques Ethier, directeur général adjoint de la Banque, en relatant l'inauguration récente de ce service qui marque une étape importante dans le développement des services bancaires.

Le système en direct n'est toutefois pas une nouveauté pour la Banque d'épargne qui, en 1969, a été la première à commencer à utiliser l'électronique comme outil d'administration. Cette année là, la Banque installait dans sa succursale Darlington trois terminaux reliés par lignes téléphoniques à un ordinateur 315 RMC appartenant à NCR à Dorval. Au cours des trois années qui ont suivi, toutes les succursales de la Banque se sont vues tour à tour reliées à l'ordinateur qui emmagasinait toutes les données relatives aux comptes et, grâce à des programmes élaborés par la Banque et NER, effectuait les opérations comptables nécessaires à la mise à jour des livrets des clients.

Ce programme d'intégration progressive d'un système en direct avait pour but d'accélérer le service à la clientèle tout en diminuant au maximum les risques d'erreurs, et cet objectif est atteint depuis 1972. Aujourd'hui, lorsque le client se présente à la caisse pour effectuer une transaction à son compte de banque, il n'est plus nécessaire pour le caissier d'aller chercher la fiche du compte ni d'effectuer les calculs s'y rattachant. De plus, pendant que la mise à jour du livret s'effectue au terminal, un autre client peut être servi.

Si la Banque d'épargne a été en 1972 la première institution financière au Canada à utiliser le système en direct pour l'ensemble de ses succursales, elle a été aussi la première, dès 1957, à utiliser des machines comptables au comptoir toujours pour les mêmes motifs d'accélération du service et d'élimination des erreurs.

Aujourd'hui, en administrant elle-même son système en direct, la Banque se donne la possibilité de le développer à volonté sans augmentation importante de coût et suivant ses seules priorités. La tête du système, l'ordinateur, est un Criterion 8570 de quatrième génération qui garde en mémoire les 600,000 comptes de la Banque et réalise chaque jour plus de 100,000 opérations comptables relatives aux différents services offerts par l'institution.

Il est un outil de gestion capital donnant accès instantanément à des informations qui autrefois nécessitaient des jours ou des semaines de calcul, de recoupement et de rapports.

« Notre politique de développement nous est dicté par l'amélioration des services à la clientèle », souligne M. Ethier. Ainsi, grâce à son système en direct, la Banque se propose-t-elle dans un avenir prochain d'offrir un service de relations avec la Banque plutôt qu'avec des succursales comme ca a toujours été le cas dans le domaine bancaire. Le client pourrait alors se présenter à n'importe quelle succursale de la Banque et obtenir aussi rapidement tous les services qu'il désire. Le client ouvrirait en fait un compte avec l'ensemble des succursales et non une seule.

Autre possibilité intéressante du système en direct et qui révolutionnerait nos habitudes de relation avec les banques est celle du « caissier programmé ». En fait, le client ferait affaire avec un terminal comme on le fait déjà beaucoup dans la littérature de science fiction. Ces caissiers programmés et leur réserve d'espèces seront installés à volonté à travers la ville et assureront un service bancaire complet 24 heures par jour, 365 jours par année. Déjà quatre prototypes du caissier programmé sont utilisés par la Banque d'épargne à Montréal.

Québec augmente à 10% ses obligations

Les détenteurs des obligations du Québec émises en 1976 et 1978 verront le rendement de leurs titres passer de 9½% à 10% suite à une décision prise en ce sens par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Toutes les autres obligations émises antérieurement portaient déjà un taux d'intérêt égal à 10%.

Ce rajustement s'explique par la décision récente du gouvernement fédéral de relever pour une deuxième fois le taux offert aux acheteurs d'obligations d'épargne du Canada. Le rendement des obligations fédérales est passé de 9¼% à 9½% pour les sept ans de l'émission.

Ainsi, les obligations du Québec rapportaient un taux équivalent à celui d'Ottawa. La tradition veut qu'un écart sépare les deux valeurs.

**CENTRE HOSPITALIER
SAINTE-JEANNE D'ARC**

LA SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION AURA LIEU LE 20 NOVEMBRE 1978, À 17 HEURES, AU 3570 RUE ST-URBAIN.

Albert Nantel
Directeur Général.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Avis de l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Banque Provinciale du Canada se tiendra en l'Hôtel Reine-Élizabeth (Grand salon), 900 ouest, rue Dorchester, Montréal, Canada, le mardi 12 décembre 1978, à quinze heures trente, aux fins: 1) de soumettre le rapport annuel de la Banque; 2) d'élire les administrateurs; 3) de nommer les vérificateurs et de fixer leur rémunération; et 4) de délibérer sur toute autre question du ressort de l'assemblée.

Pour le conseil d'administration,

Le vice-président et secrétaire général,
R. COUSINEAU.

Montréal, le 20 septembre 1978.

AVIS

**LE CENTRE D'ACCUEIL
LA CITÉ DES PRAIRIES INC.**

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Conformément à l'article 89 du Chapitre 48 de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux et, conformément aux règlements du Conseil de la Santé et des Services Sociaux de Montréal-Métropolitain, le Conseil d'Administration de La Cité des Prairies tiendra sa séance publique d'information au

**CENTRE D'ACCUEIL
LA CITÉ DES PRAIRIES**

**12,165 - 83e Avenue
Montréal**

**LE JEUDI, 16 NOVEMBRE 1978
À 19:30 HEURES (7:30 HEURES P.M.)**

Le public pourra profiter de l'occasion pour visiter l'EXPOSITION DES TRAVAUX D'ARTS PLASTIQUES et D'EXPRESSION MANUELLE effectués par les jeunes de La Cité des Prairies.

Les parents des jeunes pourront de plus visiter l'exposition lors des visites du mercredi 15 novembre et du dimanche 19 novembre.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 15, 16, 17 et 18

Le Centre d'Études en Économie Coopérative
de l'Université de Sherbrooke

CEDEC

recherche

2 spécialistes en développement rural pour l'Équateur

Les experts peuvent appartenir à l'une des disciplines suivantes: Économie, Agronomie, Génie rural, Médecine vétérinaire, Sociologie, Administration.

Exigences:
— citoyenneté canadienne
— diplôme de 2e cycle (maîtrise ou licence)
— 5 ans d'expérience professionnelle, dont au moins un an en milieu rural.

Les contrats sont de 2 ans.

Prière d'envoyer son curriculum vitae au:

Directeur des Programmes
Centre d'Études en Économie Coopérative
Université de Sherbrooke
SHERBROOKE (Québec)
J1K 2R1

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

FONCTIONS:
Sous la direction du chef de section Organisation et Méthodes, applique des techniques propres à l'organisation scientifique du travail pour fins d'analyses du processus opérationnel du réseau d'exploitation du transport en commun, de même que les procédés administratifs du service.

EXIGENCES:
— Formation universitaire en génie industriel.
— Posséder une expérience pertinente de l'analyse et la simplification du travail, l'analyse statistique et la conception de systèmes pour le contrôle et la réduction des coûts d'opérations, l'informatique, l'ergonomie, la prévention des accidents industriels, etc...
— Facilité d'expression autant orale qu'écrite.
— Posséder une expérience pertinente.

RÉMUNÉRATION:
— Salaire selon la compétence et l'expérience;
— Emploi stable;
— Avantages sociaux substantiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
121 ouest, rue St-Antoine
Montréal
H2Z 1H3

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU BAS DU FLEUVE

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller juridique

Endroit: Rimouski (administration générale)
Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur de la Protection de la Jeunesse, le conseiller juridique assume les tâches légales afférentes aux interventions du C.S.S.B.F. dans le cadre de la Protection de la Jeunesse. Il peut également réaliser pour le compte de l'établissement et sur mandat spécifique de la direction générale des tâches relevant de sa compétence.
Dans l'exercice de ses fonctions, le conseiller juridique
— Assiste le D.P.J. ou son délégué dans certaines requêtes ou démarches auprès des tribunaux;
— Fournit des avis aux personnels en référence aux droits, obligations ou recours légaux des clientèles du C.S.S.B.F.;
— Effectue l'information légale utile à la pratique professionnelle exercée dans le cadre d'une loi;
— Défend le C.S.S.B.F. dans des causes reliées aux obligations financières de l'établissement;
— Assume sur mandat de la direction la défense de l'employeur dans les causes relatives aux conditions de travail.

Qualifications:
Être membre du Barreau du Québec. Posséder une expérience pertinente à la fonction. Connaissance et maîtrise des lois sociales afférentes à l'intervention du C.S.S.

Rémunération:
Selon la politique salariale établie par le Ministère des Affaires Sociales en regard des qualifications et de l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) devront faire parvenir leur "curriculum vitae" au plus tard le 17 novembre 1978 à l'adresse suivante:

Direction des Ressources Humaines
C.S.S. du Bas du Fleuve
158, St-Germain est
RIMOUSKI, P.Q.
G5L 7C5

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 50¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: **Micheline Turgeon**

DIRECTEUR DE COURTAGE

Compagnie d'assurance-vie multi-nationale, réputée pour les avantages exceptionnels de ses polices d'assurance d'invalidité est à la recherche d'un assureur dynamique, capable de recruter et de motiver agents et courtiers intéressés à l'assurance invalidité.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dossier 3103
LE DEVOIR
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

L'Hôpital Chibougamau Limitée,

un établissement opérant un centre de 51 lits de courte durée et de 20 lits de soins prolongés, est à la recherche d'un:

Directeur Général

qui mandaté par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction de programmes et des services aux bénéficiaires, conformément aux politiques établies par le ministère et selon les mandats qui lui sont confiés.

Exigences minimales: Doit détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes (ou l'équivalent). Expérience de gestion de trois années.

Rémunération: En fonction de l'expérience et des qualifications du candidat, selon l'échelle salariale du M.A.S.; de $28,117 à $39,635. (en révision présentement), plus prime d'éloignement.

Les candidatures doivent parvenir à l'adresse ci-dessous, avant 16.00 heure, le 29 novembre et être adressées comme suit:

Concours Directeur Général
a/s Président du Jury de sélection
51, 3e rue
Chibougamau, Québec
Territoire du Nouveau-Québec
G8P 1N1

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA

recherche un

DIRECTEUR
DES SERVICES DU PERSONNEL

Dimension de l'organisme:
4200 étudiants réguliers. Une clientèle adulte de 320 étudiants.

Attributions:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur du personnel est responsable de la gestion de l'ensemble des programmes ayant trait à la gestion du personnel, soit recrutement, sélection, relations de travail, évaluation et perfectionnement.
De plus,
— il participe à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission;
— définit les objectifs et les politiques propres à son service compte tenu des politiques et objectifs généraux de la commission;
— établit ses programmes et en évalue les résultats;
— assiste et conseille le directeur général, les cadres des écoles et de la commission sur toute matière ayant trait à la gestion du personnel.

Qualifications minimales requises:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un des trois champs de spécialisation suivants:
— droit
-- administration
— relations industrielles
Expérience pertinente.

Entrée en fonction:
1er janvier 1979

Conditions de travail:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les candidatures accompagnées du curriculum vitae devront parvenir avant le 17 novembre 1978 à

Rodolphe Corriveau,
Directeur général,
800, 1ère rue est,
Amos, P. Qué.

GREAT-WEST Assurance-Vie

Recherche, pour ses bureaux de Montréal,

TRADUCTEUR

ayant une expérience confirmée en matière de traduction commerciale, assurances de préférence, ainsi que les connaissances techniques appropriées.

Une bonne pratique de la rédaction est en outre exigée. Excellentes perspectives d'avenir.

Adresser C.V. et prétentions à:

Chef du service de traduction
B.P. 411
Place Bonaventure
Montréal, Québec
H5A 1B8
ou téléphoner: 861-5821

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

recherche les services d'un

DIRECTEUR
SUCCURSALE GRANBY

FONCTIONS:
Planifie, organise, dirige et contrôle les activités relatives à la distribution des services à la clientèle du territoire de la succursale.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Être détenteur d'un diplôme d'études universitaires en service social ou dans un domaine connexe. Expérience en service social diversifiée; avoir dirigé une équipe de praticiens et avoir travaillé, dans la région 6-C. Connaître, de préférence, les équipements socio-économiques et les caractéristiques démographiques de la région 6-C. Maîtriser les diverses phases de la gestion.

RÉMUNÉRATION:
La rémunération suit les normes en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 17 novembre 1978, à:

M. Pierre Filion
C.S.S. Richelieu
201, Place Charles Lemoyne
Longueuil J4K 2T5

COORDONNATEUR
DES PROGRAMMES ET DES SERVICES (POSTE CADRE)

Fonctions:
1. Sous l'autorité du directeur général.
2. Participe à la programmation des activités du C.L.S.C.
3. Anime, coordonne et supervise les activités relatives à l'agencement des programmes dans le but d'assurer des services curatifs et préventifs de qualité, dans le domaine sanitaire.
4. Assure la supervision du personnel.
5. Participe à toutes autres tâches de coordination de programmes ou d'activités qui s'imposeront dans le cadre de l'évolution du C.L.S.C.

Exigences:
- Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou en science de la santé.
- Expérience (3 ans) dans des tâches d'organisation, de coordination et de gestion.

Conditions:
Selon la politique salariale du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 novembre 1978.

C.L.S.C. Jardin du Québec
a/s Adjoint Administratif
155, rue St-Jean Baptiste
C.P. 880, St-Rémi, Cté Napierville.

CENTRE HOSPITALIER SAINTE-FAMILLE (CH-CLSC)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'établissement concerné est une organisation à vocations multiples oeuvrant dans les domaines préventif et curatif tant au niveau santé que socio-communautaire. Il s'agit d'un Centre Hospitalier de 87 lits et d'un CLSC assumant toutes les responsabilités de santé communautaire et de services sociaux de première ligne.
Il offre un défi unique permettant à toute personne qui poursuit une carrière dans le réseau des affaires sociales de se réaliser pleinement.
L'établissement est situé dans une des plus belles régions du Québec et son environnement bien organisé permet un plein épanouissement sur les plans familial, culturel et social.

Responsabilités:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et de l'élaboration des programmes et des activités de l'établissement.

Exigences:
Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en sciences administratives ou l'équivalent et un minimum de trois (3) ans d'expérience de gestion dans le réseau des affaires sociales.

Rémunération:
Selon les politiques salariales du Ministère des Affaires Sociales (classe 21).

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir un curriculum vitae avant le 8 décembre 1978 au:

Président du Conseil d'administration
Centre Hospitalier Sainte-Famille (CH-CLSC)
C.P. 2,000
VILLE-MARIE (Témiscamingue) Québec
J0Z 3W0
TÉL.: (819) 629-2420 postes: 215 ou 232

collège du nord-ouest

POSTES DE PROFESSEURS DISPONIBLES

POUR LA SESSION HIVER 1979

ENSEIGNEMENT RÉGULIER - TEMPS PARTIEL PLEINE CHARGE

- **Assistance sociale (3 postes)**
- **Éducation spécialisée (1 poste)**
- **Français (2 postes)**
- **Mathématiques (1 poste)**
- **Philosophie (2 postes)**
- **Secrétariat (1 poste)**

Exigences:
— Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente ou toute autre formation jugée équivalente par le Comité de Sélection.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae et des documents attestant de leur formation, pour le 20 novembre 1978, à l'attention de:

M. Wilfrid Rivard
Directeur du secteur de l'enseignement
Collège du Nord-Ouest
C.P. 1500
Rouyn, Qué.

CLSC CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE ROSEMONT

Recherche

1 COORDONNATEUR(TRICE)

de services et programmes de santé (poste cadre)
2ième conccours

Sous l'autorité du directeur général:

Fonctions:
Planifie, organise, coordonne
Les services du programme général:
- de prélèvements
- de soins à domicile
- de consultations médicales

et le programme enfance-famille:
- périnatalité
- clinique de nourisson
- bilan 0 - 7 ans
- groupe relations parents-enfants

— services et programmes composés d'équipes multidisciplinaires de formation santé et sociale;
— anime et coordonne l'ensemble des rencontres des intervenants en santé et des équipes qui sont sous sa responsabilité;
— assume la supervision et l'évaluation du personnel sous sa responsabilité;
— participe au comité de régie.

Exigences:
— diplôme en sciences de la santé
— possède une expérience de travail pertinente à la fonction de cinq (5) ans dont deux (2) ans dans un poste aadministratif (gestion de programmes et de ressources humaines).

Rémunération:
— selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 21 novembre 1978:

a/s Directeur général
CLSC de Rosemont
3245 est, St-Joseph
Montréal, H1Y 2B6

L'INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

RECHERCHE

UN(E) REPRÉSENTANT(E) RÉGIONAL(E) POUR LE QUÉBEC

EMPLOI
Sous la direction générale du Coordonnateur des services aux membres, le titulaire du poste a les responsabilités suivantes:
il agit comme leader, administre les lignes de conduite, organise et coordonne tous les services aux membres, s'occupe notamment des griefs et appels, met au point l'organisation régionale, convoque des réunions, élabore des programmes d'éducation, et incite les membres à participer pour rendre l'Institut encore plus puissant.

LE TITULAIRE DU POSTE
— est diplômé d'une université réputée dans un domaine connexe ou justifie d'une expérience et d'une éducation équivalentes.
— connaît le fonctionnement de la Fonction publique fédérale, la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique et les lois inhérentes à la question de l'emploi dans la Fonction publique;
— a des aptitudes pour élaborer puis exprimer des idées claires et concises, par écrit et par oral, ainsi que pour planifier efficacement son travail;
— est parfaitement bilingue.

LIEU DE TRAVAIL — Montréal (Québec)

RÉMUNÉRATION — $23,800 par an

Adresser les demandes d'emploi à:

G.L. Mosley
Secrétaire-exécutif
L'Institut professionnel de la
Fonction publique du Canada
786 avenue Bronson
Ottawa (Ontario)
K1S 4G4

Numéro de référence à indiquer sur l'enveloppe: "Concours 78/8"

Les demandes doivent nous parvenir avoir **le 1er décembre 1978** dernier délai.

NOTE: les années de service dans la Fonction publique fédérale ou avec tout autre employeur avec lequel l'Institut a un accord de réciprocité sur les prestations de la pension de retraite, seront prises en compte non seulement en ce qui concerne la pertinence de l'expérience acquise durant cette période pour le poste annoncé, mais également en ce qui concerne les coûts qu'entraînent l'application de cet accord de réciprocité.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Journal hebdomadaire à vocation régionale, situé dans la périphérie de Montréal, recherche un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Exigences:
Le candidat (de préférence dans la trentaine) devra posséder plusieurs années d'expérience à la direction d'un journal régional; avoir une capacité de vue d'ensemble (et si possible l'expérience) en publicité, rédaction, production et tirage.

Traitements:
$30,000. et plus à discuter;
Avantages sociaux intéressants; possibilité d'acquisition d'actions dans l'entreprise.

Faites parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 20 novembre 1978 à:

Les Hebdos A-1
a/s M. Yvon Tremblay,
2055 rue Peel
Suite 125
Montréal, Québec

Toute candidature demeurera confidentielle.

REPRÉSENTANT(E)

Maison d'édition québécoise cherche d'urgence un (e) représentant (e) qualifiée (e) et bilingue pour visiter les institutions d'enseignement.

La préférence sera donnée aux candidats (es) ayant enseigné préférablement à l'élémentaire ou connaissant bien le milieu scolaire et étant libres de voyager.

En retour, nous offrons un salaire très intéressant (plus compte de dépenses et allocation pour véhicule automobile).

Faire parvenir curriculum vitae à:

Les Éditions Projets Inc.
342, Terrasse St-Denis
Montréal, (Québec)
Tél.: (514) 845-4126

Dans le cadre de projets de l'Agence Canadienne de Développement International
SODEVCO INTERNATIONAL LTÉE
recherche

1. INGÉNIEUR CIVIL (transport)

Responsabilités: Participer à une équipe multidisciplinaire: conception, analyse et évaluation de projets canadiens en Afrique équatoriale.
Exigences: Diplôme universitaire et minimum de 4 années d'expérience en transport.

2. INGÉNIEUR FORESTIER (exploitation)

Responsabilités: Agir comme conseiller technique senior auprès d'un ministère.
Exigences: Ingénieur forestier et vaste expérience de l'industrie forestière.

Lieu d'affectation: Pays d'Afrique francophone.
Conditions avantageuses: Salaire concurrentiel, indemnités non-imposables, logement, etc.

Ces postes exigent la connaissance du français. Aucun programme de formation linguistique ne sera offert.

Pour plus de renseignements, communiquer par téléphone avec:

M. Hugues Albert
SODEVCO INTERNATIONAL LTÉE,
120, rue Principale, Hull
(819)- 771-5831

LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER

Centre de gériatrie-gérontologie en voie de développement d'une capacité totale de 360 lits, destinés principalement aux soins prolongés (255 lits) avec une section d'hébergement (105 lits) et un hôpital de jour,

est à la recherche

d'un PSYCHOLOGUE
À TEMPS COMPLET
orienté vers la gérontologie

Fonction:
Le psychologue, sous l'autorité du Directeur des Services hospitaliers, travaille au sein d'une équipe multidisciplinaire. Ses fonctions principales sont de concevoir et d'exercer des activités d'évaluation, d'orientation, de consultation et de traitement psychologique adaptées aux besoins individuels et collectifs des malades âgés.

Exigences:
— 2e cycle universitaire (maîtrise);
— Expérience clinique d'au moins une dizaine d'années;
— Expérience des tests dans un but diagnostic (intelligence, personnalité et évaluation de l'organicité);
— Participation au traitement:
  a) avec les malades âgés;
  b) psychothérapie à court terme (préférence pour l'approche behaviorale) mais ouverture à d'autres types d'approche;
  c) consultation et personne ressource pour le personnel travaillant avec les malades;
— Être inscrit au Tableau de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec et détenir un permis de pratique de cette Corporation;
— Intérêt pour la recherche au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Rémunération:
Selon des politiques de rémunération établies par le Ministère des Affaires sociales.

Date limite:
*Les candidats intéressés devront faire parvenir leurs notes biographiques **au plus tard le vendredi 1er décembre 1978 à 13:00 hres** à l'adresse suivante:*

Direction du Personnel,
Centre hospitalier Jacques Viger,
1051 rue Saint-Hubert,
Montréal, Qué. (H2L 3Y5)

COORDONNATEUR
À LA PROMOTION DES VENTES

Une organisation nationale en pleine expansion offre un poste à un coordonnateur préposé aux ventes. Ce poste exige une personne bilingue, qui travaillera au siège social de la Compagnie, à London, Canada. Le candidat choisi devra être capable d'assumer de grandes responsabilités, motiver le personnel de vente et lancer des campagnes de vente. Bon revenu, chances d'avancement, bénéfices marginaux exceptionnels et sécurité d'emploi.

Faire parvenir en toute confidence photo et résumé complet à:

DOSSIER 3101
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Notre personnel est au courant de cette annonce.

Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de Québec (03)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

La fonction
Planifier, coordonner et contrôler les activités du Conseil régional de la santé et des services sociaux dans le but d'assurer aux établissements, à la population de la région desservie et au ministère des Affaires sociales, les services adéquats.

Le(la) candidat(e)
Le(la) candidat(e) recherché(e) doit posséder un diplôme d'études universitaires de deuxième cycle en sciences de l'administration ou l'équivalent et au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 7 décembre 1978 à:

Le Président du jury
CRSSS de Québec
1270, chemin Sainte-Foy
4ième étage
QUÉBEC (Québec)
G1S 2M4

CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR

recherche

ADJOINT(E) AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Fonctions:
Assister le Directeur du personnel dans ses tâches, plus spécifiquement dans le domaine des relations de travail et dans tous projets de développement.

Exigences:
Diplôme en relations industrielles,
ou
Un bacc en administration, option "Personnel".
Expérience de deux (2) à trois (3) ans dans le domaine des relations de travail (obligatoire).

Date limite: 24 novembre 1978.
Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier du Sacré-Coeur
230, Boulevard Gamelin
Hull, P.Q.
J8Y 1W7

Université Laval

PROFESSEUR DE DROIT PÉNAL

Description du poste:
— Le poste consiste à assumer des enseignements réguliers en droit pénal.
— Le candidat devra aussi démontrer une aptitude à la recherche.

Qualifications requises:
- Professeur assistant:
  une maîtrise complétée en droit ou l'équivalent
- Professeur adjoint:
  un doctorat complété en droit ou l'équivalent

Traitement:
Suivant les dispositions de la convention collective en vigueur.

Pour tout renseignement: (418) 656-3511

Communiquer confidentiellement le curriculum vitae à l'adresse suivante, d'ici le 1er décembre 1978:

Me Claude Belleau
Doyen
Faculté de droit
Pavillon De Koninck
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

TRADUCTRICE OU TRADUCTEUR
EXCELLENT SALAIRE
ET AVENIR PROMETTEUR

- **Expérience requise:** 4 ans.

Si vous êtes apte à traduire dans divers domaines...
Si vous aimez travailler en collaboration...
Écrire à:

DOSSIER 3102
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

LE FOYER SAVOY
CENTRE D'ACCUEIL - RÉADAPTATION

pour handicapés mentaux (adultes)
total 120 lits

recherche les services d'un

Directeur Général

Fonctions:
Le directeur général, sous l'autorité du Conseil d'administration, doit planifier, coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services, eu égard à la vocation de l'établissement, et de répondre à leurs besoins.

Exigences:
Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, sciences humaines ou autre domaine connexe ou posséder une formation secondaire collégiale et jouir d'une expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales ou dans un domaine connexe.

Rémunération:
Suivant les normes du M.A.F. et selon les qualifications du candidat.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 11 décembre 1978, à:

M. Georges M. Savoy
Président du Conseil d'administration
Foyer Savoy
350 boul. Laurier
Mont St-Hilaire, J3H 3N9

CENTRE HOSPITALIER DU SACRÉ-COEUR DE HULL

ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Centre Hospitalier du Sacré-Coeur de Hull est à la recherche d'un adjoint administratif au département des Soins Infirmiers.

Fonctions:
— Exécute des travaux de recherche et d'analyse.
— Assume une partie des responsabilités administratives du directeur.
— Agit comme ressource-conseil auprès de son directeur et des autres cadres des soins infirmiers.

Qualifications:
Baccalauréat en administration et expérience pertinente. Bonne connaissance des systèmes de gestion.

Salaire:
À discuter selon la compétence.
Faire parvenir curriculum vitae à:

L'Agent de recrutement
Centre Hospitalier Sacré-Coeur
230, boul. Gamelin
Hull, Québec
J8Y 1W7

Date de fin de concours: 27 nov. 1978. No concours 300-02.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ DE MÉDECINE

NOMINATION DU DOYEN

Un comité de mise en candidature a été constitué, selon les règlements de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté de médecine. Présidé par le recteur, le Comité comprend deux professeurs de cette faculté, MM. Bernard Bénard et Denys Cloutier, un étudiant, M. Bruce Jacks, et un membre extérieur à l'Université désigné par le Conseil de la faculté, M. Michel Normandin.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination à les présenter par écrit ou en audience.

Pour une audience auprès du Comité, prendre rendez-vous **avant le 21 novembre 1978** auprès du secrétaire du Comité. Téléphone: (819) 565-2158.

Les interventions faites par écrit doivent parvenir **au plus tard le 1er décembre 1978** à M. Bernard Bénard, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature au poste mentionné doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé **au plus tard le 1er décembre 1978** à:

M. Bernard Bénard, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté de médecine
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

1954-1979

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 16, 17 et 18

HÔPITAL CHASHASIPICH

PROFESSEURS
EN SOINS INFIRMIERS

POSTES TEMPORAIRES: DURÉE DU CONTRAT, 18 MOIS

L'Hôpital Chashasipich de Fort-Georges (70 milles à l'ouest de LG 2) est à la recherche d'un(e) (1) infirmier(ère) autorisé(e) **bilingue;** pour donner des cours de formation D'INFIRMIÈRE-AUXILIAIRE aux autochtones (Gris) provenant des villages côtiers de la Baie-James.

DESCRIPTION DES TÂCHES:
— Enseigner en anglais les notions théoriques et pratiques du travail d'auxiliaire-infirmière à un groupe de 15 élèves autochtones;
— Participer à l'évaluation de l'apprentissage des élèves en concordance avec les objectifs pédagogiques;
— Aptitudes et expériences du travail en équipe.

EXIGENCES:
— Être infirmier(ère) autorisé(e) avec droit de pratiquer ou B.A. en Nursing;
— Expérience en enseignement souhaitable;
— Expérience en milieu isolé et connaissance des autochtones serait un atout;
— Parfaitement bilingue.

SALAIRE:
— Selon les normes du M.A.S. et de la Convention du Nord plus prime d'éloignement.

Faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphonez le plus tôt possible à:

MARCEL BONENFANT,
Module du Nord québécois,
1597 avenue des Pins, ouest,
(514) 937-9231
Montréal, Québec,
H3G 1B3

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Analyste - Mise en marché

Notre entreprise requiert les services d'un analyste - Mise en Marché.

TÂCHES:
— Analyser les tendances du marché des vins et spiritueux;
— Effectuer les prévisions de vente;
— Réaliser des études de rentabilité sur les produits commercialisés par la Société des alcools;
— Effectuer des études sur le profil du consommateur des vins et spiritueux.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en administration avec spécialisation en marketing;
— Posséder un minimum d'un (1) an d'expérience pertinente à la mise en marché.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

Il nous fera plaisir de recevoir votre curriculum vitae accompagné d'une photocopie de vos certificats d'étude, que nous traiterons confidentiellement, avant le 22 novembre 1978, à:

SERVICE DU PERSONNEL
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
C.P. 1058
Place d'Armes
Montréal, Qué.
H2Y 3J8

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX JUIFS À LA FAMILLE

DEMANDE UN

CHERCHEUR
POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES PROFESSIONNELS

Environnement:
Centre de services sociaux dynamique et en plein développement offrant une grande variété de services incluant la réception et l'intervention en période de crise, les individus et familles, les enfants, personnes âgées, écoles, auxiliaires familiales à domicile, éducation à la vie familiale, hôpital et centre d'accueil;

Tâches:
Responsable du développement et exécution des services professionnels relatifs aux projets de recherches,
a) identifier les priorités de recherches, développer et préparer les projets de recherches,
b) étudier les besoins des populations spécifiques desservies,
c) fournir des renseignements pour la planification et la conception des programmes et leur évaluation,
d) participer à la conception et l'évaluation des programmes,
e) fournir et encourager l'emploi des connaissances en recherches disponibles au personnel clinique et administratif.

Qualifications:
Professionnel bilingue, de préférence avec formation en recherches diplômé, connaissances générales des services humains et un intérêt pour les services sociaux. En tant que chercheur faisant partie d'une équipe de services professionnels, celui-ci est supposé travailler d'une manière indépendante, être disponible pour consultation et pour étroite collaboration avec ses collègues.
Formation en statistiques avec quelque expérience et une compréhension du développement des programmes sur ordinateur seraient un atout.
Salaire selon les normes de l'Union du M.A.S.
Prière d'adresser curriculum vitae à:

Nicky Madoff
Administrateur du Personnel
Centre de Services Sociaux
Juifs à la Famille
5253 Boulevard Décarie
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3W 3C3

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Nous recherchons

UN MÉDECIN

intéressé à faire carrière en médecine du travail, pour un travail à temps complet, cinq jours par semaine, à notre clinique du siège social du Canadien National, à Montréal.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:

Dr. Ronald Dufresne
Médecin-chef régional adjoint du
Service médical du Canadien National
935 ouest, rue de Lagauchetière
Montréal, Québec
Tél.: 877-5690

L'Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal

recherche

Pharmacien (ne)

à temps complet de soir, 16h00 à 24h00

Exigences:
Diplôme en Pharmacie d'Hôpital

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Louise Paré Doin,
Service du personnel,
Hôpital du Sacré-Coeur,
5400 ouest, boul. Gouin,
Montréal. H4J 1C5

HÔPITAL ST-MICHEL

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Suite à l'annonce parue récemment, la date finale de réception des curriculum vitae a été reportée au 30 novembre 1978.

Prière de les faire parvenir au:

Directeur général
8040, 9e avenue
Montréal, Qué. H1Z 2Y9

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 17 et 18

GREAT-WEST Assurance-Vie

Recherche, pour ses bureaux de Montréal,

RÉVISEUR

Sa mission:
En liaison étroite avec le chef de service, il révisera des traductions de tous genres, spécialement des contrats. À l'occasion, il traduira des textes de nature complexe. Il partagera cette tâche avec un autre réviseur.

Son profil:
Diplômé d'une grande école ou disposant de connaissances équivalentes, il aura une longue expérience de la révision, de la rédaction et, si possible, des assurances. De tempérament dynamique, sûr de lui, coopératif, il possédera le goût de la perfection.

Excellentes conditions de travail.

Adresser C.V. et prétentions à:

Chef du service de traduction
B.P. 411
Place Bonaventure
Montréal, Québec
H5A 1B8
ou téléphoner: 861-5821

GÉRANT DE TECHNIQUE INFORMATIQUE

Notre client, un important manufacturier, projette d'entreprendre une très haute amélioration sur ses systèmes EDP.

La compagnie est à la recherche d'un spécialiste senior en pièces d'équipement/articles de précision, qui peut gérer un personnel de professionnels pour assurer le bon fonctionnement déjà en marche de tous les ordinateurs installés; voir à seconder les groupes d'usagers et maintenir un haut niveau de compétence en ce qui concerne les développements techniques et à diriger le domaine EDP, y compris les appareils terminals, les mini et gros ordinateurs et l'emballage des articles de précision s'y rapportant.

Le candidat idéal devra être diplômé en sciences informatique, mathématiques appliquées et / ou en génie. Le candidat devra avoir une grande notion de l'atelier ainsi que de l'habileté à communiquer efficacement avec les usagers et à agir comme consultant de la maison. Le bilinguisme serait un atout précieux.

Ce poste intéressera les candidats qui sont à la recherche d'une carrière avec défi, au sein d'une compagnie à expansion rapide, orientée vers le public.

Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner ou écrire à Ross Peddie à notre bureau de Montréal.

LE GRADUÉ

MONTRÉAL
(514) 748-9373
100, boul. Alexis-Nihon
suite 276, Montréal
Qué. H4M 2N6

TORONTO
(416) 498-1855
200, Consumers Road
suite 200, Willowdale
Ont. M2J 4R4

---

fonction publique municipale

COORDONNATEUR D'ANALYSES

Centre d'Informatique

Nature de l'emploi: Sous la responsabilité du chef analyste, le titulaire dirige une équipe d'analystes et de programmeurs affectée à l'analyse, au développement, à l'implantation et à l'entretien de systèmes administratifs traités par ordinateur. Il doit définir avec le service requérant un plan directeur de mécanisation répondant à leurs besoins; rédiger et présenter les solutions préconisées; effectuer les études préliminaires; administrer les phases de planification et de coordination; conseiller le service au point de vue gestion et informatique. Il doit également contrôler l'utilisation des ressources en équipement et matériel mises à sa disposition.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire en sciences, génie ou administration. Posséder plusieurs années d'expérience progressive dans le domaine de l'informatique axée sur l'analyse et le développement des systèmes administratifs, dont une partie acquise à la direction de personnel. Parler et écrire le français et l'anglais.

Traitement: $29,085. - $33,760., selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Édifice le Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.**

VILLE DE MONTRÉAL

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un

MÉDECIN OMNIPRATICIEN
À TEMPS PLEIN

Privilèges :
1- Soins physiques auprès des clients hospitalisés à long terme (gériatrie et psychiatrie).
2- Service de garde à la salle d'urgence qui dessert la population locale.
3- Tout autre privilège selon le profil de pratique.

Exigences :
— Omnipraticien membre en règle de la corporation professionnelle des médecins du Québec.

Salaire :
— Selon l'entente relative à l'assurance-maladie et à l'assurance-hospitalisation.

Les candidats(es) intéressé(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 17 novembre 1978, au:

Directeur des services professionnels
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation,
Comté Labelle, Québec
J0T 1T0

INGÉNIEUR DE PROJETS (INSTRUMENTATION ÉLECTRIQUE)

Esso

50 ANNÉES

La Compagnie Pétrolière Impériale Ltée dont le rôle dans l'approvisionnement du Canada en énergie est capitale, est à la recherche d'un ingénieur de Projets expérimenté pour un poste clé dans son Équipe de Projets Administratifs. La tâche immédiate sera centralisée sur le contrôle et l'implantation de Projets d'une envergure de un à cinq millions et axée sur une inter-action avec des contracteurs.

Ultérieurement, cette position pourrait s'acheminer vers la Direction des Projets dans d'autres superficies de cette vaste entreprise.

Le candidat recherché, est un ingénieur électrique (instrumentation) avec une expérience de 3 à 10 ans dans le domaine des raffineries pétrolières ou industries pétrochimiques et de la construction.

Le bilinguisme serait un atout important.

La Compagnie offre un salaire et des avantages sociaux très intéressants basés sur l'expérience.

Si vous êtes un candidat de calibre et que vous aimez les défis d'un poste qui offre des responsabilités, vous être prié de faire parvenir votre curriculum vitae à Albert Lévesque ou lui téléphoner à 514-866-2807, vous référant au dossier No: DE-1517.

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
555 ouest, boul. Dorchester, Suite 1120, Montréal H2Z 1B1
(514) 866-2807

Calgary • Edmonton • Toronto • Vancouver • Winnipeg
Conseillers en Personnel depuis 1927

Psychologue

(Poste ouvert aux hommes et aux femmes)

ALCAN

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée est à la recherche d'un psychologue pour une de ses usines au Saguenay.

Au sein d'une équipe multidisciplinaire, le titulaire participera au développement et à l'implantation d'outils de gestion des cadres pour une usine d'environ 3,000 employés. Le candidat s'occupera de recrutement, de sélection, d'évaluation du rendement, ainsi que de formation et d'orientation de carrière; occasionnellement, il agira à titre de conseiller sur des comités de travail responsables de projets de changement organisationnel.

Le candidat idéal possède une maîtrise en Psychologie et a de trois à cinq ans d'expérience.

Salaire en fonction de la compétence et de l'expérience. Régime complet d'avantages sociaux et occasion de vivre dans un milieu semi-urbain en pleine expansion.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, en rappelant la mention 787/LB/MLD, à l'adresse suivante:

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée

Service du Personnel
C.P. 6090
Montréal (Québec)
H3C 3H2

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE LA PETITE NATION

Région essentiellement rurale, la Petite Nation est située à 80 km de Hull et 150 km de Montréal.

LE C.L.S.C. DE LA PETITE NATION EST À LA RECHERCHE DE:

Titre du poste:

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

Raisons d'être:
Humanisation des situations vécues, valorisation des personnes, épanouissement individuel, familial et social.

Tâches:
— L'éclaircissement de la situation et des besoins de l'usager, des perceptions qu'il en a et de ses dispositions;
— La connaissance et la satisfaction des droits fondamentaux individuels et collectifs;
— Le développement de l'individu et son fonctionnement dans son environnement familial et social;
— la disponibilité et l'accessibilité aux groupes de support, de thérapie et d'information.

Qualités requises:
— Respect de l'usager;
— Préjugé favorable envers l'usager;
— Connaissance des lois sociales et des services gouvernementaux
— Initiative et créativité;
— Jugement sûr et sens des responsabilités.

Qualifications: Diplôme universitaire et deux (2) ans d'expérience.

Salaire: Selon la convention collective (maximum $19,062).

Titre du poste:

MÉDECIN

Raisons d'être:
La santé globale et plus particulièrement les phénomènes de déséquilibre reliés directemnt à la structure biologique et à la constitution organique de l'homme.

Tâches:
— L'accessibilité de l'usager aux connaissances nécessaires au développement de son autonomie et de sa capacité d'assumer individuellement et collectivement la responsabilité de sa santé;
— L'aide à l'usager dans son processus d'adaptation aux conditions de déséquilibre causées par des phénomènes naturels (vieillissement, handicaps physiques et mentaux...) et la prévention des effets secondaires;
— Le soulagement de la douleur et des souffrances occasionnées par certaines situations affectant gravement la santé physique et mentale de l'usager;
— Avis et conseils à l'équipe du C.L.S.C. sur les besoins de la population dans le domaine de la santé.

Exigences:
— Être membre de la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec;
— Intérêts, aptitudes pour le travail multidisciplinaire;
— Privilégier une approche humaine et globale des problèmes et situations;
— Facilité de communication;
— Volonté d'engagement social profond.

Salaire: Rémunération à honoraires fixes selon l'entente du M.A.S. - F.M.O.Q.

Pour des renseignements complémentaires concernant l'un ou l'autre de ces postes et pour témoigner votre intérêt à travailler avec la population de la Petite Nation, communiquez avant le 24 novembre 1978 avec:

GILLES MICHAUD, directeur général
C.L.S.C. de la Petite Nation
C.P. 120
Saint-André Avellin - Québec

Projet Baie James

INGENIEUR EN ELECTRICITE

Nature du travail
Etudie et élabore, en collaboration avec le personnel de la direction, des procédés de mise en service, s'occupe de l'application des normes d'entretien utilisées pour le bon fonctionnement de l'appareillage électrique des centrales.

Tâches types
Participe à la rédaction des procédés de mise en service et de vérification, fournis par les services fonctionnels de la direction Mise en exploitation et s'assure de leur application.
Participe aux essais de mise en service.
Participe à la formation du personnel d'entretien.
Participe à la rédaction des rapports d'anomalies.
Peut diriger et coordonner le travail des techniciens spécialistes et des techniciens.

Exigences
Formation universitaire en génie électrique et être membre de l'OIQ. Minimum un (1) an d'expérience pertinente.

Lieu du travail
Territoire de la Baie James.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante, ou communiquer avec Mme Christiane Boulet Dame, poste 194.

Division—Recrutement
Groupe Lavalin
1130 Ouest rue Sherbrooke, 10 ième étage
Montréal, Québec, H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SAINTE-FOY

On demande un

Agent d'information

Concours no P-30

Supérieur immédiat:
Le Secrétaire général.

Nature du travail:
Les emplois d'agent d'information sont des emplois de professionnel qui comportent plus spécifiquement la conception et la réalisation des politiques et des programmes d'information et de publicité de l'organisme à l'endroit du personnel, de la clientèle scolaire, des parents et de la population concernée par les activités de l'organisme en utilisant à cette fin les divers modes et média d'information.
Ces emplois sont directement concernés aussi par les publications de l'organisme: prospectus, rapport d'activités, mémoires, etc...

Quelques attributions caractéristiques:
L'agent d'information choisit, recueille et, à l'occasion synthétise ou adapte des informations pour fins de présentation à une population visée, selon diverses techniques.
Il établit des canaux de communications avec les services du Collège de manière à se tenir au courant de leurs activités. Il rédige et révise les prospectus, les communiqués et les documents d'information ou de publicité entourant ces activités et destinés au personnel, aux étudiants, aux parents, à la presse ou aux groupes socio-économiques.
Il peut également être responsable de l'organisation et de la gestion d'un centre de documentation.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment journalisme, sciences sociales, communication.
— Deux (2) ans d'expérience pertinente.
— Bonne connaissance du milieu collégial.

Rémunération:
$14,241.00 à $29,790.00.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de documents attestant leur formation universitaire et leur expérience avant le 24 novembre 1978 à 17 heures au:

SERVICE DU PERSONNEL
COLLÈGE DE SAINTE-FOY
2410, CHEMIN SAINTE-FOY
QUÉBEC, G1V 1T3

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16 et 18

ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUÉBEC INC.

Notre association est à la recherche d'un

RESPONSABLE

pour son bureau de Québec

Exigences:

— Être âgé d'au moins 25 ans;
— Détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent;
— Avoir une expérience pratique du domaine du transport routier.

Salaire à négocier selon expérience.
Lieu de travail: Ville de Québec.

Faire parvenir curriculum vitae, avant le 20 novembre 1978

Association du Camionnage du Québec Inc.
363, de la Couronne
Bureau 501
Québec, G1K 6E9

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX JUIFS À LA FAMILLE

demande un

DIRECTEUR
DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur Général, assume la responsabilité confiée par la Législation sur la Protection de la Jeunesse (Bill 24) qui est d'évaluer, de sauvegarder et d'assurer la protection des enfants lorsque les droits de ceux-ci sont compromis.
Planifie, organise et dirige, contrôle et évalue toutes les activités de la protection de la jeunesse pour le Centre de Services Sociaux Juifs à la Famille.
Développe et maintient les relations avec la Protection de la Jeunesse, les tribunaux s'y rattachant et d'autres établissements concernés par la loi sur la protection de la jeunesse.
Qualifications:
Diplôme en travail social professionnel. Connaissance et expérience dans le domaine de la protection de la jeunesse et de la législation sur l'adoption au Québec.
Familiarité avec la Communauté Juive de Montréal et ses institutions. Connaissance pratique de la langue française.
Expérience en supervision et en administration dans un milieu social.
Salaire et bénéfices marginaux selon les politiques du M.A.S.
Les candidatures devront être soumises à:

Nicky Madoff
Administrateur du Personnel
Centre de Services Sociaux
Juifs à la Famille
5253 Bld. Décarie
MONTRÉAL H3W 3C3

Centre local de services communautaires
175, rue Maple, section Gatineau
Ville de Gatineau J8P 5B9–663–9214

C.L.S.C. LE MOULIN

RECHERCHE

(2ème concours)

Directeur(trice) général(e)

L'ÉTABLISSEMENT
Situé à Gatineau sur un territoire comprenant 39,000 habitants dont une partie habite un milieu rural, le CLSC le Moulin offre sos sorvices è la population de-CLSC le Moulin offre ses services à la population depuis trois ans. L'équipe comprend quarante permanents engagés dans des activités sociales, santé et d'action communautaire. Enfin, le CLSC collabore étroitement avec les groupes du milieu.

LES TÂCHES
Le directeur général **gère** et **coordonne** les activités du CLSC en respect de la loi des Affaires Sociales et en conformité avec les orientations définies par le conseil d'administration.
Il doit notamment:
— définir les objectifs du CLSC
— mettre à exécution les décisions du conseil d'administration et du comité administratif.
— s'assurer de la planification, de l'implantation et de l'évaluation des programmes du CLSC.
— gérer, en conformité avec le plan d'organisation autorisé par le C.A. les activités du CLSC.
— s'assurer de la préparation et de la saine gestion du budget.
— sélectionner, engager et évaluer le personnel du CLSC.
— former les comités requis pour l'administration du CLSC.
— maintenir les communications avec la communauté et le réseau des affaires sociales.
— coordonner le service d'action communautaire.

EXIGENCES
— formation universitaire de premier cycle en sciences humaines ou administratives ou une expérience exceptionnelle reconnue.
— l'expérience dans un poste de gestion est essentielle.
— expérience de travail avec des groupes de citoyens.
— capacité reconnue à travailler avec une équipe multidisciplinaire.
— connaissances des services de santé, des services sociaux et de l'action communautaire.
— connaissances des milieux urbain et rural.

SALAIRE
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Envoyer le curriculum vitae avant le vendredi 17 novembre à 16:30 heures à:

Le président du conseil d'administration
CLSC le Moulin
a/s C.R.S.S.S.O.
4 rue Georges Bilodeau
Hull, Québec J8X 1V2

Indiquez sur l'enveloppe: **"Concours du directeur général".**

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

Officier de recherche institutionnelle

Sous l'autorité du directeur de la recherche et en collaboration étroite avec différents responsables de projets de recherche, effectue les différentes tâches pertinentes à la recherche institutionnelle soit le développement de modèles, la cueillette et l'analyse des informations ainsi que la préparation de rapports.
Les connaissances et l'expérience du candidat doivent lui permettre de transiger avec notre service d'informatique pour la définition, la cueillette et l'analyse des données inhérentes aux projets de recherche.
Le candidat doit posséder au moins un diplôme de premier cycle universitaire en administration ou en sciences sociales ou en informatique ou toute autre discipline lui permettant d'évoluer efficacement en recherche institutionnelle.
Les candidats intéressés à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 novembre 1978 au:

Directeur du service du personnel
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal, Québec
H3T 1V6

N.B. Toute demande sera traitée confidentiellement.

Personnel de direction supérieure

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

DIRECTEUR DU SERVICE DU CONTENTIEUX

Concours H6200LM/JD
Commission des Loyers — Poste à Montréal.
Fonctions — Sous l'autorité du vice-président aux affaires juridiques et aux communications, rédiger les projets de loi, les règlements et les règles de pratique, en surveiller l'application, en évaluer les effets et en assurer une interprétation juste et cohérente; publier un recueil des décisions de la Commission; fournir des conseils juridiques aux ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre de l'application de la loi; assister le ministre de la Justice, lorsqu'il représente l'organisme devant les tribunaux; s'assurer de la formation juridique du personnel impliqué; évaluer la qualité des jugements rendus; conseiller l'organisme sur toute question de droit.
Exigences — Être membre en règle du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, dont quelques années dans des fonctions de direction.
Traitement — Pouvant atteindre $40,929. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Concours H6200PQ/JD
Ministère de l'Agriculture — Poste à Québec.
Fonctions — Sous l'autorité du directeur du service de la protection du territoire agricole, participer à l'établissement des politiques et des objectifs propres au fonctionnement du service; coordonner territorialement la programmation à être adoptée; diriger le personnel multidisciplinaire et évaluer l'évolution des programmes et des activités de son unité sectorielle.
Exigences — Diplôme universitaire en agronomie ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans le domaine de l'agriculture ou de l'aménagement du territoire dont quelques années dans des tâches de coordination; posséder une bonne connaissance du milieu rural et des mécanismes de contrôle de l'utilisation des sols.
Traitement — Pouvant atteindre $40,929. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

COORDONNATEUR MINISTÉRIEL EN MILIEU AMÉRINDIEN ET INUIT

Concours H6200PR/JD
Ministère de l'Éducation — Poste à Québec.
Fonctions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint responsable du secteur primaire et secondaire, élaborer les politiques en matière d'éducation pour les amérindiens et inuits du Québec; agir comme interlocuteur officiel du ministère auprès des commissions scolaires autochtones; représenter le ministère auprès du secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI).
Exigences — Diplôme universitaire en sciences humaines, en sciences de l'administration ou en toute autre discipline appropriée. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste notamment dans les domaines de l'administration et de l'éducation, plus particulièrement dans les milieux autochtones.
Traitement — Pouvant atteindre $40,929. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

ADJOINT AU DOYEN DE LA GESTION ACADÉMIQUE
(Gestion financière)

FONCTIONS: Sous la juridiction et la responsabilité du doyen de la gestion académique, agit comme conseiller en gestion et gestionnaire des ressources financières du secteur Enseignement/Recherche.

1. Dans le cadre du processus de budgétisation, élabore des normes et procédure visant à l'allocation optimale des ressources financières dans le secteur Enseignement/Recherche et procède à leur revision périodique.

2. Est responsable de la gestion courante des budgets de fonctionnement des centres de coût du secteur Enseignement/Recherche.

3. Est responsable des opérations concernant les paiements à effectuer (traitements, honoraires, etc . . .) et l'établissement des paiements pour les services rendus par l'Enseignement/Recherche à des organismes extérieurs.

4. Effectue à l'intention du doyen l'analyse de l'évolution des dépenses dans les postes budgétaires et centres de coût du secteur Enseignement/Recherche.

5. Evalue l'impact en termes financiers de la création et des modifications des programmes d'enseignement et de recherche.

6. Accomplit toutes autres tâches que lui confie le doyen.

QUALIFICATIONS: Diplôme de deuxième cycle en sciences administratives ou dans une discipline connexe.
Expérience administrative pertinente.

TRAITEMENT: Selon l'échelle de salaires des cadres en vigueur à l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être envoyées au Secrétariat général avant le 20 novembre 1978, à 17:00, au bureau 7210, Pavillon Louis-Jolliet ou C.P. 8888, Succursale A, Montréal H3C 3P8.

L'Université tiendra compte des candidatures déjà reçues.

Université du Québec à Montréal

fonction publique municipale

AGENT DE VÉRIFICATION grade 1
Bureau du Vérificateur de la Ville

Nature de l'emploi: Effectuer des études et des analyses ayant trait à la vérification des opérations commerciales et administratives de la Ville et d'organismes paramunicipaux; participer à l'élaboration des programmes de vérification dans un secteur donné; préparer des rapports écrits sur le travail effectué, formuler des recommandations et émettre son opinion en conséquence.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle, spécialité appropriée, ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec l'emploi. Quelque expérience dans le domaine de la vérification. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée. Parler et écrire le français; connaissance de l'anglais.

Traitement: $16,077. - $23,273., selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Édifice le Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.**

VILLE DE MONTRÉAL

Adjoint au directeur des risques & assurances

La Société d'ingénierie Montréal Limitée recherche une personne qualifiée pour combler le poste d'adjoint au directeur des risques et assurances. Relevant du directeur du service d'assurances, elle participera à la gestion des affaires relatives aux risques et assurances en incluant les bénéfices d'assurances aux employés.

Les responsabilités additionnelles incluent l'implication lors des évaluations et de la planification des risques et des assurances pour les compagnies-clientes sur une base de projet continu en ce qui a trait aux opérations, à la conception majeure, à la procuration et à la construction de projets tant au Canada qu'à l'étranger.

Ce défi requiert une personne qui possède quelques années d'expérience dans le domaine de l'assurance, préférablement en risques corporatifs et en gestion d'assurance dont les bénéfices d'assurances aux employés. Un diplôme universitaire allié à une solide formation dans les assurances serait un atout certain.

Toutes les applications recevront une réponse et seront tenues confidentielles.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé incluant vos exigences salariales à:

Mario Donati
Service du personnel

LA SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE MONTRÉAL, LIMITÉE
C.P. 6088, Succ. "A",
Montréal H3C 3Z8

une société du groupe monenco

Systèmes de gestion Carrière en consultation

Le Groupe de Compagnies Monenco compte au delà de 5,000 employés et procure à sa vaste clientèle des services de consultation en gestion et dans le domaine technique tant au Canada qu'à l'étranger.

La Société d'ingénierie Montréal Limitée est l'entreprise subsidiaire principale du Groupe et est impliquée dans le domaine de l'énergie. De par son service de conseillers en gestion, La Société d'ingénierie Montréal Limitée offre à ses clients et autres compagnies membres du Groupe Monenco des services de consultation en systèmes de gestion.

Grâce à notre expansion continue au Canada et à l'étranger, nous sommes en mesure d'offrir des carrières enviables à des professionnels hautement motivés, à relever les défis que notre équipe de professionnels doit faire face dans la solution efficace de problèmes en systèmes.

ANALYSTES SUPERVISEURS — Si vous êtes un professionnel dont l'historique de carrière démontre des succès certains, ayant à votre actif au moins 5 ans d'expérience avec des responsabilités au niveau de chef de projet et que de plus vous avez une connaissance pratique de la technologie de la gestion de base de donnée (afin de résoudre les problèmes des systèmes d'information) et que vous pouvez également vous exprimer efficacement d'une façon verbale et par écrit, nous avons une possibilité de carrière à votre mesure.

ANALYSTES DE SYSTÈMES — Si au cours des dernières années vous avez participé à la conception et à l'implantation de systèmes de base de données tels IMS, TOTAL, SYSTÈME 2000, ADABAS, IDMS, DBMS ou du système 1022, nous vous offrons la chance de travailler avec des chefs d'équipe hautement qualifiés sur des programmes et de l'équipement à la fine pointe du progrès dans le développement de systèmes de base de données interactifs et sophistiqués.

PROGRAMMEURS ANALYSTES — Si vous êtes un informaticien avec au moins un an d'expérience en procédés d'information utilisant des langages évolués dans un contexte de développement appliqué et qu'en plus vous êtes familier avec les techniques de programmation structurée, nous avons le genre de poste qui vous convient et qui vous permettra de progresser dans votre carrière.

Les défis offerts ci-haut se trouvent à nos bureaux de Calgary, Toronto et Montréal et vous permettent d'évoluer dans un milieu de consultation où la flexibilité de la structure organisationnelle accorde l'avancement au mérite. Si vous recherchez un poste offrant une rémunération et des bénéfices compétitifs incluant une participation aux profits et l'occasion de voir vos talents reconnus, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé à:

Mario Donati
Service du Personnel

LA SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE MONTRÉAL, LIMITÉE
C.P. 6088, Succ. "A",
Montréal H3C 3Z8

une société du group monenco

Santé industrielle: les professionnels sont angoissés

par Gilles Provost

C'est la panique dans le "tiers-monde" de la santé au travail.

Telle est la grande impression qui se dégage d'un colloque sur la santé au travail, gigantesque "happening" qui a réuni hier à Montréal plus de 550 spécialistes de la santé au travail.

Ces experts (médecins d'entreprise, infirmières de compagnie ou du réseau public, spécialistes en hygiène industrielle, inspecteurs en hygiène publique, fonctionnaires, directeurs de départements de santé communautaire, etc.) ne s'étaient jamais réunis auparavant. Il est aussi de notoriété publique que les six associations dont ils font partie n'arriveront jamais à s'entendre sur les modalités les plus souhaitables de la réforme.

C'est pourquoi cette rencontre historique a été une aventure en elle-même qui a surtout révélé l'angoisse de tous ces groupes qui voient leur tâche actuelle durement contestée (c'est le cas des médecins et infirmières d'entreprises) et qui se voient condamnés à devenir des fonctionnaires dont les priorités seront définies, dans chaque entreprise, par un comité paritaire qui sera le théâtre d'une négociation permanente entre patrons et syndicats.

Tous ces spécialistes qui ne savent pas ce que l'avenir leur réserve et qui scrutent en vain les propos vagues du Livre blanc manifestent aussi une grande méfiance envers les autres spécialistes qui étaient représentés hier au colloque, ce qui a donné naissance à une dynamique de groupe assez spectaculaire.

Le Québec souffrant d'une très grande pénurie de spécialistes dans le domaine de l'hygiène industrielle et de la santé au travail, à peu près tous les participants craignent manifestement de se retrouver dans des structures non fonctionnelles avec un grand nombre de nouveaux-venus plus ou moins compétents et motivés.

D'où un certain découragement et une agressivité non dissimulée à l'égard de ce gouvernement qui règle les problèmes « du haut de sa grandeur » sans même consulter les spécialistes qui devront vivre avec cette réforme, coincés entre les patrons et les syndicats, entre l'arbre et l'écorce.

Finalement, ces participants se sentaient un peu comme le « tiers monde » de la santé, assistant impuissants à une négociation entre grandes puissance et sachant très bien qu'ils feront les frais de l'entente finale.

En même temps, on sentait aussi chez ces spécialistes une conviction que la réforme annoncée dans le Livre blanc est absolument nécessaire, au moins en principe, même si les modalités de la prochaine loi sont attendues avec impatience.

Particulièrement, on a semblé partout d'accord pour affirmer que les problèmes les plus difficiles et les plus urgents se présentent dans les petites entreprises et que c'est à ce niveau que la réforme prévue pourra peut-être apporter une certaine amélioration.

Chose certaine, il y avait aussi unanimité pour affirmer que le gouvernement devra attacher la plus grande importance à la formation des travailleurs et de tous les spécialistes supplémentaires qui devront acquérir une expertise nouvelle et inventer des modes d'intervention inédite.

Le gouvernement devrait procéder avec prudence pour ne pas décourager davantage les quelques pionniers qui ont travaillé dans ce domaine jusqu'à maintenant et pour ne pas perdre ces éléments-clé au moment même où on veut provoquer un « nouveau départ », soulignaient plusieurs de ces experts.

Infirmières: congrès de la participation

par Marie Laurier

Mme Jeannine Tellier-Cormier a été réélue hier présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) au terme de l'assemblée générale annuelle de cet organisme. Elle entreprend donc un troisième mandat de deux ans à la tête de la plus importante corporation professionnellel, numériquement parlant: 51,000 membres dont 45,000 actifs et 6,000 cotisants.

En acceptant cette lourde responsabilité, Mme Tellier-Cormier a tenu à exprimer sa satisfaction de la rencontre de trois jours cette semaine et cela en dépit du caractère houleux des délibérations autour de la hausse de cotisation qui a été rejetée par la majorité des 500 délégués représentant 13 sections du Québec.

« Je vois dans ce geste un message, a-t-elle commenté au cours d'une entrevue au DEVOIR. Je crois avoir perçu un vif désir de participation des infirmières aux projets de l'Ordre et détecter une vigueur nouvelle dans la poursuite de nos obejctifs. C'est donc dire que désormais l'implication des infirmières dans un idéal de solidarité et d'unité est acquise. »



Mme Jeannine Tellier-Cormier, présidente réélue de l'OIIQ.

Infirmière depuis 20 ans, Mme Jeannine Tellier-Cormier, estime que l'évolution de la profession a suivi celle de la société québécoise. « Autrefois, dit-elle, on identifiait l'infirmière comme une soignante qui devait observer la maladie et ses symptômes pour déduire de l'état de santé des patients. Depuis six ou sept ans, elle est interdépendante des autres professionnels de la santé et son travail gravite surtout autour de la promotion de la santé, de la prévention et de la réadaptation. »

Le principal souci de la présidente de l'OIIQ a toujours été la formation continue des infirmières. A ce propos, elle a exprimé ainsi son engagement: "Je voudrais susciter le désir de maintenir une compétence professionnelle à toute épreuve chez toutes les infirmières et tous les infirmiers du Québec, compte tenu de l'évolution rapide du monde de la santé. »

Parmi les objectifs qu'elle s'est fixée, elle souligne celui de fortifier chez les membres le sentiment de fierté et d'appartenance à leur corporation professionnelle. Le cheminement final des dossiers d'autorisation des actes médicaux et des actes infirmiers figure également au tout premier plan de ses préoccupations.

Comme elle l'a déjà fait depuis quatre ans, Mme Tellier-Cormier nourrit l'intention de visiter toutes les sections québécoises. « De cette façon, dit-elle, je comblerai le voeu exprimé par les infirmières de collaborer davantage dans les projets mis de l'avant par l'OIIQ. »

Convaincue que les infirmières ont toujours été à « l'avant-garde » dans le réaménagement du système de santé au Québec ces dernières années, Mme Tellier-Cormier se réjouit de la future législation en santé du travail tout en déplorant que les auteurs du Livre blanc n'aient pas consulté l'Ordre avant sa rédaction. Les dispositions de la loi prévoient un rôle important pour les infirmières.

« Nous aurons notre place dans le milieu, constate notre interlocutrice, comme nous l'aurons d'ailleurs dans tous les nouveaux projets soumis par le ministère des Affaires sociales, notamment dans les centres d'accueil. »

De l'avis de la présidente de l'OIIQ, le trop grand nombre d'infirmières sans emploi à l'heure actuelle au Québec constitue un phénomène qui se résorbera d'ici quelques années.

Enfin, le devenir de la profession doit déboucher sur une ouverture d'esprit et elle s'est dit heureuse de constater que la participation des membres à l'assemblée générale témoignait d'un « dynamisme et d'une efficacité » renouvelés.

« Si l'engagement des membres se poursuit à ce rythme, le nursing au Québec sera plus vivant que jamais », pense-t-elle.

Québec examine des projets d'habitation

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec étudie présentement divers projets susceptibles de favoriser un plus grand nombre de personnes dans le domaine de l'habitation.

Actuellement, il existe deux programmes, l'un prévoyant un remboursement de l'impôt foncier scolaire de $125 pour les propriétaires et de $75 pour les locataires, et un crédit d'impôt foncier dont le bénéfice maximum peut atteindre $400 par ménage.

D'autre part, le gouvernement, par le biais de la Société d'habitation du Québec, consacre des millions pour la construction de HLM et de centres d'accueil pour personnes âgées.

« Entre cela, il n'y a rien », et c'est le vide que voudrait combler le ministre des Affaires sociales, M. Guy Tardif, par ce qu'il appelle des programmes intermédiaires.

Devant la commission permanente des Affaires sociales réunie hier pour débattre la situation de l'habitation à la demande du député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, M. Tardif a fait état de trois propositions sur lesquelles il s'interroge avec son collègue Pierre Marois, ministre d'Etat au développement social, dans le cadre d'une politique du revenu minimum garanti.

Il a notamment mentionné une formule d'allocation-logement qui viserait à augmenter le revenu des personnes âgées pour leur permettre de demeurer chez elles lorsque la qualité du logement le permettra.

M. Tardif a souligné que les HLM et les centres d'accueil coûtaient excessivement cher à l'Etat et qu'il devrait exister des programmes moins coûteux et capables de rejoindre plus de monde.

Amoco-Cadiz: la note est de $107 millions

PARIS (AFP) — Le coût global de la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, le pétrolier libérien qui s'est échoué en mars dernier sur les côtes de l'ouest de la France, s'élève à 460 millions de francs (environ 107 millions de dollars), a indiqué hier à Paris M. François Delmas, secrétaire d'État français à l'Environnement.

400 millions de francs (environ 93 millions de dollars) ont été dépensés par les pouvoirs publics français pour lutter contre la pollution. Des entreprises privées ont concouru au succès de l'opération pour 216 millions de francs.

45 millions de francs (environ 10 millions de dollars) ont également été versés en indemnités aux victimes de la catastrophe (pêcheurs, ostréiculteurs, goémoniers, hôteliers...).

M. Delmas a rappelé d'autre part que deux actions judiciaires ont été engagées contre les capitaines du pétrolier et du remorqueur ouest-allemand qui a tenté de prêter main-forte au navire en difficulté: la première, par un tribunal correctionnel français, pour délit de pollution, la deuxième, par le tribunal maritime commercial français, pour échouement.

L'armateur de l'*Amoco-Cadiz* fait lui-même objet de poursuites séparées, devant un tribunal de New York, afin de tenter d'établir sa responsabilité et de prouver sa faute dans la catastrophe. Le gouvernement français entend ainsi parvenir à faire lever le plafond de responsabilité civile institué par la convention de Bruxelles (1969), qui détermine la limite des indemnisations à verser par les assurances dans le double cadre de la convention et des plans complémentaires d'assurance. Ces indemnisations, précise-t-on de source proche des autorités françaises, seraient de l'ordre de 150 millions de francs (environ 37 millions de dollars).

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16 et 17

PSYCHIATRES

Postes disponibles à l'Hôpital Royal Ottawa pour psychiatres en psychiatrie générale, en Pedopsychiatrie et en Psychogériatrie. L'Hôpital Royal Ottawa, un hôpital psychiatrique de 185 lits, est étroitement affilié au Département de psychiatrie de la faculté de Médecine de l'Université d'Ottawa.
D'excellentes possibilités de thérapeutique d'enseignement et de recherches y existent ainsi qu'un revenu et bénéfices sociaux intéressants. Les intéressés doivent détenir un certificat de Spécialiste en Psychiatrie.

Prière de s'adresser avec curriculum vitae à:

Dr. Selwyn M. Smith, M.D., F.R.C.P.(C)
Chef Psychiatre,
Hôpital Royal Ottawa,
1145 rue Carling,
Ottawa, Ontario.
K1Z 7K4,
Canada.

SECRÉTAIRE

Agir comme secrétaire auprès du conseiller-cadre adjoint en équipement
- Secondaire V, sténodactylo
- Bonne connaissance du français
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais
- Expérience appréciée

Salaire selon les qualifications:
$9,500 à $11,900
Envoyer votre curriculum vitae avant vendredi le 17 novembre 1978 à:

Mlle Pierrette Roy
374-2410
(3e étage)

Conseil Scolaire de l'île de Montréal
1415 est, rue Jarry, Montréal, Québec. H2E 2Z7

La Solidarité
Compagnie d'assurance sur la vie
Siège social à Québec

DIRECTEUR D'AGENCE
pour
RIVE SUD DE MONTRÉAL

Exigences:
- Être A.V.A. ou en voie de le devenir.
- Avoir de l'expérience dans la vente de l'assurance-vie.
- Une expérience dans le recrutement serait appréciable.

Traitement:
- Selon l'expérience et la compétence.
- Avantages sociaux complets.

Toute démarche sera traitée confidentiellement.

GÉRARD GODBOUT, Adm. A.,
Vice-président - agences
La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie,
925, chemin St-Louis, Québec G1S 1C1
(418) 681-4186

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Le Département de science politique de l'Université d'Ottawa annonce un concours pour combler deux postes réguliers de:

PROFESSEUR

Domaine de spécialisation:
— Analyse des idéologies et épistémologie
— Pensée politique

Conditions:
— Doctorat de préférence; intérêt à l'enseignement et à la recherche; enseignement en français.
— Classification et salaire à négocier.

Début de l'emploi:
Le 1er juillet 1979.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les noms et adresses de trois répondants, avant le 15 décembre 1978, à:

William Badour
Directeur
Département de science politique
Université d'Ottawa
550, Cumberland
Ottawa, Ontario K1N 6N5

Maison Notre-Dame de Laval Inc.

Centre d'accueil et de réadaptation pour adolescentes demande:

ÉDUCATEURS(TRICES)

temps complet ou temps partiel

L'éducateur travaille auprès d'un groupe d'adolescentes mésadaptées socio-affectives. Il organise et participe aux programmes d'activités réeducatives et suit l'évolution des adolescentes par des rapports de comportement.

Qualifications:
— D.E.C. en éducation spécialisée
— Bacc. en psycho-éducation, enfance inadaptée ou connexe
— âge minimum: 21 ans.
— expérience auprès des jeunes.

Salaire:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Envoyer votre curriculum vitae complet au:

Service du personnel
Maison Notre-Dame de Laval Inc.
310 boul. Cartier
Laval-des-Rapides, H7N 2J2.

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

RESPONSABLE DU BUREAU RÉGIONAL DE COMMUNICATION-QUÉBEC

CONCOURS H1046AQ/JD
Ministère des communications - poste à St-Jean d'Iberville

Fonctions — À titre d'agent d'information, concevoir, planifier et coordonner les activités d'information, de renseignement et de rétroinformation visant à identifier les besoins et les réactions de la population en matière d'information gouvernementale et à favoriser les relations entre l'État et le citoyen; gérer les ressources humaines et matérielles affectées au bureau.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en communication ou dans toute autre discipline appropriée; 8 années d'expérience pertinente aux fonctions notamment dans le domaine de l'information et des relations publiques. Expérience dans la supervision et la direction d'une équipe de travail. Connaissance suffisante de la région. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De $24,602 à $29,790. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

STATISTICIEN

Concours H1053E/JD

Divers ministères — Postes à Québec

Fonctions — À titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, participer à l'élaboration et à la réalisation de la méthodologie des projets d'enquêtes et d'analyses statistiques, notamment par le Bureau de la statistique du Québec; élaborer les plans de sondage et définir les formules d'estimation; appliquer les techniques statistiques de vérification et de correction de l'information; conseiller les demandeurs dans le choix des méthodes statistiques d'analyses; à l'occasion, réaliser le traitement informatique des données par l'utilisation de "packages" et assurer une juste interprétation des résultats.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en mathématiques avec spécialité en statistiques. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue danns le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De $14,727 à $28,292. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

VÉRIFICATEUR PROFESSIONNEL

Concours H1033E/JD

Ministère des finances — Postes à Québec

Fonctions — À titre d'agent de la gestion financière, élaborer des programmes de vérification en vue d'assurer le respect de la répartition budgétaire prévue; Effectuer en équipe les travaux qui en découlent; superviser les activités reliées à la comptabilité d'un ministère; procéder aux analyses financières nécessaires au suivi de l'évolution budgétaire.

Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et 3 années d'expérience pertinente aux fonction OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables et 3 années d'expérience pertinente aux fonctions OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 5 années d'expérience pertinente aux fonctions OU membre d'une association professionnelle de comptables et plusieurs années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de sa carte de membre et de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De $19,500 à $25,944. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

AGRO-ÉCONOMISTE

Divers Ministères — Postes dans diverses régions, notamment celles de Québec et Montréal.

Fonctions — À titre d'agent de recherche et de planification socio-économique, réaliser des analyses économiques sur la production, la transformation, la distribution et la mise en marché des produits agricoles et agro-alimentaires du Québec; étudier et analyser des lois, programmes, politiques et autres mesures ou mécanismes reliés aux secteurs de l'agro-économie du Québec.

Exigences — Concours H1053W/JD — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences agricoles avec spécialisé en agro-économie ou en économie rurale. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

OU

Concours H1053WU/JD — Terminer avant janvier 1979, la scolarité requise à l'obtention d'un diplôme universitaire de premier cycle en sciences agricoles avec spécialité en agro-économie ou en économie rurale. Inclure une photocopie du dernier relevé de notes.

Traitement — De $14,727 à $28,292. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

CONSEILLER EN FRANCISATION AUPRÈS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Concours H1116ET/JD

Office de la langue française — Poste à Montréal

Fonctions — À titre d'attaché d'administration, travailler à la mise en oeuvre et à l'application de la politique de francisation auprès des ministères et des organismes gouvernementaux; assister les organismes dans l'élaboration de l'analyse linguistique et dans l'application du programme de francisation.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration: concentration administration de la santé ou administration publique; en sciences de l'Éducation: concentration administration scolaire; 3 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de l'animation et de la participation à des équipes multidisciplinaires. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement— De $19,500 à $25,944. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

PROFESSEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Concours H6760CB/JD

Ministère de l'agriculture — Poste à La Pocatière.

Fonctions — Dispenser aux étudiants les cours suivants: natation, volley ball, tir à l'arc, tennis et autres disciplines de sa compétence. De plus, préparer les cours, corriger les travaux et évaluer le rendement des étudiants; collaborer aux différentes activités sportives et culturelles des étudiants.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle avec spécialité en éducation physique. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

De plus, le titulaire éventuel de ce poste devra fournir une photocopie de sa carte de moniteur conjoint de la Société royale et de la Croix-Rouge OU de sauveteur professionnel de l'Académie de sauvetage de Québec OU de son certificat de sauvetage professionnel du Service national de sauvetage professionnel Incorporé.

Traitement — De $14,327 à $31,757. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

TECHNICIEN EN ILLUSTRATION GRAPHIQUE

Concours H2656B/JD

Divers ministères — Postes à Montréal.

Fonctions — À titre de technicien en arts appliqués et graphiques, illustrer de façon originale et esthétique différents travaux ou publications gouvernementales; réaliser des maquettes d'illustration et de présentation; spécifier les procédés d'impression, le choix des caractères et la mise en pages; illustrer au besoin, des travaux pour fins scientifiques, techniques ou artistiques.

Exigences — Diplôme d'études collégiales en arts appliqués en communications graphiques ou dans une autre spécialités appropriée. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des techniciens en arts appliqués et graphiques.

Traitement — De $10,309 à $16,758. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

AGENT DE MAÎTRISE EN INSPECTION DES PRODUITS LAITIERS

Concours H0510AA/JD

Ministère de l'agriculture — Poste à Montréal.

Fonctions — À titre d'agent de maîtrise en inspection des produits agricoles et d'aliments, assurer la supervision technique et administrative des travaux reliés à l'application de la législation et de la réglementation concernant les produits laitiers. À cette fin, diriger et planifier le travail d'une équipe d'inspecteurs des produits agricoles et d'aliments.

Exigences — Diplôme d'un Institut de technologie agricole OU diplôme d'études collégiales dans une spécialité appropriée OU une attestation d'études pertinentes reconnue par l'autorité compétente ET treize (13) années d'expérience pertinente au secteur de l'inspection de produits agricoles et d'aliments. À défaut d'avoir le nombre d'années d'expérience requis, toute année d'études réussies, jugée pertinente aux fonctions et complémentaire au diplôme d'Études collégiales, équivalent à 2 années d'expérience. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des agents de maîtrise en inspection des produits agricoles et d'aliments.

Traitement — De $18,435 à $24,116. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection a ces personnes.

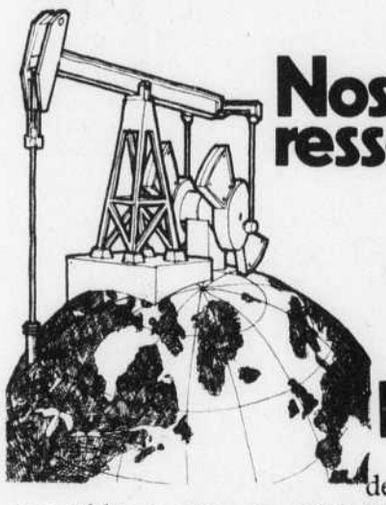
S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1056 rue Conroy, Quebec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.



Allons-nous manquer d'énergie?

L'énergie: tout le monde en parle. Certains disent que nous en avons à gaspiller et d'autres affirment le contraire, allant jusqu'à croire que la situation est catastrophique. Mais où se situe la vérité? Tentons ensemble d'éclaircir certains faits.



Nos ressources

Le pétrole

Nos réserves de pétrole facilement accessibles au 1er janvier 1978: 5,7 milliards de barils. En 1976, selon les statistiques, on a dû puiser 7% de nos réserves. Cela signifie que si le Canada ne devait compter que sur le pétrole facilement accessible, et si nous n'avions pas trouvé d'autres sources, il n'existerait plus de pétrole canadien dans neuf ans. L'un des objectifs du gouvernement du Canada est d'accélérer au maximum l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta.

Le gaz naturel



A la fin de 1977, nos réserves de gaz naturel étaient de 61,4 billions de pieds cubes. En 1976, selon les statistiques, les exportations et les besoins internes comptaient pour 2,5 billions de pieds cubes et on prévoyait qu'il en serait de même en 1977 et en 1978. C'est donc dire qu'actuellement les approvisionnements de gaz en provenance de l'Ouest répondent adéquatement à la demande canadienne et aux exigences des contrats d'exportation conclus avec les Etats-Unis.

L'électricité



L'électricité est le secteur énergétique dont la consommation annuelle a augmenté le plus rapidement, soit de 6%. Mais l'électricité ne représente que 25% de la demande totale énergétique du Canada et 70% de cette énergie provient des centrales hydro-électriques. Si nous maintenons notre taux moyen d'augmentation de consommation d'électricité, d'énormes investissements seront nécessaires dans ce domaine pour satisfaire la demande d'approvisionnement d'ici 1990. Voilà pourquoi il est important d'économiser l'énergie et, de ce fait, épargner sur les coûts d'investissement. Dans l'avenir, nos approvisionnements additionnels en électricité seront comblés par le charbon et l'énergie nucléaire ainsi que par l'aménagement de centrales hydro-électriques de plus en plus éloignées et difficiles d'accès.

Les autres formes d'énergie



Dans un avenir plus ou moins rapproché, le Canada devra utiliser davantage le charbon, dont les principaux gisements sont situés en Colombie-Britannique, en Alberta et dans les provinces de l'Atlantique.

Le Canada dispose aussi d'importantes réserves d'uranium, minerai actuellement utilisé pour la production d'électricité.

Nous avons certes d'autres sources d'énergie, entre autres celles dites "renouvelables", qu'on peut tirer du soleil, des marées, des cours d'eau, du vent et des déchets forestiers et agricoles. Il semble cependant que la principale ressource énergétique renouvelable utilisable en grande quantité demeurera l'hydro-électricité, du moins jusqu'à l'an 2000.



Quelles sont ces sources sur lesquelles on peut compter?

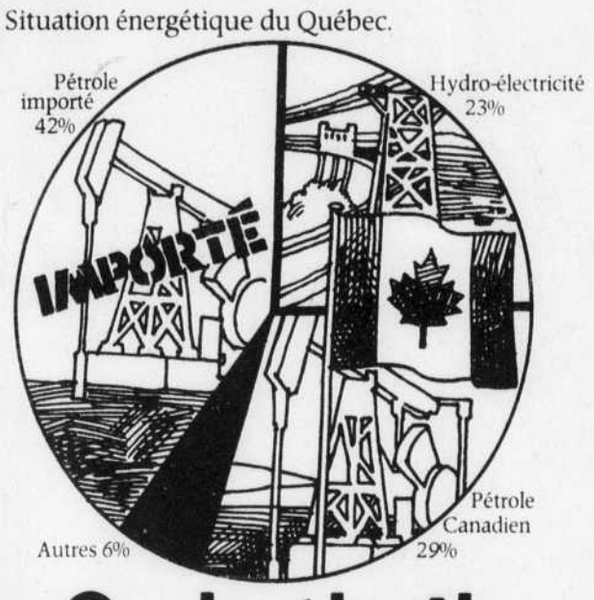
En matière d'énergie, compter sur ses propres ressources reste encore la formule la plus sûre. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada tente de nous soustraire à une trop grande dépendance envers le pétrole étranger qui ne sera d'ailleurs pas toujours disponible en cas d'urgence.

Au Canada, nous possédons une gamme de sources potentielles, tels les sables bitumineux de l'Alberta, mais les exploiter n'est pas chose facile et coûte d'ailleurs très cher: le coût total d'exploitation pourrait s'élever jusqu'à 180 milliards de dollars d'ici 1990.

En 1977, nous avons importé 245 millions de barils de pétrole brut et de produits pétroliers. Près de 43% de nos importations proviennent du Venezuela, 44% du Moyen-Orient et 13% d'autres pays producteurs. Par contre, nous en exportons moins afin de réduire nos importations. De cette façon, notre propre pétrole sera utilisé de plus en plus pour répondre à la demande des Canadiens en matière d'énergie.

Le graphique ci-dessous présente la situation énergétique du Québec. Par exemple, l'électricité ne représente qu'environ 23% de la demande énergétique totale de cette province. Le reste est comblé par le pétrole et par le gaz naturel de l'Ouest, par le charbon, ainsi que par les importations. En 1977, le nombre de barils de pétrole brut importé au Québec était de 100 millions, ce qui représente pour chaque famille du Québec un montant d'environ $1000.

Situation énergétique du Québec.



Quel est le rôle du gouvernement du Canada?

La stratégie énergétique du gouvernement du Canada est bien précise.

D'abord, maintenir d'ici 1985 les importations de pétrole à moins du tiers de nos besoins: voilà un de ses principaux objectifs. Il entend l'atteindre en stimulant l'utilisation de ressources tels le gaz naturel et les sables bitumineux par l'exploration de ces ressources et le développement de leurs modes de transport, avec la collaboration des gouvernements provinciaux. Par exemple, le gouvernement du Canada contribue directement à l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta.

Sa politique d'établissement des prix du pétrole et du gaz et son programme de subventions visent, d'abord en ce qui concerne le pétrole, à protéger le consommateur des prix élevés du pétrole importé et à permettre une augmentation ordonnée vers le niveau mondial et, de façon générale, à stimuler la recherche et à nous sensibiliser au problème énergétique.

$380 MILLIONS

De plus, le gouvernement du Canada, par l'octroi de subventions d'ici cinq ans de l'ordre de $380 millions, entend stimuler le développement et l'implantation d'une technologie et d'une industrie canadiennes propres à rentabiliser l'utilisation de l'énergie solaire et à accélérer la récupération de l'énergie des déchets forestiers et agricoles.

Quelles sont les mesures à prendre?

Nous devons rester maîtres de notre situation dans le domaine pétrolier en réduisant au minimum notre dépendance envers le pétrole importé, accélérer la recherche de techniques nouvelles d'exploration et de production, développer notre potentiel énergétique ainsi que poursuivre l'évaluation de nos ressources classiques et nouvelles.

Le gouvernement du Canada incite à l'économie d'énergie pour réduire au minimum les investissements énormes que nécessitent la construction de centrales hydro-électriques, d'usines nucléaires et d'installations de traitement des sables bitumineux.

Pour conclure, la situation n'est pas catastrophique. Il n'y a quand même pas lieu de se réjouir et de gaspiller. C'est l'effort soutenu de chacun de nous qui bâtira notre avenir énergétique à des prix modérés. Notre effort sera fructueux dans la mesure où nous serons renseignés.

Pour compléter ces renseignements nous vous invitons à vous procurer la brochure *Réponse à vos questions concernant l'énergie,* disponible gratuitement.



Vous y trouverez des renseignements sur tous les aspects de la situation énergétique canadienne. Elle traite, en outre, des nouvelles formes d'énergie comme l'énergie solaire. Profitez-en aujourd'hui pour vous la procurer gratuitement en nous faisant parvenir le coupon ci-joint à l'adresse indiquée.

B.C.E.R.,
6e étage,
580, rue Booth,
Ottawa, Ontario
K1A 0E4

☐ J'en profite aujourd'hui pour me renseigner en matière d'énergie. J'aimerais recevoir _____ exemplaire(s) de la brochure *Réponses à vos questions concernant l'énergie.*

Nom: _____
(LETTRES MOULÉES)

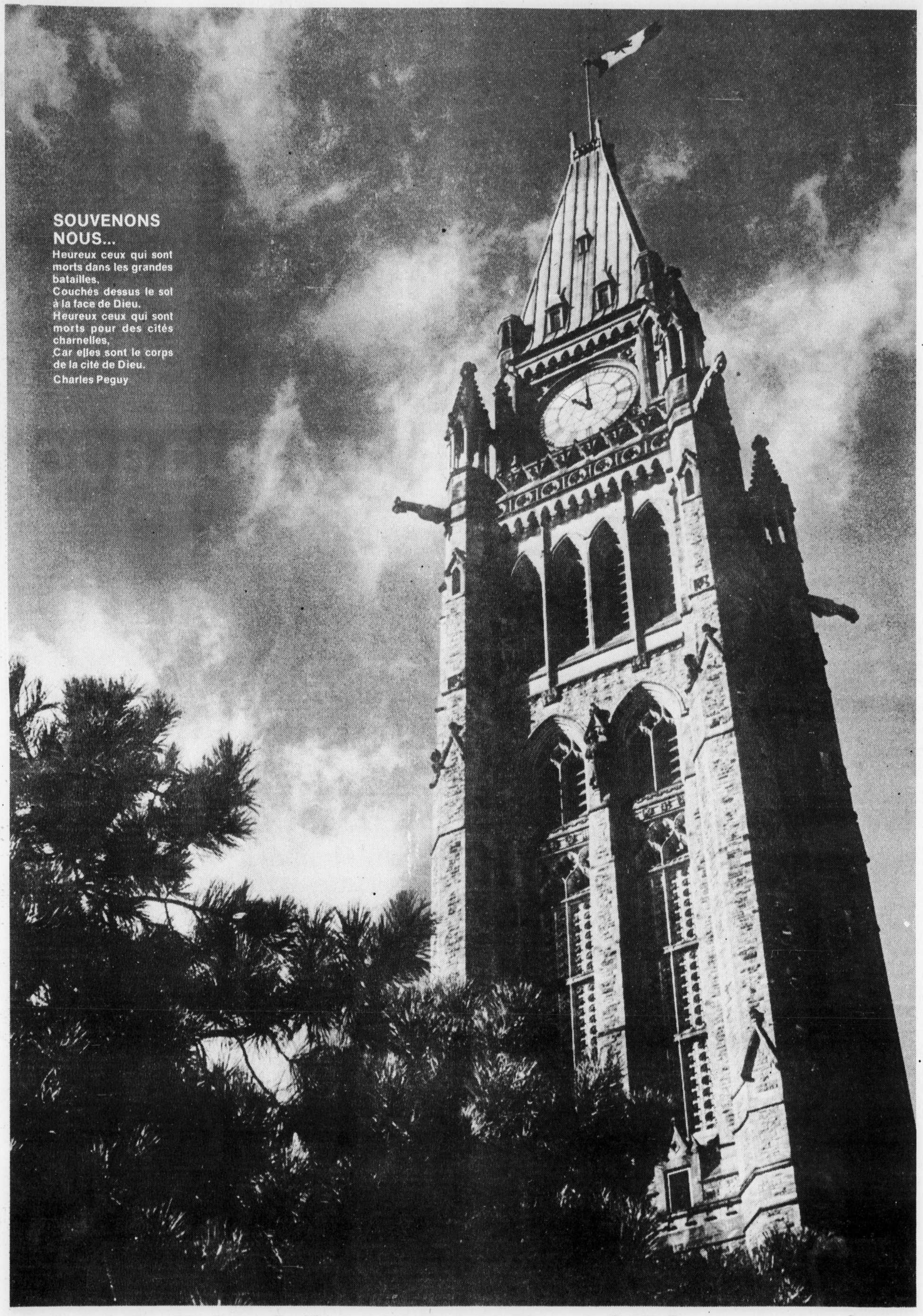
Adresse: _____

_____

Province: _____ Code postal: _____

Énergie, Mines et Ressources Canada
Bureau de la conservation et des énergies renouvelables.

Energy, Mines and Resources Canada
Conservation and renewable energy branch.



JOUR DU SOUVENIR, 1978

Deux minutes de silence seront observées dans tous les magasins et immeubles de service Simpsons, aujourd'hui, 11 novembre, Jour du Souvenir, à onze heures précises.

Simpsons

Le Théâtre d'Aujourd'hui: dix ans de création

Le Théâtre d'Aujourd'hui a maintenant dix ans. L'aventure fut lancée en septembre 1968 avec *L'Architecte et l'Empereur* d'Arrabal. Né sous l'impulsion des forces d'avant-garde du temps (Jean-Pierre Saulnier et Pierre Collin avec Les Apprentis Sorciers, Rodrig Mathieu et Les Saltimbanques, André Brassard avec Le Mouvement contemporain) le Théâtre d'Aujourd'hui s'est transformé dès sa deuxième saison avec la double arrivée dans ses murs du Centre d'Essai des auteurs dramatiques et des Enfants de Chénier. De théâtre d'avant-garde internationale, il est devenu une maison de théâtre exclusivement consacrée à la création d'oeuvres québécoises.

En 1969, lorsque le local de la rue Papineau s'est engagé dans la voie de la création, la dramaturgie québécoise ne faisait que commencer. Le Centre d'Essai des auteurs existait difficilement depuis quatre ans et Jean-Claude Germain en était devenu le secrétaire-exécutif en 1968, poste qu'il occupa jusqu'en 1971; *Les Belles-soeurs* venaient d'être créées et les premières expériences du Grand Cirque Ordinaire voyaient le jour. L'effervescence commençait. En dix années, le Théâtre d'Aujourd'hui en aura été un des principaux responsables.

Alors même que la plupart des gens de théâtre niaient l'existence d'une dramaturgie québécoise réelle ou possible, que les organismes en place ne s'y étaient intéressés que de très sporadique manière... une maison s'établissait qui décidait, non seulement de lui accorder la priorité, mais encore la totalité. Pari unique, s'il en est!

Cinquante-trois productions ont eu lieu au théâtre dirigé par Jean-Claude Germain, Robert Spickler et Claude-André Roy. Ce phénomène unique est pratiquement identifié à un seul homme: Jean-Claude Germain, dont l'oeuvre entière manifeste une haute conscience du devenir collectif du peuple québécois. L'importance de l'apport culturel et théâtral de ce dramaturge est incalculable. Quelque vingt pièces en dix ans. Et surtout une orientation clairement définie et neuve, marquée par une volonté ferme de bâtir un théâtre de création critique tant sur le plan des contenus que celui des formes.

Dès *Diguidi, Diguidi, Ah! Ah! Ah!* celui qu'il convient de qualifier de véritable écrivain scénique (auteur et metteur en scène à la fois) traçait les contours d'une famille sans nom et faisait un premier tour de son jardin. La marche allait des Enfants de Chénier dans *Un autre grand spectacle d'adieu* où il liquidait les classiques aux *Tourtereaux* où il parodiait un certain divertissement pseudo-culturel. Naissait ensuite le personnage de Farnand Sansouci, héritier malheureux de tout le patrimoine historique d'ici.

Une kyrielle de personnages plus légers suivit: Don Quickshot, Dédé Mesure, Roméo Cadieux, Tessalie Como, ancêtre de Sarah Ménard. Peu à peu, Jean-Claude Germain auguisait sa plume, façonnait son rire puissant et le local de la rue Papineau se dotait d'un public fidèle. Les Enfants de Chénier s'effaçaient au profit des Petits Enfants de Laliberté qui disparaissaient à leur tour pour ne laisser place qu'au Théâtre d'Aujourd'hui tout court.

A Farnand Sansouci répondaient les comédiens ambulants d'*Un Pays dont la devise est je m'oublie*. A l'héritier impuissant à assumer son histoire succède une prise en main du souvenir, d'un passé enfin reconnu et d'un pays possible. La thématique de l'auteur de *Mamours et Conjuguat*, dernière création en lice, offerte depuis jeudi au public, en est là. Après avoir fait son apprentissage pendant dix années, le dramaturge entre dans ce qu'il appelle la période d'une certaine maîtrise de son art. Saura-t-il conserver le même niveau de qualité? Souhaitons-le, pour lui et pour nous.

Souhaitons également que le Théâtre d'Aujourd'hui contribue à faire connaître d'autres dramaturges préoccupés de la création d'une voie théâtrale nationale; d'autres Michel Garneau, Roland Lepage, Victor-Lévy Beaulieu, Michèle Lalonde, etc... Qu'il fasse place à la création collective en invitant chez lui des groupes d'ailleurs. Cela s'est fait ces dernières années avec le Sainfoin, le Théâtre en couleurs, le Théâtre libre et plus récemment le Passe Muraille et prochainement le Théâtre de Carton.

Le Théâtre d'Aujourd'hui entreprend sa seconde décennie avec l'espoir, le ferme propos et la conviction profonde d'aménager bientôt dans une salle d'au moins quatre cents sièges. Un tel déménagement constitue un impératif urgent et nécessaire. La maison doit croître, toucher un public plus nombreux et tendre vers un rayonnement à la mesure de sa création... Dans l'immédiat, le Théâtre d'Aujourd'hui fête ses dix ans accomplis. Jeudi le 16 prochain, dans l'après-midi, tous ceux qui ont participé (gens de théâtre et autres) à l'activité théâtrale de la maison sont conviés à une petite fête, rue Papineau.

Adrien Gruslin

LE DEVOIR — CAHIER 7 — CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 11 novembre 1978

Au colloque *Critère:*

Le pouvoir local

par
Heinz Weinmann

Parmi les revues québécoises qui apparaissent avec grand éclat et disparaissent sans tambour ni trompette, la revue *Critère* étonne par sa vitalité et sa croissance organique. Revue pluridisciplinaire dès sa première heure, elle est devenue le point de rencontre d'hommes et de femmes venus d'horizons divers, qui commençaient à se sentir fatigués de labourer inlassablement le même champ. Insatisfaits aussi du rôle traditionnel des revues: celui de miroir dans lequel des auteurs se regardent narcissiquement. La revue *Critère* a pu échapper à ce piège narcisique grâce à ses nombreuses activités qui tentent d'avoir prise sur le réel. Parmi ces dernières, le *Concours Critère* qui vise à instaurer l'excellence au niveau collégial et le *Colloque Critère* qui est en passe de devenir un des événements intellectuels les plus intéressants et les plus prometteurs de ces derniers temps au Québec.

Le troisième colloque, qui a eu lieu à Trois-Rivières du 26 au 29 octobre, portait sur le « Pouvoir local et régional ». Sujet technique s'il en est qui avait de quoi effaroucher les « beaux esprits ». Mais il s'est animé grâce à l'éclairage vif et diversifié que l'historien, le politicien, le futurologue, l'écologiste et le statisticien y ont jeté.

Depuis quelque temps les signes d'un retour à la région se multiplient. Récemment, deux événements ont donné un écho international à cette tendance: l'adoption de la fameuse « proposition 13 » en Californie et l'attribution du Prix Nobel à Isaac Singer, écrivain yiddish régional qui n'appartient à aucune des « grandes » littératures nationales. Le Colloque Critère a voulu évaluer ce courant régionaliste. S'agit-il en effet d'un mouvement de fond qui risque de transformer notre vie de tous les jours ou simplement d'une manifestation folklorique bruyante sans lendemain?

D'entrée de jeu, Philippe Ariès, l'un des fondateurs de la « nouvelle histoire », de façon vivante et pleine d'humour, a mis le régionalisme dans une perspective historique. Tout au long du XIXe siècle, le « patriotisme », l'amour du pays, de la région est un fait culturel, non politique. La région a sa littérature, sa langue. Encore tout récemment le français n'est parlé que par la moitié des Français: Occitans, Basques et Bretons, sur le territoire français, parlent une langue étrangère. Sous le coup du progrès technique qui impose partout son visage uniforme, le patriotisme régional s'exacerbe et s'affirme comme un mouvement réactionnaire, antiprogressiste, pour déboucher finalement sur la « réaction » politique, avec le régionalisme politique de Maurras. « Les choses deviennent politiques au moment où elles vont mal ». Mais ce rgionalisme meurt avec la deuxième guerre mondiale. En 1960, on pouvait penser que le régionalisme était enterré pour de bon. Coup d'éclat! Mai 68, sous le badigeon des slogans révolutionnaires redécouvre les vieux thèmes du régionalisme.

Deux axes s'ouvent ici dans la communication de Ph. Ariès qui vont sous-tendre tout le colloque: régionalisme et technique; régionalisme et politique. Dans la première veine, André Delisle, dans un exposé fortement inspiré de Mcluhan et d'Illich, a montré comment, à travers une utilisation judicieuse de l'énergie « douce » (solaire etc), l'homme pouvait concilier un certain attachement autarcique à la terre avec une intégration « horizontale » au reste de la société. Compromis qui passe nécessairement par la réduction volontaire de la consommation d'énergie et la décentralisation de la production d'énergie.

La futurologie, prenant pour acquis que les problèmes du présent sont réglés, tente de donner des réponses à des questions qui ne sont pas encore posées et qui ne se poseront probablement pas. Earl Joseph, mathématicien et futurologue américain s'est livré à une prospection délirante des machines intelligentes (« smart ») et conviviales. Autrefois une machine impressionnait par sa taille et son encombrement. Le miniordinateur a renversé la vapeur, puisqu'il a prouvé que petitesse et efficacité ne s'excuaient pas, au contraire. La technique jubile: « small is beautiful »! Il devient alors possible d'envisager des machines de plus en plus complexes, sophistiquées. Une voiture qui dure 70 ans, à l'épreuve des accidents, qui se répare elle-même au fur et mesure des pannes. Hommes restez simples et niais, rendez la machine intelligente! Quel paysan né sera pas ravi de « récolter » directement ses biscuits dans les champs? Comment? La machine s'en occupe. Serez-vous davantage tenté par un hôpital ambulant que vous portrez sur un bracelet? C'est ce qu'on appelle une véritable décentralisation des services médicaux!

Murray Bookchin, écologiste très écouté des Etats-Unis s'attaque avec virulence à ces utopies scientistes (comme quoi l'Amérique produit le poison en même temps que son antidote) qui font croire que l'avenir de l'homme passe par la transformation des machines plutôt que par celle des mentalités. « Méfiez-vous du petit ». Une petite mitraillette placée dans la main d'un bourreau, un petit micro introduit dans votre maison: est-ce « beau »? « Le petit, pour être beau, doit être humain. « La vie sociale conviviale s'est atrophiée à cause d'une vie politique appauvrie qui s'exprime en deux actes abstraits: voter et payer des taxes. L'individu doit se retrouver en établissant des liens avec ses voisins, et, de proche en proche, prendre en charge lui-même son destin collectif ». Bookchin, rousseauiste, rêve d'une intégration parfaite de l'homme dans la nature, de l'abolition non des classes, mais des hiérarchies, et partant, d'une vraie démocratie.

Ici les deux thèmes du colloque se touchent: le pouvoir local passe par une contestation du Pouvoir ou plutôt *des* pouvoirs de l'Etat. Edgar Pisani, ancien ministre sous de Gaulle, dans un exposé brillant, d'une grande envergure, parle de cette quête difficile des démocracies modernes vers un nouvel équilibre. L'évolution de l'Europe fait partie d'un mouvement mondial qui semble irrévocable. Il s'agit d'association d'Etats qui, dans l'intérêt supérieur de l'efficacité, mettent en commun la gestion de leurs échanges. Se créeront alors des unités politiques qui auront *des* pouvoirs sans avoir *le* pouvoir. La quête de la compétence, de l'efficacité, l'emporte ici sur celle du monopole du pouvoir. Si l'Etat préconise aujourd'hui la décentralisation, c'est que la centralisation, malgré l'ordinateur, est devenu administrativement impossible. Les diversités régionales se sont tellement estompées par deux siècles de centralisme étatique qu'on dirait que la base n'a plus assez de force pour réaliser la décentralisation. Alors « on centralise la décentralisation ». La communication d'E. Pisani s'est terminée sur cette définition du nouvel Etat confédéral. « Il est le lieu central d'un débat où se définit, où ne s'accomplit pas le destin des sociétés ».

Analyses largement confirmées par les exposés qui s'attachaient plus spécifiquement au phénomène québécois. Yves Martin, recteur de l'Université de Sherbrooke, dénonçait justement dans le domaine de l'enseignement l'absence de choix préalables à la décentralisation. Résultat: un gigantisme régional. Gérard Divay, de l'Institut national de la recherche scientifique, de façon très éloquente a chiffré les coûts de la centralisation. Il voit le rôle de l'Etat réduit à un fournisseur et distributeur de ressources, tandis qu'il devrait revenir au pouvoir local de définir et de contrôler ses services.

La présence de deux sous-ministres, Eric Gourdeau et Jean-Paul Gagnon, et de M. Jacques Léonard, ministre d'Etat à l'aménagement, prouve l'intérêt que le gouvernement Lévesque porte à la question du pouvoir local. Le ministre a rappelé que le Québecois a trop longtemps vécu sur le mythe du territoire illimité aux ressources inépuisables. Il a mis en cause l'Etat providence qui favorise la passivité. Décentraliser c'est augmenter la responsabilité et l'autonomie du pouvoir régional. Chaque région doit se développer selon ses ressources propres. Pourquoi chaque région veut-elle une grande usine et son parc industriel? M. Léonard a établi un lien entre la prise en charge locale et le recouvrement d'une « souveraineté véritable ». Il a bien affirmé que ces pouvoirs récupérés du fédéral, Québec les ferait passer au niveau local. Car quel sens peut avoir la décentralisation si Québec joue simplement à l'égard des régions le rôle qu'Ottawa jouait à son égard: celui de pouvoir central?

La question cruciale qui planait sur tout le colloque et à laquelle l'avenir donnera une réponse: le pouvoir local est-il assez fort pour ne pas se faire imposer la régionalisation par en haut? Mais le simple fait d'avoir tenu ce colloque, n'est-ce pas déjà un signe de la vitalité du pouvoir régional?

C.F. Ramuz

Une image fidèle du pays

par
Lise Vézina-Prévost
et
Monique Moser-Verrey

A l'occasion du centenaire de la naissance de C.F. Ramuz nous avons cherché à voir pourquoi cet écrivain suisse romand assume dans son pays, le Canton de Vaud, un rôle semblable à celui qu'ont joué et que jouent encore ici certains auteurs québécois. Aujourd'hui les Vaudois se réclament de Ramuz, parce qu'à travers son oeuvre il leur offre une image fidèle et convaincante d'eux-mêmes et de leur pays, de sorte qu'ils peuvent constater avec lui: « Voici dès à présent ce que je sais sur moi: c'est que je suis de ce pays. » (1) Il a fallu à Ramuz beaucoup de patience et une vie de luttes pour arriver à rendre tangible une communion entre l'être et le pays vaudois et détruire par sa « langue-geste » les attentes des cercles « cultivés », nourris de belle littérature classique et avides de voir se perpétuer ses modèles. Il faut en effet se défaire des modèles étrangers, en l'occurrence français, pour pouvoir nommer les choses dans leur immédiateté. La configuration du pays impose elle-même des formes auxquelles Ramuz veut être fidèle. Fidélité à la terre, voilà le thème qui l'apparente le plus à nos auteurs québécois.

Chez Ramuz fidélité à la terre ne s'entend pas dans un sens de régionalisme, de culte du terroir, mais de fidélité à soi-même en tant que produit d'une terre et d'un passé uniques qui façonnent l'être. Anne Hébert affirme avec la même conviction sa perception d'un pays-matrice, d'une « terre dont nous sommes matière vivante: le climat et le paysage nous ont façonnés aussi bien que toutes les contingences historiques, culturelles, religieuses et politiques... » (2) Si le lac, les vignobles, les champs et la montagne jouent un si grand rôle dans l'oeuvre de Ramuz, ce n'est pas seulement en tant que tels, mais surtout comme éléments qui imposent aux êtres une certaine forme de vie. Pris entre les faveurs et les rigueurs de la nature et « penché sur la terre », le paysan devient pour Ramuz le symbole vivant de la fidélité qu'il recherche.

Que dire maintenant du rôle de l'hiver d'ici, de l'immensité de l'espace, de l'emprise de la forêt qui, avant même la conquête, contraignaient déjà le québécois à vivre l'isolement, la solitude, l'insécurité, à les exorciser par son humour, à resserrer les liens familiaux et à inventer des mythes. On pourrait penser à nos nombreux conteurs, fabricants de mystères, de héros et de rires comme exutoire pour un trop monotone quotidien, à ces romanciers qui à la suite de Louis Hémon ont développé avec plus ou moins de bonheur les thèmes de l'appartenance et de la survivance en soulignant la connivence nature-héros (Laure Conan, Félix- Antoine Savard, Ringuet et Claude-Henri Grignon), et surtout aux poètes contemporains qui rejoignent la langue-geste de Ramuz en associant dans leurs paroles l'être d'ici et son pays, sa certitude recouvrée et sa trop lente révolte:

Et le pays contrit s'évade
vers naguère
tannière ô noirceur
chaude du passé
ô pays qui se givre et s'enneige
calfeutré de faune frileuse
(et peuple ô peuple gourd
peuple hésitant
sitôt fixé dans la certitude opaline du froid).
nuit blanche nuit blanche
il fait nuit blanche sur tant d'amour sur tant de peine
et la nation s'enroule autour de sa devise
gibier blotti frissonnant
tu as fui mon amour
et l'hiver s'éternise
les années neigent et poudroient
les siècles s'amassent.
(3)

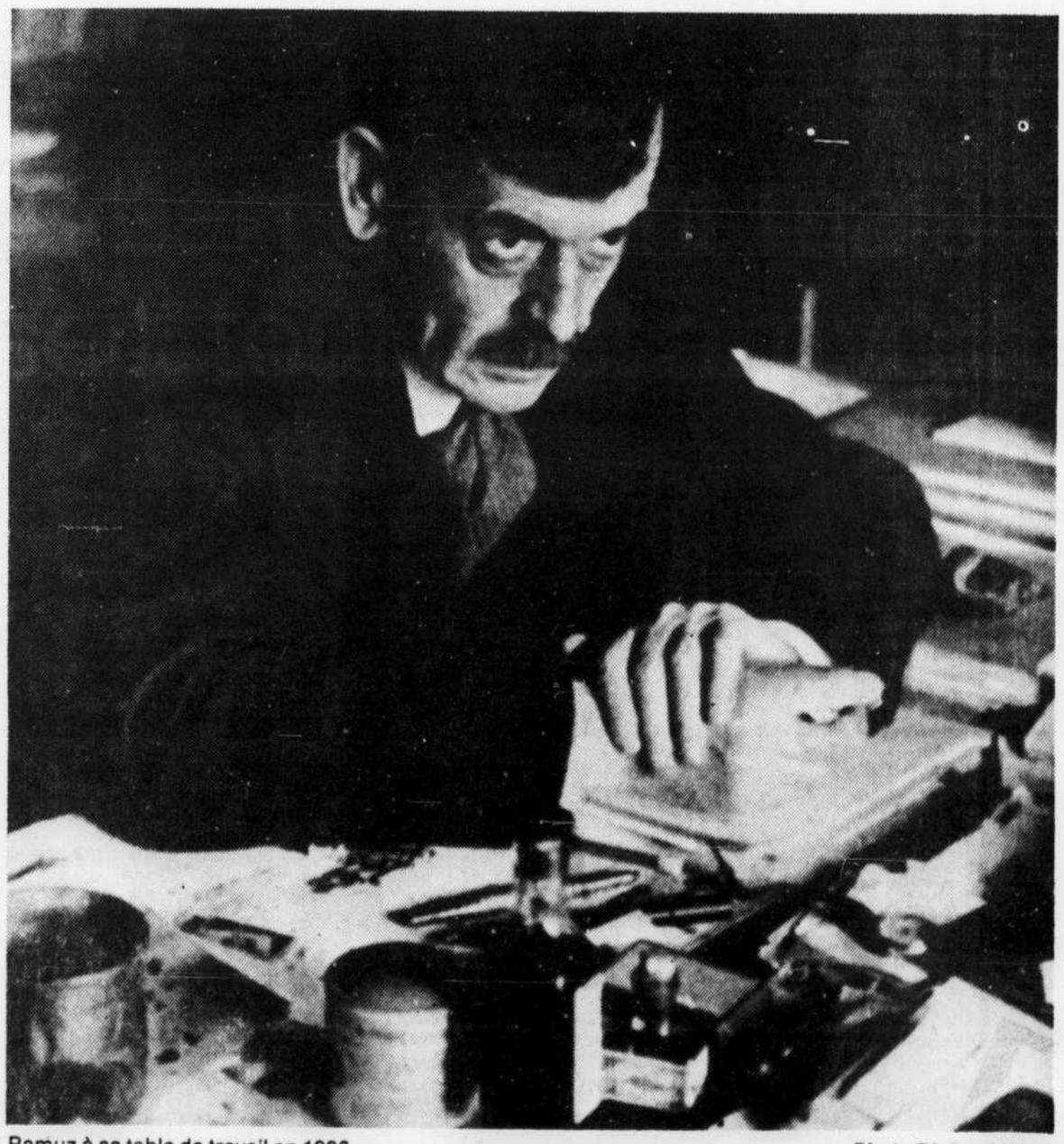
Comme Michèle Lalonde Ramuz est aux prises avec un peuple gourd, hésitant, « peu vivant » (4). Comme elle, il le provoque avec amour, en termes pesants, accessibles à tous. « Hiver dans l'âme », dont ces vers sont extraits, est un poème encore inédit qui a été mis en musique par André Prévost. C'est que la langue-geste se prête bien à la musique ou à la communication orale. Qu'on dise les poèmes de Lapointe, Giguère, Brault ou de Chamberland, que Leclerc et Vignault chantent leur poésie, que Miron et Michèle Lalonde la récitent, le Québécois s'y reconnaît, parce qu'ils parlent la langue de la neige et des eaux furieuses au printemps, qu'ils sont animés de cette rage ardente du défricheur se battant contre l'inertie alliée du bois et de la terre, qu'ils ont dans la voix un éclat de liberté. Il y a plus d'un demi siècle Ramuz constatait déjà avec plaisir l'écho que provoquaient les lectures publiques et radiophoniques de sa prose. Sans calquer le patois, sa langue-geste rejoignait cependant la langue de ceux dont il était né et il avait raison de s'imaginer qu'il allait être « extrêmement moderne » (5), puisqu'il s'acheminait vers l'oralité du « village global » dont participent les Québécois selon Rioux (6).

Dans notre contexte le rôle de l'écrivain doit donc être celui de médiateur, de réconciliateur. A l'homme moderne, urbanisé, déraciné il redonne une origine, une terre, une appartenance en arrachant des mots aux choses et aux êtres qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer. Cette communion avec les choses, Ramuz la situe au niveau des besoins vitaux de l'homme. Il faut que « le poète marie en tout sens les êtres et les choses ». (7) Mais ce faisant le poète est seul. Ramuz se retire dans une recherche d'authenticité individuelle, solitaire, intime et sévère, selon la tradition protestante dont il participe. Par contre beaucoup d'écrivains québécois recherchent davantage une identité collective, répondant par leur engagement à une nécessité, cette fois historique. Contrairement au Québec le pays de Vaud n'avait plus à se définir politiquement du temps de Ramuz.

Tout en étant fidèles à leur terre, Ramuz ainsi que nos écrivains contemporains ne font pas du folklore. Dans *Raison d'être* Ramuz situe bien son point de vue: « Le particulier ne peut être, pour nous, qu'un point de départ. On ne va au particulier que par amour du général. On entend par général ce qui est vivant pour le plus grand nombre; l'abstraction est idée, le général est émotion. » (8) Pour Michèle Lalonde les préoccupations de l'écrivain se définissent en termes comparables: « L'écrivain d'ici doit ... chercher l'expression d'une réalité humaine en commençant par celle qui lui est la plus accessible, celle de l'homme d'ici ... Je persiste à croire que plus nous en témoignerons ... plus nous mettrons de lucidité à définir sa condition, son drame intime, la condition troublante de sa destinée, plus il nous sera donné en même temps de proposer quelque vision généreuse et révélatrice du monde. » (9) Avec un parti pris d'authenticité, de fidélité à eux-mêmes, ces écrivains, conscients de leur particularité, rejoignent pourtant l'universel. Car, plus leurs racines s'enfoncent profondément dans un lieu particulier du monde, plus attentive est leur lecture des choses immuables et des gestes séculaires qu'elles provoquent, plus ils retrouvent des archétypes auxquels le »plus grand nombre » peut s'identifier.

« Qu'un cri sorte de là qui émeuve les autres hommes, et nous sommes justifiés. » (10)

(1) C.F. Ramuz, *Aimé Pache, peintre vaudois*, Paris 1911.
(2) Anne Hébert, « Quand il est question de nommer la vie tout court nous ne pouvons que balbutier », in LE DEVOIR, Montréal 22 octobre 1960.
(3) Michèle Lalonde, extrait de « Hiver dans l'âme », suite mise en musique par André Prévost, Montréal 1977.
(4) C.F. Ramuz, *Questions*, Lausanne 1935.
(5) C.F. Ramuz, Lettre à Bernard Grasset, in *Oeuvres complètes III*, Lausanne 1967.
(6) Marcel Rioux, *Les Québécois*, Seuil 1974.
(7) C.F. Ramuz, *Questions*, Lausanne 1935.
(8) C.F. Ramuz, « Raison d'être », in *1er Cahier Vaudois*, Lausanne 1926.
(9) Michèle Lalonde, *Liberté 17*, Montréal novembre 1961.
(10) C.F. Ramuz, « Retour aux lieux aimés » in *Gazette de Lausanne*, 15 décembre 1912.



Ramuz à sa table de travail en 1936 — **Photo Richard Heyd**

LANGAGE

Âge de pierre et... machine à traduire

par Marcel Paré

Ex-directeur-fondateur de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, l'auteur est aujourd'hui directeur du groupe TAUM de recherche et d'application en traduction informatisée de la même université.

A l'âge de pierre, on se passait peut-être de menuisier, mais on avait déjà besoin de traducteur ou, à tout le moins, de quelque truchement qui pût interpréter les propos, si primitifs qu'ils fussent, que s'échangeaient nos ancêtres, d'une tribu à l'autre.

De l'âge de pierre à la pierre de Rosette, plusieurs siècles de traduction se sont écoulés. Il y eut celui de Babel où la confusion, vraisemblablement d'ordre terminologique sur ce chantier dont la Bible dit qu'on n'en connut jamais de plus grand, présageait déjà les problèmes du village planétaire, cette Babel dans laquelle nous vivons. Aurions-nous négligé de mettre au point un langage planétaire? Cette solution paraît douteuse puisqu'on a déjà passablement de mal à se comprendre et à s'entendre à l'intérieur d'une même langue.

Notre village planétaire, trop vite issu des progrès trop rapides des techniques de communication, ne sait pas encore très bien tirer parti de ces techniques qui, par étymologie et par définition, devraient servir de liens entre les hommes. Mais plus ceux-ci raffinent et étendent leurs réseaux de communication, moins ils paraissent se comprendre et plus ils ont besoin d'interprètes pour décoder les messages qu'ils s'adressent.

Depuis un quart de siècle, cependant, l'homme rêve d'utiliser à des fins de décodage, d'interprétation et de traduction, les merveilleux outils informatiques qu'il a su construire. Et depuis un quart de siècle aussi les agences de presse envoient régulièrement sur le fil des dépêches annonçant la mise au point d'une nouvelle machine à traduire. La dernière étant toujours, cela va de soi, celle qui traduira tout ce qu'on voudra! Mais ceux qui ont rêvé et rêvent encore de machine à traduire n'en sont pas à une déception près. Loin de les décourager, ces déceptions les stimulent et les amènent à envisager des solutions plus réalistes.

Chez les spécialistes de la linguistique et de l'informatique, tout comme dans le monde de la traduction, on songe bien plus aujourd'hui à mettre à la disposition du traducteur des auxiliaires automatisés qui feront à sa place, et beaucoup plus rapidement et plus sûrement, les longues et ennuyeuses besognes répétitives.

Quant à la machine qui pourra traduire n'importe quoi, n'importe quand, dans n'importe quelle langue, il n'est pas interdit d'en rêver. Une telle machine à traduire tient encore du gadget futuriste. La traduction assistée par ordinateur, dont on parle plus sérieusement aujourd'hui, offre à brève échéance des perspectives plus prometteuses.

Mais qu'est-ce qu'on doit donc entendre par « traduction assistée par ordinateur »? Cette expression doit englober tous les moyens par lesquels la mécanique-prodige du XXe siècle, l'ordinateur, peut accélérer et rendre plus efficace le processus de la traduction. Ces moyens qui commencent à peine à être découverts, développés et exploités peuvent aller de la consultation automatique, à distance ou non, des dictionnaires ou de toute autre documentation, jusqu'à la traduction automatisée de certains types de textes. On peut commencer par se demander, par exemple, comment on peut consulter des dictionnaires par télécommunication ou qu'est-ce qu'une banque de terminologie automatisée?

On sait qu'une des grandes difficultés de la traduction et de la rédaction c'est la recherche du mot juste, du terme non équivoque pour désigner un objet, un outil, une technique ou encore pour expliquer le fonctionnement ou l'entretien d'une machine. Cette difficulté entraîne de fréquentes erreurs, de nombreuses pertes de temps en recherches souvent stériles, des retards coûteux qui contribuent à abaisser le rendement à la fois qualitatif et quantitatif du traducteur. On comptait jusqu'ici sur le dictionnaire pour apprendre ou vérifier le sens des mots. Mais le dictionnaire de traduction et le dictionnaire technique ne suffisent plus à la tâche. Malgré tous les soins que l'on prend pour les tenir à jour, ils sont le plus souvent dépassés dès leur mise en circulation et leur information est généralement incomplète. Comme ils coûtent aussi de plus en plus cher, on les renouvelle de moins en moins fréquemment. Voilà précisément où l'automatisation peut rendre de très précieux services.

Tous les traducteurs du monde, ou presque, ont leur fichier personnel qui contient généralement les solutions qu'ils n'ont pu trouver qu'après de longues et multiples recherches, soit dans des ouvrages qu'ils ne pouvaient garder à portée de la main soit auprès de spécialistes qu'ils ne pouvaient se permettre de déranger chaque fois qu'un problème se posait. Sans compter que l'on retrouvait, d'un fichier à l'autre, les solutions des mêmes problèmes, ce qui révélait une répétition combien de fois multipliée des mêmes recherches, des mêmes efforts. Ces constatations sont à l'origine des banques de terminologie, d'abord conçues pour répondre aux besoins des traducteurs, leur éviter les recherches onéreuses et inutiles et mettre à leur disposition, aussi facilement et rapidement que possible, la terminologie dont ils ont besoin.

Une banque de terminologie, c'est donc un immense fichier, une sorte de dictionnaire centralisé, bilingue ou multilingue, un réservoir de termes scientifiques et techniques que l'on accumule au jour le jour, dans divers domaines, suivant les besoins à satisfaire.

Il ne suffit pas de décider qu'on met sur pied une banque de terminologie pour qu'aussitôt, comme par magie, elle renferme toutes les solutions. Même si l'on y mettait tous les dictionnaires et vocabulaires techniques du monde, bilingues ou non, une banque de terminologie ne ferait qu'augmenter la confusion et risquerait de rester en retard sur l'usage.

Il faut au contraire alimenter la banque suivant de rigoureux critères de recherche terminologique afin d'assurer la qualité de l'information que l'on y met. Cette qualité repose également sur une présentation uniforme qui permet à l'ordinateur de repérer automatiquement chacun des éléments d'information qui accompagnent le terme choisi et au traducteur de les identifier rapidement.

Tout cela est peut-être un peu court. J'en conviens, mais nous y reviendrons. Le traitement, par ordinateur, de la terminologie multilingue a donné naissance, ici même au Canada en même temps qu'à la Commission des Communautés européennes à une nouvelle profession, celle du terminologue, qui fait désormais partie de cette chaîne qui constitue la « traduction assistée par ordinateur ».

Nous aurons l'occasion de voir, dans un article à venir, le rôle que joue le terminologue auprès du traducteur, et on peut l'ajouter, du rédacteur.

LES CARNETS DE JEAN ÉTHIER-BLAIS

Le Cambodge de Lacouture

Où va l'humanité? Elle se le demande et ne peut jamais imaginer que le pire, les romans de science-fiction en font foi. L'an dernier, j'ai vu *La guerre des étoiles*. Même à l'état interplanétaire, les hommes ne changent pas, guidés par les passions qu'ont répertoriées l'Evangile et La Rochefoucauld. Assisterons-nous à un nouveau Déluge? Le feu du ciel nous consumera-t-il? Les habitants d'Hiroshima et de Nagasaki ont pu le croire. Ce n'est qu'outre-tombe qu'ils auront compris que ce châtiment ne leur avait pas été infligé par Dieu, mais par le Président Truman et le Professeur Oppenheimer. En furent-ils consolés? Lorsque le barrage d'Assouan éclatera et que les eaux du Nil se répandront sur l'Egypte, où en sera la civilisation méditerranéenne? Je pensais à cela en lisant l'autocritique récente de Jean Lacouture. Qui ne connaît Jean Lacouture? C'est l'un de ces grands journalistes, dont la bonne conscience s'est toujours ornée des agréments du style narratif, d'assises idéologiques de bon aloi (c'est-à-dire résolument anti-américaines) et de la connaissance, dans les pays du tiers-monde, du ban et de l'arrière-ban des nouveaux maîtres formés à Paris et à Londres. Il a su, avec une généreuse éloquance, faire l'éloge des transformations dites socialistes dont notre planète a été récemment le témoin. Rompu à toutes les dialectiques, il a su rendre aux nouveaux Césars ce qui leur revenait de droit. Inutile de dire qu'il a été l'un des plus ardents champions du remplacement de l'hégémonie américaine au Viet-Nam par celle de l'Union soviétique. Nous en voyons aujourd'hui les effets. A Saïgon comme à Hanoï c'est le couvercle, la dictature totale, les camps de travail et de « ré-éducation », le sourire et les mensonges de la peur. Et ces milliers, chaque mois, de pauvres réfugiés qui prennent la mer et y périssent, préférant tous les hasards à la certitude des tortures et de la mort. Quelle responsabilité aujourd'hui pour la petite intelligentsia gauchiste (dont fait partie Jean Lacouture) qui a préparé les voies de ces Nérons idéologiques! Je ne parle pas de la Chine où Mao et la défunte Maï Ling ont fait valser les morts par millions. Ici même, depuis longtemps, je dénonce les crimes innombrables de ces tyrans qui se réclament du socialisme, en utilisant le vocabulaire (si utile parce que pseudo-savant) et tuent les gens par idéalisme. On vous répond: ce n'est qu'une phase nécessaire; après, tout ira beaucoup mieux. Ce qui revient à dire que pour asseoir leur pouvoir, ces messieurs éliminent par vagues successives ceux qui ne pensent pas comme eux et qu'à la fin ils signent un traité de commerce avec le Japon et les Etats-Unis. Et on vous traite de fasciste (sans savoir ce que ce mot veut dire, bien entendu). Or, par les temps qui courent, le fascisme, c'est la gauche. Le dernier livre de Jean Lacouture est consacré au Cambodge. Il en est la preuve, par l'extrême absurde et la radicale horreur.

Environ deux millions de Cambodgiens abattus comme des chiens; des villes rasées, ô triomphe de l'écologie! et leurs habitants répandus comme des larves dans la campagne; l'endocrinement primaire (mais ce genre de marxisme l'est toujours); le culte des dirigeants; leur mépris viscéral des humains; le triomphe de la bêtise stalinienne, inhérente à tous les totalitarismes. En un mot, le goulag dans sa pureté et sa finalité. Le récit de Jean Lacouture fait dresser les cheveux sur la tête, son indignation tardive fait pleurer. Il devait pourtant prévoir qu'un pays socialiste de tendance marxiste dépasserait un jour les bornes de l'horreur fixées par les normes staliniennes. Il n'est que de penser à Sekou Touré ou à Pham Van Dong pour imaginer le pire. Mieux vaut tard, peut-être, que jamais. Il n'en reste pas moins que les exemples sont innombrables de ces écrivains, de ces penseurs que séduit la violence politique, surtout lorsqu'on peut l'enrober du vocabulaire idoine. Le mot "objectif" aura fait plus de tort à l'humanité et permis d'assassiner plus de gens que la peste n'a fait de ravages. Ce n'est qu'un exemple. Je me disais: "Verrons-nous cela un jour?" Ce n'est pas impossible, car ce chancre se répand. Les Québécois sont férus de catéchisme. On leur a supprimé celui des Evêques. Les oukases et les rescrits du cardinal Karl Marx feront tout aussi bien l'affaire. Ce serait à se tordre de rire si nous ne voyions pas se profiler sur notre avenir le front bas de la bêtise totalitaire. Et Pinochet dans tout ça? Quel merveilleux épouvantail! En ces matières, les hommes de droite et les militaires, avec leur mauvaise conscience, n'arrivent pas à la cheville de leurs adversaires. Et c'est tant mieux. Laissons à Pol Pot (car c'est du nom de cet objet utile à nos ancêtres qu'est affublé le demi-dieu cambodgien) la comptabilité des horreurs. Et à Jean Lacouture ainsi qu'à ses émules la comptabilité de participation. Ils changent aujourd'hui et l'humanité l'emporte soudain sur l'idéologie; ne serait-ce pas que le vent tourne et qu'ils ont le nez fin?

Pour essayer d'oublier ces horreurs (car les oublier véritablement, c'est impossible) j'ai lu du Verlaine. Avec ses tourments, ses désirs et ses fugues, il figure le poète à l'état pur. Par on ne sait quelle alchimie, quelle connivence avec les mots, il faisait briller l'univers. Tout lui est bon, la moindre rencontre, la première pensée égrillarde venue, Lucien Létinois qui patine, le souvenir de Rimbaud, celui de sa femme et de son fils; le rythme suit d'instinct et ce ton qui est à la fois celui de l'éloquence la plus haute et de la conversation à voix basse au coin du feu. A l'époque où il y avait du feu. Et les grands cris déchirants de Verlaine lorsqu'il donne des coups de pieds à la vie. Son seul défaut, c'est qu'il n'est jamais revenu de tout. Il est resté un enfant ou un adolescent, qui veut refaire le monde, qui croit que les hommes sont bons, qu'on peut les amener à se rendre compte (de quoi?), que les êtres humains sont faits pour devenir collectivement meilleurs. Il y a chez lui de ce vilain Rousseau qui montre le bout de l'oreille. Victime de son temps, Verlaine. Les Chinois disent que les hommes qui gouvernent le mieux ne sont ni les savants, non pas même les philosophes et les sages, mais les vieux jouisseurs revenus de tout. Ils n'ont plus de passions qu'ironiques. Tout leur est égal. Ils peuvent donc se permettre d'être justes. Verlaine n'est jamais devenu ce vieillard qui se moque gentiment de tout et qui sait, de science certaine, que la vie est un songe. Changtchen rêvait qu'il était un papillon. Il volait entre les fleurs, il avait des ailes. Au réveil, il se moqua de lui-même. Et puis, réfléchissant, il en vient à se demander: "Suis-je Changtchen qui rêve qu'il est papillon ou bien un papillon qui rêve qu'il est Changtchen? Beaucoup d'hommes, lisant Verlaine, ont cru qu'ils étaient comme lui et ont écrit des vers. Il ne leur manquait que le talent et la musique.

J'ai demandé à Séréna (c'est ainsi qu'en mon for intérieur j'appelle cette charmante et belle amie) d'aller à ma place entendre Ashkenazy. Elle y fut volontiers. Voici ses propos: "Sauf Britten, mortel d'ennui, ce concert fut en tout point admirable. Mozart et Schubert, musique d'hommes jeunes et passionnés. Il y a là la ferveur du sang qui bat frénétiquement contre la tempe. La passion des hommes mûrs n'est pas celle-là. Mozart et Schubert se projettent dans l'avenir; César Franck regarde mélancoliquement son passé. Ashkenazy est haut comme trois pommes. Assis à son piano, il disparaissait. Soudain, avec ses cheveux comme un nuage, il sautait, jetait sur l'orchestre un regard fulgurant, faisait des gestes mathématiques et on aurait dit, dans la salle, que l'âme de Schubert, ou celle de Mozart paraissait à son tour et soupirait d'aise. "Ainsi s'exprima Séréna. Elle a une âme se poète. Voir flotter l'âme de Mozart! N'est-ce pas le triomphe du regard intérieur?

J.E.-B.

CARON LIBRAIRE
LIVRES NEUFS ET ANCIENS SUR TOUS LES SUJETS
OUVERT JUSQU'À 10 h P.M.
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

LIBRAIRIE
FAUBOURG-QUÉBEC
CANADIANA
40,000 TITRES USAGÉS
ESCOMPTES AUX ÉTUDIANTS
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: 526-4115

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
puf

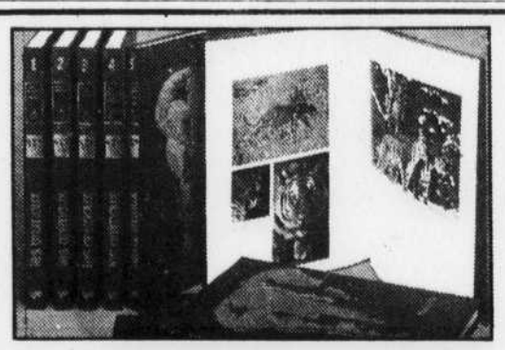


Nature et société, bien et mal, vrai et faux, droite et gauche, « Bon Gouvernement » et « Mauvais Gouvernement »: autant de doubles fidèles et monstrueux, portés par une matrice unique, la matrice théologique.

Mais ces machines gouvernantes embrayent progressivement sur le vide.

La dispersion des valeurs et des structures laisse place à une nouvelle politique, *éclatée*, qui refuse les pièges à identité et s'épanouit en fragments épars, que les images symboliques s'épuisent à réunifier. La politique traditionnelle est-elle mourante, ou poursuit-elle son travail sur les lieux miscropiques, à travers le mythe obstiné de *L'enfer et du Paradis*?

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE



HACHETTE
PRÉSENTE
LES ANIMAUX DANS LA NATURE

8 volumes au format 24 x 31 cm
Reliure pullman gravée à l'or fin
1,600 pages
Plus de 5,000 illustrations couleurs
Index: glossaire et index alphabétique

- Achat raisonnable grâce à la formule de souscription.
- Pour la première fois, une encyclopédie vous les présente tels qu'ils évoluent dans la réalité de leur milieu naturel.
- Aimer les animaux, c'est vouloir les comprendre, donc les connaître.
- Découvrez au travers de plus de 5,000 photos couleurs et 1,600 pages de textes passionnants l'évolution, les moeurs, les menaces, la protection, ou la sauvegarde de la faune.
- D'éminents spécialistes de la science animale vous racontent la plus féconde aventure de la vie sur terre: LES ANIMAUX.

Plan de l'ouvrage:
Volume 1 Animaux des marais et des lacs
Volume 2 Animaux des forêts
Volume 3 Animaux de la mer
Volume 4 Animaux des prairies, des champs et des montagnes
Volume 5 Animaux des déserts, des steppes et des villes
Volume 6 Panorama du monde animal
Volume 7 Évolution et répartition des animaux
Volume 8 L'avenir du monde animal
Index Glossaire et index alphabétique

Je désire de plus amples renseignements sur
LES ANIMAUX DANS LA NATURE
NOM.....
ADRESSE.....
.....VILLE.....
TÉLÉPHONE..... CODE POSTAL.....
ADRESSER À: PROMO LOISIRS HACHETTE 407 ST-LAURENT suite 1022 Mtl. P.Q. I2Y 2Y5

Les Éditions du Jour
NOUVELLE PARUTION
Une cuisine toute simple version 1978
Suzanne Monange et Solange Chaput-Rolland


La mère et la fille.

$6.00

Solange Chaput Rolland, journaliste animatrice de radio et télévision, écrivain politique et membre de la Commission de l'Unité Canadienne. Elle a publié de nombreux ouvrages sur la réalité politique du Québec et du Canada.

Suzanne Monange, animatrice de radio et télévision, possède également une grande expérience de l'enseignement du français dans les prématernelles anglophones. Elle est membre, de l'Association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale. Membre du Cercle des femmes journalistes et membre de l'Association des jardinières d'enfants du Grand Montréal.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DÉPOSITAIRES

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaire(s) de ce livre, prière de remplir cette formule et de la retourner avec un chèque ou un mandat-poste.
NOM ☐ Une cuisine toute simple: version 1978 $6.00
ADRESSE VILLE
☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint TOTAL $
BG — 104

Le commissaire, le médecin, le témoin

par
Robert Mélançon

Négovan Rajic, **Les hommes-taupes,** Montréal, Pierre Tisseyre CLF, 1978, 154 p. Prix Littéraire Esso du Cercle du Livre de France.

■

Le récit de Négovan Rajic s'impose dès les premières lignes par la qualité d'une écriture sobre et très efficace. Quelques mots simples, des phrases brèves, des sensations notées avec précision, cela suffit à imposer une voix et une atmosphère en à peine un paragraphe. Ce langage est la parole de quelqu'un; et même si je ne sais rien encore, si j'ignore qui parle, et d'où, et de quoi je suis pris aussitôt, happé par une présence:

"La nuit est calme, et par la fenêtre grande ouverte pénètre la senteur enivrante des marroniers en fleurs. Au loin, sur le fleuve, la sirène d'un bateau mugit de temps en temps comme une bête frappée à mort. De la cuisine, au sous-sol, parvient le bruit étouffé des casseroles. Les cuistots achèvent de laver la vaisselle du dîner. Dans le parc, le sable crisse sous les pas du gardien."

Cette extrême économie de moyens et cette efficacité dans la communication se maintiendront d'un bout à l'autre de ce bref récit. Je dirais du livre de Négovan Rajic qu'il est dessiné d'un trait précis, net, sans bavure, qu'il a en quelque sorte la beauté sèche d'une épure, si je ne risquais ainsi de laisser croire qu'il n'est qu'un élégant exercice de style. Or on n'en finit pas avec ce récit si court, on se surprend à revenir en arrière pour relire des pages qui sont pourtant d'une limpidité absolue. C'est que chaque mot y porte, que chaque phrase est nécessaire.

Le narrateur de ce récit à la première personne n'a pas de nom, et les événements qu'il rapporte ont lieu dans une ville quelconque au confluent de deux fleuves. Autant dire nulle part, dans ce nulle part que semblent devenir inexorablement toutes les grandes villes du monde industrialisé avec partout les mêmes ensembles de tours et les mêmes banlieues interchangeables. Parodions une fois de plus, sans vergogne, la formule de Jarry: la scène est dans une ville moderne, c'est-à-dire nulle part. C'est là une mise en situation plus précise qu'il n'y paraît: si les lieux deviennent interchangeables, tous bétonnés de la même façon, qu'importent Atlanta, Montréal ou Varsovie? C'est partout le même labyrinthe vide.

Un individu quelconque, employé ou petit fonctionnaire, aperçoit un jour dans un parc un homme qui s'enfonce dans le sol qu'il creuse comme une taupe. Hallucination? Le narrateur cherche à tirer la chose au clair en essayant de rendre visite le soir même à cet homme qu'il croit avoir vu creuser la terre et y disparaître (il l'avait vaguement connu autrefois); la tentative tourne court. Le lendemain, de retour au parc muni d'une lampe de poche, il surprend bientôt, au même endroit, un autre homme-taupe, et, après quelque hésitation, se décide à le suivre. Il découvre alors tout un réseau de galeries que des hommes, qui semblent en proie à une sorte d'hypnose et qui ne font guère attention à lui, travaillent à prolonger. De retour à la surface, il ne peut s'empêcher de parler de sa découverte à des voisins et à des collègues de bureau qui paraissent tout à fait incrédules. Entre-temps, il feuillette un album de reproductions consacré à l'oeuvre du peintre Jérôme B. (cela n'est dit nulle part dans le texte, mais il s'agit évidemment de Jérôme Bosch) qui jouera un rôle considérable dans la suite des événements.

Quelques mois plus tard, il reçoit une convocation d'un juge d'instruction (ou d'un commissaire de police, la distinction n'est pas très nette) qui lui demande de s'espliquer sur cette histoire d'hommes-taupes qui n'a aucun sens dans une société où la *Grande Idée* triomphe et où va naître l'*Homme Nouveau*. le narrateur apprend du même coup qu'il risque "une peine de trois à cinq ans de travaux éducatifs" s'il ne renonce pas à ses élucubrations; Il doit désormais se considérer en état d'arrestation même si on ne le jette pas en prison, parce qu'il ne peut fuir et que de toutes façons on le retrouverait n'importe où. Plus tard, le commissaire découvrira une représentation d'un homme-taupe dans Le Déluge, un tableau de Jérôme B.; toutes les oeuvres de ce peintre disparaîtront donc du musée, tous les ouvrages dont il a fait l'objet seront placés dans l'enfer des bibliothèques publiques, toute mention de son nom sera effacée des encyclopédies — bref, Jérôme B. sera condamné au néant". Quant au narrateur, il aboutira dans un asile psychiatrique où on lui offrira la possibilité de réintégrer la vie normale à la condition qu'il admette que les hommes-taupes n'étaient qu'une invention de son esprit sous l'influence de l'oeuvre malsaine de Jérôme B.

Le récit que nous lisons, il l'écrit dans sa cellule durant la nuit qui précède la visite du médecin auquel il devra donner la réponse qui tranchera son sort. C'est un texte où le fantastique et la banalité quotidienne se mêlent, plus précisément un texte où le fantastique prend la couleur de l'ordinaire. Il acquiert de cette façon la force tranquille de l'évidence et la vision des hommes-taupes fouissant le sol ne paraît finalement pas plus absurde que la rencontre d'un commissaire plongé dans l'étude de l'oeuvre de Jérôme B. à la bibliothèque ou qu'une promenade en ville un dimanche après-midi. Cette histoire d'hommes-taupes n'a pas de sens, certes, mais qu'est-ce qui a du sens? C'est dans cette contamination de toute la réalité par le fantastique que réside la force des *Hommes-Taupes*.

D'autre part, tout ce qui pourrait donner quelque couleur locale (et j'entends par local aussi bien le temps que le lieu) a été soigneusement gommé de ce livre: noms de lieux, noms de personnages, allusions historiques. Le régime auquel se heurte le narrateur sous la forme du commissaire et du médecin prétend régir tous les aspects de la vie au nom de la *Grande Idée* dont il a évidemment le monopole. La formule, vague à souhait, rappelle certaines expressions associées à des régimes totalitaires précis, celle de "Grand Soir" par exemple. Ce serait néanmoins réduire singulièrement la portée de ce livre que de ne prétendre y voir qu'une satire politique du totalitarisme, ce qu'il est assurément *aussi*.

Le propos de Négovan Rajic me paraît plus large, et si son récit lie dans la même interrogation le politique et l'éthique, c'est, me semble-t-il, pour déboucher sur une mise en question de la version tronquée du réel que prétend nous imposer toute société quelle qu'elle soit. Dans ce récit, tout découle de ce que le narrateur a été témoin d'un fait que la société ne peut admettre. La question qui est ainsi posée ne s'adresse pas aux seuls régimes totalitaires: quelle société pourrait tolérer l'existence des hommes-taupes? et quelle société n'engendre pas *ses* hommes-taupes?

Ce qui donne au narrateur la force de résister (dans une certaine mesure) aux pressions qui s'exercent sur lui, ce sont "certaines images de son enfance" dont il ne sait pour quelle raison elles le hantent: les brusques averses de l'été à la campagne, la contemplation du ciel nocturne dans un chariot qui parcourt une petite route caillouteuse, une promenade en forêt avec son père — scènes capitales fixées par la mémoire dans une sorte d'éternité. Dans ces images, la réalité prend le relief saisissant du vécu, qui met en cause par sa simple existence la pauvreté des représentations que le commissaire et le médecin tentent d'imposer au narrateur: "La *Grande Idée* qui engendre l'Action", "l'Homme Nouveau", la "Justice Géométrique"... Négovan Rajic ne propose donc pas tant une satire de tel ou tel régime politique que l'opposition irréductible d'un vécu authentique à des représentations frelatées qui prétendent se faire passer pour la réalité.

Ce livre d'apparence si unie a un grand pouvoir. Il réussit à imposer une vision fantastique et à la rendre plus crédible que ce quotidien auquel seule l'habitude sans doute confère quelque réalité. Je ne m'étonnerais peut-être plus maintenant si, au cours d'une promenade au Mont-Royal, je surprenais un homme-taupe occupé à creuser le sol, et j'ignore si j'oserais avouer à quiconque ce que j'aurais vu. Le petit récit d'à peine cent-cinquante pages aérées de Négovan est un grand livre.

Le jargon, un délit

(D'après AP) — Depuis mercredi dernier, la langue courante est devenue obligatoire dans la plupart des contrats destinés aux consommateurs dans l'Etat de New York.

Une loi de cet Etat stipule en effet que tous les contrats de moins de $50,000, notamment les baux, les prêts et les contrats de crédit par carte, doivent être rédigés dans une langue claire et cohérente, avec des mots utilisés dans leur sens courant.

En cas d'infraction, les amendes peuvent atteindre $50 par inculpation et $10,000 s'il y a poursuite collective.

La première banque de New York, la Citibank, vient de modifier ses contrats afin de satisfaire à la loi. Les autres entreprises semblent suivre le courant, après avoir connu un mouvement de résistance.

Certains experts se demandent cependant s'il est sage de jeter par-dessus bord des siècles de terminologie juridique. "Il y a des notions juridiques, proteste Wilbur Friedman, porte-parole des avocats new-yorkais, qui ne peuvent être exprimées de manière simple."

Rosa, rosa, rosam ...

par
Yvan Lamonde

Claude Galarneau, **Les Collèges classiques au Canada français (1620-1970).** Montréal, Ed. Fides, 1978, 287 pages.

■

Des bâtiments imposants qui accrochent l'oeil sur la rue Sherbrooke, à Rigaud ou à LaPocatière. Puis des murs qui tranchent le monde et la vie en deux. Un parloir et le plus souvent la procure à proximité. Au-dessus de fougères des portraits à l'huile ou photographiques des anciens supérieurs figés dans leur autorité. Des odeurs qui annoncent le réfectoire, la chapelle ou des laboratoires. Et les bruits feutrés de la salle d'étude, aigus de la salle de récréation. La balle au mur ou le ' rond" de glace au-delà duquel la fumée des "Sportsman" se confondait avec l'air expiré sous le froid.

Le collège classique. Claude Galarneau y a étudié, y a enseigné et l'a étudié pendant quinze ans. Il en brosse dans *Les collèges classiques au Canada Français (1620-1970)* une histoire vivante qui tire cette institution d'un monde de nostalgie et de frustration auquel il appartient souvent (1). Son étude qui va du Collège des Jésuites (1635) à la fin de l'attribution du baccalauréat par l'Université Laval (1970) est celle d'un érudit, d'un témoin et d'un citoyen à part entière. Sa mise en perspective du collège classique au Canada Français dans l'expérience occidentale et européenne ne lui fait pas oublier de situer la réforme scolaire de la Révolution tranquille dans un contexte mondial de crise de l'éducation.

Sans moralisme historique son ouvrage éclaire le présent. Le manque de lien organique entre les niveaux primaire, secondaire, collégial, universitaire ne date pas de la Polyvalente ou du CEGEP. Trêve donc de certains supposés maux de l'éducation publique. Il en est de même pour cette supposée évacuation des parents dans un système public. C. Galarneau souligne avec justesse que dans le collège classique traditionnel la présence des parents n'était souhaitée qu'au parloir, à la procure ou à la salle de théâtre.

L'ouvrage de C. Galarneau met surtout de la précision et de la cohérence dans notre perception de l'évolution des collèges classiques. De 1620 à 1919 trente-huit collèges dont un seul féminin se fondent d'abord le long du Saint-Laurent et de ses affluents puis dans les pays de colonisation. Vint-quatre d'entre eux le sont par le clergé diocésain. S'ajoutent vingt-neuf collèges dans ce Québec urbain de 1920 à 1939, dont dix-huit à Montréal et à Québec. Quinze sont des collèges de filles fondés par des communautés de religieuses dont les institutions souvent déjà existantes ne sont pas trop hypothéquées par la crise de 1929. Autre phénomène de l'entre-deux guerres et de l'urbanisation: l'apparition des externats classiques. C'est l'époque de Brébeuf, d'André-Grasset, de Saint-Ignace, de Sainte-Croix et des collèges Garnier et Saint-Jean-Eudes de Québec. Les 135 collèges privés et les 58 "sections classiques" de l'école publique qui apparaissent de 1940 à 1965 indiquent bien une certaine demande sociale nouvelle.

C. Galarneau analyse encore la laïcisation du collège classique qui est aussi celle de la société globale. Jusqu'à 1951 les professeurs y sont laïques à 8%; et puis de cinq ans en cinq ans le pourcentage double pour atteindre 60% en 1967. Quant au choix de carrière des étudiants c'est en 1938 que pour la première fois les professions sont plus nombreuses que les vocations. En rappelant que 58% des étudiants des collèges affiliés à l'Université Laval avaient choisi les ordres entre 1923 et 1927 C. Galarneau fait plus que marquer une évolution. Il documente une fois pour toute la fonction de reproduction des collèges classiques.

Le collège classique a rempli son rôle de producteur de rapports sociaux; les fils de cultivateurs, de petits commerçants et d'artisans y ont certes étudié. Mais leur nombre au collège était sans proportion avec le nombre de ces catégories professionnelles dans la population. Le rôle de reproduction du collège classique clérical est bien attesté par cette majorité d'étudiants qui choisissent pendant longtemps les ordres. C'est d'ailleurs cette capacité de reproduction qui permet la fondation d'un si grand nombre de collèges tant au Québec que dans la "diaspora" du Canada français.

L'auteur qui décrit les pratiques pédagogiques et la formation "intégrale" du collège classique marque aussi, sans réquisitoire, « son incurie et son incapacité » surtout après 1920. En témoignent le manque de formation des professeurs et surtout ce trop lent consentement à la formation scientifique, objet d'une vive polémique en 1929.

L'étude de C. Galarneau met certes de l'odre dans le grenier de nos souvenirs plus ou moins vivants du collège classique. Certains coins demeurent empoussiérés faute de documents ou de données statistiques à propos, par exemple, des études à l'étranger des professeurs, de l'origine sociale des élèves et des professeurs. La question de financement des collèges reste dans l'ombre. Quelle était l'importance des subventions gouvernementales, des sommes provenant des grandes seigneureries des communautés? Des éléments de réponse à cette question feraient mieux comprendre si et pourquoi le clergé fut bien "seul" à assumer cette lourde tâche dans un pays "conquis".

Trois cent cinquante ans d'expérience collective ou huit ans d'expérience personnelle du collège classique valent la lecture d'un ouvrage libérateur.

VIENT DE PARAÎTRE

LE TRUST DE LA FOI

Jean-Pierre Gosselin et Denis Monière

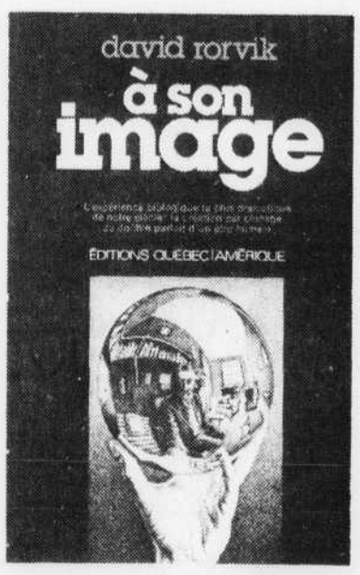


160 pages **$6.95**

- Le renouveau charismatique
- Le mouvement Jésus et les "Enfants de Mo" • La conscience de Krishna • La secte de Moon.
- Ce livre suscitera une réflexion et une controverse!
- En rendant ses adeptes dociles et soumis, ces mouvements font-ils le jeu des partisans du statu quo?
- Pourquoi tant de jeunes subissent-ils l'attrait de la marginalité?
- Le renouveau religieux ne marque-t-il pas une époque de désillusion, de doute, de pessimisme, de peur même?

À SON IMAGE

David Rorvik

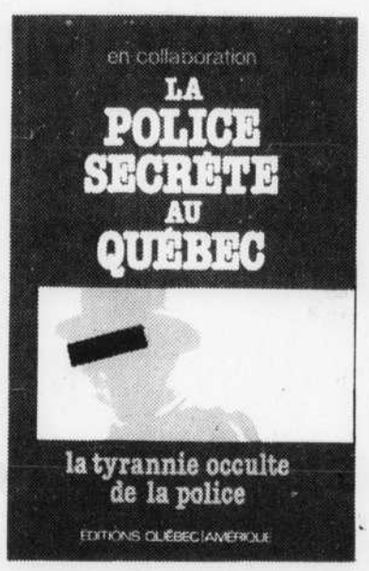


320 pages **$9.95**

À son image raconte l'expérience biologique la plus dramatique de notre siècle: la reproduction d'un être humain par clonage, c'est-à-dire hors des voies normales de la sexualité. L'enfant ainsi procréé est le double exact de son géniteur ou de sa génitrice. Étant donné les récents progrès de la génétique, cette expérience, tôt ou tard, devait être tentée. Elle supposait un médecin sûr de son fait, de son droit, et un homme assez riche pour financer l'opération.

LA POLICE SECRÈTE AU QUÉBEC

EN COLLABORATION



$8.95 **230 pages**

C'est par une conjoncture rare et comme par le seul fait du hasard, que les crimes et les pratiques subversives de la police au Canada ont commencé d'être connus et exposés au grand jour. Sans l'explosion malencontreuse d'une bombe entre les mains d'un agent secret, sans sa vantardise tout aussi inattendue, sans l'élection surprenante et imprévue d'un nouveau gouvernement au Québec, sans enfin une lutte d'écoles ou de pouvoir à l'intérieur même des forces de sécurité, jamais les grandes enquêtes sur la police n'auraient vu le jour au Canada.

BON DE COMMANDE 11-11-78

ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE

450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, Montréal, Québec, H2L 1J8, (514) 288-2371

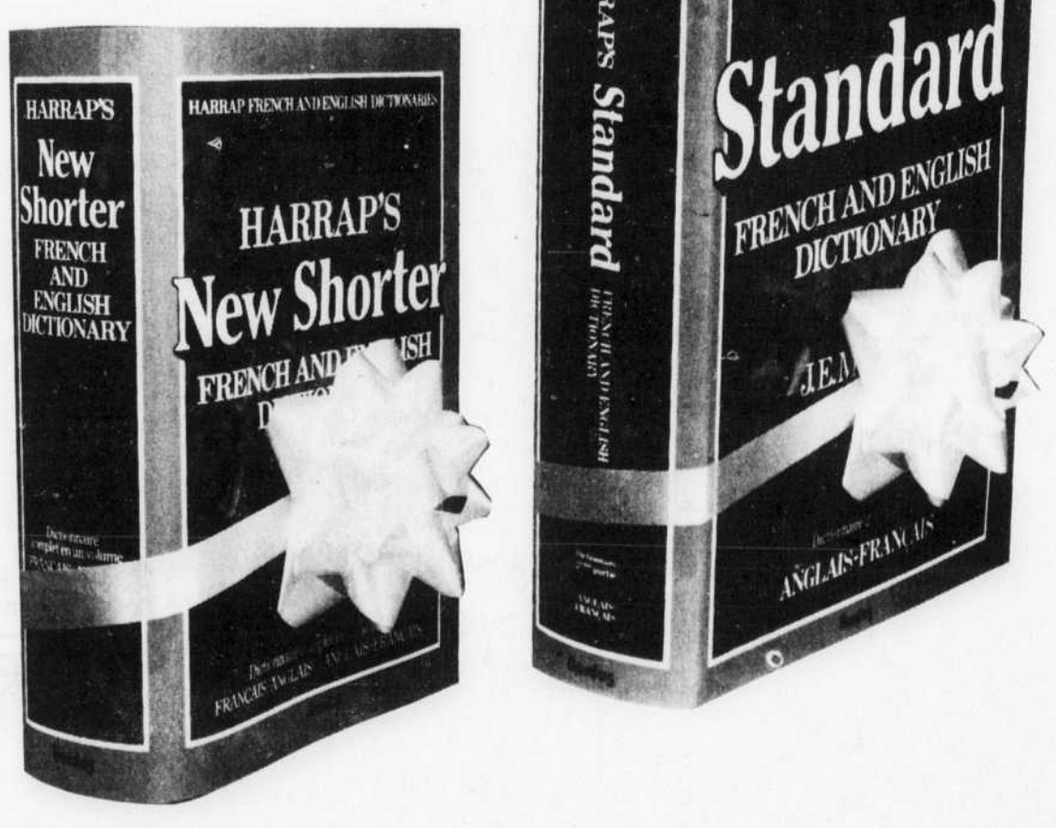
☐ **La police secrète au Québec $8.95** ☐ **Le Trust de la Foi $6.95** ☐ **À son image $9.95**

Ci-joint la somme de: ..... ☐ **Chèque** ☐ **Mandat**

NOM .....

ADRESSE ..... **VILLE** ..... **CODE** .....

Vous pouvez recevoir ce livre chez vous en retournant ce bon de commande.
L'éditeur assume tous les frais d'envoi.



Les dictionnaires bilingues
HARRAP

Les plus appréciés car les plus complets...

...les seuls qui puissent s'offrir.

À l'occasion des fêtes, ces deux dictionnaires sont présentés en emballage cadeau,
Disponibles chez votre libraire.

Bordas

L'envers de la médaille

(En réponse à une recension récente de M. Albert Léonard dans ces pages.)

■

Avec une autre attitude d'esprit, ce titre pourrait devenir « l'éloge de l'amour et de la fidélité dépassant tous les obstacles », plutôt que le mépris de la servitude où la force morale est vaincue à la moindre épreuve.

Pourquoi l'amour fou devient-il toujours objet de mépris, qualifié d'esclavage, plus fortement encore lorsqu'il s'agit d'une femme? Pourquoi l'égoïsme et l'enfantillage de l'homme qui provoque et entretient cet état de vie lamentable demeure-t-il hors d'atteinte? Parce qu'il est homme ou parce qu'il échappe à l'amour.

Question de mode du jour, où avec le M.L.F., il n'est plus de bon ton pour une femme d'être amoureuse et de donner sa vie à un être, jusqu'au bout, sans s'arrêter à mi-chemin. Ce qui était vertu, il n'y a pas 20 ans, est aujourd'hui aliénation. Cela ne dénote pas une véritable évolution, mais peut-être seulement une révolution, c'est-à-dire un changement de place d'un mal qui demeure, ce mal de ne pas accepter le prix de la vie. Pourtant, si l'on veut être honnête avec soi-même, on doit reconnaître que l'amour a nourri la littérature de tous les siècles et de tous les pays; et dans tous les pays et de tous les temps, la recherche de l'amour absolu a conduit des êtres ou à la mort, ou à l'art, ou à la vie tout simplement (pourquoi pas?)

Ne faut-il donc pas reconnaître que ce besoin d'amour, vécu, sublimé ou recherché est la réalité la plus profonde de l'être humain, homme ou femme. L'aliénatiom me paraît donc dans le fait de tenter de nier cette réalité qui est de s'attaquer aux sources mêmes de la vie.

La critique du livre de Patricia Finaly: "Tropique des valium" se révèle être plus fortement une critique et une condamnation de l'amour. Comment peut-on se permettre une démarche envers au sentiment dont on devine la puissance, sinon de confondre son regard sur soi-même et le monde, avec les larmes de cette femme, et lui demander un peu de sa force et de sa capacité d'amour. L'astrologie peut maintenant percevoir la « capacité » d'amour chez les gens, et reconnaître chez plus de personnes qu'on ne pourrait croire, une « impuissance » d'amour. On dit, au début de l'article, « l'amour peut être une maladie incurable, mais heureusement, à la fin, on voit les choses autrement, en disant que l'amour peut être plus fort que tout. La souffrance de cette femme a d'ailleurs été dépassée et fructueuse puisqu'elle en a fait un livre, et un livre qui révèle une réalité humaine qu'il est bon de se rappeler à travers nos dispersions et illusions sur l'amour et le bonheur.

« Car enfin, qu'est-ce qu'aimer aujourd'hui? » comme si aimer aujourd'hui était différent d'hier. Le problème est qu'il est très difficile de discerner le vrai du faux, que l'on se contente tout aussi facilement de substituts d'amour que d'imitation de toutes sortes, qu'enfin, l'amour se fait beaucoup plus rare car on ne peut plus supporter son poids et sa lumière, trop préoccupé par autres choses plus faciles, mais les yeux des vrais amoureux ont toujours été les mêmes et le seront éternellement; et la torture des amants séparés sera toujours la même, chez l'homme ou chez la femme.

Giraudoux fait dire à sa Folle de Chaillot (la vraie sage) « chaque minute qui sépare les êtres qui s'aiment est une éternité ».

Jean Cocteau nous rappelle ce que peut être « La voix humaine », et Antonin Artaud, amoureux d'Anais Nin lui écrit: « Ecrivez-moi. Chaque jour d'attente va être une torture. Ne me torturez pas. Je suis effroyablement fidèle et terriblement sérieux. J'ai grand peur d'être oublié, abandonné par vous ». Mais elle dit: « Je suis amoureuse du poète qui marche dans mes rêves, de la douleur et de la flamme qui sont en lui, mais pas de l'homme. Je ne peux avoir de lien physique avec lui. Et si le désespoir d'Artaud ne venait pas de ce qu'il ne trouvait personne avec qui partager sa folie?!

Artaud finira ses jours après 9 séjours en hôpital psychiatrique et le monde criera à son génie, oubliant le malheur dont l'amour l'aurait peut-être sauvé.

L'amour de sa belle allemande aurait peut-être aussi sauvé de la folie, ce pauvre Nelligan. Pourtant, c'est un génie que nous saluons en lui.

Si l'amour peut être une maladie incurable, peut-être peut-il aussi être un remède et sauver du suicide bon nombre d'écrivains que nous avons connus, et bon nombre d'hommes et de femmes inconnus qui n'ont pu survivre à leur vide intérieur. Si l'amour peut détruire, c'est qu'il peut construire, et si certains meurent d'amour, d'autres meurent de ne pas en avoir.

Mais, habitués que nous sommes à la plus grande facilité l'amour, s'il vient, doit être sans aucun problème, un rêve rose. « baver de quelqu'un est l'aimer ». Ce peut être, en effet, justement d'en baver, ce peut, en effet en être le prix; le prix de l'amour est celui de la paix. Celle que donne la soumission à son destin (et non à l'homme), le sentiment d'être « à sa place », quelle qu'elle soit.

Qui d'ailleurs, à la fin de ce long débat, sera le plus heureux, c'est-à-dire en paix avec lui-même? de ce bourreau de Labarthe "qui ignore l'angoisse" brusque, vulgaire mâle gâté ou cette femme qui aura pu expérimenter tout le poids et la plénitude de l'amour, trop loin en elle pour y voir clair sur le moment de la souffrance.

On est aussi loin de comprendre la paix de ceux qui s'aiment, celle des moines, des travailleurs actifs au sein de multiples groupes spirituels que l'angoisse de la femme ou (de l'homme) abandonné.

Une certaine peur de la vie, camouflée sous des prétextes de "libération" ou "d'émancipation" nous maintient au seuil de tout engagement qui peut mener vers le vital heureux ou malheureux.

Dieu merci, notre civilisation a ceci d'utile que les cataplasmes au mal de notre vie intérieure sont variés et toujours présents à tous les coins. On est devenu si habile dans la fabrication d'artifices et de masques que l'on est parvenu à réussir celui du bonheur.

Il est grand temps qu'apparaissent des signes qui pourraient faire basculer les théories intellectuelles du M.L.P; qui dessert d'abord la libération de l'homme, et nous montrer une autre réalité du coeur humain et féminin.

L'expérience lourde de la solitude entraînée par ce courant aura ceci de positif d'acheminer l'un et l'autre vers la redécouverte de l'amour.

Pourquoi ce monsieur Labarthe s'en sort-il aussi clairement? Comme si la bestialité de l'homme était de meilleure figure que l'amour de la femme? Puisque l'on parle si souvent d'aliénation au chapitre de l'amour. Lequel de ces deux êtres l'est le plus — l'un enchaîné à ses caprices, l'autre à son amour.

D'ailleurs, à quel point est-on libre d'aimer ou ne pas aimer!

Quand nous saurons voir dans ce qui nous paraît de la servitude, une force vitale et une détermination, quand nous saurons honorer l'amour qui persiste à travers monts et marées, nous pourrons espérer un monde moins tragique et plus complet parce qu'alors naîtra forcément un monde où l'homme et sa femme s'aimeront assez simplement pour sentir leur regard et leurs mains se rejoindre au-dessus et à travers du tout.

Henriette Senez

COLLÈGE RÉGIONAL CHAMPLAIN



Dr William Watson

Monsieur Jean-Marc Bergman, directeur général du Collège Régional Champlain est heureux d'annoncer la nomination du Docteur William Matson au poste de directeur de Campus, Campus de Lennoxville.

Natif de Portland, Maine, le Dr Matson est l'époux de Rhoda Kaprow et le père d'un jeune garçon étudiant au Middlebury College, Middlebury, Vermont.

Le Dr Matson détient son Bach et sa Maîtrise en Administration de l'University of Maine; le titre de Docteur en Philosophie-Histoire lui a été décerné en 1973 par la même institution.

Avant de se joindre au College Régional Champlain, le Dr Matson avait déjà occupé des postes académiques et administratifs comme: Maître en Histoire, University of Maine; professeur adjoint d'Histoire, Bishop's University; Président, Département d'Histoire, Bishop's University et Doyen intérimaire aux Études académiques, Bishop's University.

Il s'est joint au Collège Régional Champlain comme professeur d'humanités et comme chef de division.

En 1973, il est nommé assistant directeur de Campus, Campus de Lennoxville, un poste qu'il a gardé jusqu'à sa récente nomination comme directeur de Campus, Campus de Lennoxville.

Le Dr Matson est membre des organismes suivants: La Canadian Historical Association, l'American Historical Association, l'Association of Canadian Studies in United States (A.C.S. U.S.), de la Sherbrooke Synagogue. Aussi, a-t-il contribué à certains articles dans le "Journal of International Relations" en plus d'avoir donné des conférences devant plusieurs groupes de professionnels sur les relations américaines/canadiennes et sur l'éducation post-secondaire au Québec.



affiches populaires
sérigraphie et conception graphique
5059 st-denis, montréal 844-1459

VIENT DE PARAÎTRE
TERRE DE MUE
de Yolande Villemaire
ÉDITIONS CULQ

la nature et ses merveilles

Tous les aspects des sciences naturelles, de la minéralogie à la paléontologie, de la biogéographie à la zoologie, de la botanique à l'écologie, sont abordés dans cette exceptionnelle et luxueuse série de vulgarisation sur les merveilles de la nature, ses secrets, ses curiosités et ses harmonies.

Le lecteur pourra y découvrir la luxuriance de la flore exotique, l'incroyable diversité des minéraux, les mystères des fonds sous-marins, les merveilles de la vie sauvage, à travers un texte rigoureusement scientifique et une très belle et abondante iconographie en couleurs.



- Les félins
- Le cheval
- Les champignons
- Flore alpine
- Flore exotique
- Fossiles invertébrés
- La météorologie
- Les minéraux
- Oiseaux des tropiques
- Parcs nationaux
- Reptiles et amphibiens
- La vie dans la mer
- Les papillons
- Les volcans.
- Vie sauvage dans les parcs et les réserves naturelles
- Les arbres
- Oiseaux de proie
- Les îles de corail
- Cavernes du monde

Chaque volume relié sous jaquette illustrée, 128 pages.
Très nombreuses reproductions en couleurs. Format: 22,5 x 30 cm.
$16.80 LE VOLUME

Vous pouvez les recevoir chez-vous; remplissez seulement ce coupon et retournez-le à:

les encyclopédies populaires inc.
6596 Boul. St-Laurent — Montréal, Qué., H2S 3C6

NOM ..... ADRESSE .....
VILLE ..... CODE .....
Titre(s) ..... ☐ Chèque ☐ Mandat-poste ..... Ci-joint la somme de .....

D11-11-78

Également en vente chez votre libraire préféré

VIENT DE PARAÎTRE...
... EN LITTÉRATURE

Dans la collection
"LIGNES QUÉBÉCOISES"
une collection uqi entend constituer une bibliothèque d'études et de lectures critiques sur les oeuvres marquantes de notre littérature.



LE FOU ET SES DOUBLES
Figures de la dramaturgie québécoise
Pierre Gobin
Une riche galerie de personnages tirés de soixante pièces: une sorte d'histoire du théâtre (et du rêve) québécois.
266 pages, $13,75 ☐

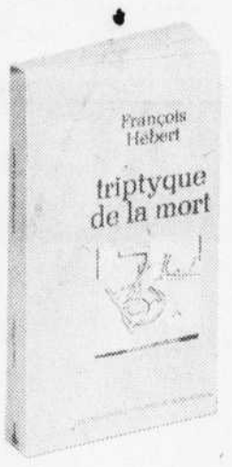
Paul-Marie Lapointe: LA NUIT INCENDIÉE
Jean-Louis Major
Ce livre propose à la fois une méthode de lecture de la poésie et une façon de vivre en son actualité.
136 pages, $7,75 ☐

Parutions récentes dans la même collection:

GILLES HÉNAULT
Lecture de SÉMAPHORE
Hugues Corriveau
200 pages, $7,00 ☐

ANNE HÉBERT ET LE MIRACLE DE LA PAROLE
Jean-Louis Major
116 pages, $4,50 ☐

LES ÉCRITS D'AIMÉ CÉSAIRE
Numéro spécial de la revue Études françaises présenté par THOMAS A. HALE
Un répertoire complet des écrits de cet auteur antillais, écrivain et politicien, chaque récit étant accompagné d'un commentaire substantiel étayé de nombreux extraits.
304 pages, $6,00 ☐



TRIPTYQUE DE LA MORT:
Une lecture des romans de Malraux
François Hébert
Un essai sur l'oeuvre romanesque de Malraux, mais aussi une fervente interrogation sur le pouvoir de la littérature.
224 pages, $9,25 ☐

COLETTE, SES APPRENTISSAGES
Paul d'Hollander
Une relecture des sept premiers romans de Colette, écrits en collaboration avec "Willy".
Coédition: Klincksiek
424 pages, $14,95 ☐

MALLARMÉ ET *LES MOTS ANGLAIS*
Jacques Michon
Une contribution neuve, précieuse, qui ouvre des perspectives générales sur le langage poétique.
180 pages, $13,75 ☐

LA RECHERCHE DU DIEU CHEZ PAUL VALÉRY
Abraham Livni
Première étude originale fondée sur les Cahiers manuscrits de Valéry, cet essai renouvelle la conception religieuse et philisophique de l'existence généralement attribuée à cet auteur.
Coédition: Klincksieck
512 pages, $23,50 ☐

BON DE COMMANDE
- Veuillez m'expédier les titres cochés:
- Ci-joint un chèque ou mandat postal de $..... à l'ordre des Presses

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE POSTAL .....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal, Québec H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325



COLLECTION
Maurice Proulx

Format 7½" x 9½"
58 pages $2.50

L'oeuvre de Maurice Proulx couvre une période des grandes transformations culturelles, économiques et sociales au Québec, depuis 1934 jusqu'à 1968. Elle est l'oeuvre d'un cinéaste autodidacte qui vivait une aventure merveilleuse et elle correspond à la préoccupation d'un enseignant qui désire vulgariser ses connaissances en agronomie.

Éditeur officiel du Québec
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 873-6101

Jouffroy: «Nous vivons dans un roman colossal»

par
Claude Beausoleil

Alain Jouffroy, **Le roman vécu,** Robert Laffont, Paris, 1978, 535 p.

■

Star-Screwer no. 009/010.(1)

■

A vivre par la littérature on finit par ne plus faire la distinction entre ce qui est le réel et ce qui est la fiction. Les frontières entre l'écrit et le vécu sautent. Le livre en projet et la vie en action se fondent et se traversent. C'est ce qui se passe dans *le roman vécu* d'Alain Jouffroy. Après *Mondino te king* composé de douze brefs poèmes en prose qui se présentaient comme une réflexion elliptique sur le temps et ses déplacements, « il faut réinventer l'horloge qui mesurera l'absence définitive de temps (2) y écrivait Jouffroy, *le roman vécu,* texte immense dans tous les sens du terme, poursuit cette entreprise d'exploration du déplacement temporel et de ses significations. Tout ce récit est écrit sans tenir compte d'une chronologie traditionnelle. On passe à tout moment à tous les moments. Entre son enfance et ses 46 ans, la vie, la pensée et l'écriture de Jouffroy, l'auteur-narrateur, s'articulent à travers une série d'événements qui sont comme des points de repère pour saisir le fil de la métamorphose. Le rapport au père génétique, le rapport au père culturel (sa rencontre avec Breton en 46, sa participation au mouvement surréaliste et à ses séquelles), le rapport au social (Paris, ses amours, la guerre d'Algérie, mai 68) s'entremêlent par analogie dans une trame discontinue mais fluide comme le vécu. Jouffroy écrira « le mental d'un homme est contemporain de toutes les époques de sa vie. » (*le roman vécu,* p. 85) et le roman vécu est la mise en place sous la forme d'une vaste fresque, du « mental » vécu d'un individu. On assiste à la fabrication d'une pensée, d'un individu, et d'un texte. « J'ai décidé de transformer en roman l'ensemble de ma vie et cette entreprise, la plus folle de toutes celles qu'un écrivain peut tenter, me pose la question centrale à laquelle j'ai tant tardé à répondre. Tout le secret de ma contemplation des vagues, de leur lenteur et de son ankylose, réside dans le reproche que je me fais de ne pas avoir commencé ce livre plus tôt, d'avoir attendu que la vague vienne d'elle-même vers moi, me soulever, me faire parvenir à une hauteur que les vagues (les livres) n'atteignent jamais, ou très rarement: la « hauteur » que je cherche à atteindre ici, celle dont je voudrais devenir l'« auteur ». » (p. 134)

Revenant sur ses autres ouvrages, son fonctionnement en tant qu'écrivain, ses aventures amoureuses, ses voyages (Venise, Tunisie, Indes...) comme lieux extérieurs d'une géographie intérieure, Jouffroy nous entraîne dans son livre en nous donnant le goût de la recherche, de l'intensité, du voyage intérieur. Ce livre étonnant, très lisible, tendre et moderne nous donne à imaginer que tout vécu est expérimentalement porteur de sens multiples et que nous sommes instalés en train de lire, au seuil de nous écrire ou relire nous-mêmes. Le lecteur y est étrangement pris à partie comme si ce qui se déroulait de page en page le regardait à la fois de façon distanciée et intime.

« Le plus révélateur de tous les romans que peut écrire un individu n'est autre que celui de sa propre vie: tous ceux qu'il écrit pour s'en inventer une autre, si étonnants soient-ils du point de vue de l'invention et de l'imaginaire, ne font que refléter de loin une expérience beaucoup moins facilement épuisable... celle qu'il vit à chaque seconde. » (p. 253)

Et *le roman vécu* ne se ferme pas, il s'ouvre à d'autres hypothèses, à d'autres pulsions.

« J'écris comme je pense, par à-coups, lentement puis tout à coup très vite, par volte-face, par lancées successives... Comme on se met à courir, sans raison dans un chemin de forêt, ou sur le sable, au bord des vagues... J'écris selon un ordre discontinu, impromptu, celui du désir et de la soif de m'ouvrir, de découvrir, d'oser, de jouir de ce que je ne connais pas, de ce que je sais pas... J'écris comme on pense, j'écris comme on s'oublie, j'écris comme on rêve et comme on fait l'amour... Par désir de faire jouir ceux qui me lisent de ce qui me fait jouir moi-même, à la seconde du même mot, à la minute de la même phrase: sans cesse, partout... » (p. 534-535)

La proposition s'insinue: « Nous vivons dans un roman colossal. »

■

La nouvelle poésie québécoise, on le sait, se porte bien, et à sa manière souvent sans concession, se faufile un peu partout du côté des revues culturelles d'avant-garde, bien sûr on a passé l'étape du numéro sociologique style « spécial-Québec ». Mais les nouveaux coups portés n'en sont pas moins éclatants. Exemple: cette dernière livraison de *Star-Screwer,* revue marginale française dans laquelle on retrouve au sommaire « franco-faune » des textes de Josée Yvon (extrait de *la chienne de l'hôtel tropicana,* paru aux éditions Cul-Q, Montréal, 1977) de Paul Chamberland *(aux compagnons chercheurs),* de Denis Vanier, Lucien Francoeur et Claude Péloquin.

Toute la revue s'amuse à faire éclater une conception du culturel, du visuel et de l'édition. Ronéotypée et brochée, *Star-Screwer* affirme de nouvelles voies pour l'écriture. Le délire s'y prononce dans les marges, peut-être pour un déplacement de la page et du lecteur. L'avant-garde et la marginalité peuvent être des agents actifs de transformation, en donnant le goût du lire et du délire.

(1) — Rédaction, correspondance et **abonnements:**
Lucien Suel
102, rue de Guarbecque
Berguette, 62330 Isbergues (France)

(2) Alain Jouffroy, **Mondino te king,** Christian Bourgois éd., Paris, 1977, non-paginé.

Deux romantiques de nos révolutions avortées

par
Jean-Pierre Guay

Peter Schneider, **Lenz,** récit traduit de l'allemand par Nicole Casanova, Flammarion, 1978

Vassilis Vassilikos, **Alfatride,** roman traduit du grec par Gisèle Jeanperin, Gallimard, 1978.

■

Je m'étonnerai toujours de voir les ravages que peuvent causer les idées dans la psychologie des individus. Lenz et le narrateur d'*Alfatride* en sont d'autres exemples. Tous les deux sont jeunes, de cette jeunesse dont on se demande si elle va un jour leur passer en autant que d'autres sont aussi concernés par la société avec laquelle ils sont entrés en conflit. Tous les deux se sont engagés dans les voies de la révolution parauniversitaire. L'un est Allemand et l'autre Grec, mais tous les deux se retrouvent en Italie pour accomplir un idéal pour le moins problématique. Nous sommes dans les débuts des années 70, les Brigades Rouges s'en viennent.

Lenz et le narrateur d'*Alfatride* sont malheureusement amoureux. Comment en serait-il autrement? Les sociétés de Grèce et d'Allemagne sont corrompues. Le riche fait la loi. Les capitalistes dégénèrent tout sur leur passage. Dans ces conditions, comment être heureux en amour. La théorie montre que ce n'est pas possible, qu'il n'y aura pas d'amour heureux aussi longtemps que la pratique de la vie sera aussi complexe. Or, pour agir, il faut aller au plus simple. Tout simplifier, sinon pas de révolution qui tienne.

« Maintenant, Noémi et moi, nous faisons l'amour devant lui pour lui faire venir l'eau à la bouche et lui bien mettre dans la tête qu'elle n'a jamais couché avec lui que pour servir l'organisation, pour nous donc, pour nous faciliter son enlèvement. Et cela double et triple son martyre, multiplie son humiliation. » Tout le livre de Vassilikos se résume à cet aveu stupide: le narrateur, un étudiant en médecine, est jaloux du fils de l'armateur Alfatride parce que Noémi et ce fils de capitaliste ont eu ensemble une aventure. Il y aura donc sacrifice (nous sommes en Grèce). De qui? De Noémi, évidemment. Quand les forces policières viennent délivrer le petit Alfatride, elle seule est tuée. Quant au narrateur, il réussit à « s'échapper ». Révolution oblige.

L., l'amie de Lenz, a cependant de son côté vu venir le coup. Aimer, être aimée, elle le veut bien. Se sacrifier? Non. Nous sommes en Allemagne. Les femmes y sont déjà moins soumises à la fatalité des mythologies mâles. Que Lenz aille donc travailler en usine, puis qu'il aille faire son tour en Italie pour s'éclaircir les idées. En ce qui la concerne, la rupture est nécessaire: L. n'est pas un être de concept qu'on brandit dans les manifestations étudiantes, elle est une femme, un être concret, celui précisément qui hantera Lenz durant son voyage. Mais Lenz ne peut pas le comprendre. Et la traductrice, dans un avant-propos complice, veut nous faire conclure à la folie de Lenz. C'est dommage.

Car Lenz n'est pas démuni de toutes ces ressources intellectuelles et même affectives à partir desquelles on peut distinguer la qualité d'un homme. Il en va d'ailleurs de même pour le narrateur d'*Alfatride*. Ces deux romantiques de nos révolutions avortées sont des êtres relativement sains. A ce moment-ci, il ne leur manque à peu près que l'humour un peu plus convaincant des amateurs qui les ont produits. Mais comme il ne serait pas impossible que nous soyons dans les deux cas en presque autobiographie, à qui s'en prendre vraiment?

Le roman de Vassilis Vassilikos et le récit de Peter Schneider sont pourtant des livres remarquables, d'une grande modernité tant par la forme que par les questions qu'ils soulèvent et les thèmes qu'ils traitent. La Grèce des colonels ou si on veut des armateurs, et l'Allemagne des industriels continuent de piéger nos préoccupations les plus quotidiennes. On y exploite l'homme à des fins de profit financier. Et on le tue, que la scène du meurtre soit l'alcôve de la femme d'Alfatride ou une manifestation de rue à Berlin. En comparaison de ces réalités brutales, le calvaire amoureux de Lenz et la vengeance non moins amoureuse du narrateur d'*Alfatride* pourraient ne pas avoir l'importance qu'on accorde généralement aux événements d'une grande portée historique.

Malgré tout, et à cause même de la pertinence de leur inspiration, on voudrait savoir de Vassilikos et de Schneider si leurs personnages idéologiques ont un avenir. S'ils n'en avaient pas, peu importerait qu'ils s'enfargent dans les méandres d'un psychologisme de parti. Mais s'ils en ont un, deux questions se posent: la révolution peut-elle être faite par des individus menacés de ne jamais avoir le courage de porter à leurs ultimes conséquences leur engagement personnel, en particulier en matière de vie amoureuse? Quant à l'idée même de révolution, par quel miracle n'en viendrait-elle à séduire que les simples d'esprit? Car c'est un peu ce que ces deux livres suggèrent. Admirablement, d'ailleurs.

Livres reçus

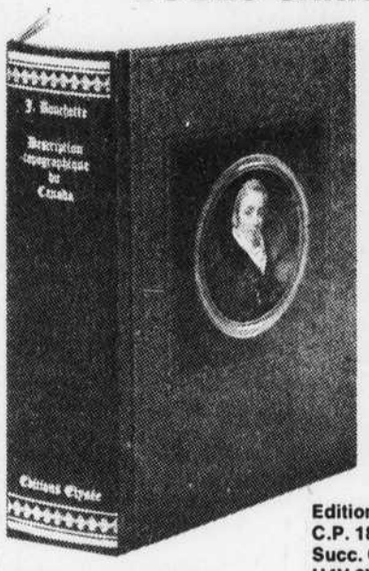
DIVERS

Les céréales pour votre santé, Jean-Luc Darrigol, Éditions Dangles
Le livre des minéraux, Les Éditions La Boétie
Le livre des fossiles, Les Éditions La Boétie
Je décore ma maison vite et bien, Les Éditions La Boétie
Le livre du fromage, Christian Plume, Ed. Deux Coqs d'Or
L'Écosse des clans et des tartans, R.W. Munro, Les Éditions La Boétie
J'installe ma maison vite et bien, Les Éditions La Boétie
Je fleuris mon jardin vite et bien, Les Editions La Boétie
J'embellis ma maison vite et bien, Les Éditions La Boétie
La vie intime des québécois, Simone Piuze, Stanké
Les cents fleurs, Han Suyin, Stanké
L'oeil ouvert, Robert Marteau, Quinze.
La pratique du yoga, Ernest E. Wood, Petite Bibliothèque Payot
La sexualité dans les institutions, Armando Verdiglione, Petite Bibliothèque Payot
Guérir avec Freud, Dr. S. Nacht, Petite Bibliothèque Payot
Quatre visions de l'Amérique, Miller, Sanchez, Jong, Boyle, Ed. Buchet/Chastel
Regénération par le jeune, Alain Saury, Éditions Dangles
La voix de l'éternelle sagesse, Khalil Gibran, Éditions Dangles
Liberté et servitude de l'information au Québec confédéré, Jean-Paul de Lagrave, Editions de Lagrave
A la recherche des civilisations disparues, Alan Landsburg, Éditions Select
Life Among The Qallunaat, Minnie Aodla Freeman, Hurtig
Sexologie, perspectives actuelles, André Bergeron et Jean-Pierre Trempe, Les Presses de l'Université du Québec
L'univers du théâtre, G. Girard, R. Ouellet, C. Rigault, PUF
André Gagnon, Lucie Rozon, Libre Expression
Plus jamais d'échafaud! Maurice Perisset, Éditions Alain Lefeuvre
L'oedipe maniaque, Jean Gillibert, Payot
Je suis un homo, Paul-François Leonetti, Ed. Alain Lefeuvre
Horoscope 1979, Jenri Gazon, Héritage
Colombo's Book of Canada, John Robert Colombo
La main parle, Pierre Dorval, Éditions Sélect
Essai des sociologie critique, Marcel Rioux, Hurtubise HMH
Le clergé et le pouvoir politique au Québec, Nadia F. Eid, Hurtubise HMH
La terre promise: le mythe du nord québécois, Christian Morissonneau, Hurtubise HMH
Aux frontières de la folie, La Société d'Éditions interprétation
Les partis politiques en Europe, Daniel L. Seiler, Presses Universitaires de France
A qui appartient le Canada? Denis Beauregard, Stanké
Le livre qui dit la vérité, le message donné par les extra-terrestres, Claude Vorilhon « Rael », Édition du Message
Les extra-terrestres m'ont emmené sur leur planète, Claude Vorilhon « Rael », Édition du Message
Vie de Samuel Belet, Ramuz, Gallimard
Le moment prophétique de la vérité, Daniel Charlebois, Éditions Isabelle

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

enfin rééditée
DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DU BAS-CANADA



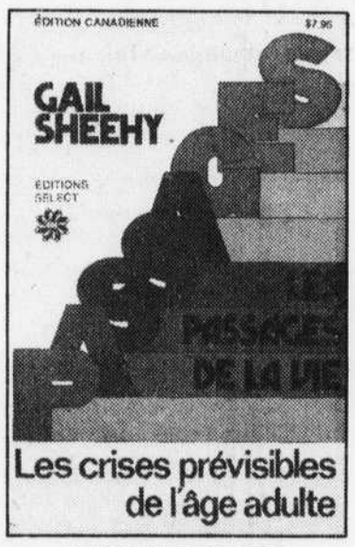
par Joseph BOUCHETTE
Présentation par John E. HARE
Tirage limité de 600 exemplaires ouvrage rare.
816 pages, 22cm x 15 cm relié $35.00

En vente dans les bonnes librairies, et aux

Editions Elysee
C.P. 188
Succ. Côte St-Luc, Qué.
H4V 2Y4

BON DE COMMANDE
Description topographique.
Ci-joint $35.00 ☐ Chèque ☐ Mandat
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... Code postal .....

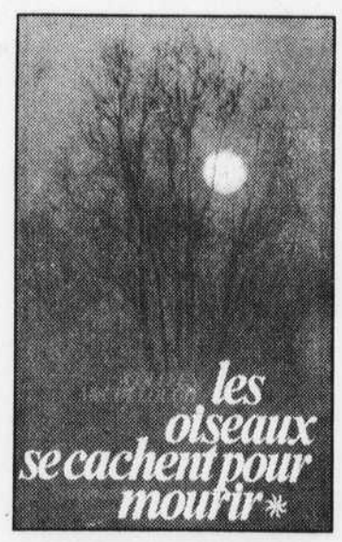
LES BEST SELLERS AUX ÉDITIONS SÉLECT



LES PASSAGES DE LA VIE
par Gail Sheehy

Comment traverser avec succès les passages difficiles de l'existence.
- 20 ANS acquérir son indépendance
- 30 ANS s'installer dans la vie
- 40 ANS tout remettre en question
- 50 ANS le bilan de l'âge mûr.

Ce livre a changé la vie de tous ceux qui l'ont lu.
EN VENTE PARTOUT **$7.95**



LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
par Colleen McCullought

Un livre-évènement, qui rayonne au-delà de toutes les frontières et comble de bonheur des millions de lecteurs et de lectrices.

Un roman d'amour que l'on ne peut oublier.

Un livre de 536 pages

EN VENTE PARTOUT **$19.95**

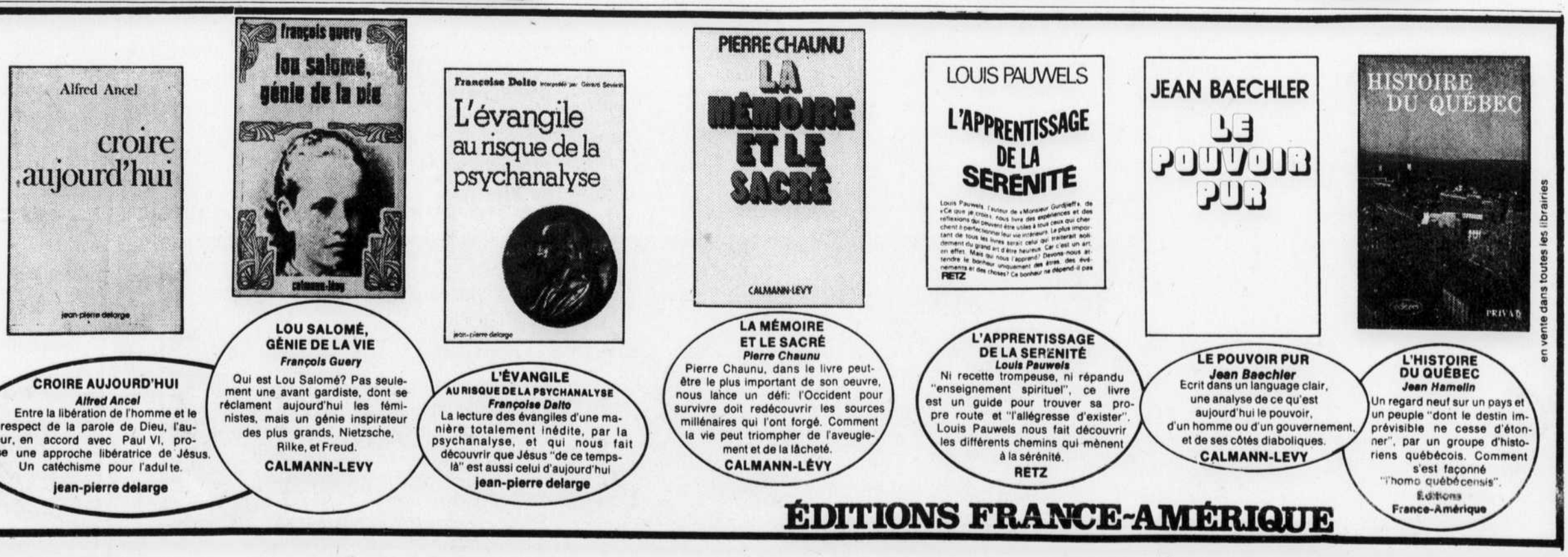
ÉDITIONS SÉLECT
1555 ouest, rue de Louvain
Montréal, Qué. H4N 1G6
Tél.: 387-6268

Expédiez-moi, sans frais ni taxe:
☐ Les passages de la vie ..... $ 7.95
☐ Les oiseaux se cachent pour mourir $19.95

Ci-joint ☐ chèque $.....
☐ mandat de poste
(pas de p.s.l.)

Nom.....
Adresse.....
Ville ..... Code.....
(N'oubliez pas d'inclure votre paiement)
11-11-78D

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE
☐ L'ÉVANGILE AU RISQUE DE PSYCHANALYSE $11.95
☐ CROIRE AUJOURD'hui $15.95 ☐ LOU SALOMÉ $15.95
☐ LA MÉMOIRE et le SACRE $18.95 ☐ APPREN de la SÉRÉNITÉ $16.95
☐ POUVOIR PUR..... $18.95 ☐ HISTOIRE du QUÉBEC ... $11.95
NOM.....
ADRESSE.....
.....
CI-JOINT $..... ☐ chèque ☐ mandat
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8 Tél.: 331-8507



CROIRE AUJOURD'HUI
Alfred Ancel
Entre la libération de l'homme et le respect de la parole de Dieu, l'auteur, en accord avec Paul VI, propose une approche libératrice de Jésus. Un catéchisme pour l'adulte.
jean-pierre delarge

LOU SALOMÉ, GÉNIE DE LA VIE
François Guery
Qui est Lou Salomé? Pas seulement une avant gardiste, dont se réclament aujourd'hui les féministes, mais un génie inspirateur des plus grands, Nietzsche, Rilke, et Freud.
CALMANN-LEVY

L'ÉVANGILE AU RISQUE DE LA PSYCHANALYSE
Françoise Dalto
La lecture des évangiles d'une manière totalement inédite, par la psychanalyse, et qui nous fait découvrir que Jésus "de ce temps-là" est aussi celui d'aujourd'hui
jean-pierre delarge

LA MÉMOIRE ET LE SACRÉ
Pierre Chaunu
Pierre Chaunu, dans le livre peut-être le plus important de son oeuvre, nous lance un défi: l'Occident pour survivre doit redécouvrir les sources millénaires qui l'ont forgé. Comment la vie peut triompher de l'aveuglement et de la lâcheté.
CALMANN-LÉVY

L'APPRENTISSAGE DE LA SERENITÉ
Louis Pauwels
Ni recette trompeuse, ni répandu "enseignement spirituel", ce livre est un guide pour trouver sa propre route et "l'allégresse d'exister". Louis Pauwels nous fait découvrir les différents chemins qui mènent à la sérénité.
RETZ

LE POUVOIR PUR
Jean Baechler
Ecrit dans un language clair, une analyse de ce qu'est aujourd'hui le pouvoir, d'un homme ou d'un gouvernement, et de ses côtés diaboliques.
CALMANN-LÉVY

L'HISTOIRE DU QUÉBEC
Jean Hamelin
Un regard neuf sur un pays et un peuple "dont le destin imprévisible ne cesse d'étonner", par un groupe d'historiens québécois. Comment s'est façonné "l'homo québécensis".
Editions France-Amérique

en vente dans toutes les librairies

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

L'amour tragique selon Hervé Bazin

par
Jean Basile

Bazin, Hervé, **Un feu dévore un autre feu,** roman, 220 pages, Le Seuil, éditeur, Paris 1978.

■

Hervé Bazin a une clientèle sûre. On aime son style piquant et une façon de dire qui ne va pas par quatre chemins comme on dit. Il a, avec juste assez de morgue et d'audace, étonné toute une génération de collèges classiques. *Vipère au poing, Au nom du fils,* etc... ont charmé bien des veilles. Et pourquoi pas si l'auteur connaît bien les ficelles d'un art plus difficile qu'il n'y paraît: conter.

Un feu dévore un autre feu, son dernier roman, n'est pas de la veine intime que ses romans les plus connus. Le titre, emprunté à Shakespeare, situe ce nouveau livre dans une optique plus large qui est celle de la guerre, du moins une révolution. C'est, en effet, lors d'une révolution qu'est située l'action du livre. Le reste, n'est qu'amour et, comme il se doit, amour tragique. Sang et coeur; la formule, si elle rappelle un peu trop les quotidiens à gros tirage, est bonne et, n'en doutons pas, rentable. « Char contre chair »... dit la publicité qui tourne autour du livre. De plus la chair est espagnole, sans doute d'Amérique du sud (où, comme on sait, se passent les révolutions). Les noms sont beaux: Manuel, Maria et le curé qui s'appelle, pour la cause, Padre.

Cela commence, par une noce. L'évangile rythme, en un sens, le bruit des coups de canon. Cela finit par une mort tragique, celle des amants. Autre noce. Entre-temps: Manuel, le révolutionnaire, homme saint à la Camus; il est impie mais plus proche de Dieu dans sa candeur naïve et son sombrero théorique que bien des chrétiens que nous connaissons (blablabla); Maria quiprie mais qui aime et qui sert. Le coeur n'a pas de loi.

Naturellement tout cela est un peu plus compliqué. Il faut bien faire frémir. Face aux fascistes de la junte, largement caricaturisés, il y a les bons et surtout les « bourgeois » étrangers, ceux des ambassades qui reçoivent les rebelles écrasés par les militaires. L'attaché culturel de France a pour hôtes imprévus Manuel et Maria, poursuivis qu'il cache dans son grenier. Dans ce grenier, enfermés presque tout le jour (et toutes les nuits), se passe le drame intime de l'amour. Il a 37 ans. On l'imagine très viril et beau dans le genre intellectuel sauvage. Un Pedro Armendariz coupé d'un peu de Villalonga. Elle a 22 ans, genre secrétaire. Mais, dans les révolutions sud-américaine, cela forme un beau couple, le *macho* et la jeune fille, un peu aguichante un peu mamacita. Il ne faut pas oublier la bonne, Fidelia, femme d'un communiste. Habillée elle ressemble peu ou prou à une clocharde. Nue, Hervé Bazin la décrit « une main sur le sein, une main sur la touffe, comme une Vénus de haute époque ». On voit que nous sommes chez l'attaché culturel français!

Selon la tradition romanesque, il nous faut des rebondissements. A peu près au milieu du roman, la jeune fille ne l'est plus. Peu après, il faut naturellement fuir car la maison de l'attaché culturel généreux devient de plus en plus suspecte. A la façon d'un pas trop bon film d'aventure, le lecteur est donc invité à une série de rebondissements dont le plus étonnant est le dernier, plutôt l'avant dernier. Manuel, au moment même où tout semble réglé, où le scénario est près pour la fuite (avec des Américains qui, tout en soutenant officiellement le putsh fasciste ne sont pas ininteressés à sauver quelques révolutionnaires valeureux), est atteint d'une péritonite! Tout va mal mais il a le sang et l'honneur sud-américains. Il tente donc une fuite solitaire pour sauver Maria qu'il aime et en qui, après une vie sexuelle un peu incohérente, il a trouvé une qualité fort agréable, la tendresse. Maria ne l'entend de cette oreille et elle veut bien partager le destin de celui qui l'a fait « gémir » comme dirait l'auteur, pour la première fois. A cela il faut encore rajouter les conversations d'ambassades, en langues diverses. C'est là que se situe le palier d'analyse du romancier. Les ambassadeurs ont des idées et ne manquent pas de nous en faire part.

Le tout avec le style d'Hervé Bazin et le sens moral d'Hervé Bazin. Langue drue, rapide où fleurit la formule, pour qui est faite la formule. Cela fleure la « petite madame ». « Avec un petit bac, un poste de secrétaire, comment puis-je l'intéresser? » se demande avec inquiétude Maria confrontée au révolutionnaire qui, par ailleurs, est aussi un sénateur. Hervé Bazin a la réponse: « C'était oublier, » dit-il, « que si les femmes se prennent par les oreilles, les hommes se prennent par les yeux et qu'ils ne détestent pas les bouches closes, par le baiser comme par l'admiration »... Font-ils l'amour, que Hervé Bazin nous assure avec discrétion: « Adam et Eve, une fois de plus, font ce qu'il faut ». Il est vrai que notre Eve est « si chair, si statue » et qu'Adam est « un animal velu tout ficelé de muscles ». Le ton peut s'élever à l'aphorisme dans le genre: « J'ai trop connu la charité pour ne pas lui préférer la justice ».

Le propos d'Hervé Bazin est, au demeurant, fort sympathique. Il oppose un Manuel athée, impie à une Maria chrétienne. Tous deux travaillent somme toute pour la même cause: la justice (pas la charité). Il veut montrer face à la violente bêtise des Juntes diverses, la beauté des « radicaux » et la sottise, sympathique, des « libéeaux » que sont souvent les hommes politiques des grands pays. Sa technique romanesque est à toute épreuve et si les points sont gros et en fil blanc, ils sont réguliers. D'où vient que tout cela ennuie et fait sourire? La routine sans doute.

philosophie

L'homosexuel dérange

par
Claude Lagadec

Même décriminalisée, l'homosexualité continue d'apparaître à plusieurs comme une maladie honteuse. Le rôle de la philosophie étant de rendre la bêtise honteuse, tâchons de comprendre l'origine de ce sentiment.

Benjamin Schlesinger de l'université de Toronto (dans « Sexual Behavior in Canada ») évalue à 4% les homosexuels dans la population canadienne, ce qui semble assez peu. Mais le Québec comptant environ 6 millions de personnes, il y aurait selon cet estimé 240,000 homosexuels québécois, ce qui est appréciable.

Le premier handicap de l'homosexuel lui vient d'être minoritaire. La société est organisée pour et par les hétérosexuels, tout comme elle est organisée pour les droitiers et pour les gens de taille moyenne. Si vous êtes gaucher, les casseroles, les ciseaux, les guitares et les appareils téléphoniques vous causeront toute votre vie des difficultés que les droitiers n'auront pas à connaître. Si vous êtes de très grande ou de très petite taille, le monde dans lequel vous vivez n'a pas été fait pour vous, car en plus de vous incommoder votre différence dérange les autres. De la même manière, l'homosexuel dérange l'esprit de troupeau qui pensionne dans nos têtes. « Que ne fait-il comme nous, celui-là? » se demande celui ou celle qui croyait que son propre conformisme lui assurerait la paix.

En fait l'homosexuel inquiète. Etre un homme ou une femme n'est pas un destin tout tracé d'avance, c'est une tâche que chacun accomplit du mieux qu'il peut, incertain de soi, masqué pour autrui. Et quand le corps traqué s'abandonne au désordre amoureux, il a des fièvres et des pensées plus proches des caméléons du désir que des normes sociales dans lesquelles il trébuche. Le corps est trouble.

De son côté l'hétérosexuel normé a le scandale facile. Si ce qu'il appelle l'ordre peut être menacé par des simples élans amoureux, ce doit être chose bien fragile. Les moeurs de nos concitoyens apparaissent absurdement cravatées et corsetées quand on les compare à celles des Algériens et des Moscovites qui se cajolent, se biscotent et s'embrassent librement en public, sans être homosexuels pour autant. L'austère conformiste que l'homosexuel inquiète manque singulièrement lui-même de quiétude: c'est son propre corps qui l'inquiète plus que celui de l'homosexuel et cet inquiété a raison de l'être, peut-être bien. Quand l'Ecriture dit que la chair est faible, il faut entendre Jean-Jacques Rousseau: « Le corps faible commande ».

La société choisit ses homosexuels un peu comme elle choisit ses gauchers, au hasard, et la volonté des individus n'y peut pas grand chose. Il serait aussi difficile de transformer un hétérosexuel en homosexuel que de faire l'opération inverse, mais de toute façon ni l'un ni l'autre n'est un entier à lui tout seul. On ne peut pas vivre seul. Chacun doit s'unir à un autre pour cesser d'être une fraction et devenir lui-même un entier. Etranges mathématiques. Ce que nous appelons la liberté passe par le consentement à cette servitude qui nous rend aimables, et dans le mode d'emploi de la vie, le besoin d'amour est plus impérieux que la forme de sa satisfaction. A preuve, quand la prison n'offre les uns aux autres que des objets d'amour du même sexe, comme on le voit dans le *Journal d'un prisonnier* de Marcel Lavallé, Eros y trouve tout aussi bien son compte qu'au grand air, là où les barreaux de l'enclos hétérosexuel sont seulement invisibles. Dans le langage et dans la vie, « être » est une copule.

A quoi sert l'homosexualité? Pour que cette question ait un sens, il faut la poser en termes objectifs, évolutionnistes. Le biologiste Ernst Mayr remarque dans le *Scientific American* de septembre 1978 que l'évolution culturelle des hommes, qui se fait par la transmission de l'information acquise, semble curieusement plus proche des thèses de Lamarck que ce celles de Darwin. La théorie évolutionniste de Lamarck, rejetée par la biologie, serait-elle vérifiable dans l'évolution culturelle?

Dans cette optique, on pourrait poser la question suivante: l'espèce humaine obtient-elle un avantage évolutif (augmentation de sa capacité de se reproduire) à se doter d'une minorité relativement faible et stable d'homosexuels jouant un rôle privilégié dans l'évolution culturelle? Après tout, l'histoire humaine a bien engendré une minorité de prêtres dont le rôle culturel est incontestable et qui, comme les homosexuels, ne se reproduisent pas par voie sexuée mais par voie idéologique, culturelle? L'homosexuel homme ou femme, est-il le collègue, le concurrent et l'héritier du prêtre?

L'homosexualité a été décriminalisée en 1967 par la loi omnibus Trudeau. Depuis 1977, la Déclaration québécoise des droits de la personne interdit la discrimination pour motif d'orientation sexuelle. Mais ces mesures législatives peuvent demeurer sans effet sur les moeurs. Comme dit un personnage de Réjean Ducharme, la loi est faite pour protéger ceux qui ont quelque chose à protéger contre les autres. Or de toute évidence, l'homosexuel est un Autre. La mesure légale qui vise à « protéger » une certaine catégorie d'individus sanctionne en réalité leur infériorisation, qu'il s'agisse de femmes, d'Indiens ou d'homosexuels. Quand le Québec votait des lois pour « protéger » la femme, il ne faisait que reconnaître de manière implicite l'écrasement quotidien de celle à laquelle il avait au préalable refusé le droit de vote, qu'il avait assimilée aux enfants et aux fous juridiquement incapables.

Le besoin de protéger la femme semble passé de mode de nos jours, et c'est moins le résultat des lois protectrices que parce que la femme refuse désormais d'être ainsi « protégée » et réclame ses droits dans une lutte ouverte. Il en va de même pour l'homosexuel qu'aucune législation ne libérera des interdits tant qu'il demeurera lui-même dans son ghetto, tant qu'il agira comme s'il était lui-même convaincu d'être malade ou pestiféré. Evidemment, cela est beaucoup plus facile à dire qu'à changer.

Si « libéral » soit-il l'hétérosexuel ne peut pas vraiment aider l'homosexuel dans cette libération, car il partage la morale du groupe dominant. Rien ne sert de reconnaître le droit théorique à l'homosexualité si l'on demeure ensuite passif devant les exactions policières qui l'enfreignent, ou devant le refus du gouvernement français d'accueillir un groupe de stagiaires québécois désirant étudier le fait homosexuel en France.

Ces tracasseries s'estomperont sans doute un jour, et les homosexuels réclameront alors le droit au mariage légal entre eux, conséquence logique du droit reconnu par la Commission des droits de la personne. Puis ils réclameront le droit de diffuser leur orientation dans les écoles, par exemple. Rien ne serait plus normal. Comment en effet peut-on reconnaître aux hétérosexuels le droit de faire l'éloge de leur orientation sexuelle, et de ce fait celle de leurs obsessions et de leurs névroses, alors que leur domestication d'Eros n'est pas une réussite incontestable, et refuser le même droit aux homosexuels? Puis ces derniers réclameront je ne sais laquelle encore de leurs horreurs. A un point quelconque le long de cette progression indéfinie, l'hétérosexuel libéral finit par renoncer à être conséquent. Dure est la vie de l'intellectuel de gauche.

La norme hétéro est pour beaucoup un enclos, mais c'est grand dehors.

Livres reçus

DIVERS

L'image et l'Islam, Mohamed Aziza, Albin Michel
Proverbes québécois, Pierre DesRuisseaux, Hurtubise HMH
Relations du travail nouvelles orientations, Centre des dirigeants d'entreprise, Quinze
Le pouvoir pur, Jean Baechler, Calmann-Levy
Georges Guétary, Éditions Héritage
Pierre Elliott Trudeau, Éditions Héritage
Protection et délinquance, Edith Deleury, Jocelyn Lindsay, Michèle Rivet, Presses de l'Université Laval
La nouvelle barre du jour, Octobre 1978
La nouvelle barre du jour, Novembre 1978
L'amélioration des transports urbains, Louis Servant, La Documentation française
Bresil, Problèmes d'Amérique latine, La Documentation française
Un réseau de personnes-ressources à votre service, Université du Québec
Tel quel, Été 78 numéro 76.

FICTION

Les contes de la source perdue, Jeanne Voidy, L'arbre HMH
Deux solitudes, Hugh MacLennan, L'arbre HMH
Mirage, Pauline Michel, L'arbre HMH
Lorsque les tambours se tairont, Maria Ardizio, Plein vent Laffont
Les hommes-taupes, Négovan Rajic, Cercle du Livre de France
L'apathiste, Patrick Thévenon, Calmann-Lévy
Une femme sans lendemain, Michel Huriet, Calmann-Lévy
Contes du présent au jeu des féeries, Sylvie Cloutier, Editions Cosmos
Le Dissident, Jacques-André Prévost, Mercure de France
L'herbe à brûler, Conrad Detrez, Calmann-Lévy
Le rhume, Stanislas Lem, Calmann-Lévy
Le garçon sur la branche, Bernard Mesguich, Calmann-Lévy
Aux dernières nouvelles, Gilles Masson, Sagitaire
Le singe hurleur, Tony Cartano, Buchet/Chastel
L'écorce, Jean-Claude Sordelli, Buchet/Chastel

POESIE

Au pipirite chantant, Jean Métellus, Les lettres nouvelles
Lettera Amorosa, Marie-José Thériault, Hurtubise hmh
Oscillante parole, Georges-Emmanuel Clancier,Gallimard nrf
Ode pour hater la venue du printemps, Jean Ristat, Gallimard nrf
Shakespeare notre contemporain, Jan Kott, Petite bibliothèque Payot
Mandiargues, Salah Stétié, Seghers

LITTERATURE POUR ENFANTS

John, Rose et le chat, Jenny Wagner, Deux Coqs d'Or
Emilie, la baignoire à pattes, Bernadette, Renaud, Héritage
Les animaux géants, Deux Coqs d'Or
Les dinosaures, Deux Coqs d'Or
Des animaux extraordinaires, Deux Coqs d'Or
Les animaux cachés, Deux Coqs d'Or
Mon papa et moi, Mercer Mayer, Deux Coqs d'Or
Le vrai livre du Far West, Deux Coqs d'Or
Corps humain, Deux Coqs d'Or
Les indiens peaux-rouges, Deux Coqs d'Or
Avions, Deux Coqs d'Or
Chiens, Deux Coqs d'Or
Contes de Grimm, Deux Coqs d'Or
Contes de Grimm, Tome II, Deux Coqs d'Or
Le vrai livre des grandes aventures, Deux Coqs d'Or
Les géants du monde, Deux Coqs d'Or
Les animaux des fables, Deux Coqs d'Or
36 jeux très amusants à la maison, Deux Coqs d'Or
Le petit renne au nez rouge, Deux Coqs d'Or

MAURICE CULLEN
par Hugues de Jouvancourt
Édition de luxe tirée à 115 exemplaires. 190 pages. Papier Vélin Lana pur fil. Format 11 pouces ½ x 10. 53 photos en couleurs. 110 en noir et blanc. Relié avec deux sérigraphies en couleurs spécialement exécutées par le peintre LORNE BOUCHARD.

RENÉ RICHARD
par Hugues de Jouvancourt
À l'occasion des fêtes de la fin d'année, offrez à vos parents et amis, un beau volume retraçant les aventures du peintre dans le Grand Nord canadien. Livre relié de 156 pages, 41 reproductions en couleurs, 109 en noir et blanc. Couverture cartonnée. Format: 11 pouces x 9½. Prix: $39.99.

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE LA FRÉGATE INC. C.P. 157 Station H
Montréal H3G 2K7. Tél.: 861-0791
Veuillez me faire parvenir .....exemplaires du livre RENÉ RICHARD.
Prix de l'exemplaire $39.99.
Nom.....
Adresse.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste.
Ou payable sur livraison.

ÉDITIONS LA FRÉGATE INC.
C.P. 157 Station H Montréal
H3G 2K7 - Tél.: 861-0791

Le livre des
PROVERBES QUÉBÉCOIS
Pierre DesRuisseaux



éditions hurtubise hmh ltée
380 ouest rue Saint-Antoine
Montréal H2Y 1J9

BON DE COMMANDE
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... CODE.....
☐ **PROVERBES QUÉBÉCOIS** ci-joint **$7.95** ☐ chèque ☐ mandat

NOUVEAUTÉ
Langue et religion
Histoire du conflit anglo-français en Ontario
par ROBERT CHOQUETTE
« Dès son premier livre, Robert Choquette apporte une contribution importante à l'historiographie canadienne. En effet, ces pages révèlent pour la première fois, à partir de sources ecclésiastiques, l'histoire complète de la question scolaire en Ontario qui a troublé profondément la vie de cette province pendant quinze ans, qui a stimulé la résistance à la conscription au Québec et qui a laissé des marques durables dans des endroits aussi éloignés que Windsor et Ottawa. La documentation à cet égard est considérable, mais personne avant M. Choquette n'avait tiré profit des vastes ressources offertes par les archives ecclésiastiques qu'il a explorées. Il touchait un sujet extrêmement controversé et chargé d'émotions, mais il a su conserver une objectivité judicieuse et tracer un portrait fidèle de ces curieux personnages qui abondent dans son travail.
« Tous ceux qui s'intéressent à l'évolution sociale, culturelle et politique ainsi qu'à ses ramifications nationales au cours du premier tiers de notre siècle seront redevables à M. Choquette de son oeuvre de bénédictin...
« Voilà une histoire détaillée que nous attendions depuis longtemps; elle nous est enfin racontée d'une façon complète et vraie. » *(Extrait de la Préface de Mason Wade).*
15 x 23 cm., 264 pages. Prix: $7,50
ISBN-0-7766-5079-03
En vente chez votre libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5
Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de **Langue et religion**
NOM.....
ADRESSE.....
.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

VIENT DE PARAITRE
MAO BAR-SALON
de Claude Beausoleil
ÉDITIONS CULQ

"Grand Prix Littéraire de la Ville de Montréal"
1978-79
— RÈGLEMENTS —

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal.
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra porter le nom du co-éditeur montréalais.
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre pour la première fois au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.). (1978).
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de $3,000.00.
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix et les autres frais incidents.
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil municipal la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 16 heures, le 9 janvier 1979 date limite pour l'inscriptionn.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse sous-mentionnée

CONSEIL DES ARTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Édifice Jacques-Viger
700 est, rue St-Antoine, suite 112, Montréal (Québec) H2Y 1A6
Tél.: 866-4114 et 872-2074

POÉSIE



PIERRE PERRAULT
GÉLIVURES
L'HEXAGONE
212 pages *COLLECTION* RÉTROSPECTIVES $7.00
«...un de nos grands découvreurs de langages au Québec... Son chant de largesse et de tendresse, son cri déchiré et déchirant, sa plainte intime d'un pays à découvrir puis à recouvrir du langage des hommes, font de sa poésie une source limpide qui va droit aux fleuves de la mémoire et de l'avenir. La poésie de Pierre Perrault comble nos silences et agrandit notre parole.»
Jean Royer
« Avouons-le, un chant de cette dimension paralyse tout compte rendu... Ce livre palpitant de sang, couleur de peau simple, doit être dévoré, bu, avalé comme vin et pain. »
André Laude/Les Nouvelles littéraires
Diffusion: Les Messageries Littéraires, 6585 rue St-Denis, Montréal H2S 2S1, tél.: 279-8476

Réflexions pour un mini-sommet sur le théâtre d'été

par
Adrien Gruslin

Curieux paradoxe que le théâtre d'été! Il connaît un essor prodigieux, accueille un public de plus en plus nombreux dans ses circuits de mieux en mieux organisés, croît en nombre et accumule les succès ... et pourtant ... il s'enferre dans une pléthore de pièces prévisibles, fait fi de toute préoccupation de contenu et se satisfait d'une relative médiocrité formelle. Que penser d'une réalité semblable?

Le Ministère des Affaires Culturelles organise un mini-sommet sur le théâtre d'été dans le but de mieux cerner ce phénomène culturel. Elle aura lieu lundi et mardi, les 13 et 14, à la Place des Arts. On y attend environ cent cinquante personnes. La rencontre se propose de questionner l'activité théâtrale estivale comme pôle d'attraction culturelle, d'en discuter de la formation et de l'accessibilité, d'y dégager la place de la création. Le tout devrait permettre au gouvernement de définir son rôle (celui qu'il conçoit et celui que les maisons attendent de lui) par rapport à cette catégorie de théâtre.

Que présentent les théâtres d'été?

Neuf fois sur dix, l'été au théâtre, le public se voit convié à un théâtre sans contenu, monté à la va - comme - je - te - pousse. Qu'il soit d'ailleurs ou d'ici, il appartient au divertissement conventionnel. Le scénario est toujours le même.

Pour une bonne salade théâtrale estivale, la recette est simple: choisir un coin de villégiature fréquenté; s'installer dans une grange ayant, si possible, conservé une vague odeur campagnarde; posséder un chef-directeur doublé d'un comédien de prestige; opter pour un dramaturge reconnu donc international (quoique ces dernières années, il semble que la situation évolue et que le québécois soit en passe de devenir un plat vendable); retenir quelques acteurs connus et aimés du public et .. le succès est assuré.

La perspective des propriétaires des granges estivales, dans la majorité des cas, en est une mercantile et non artistique. Il convient ici de parler de produit marchand. Cette approche détermine complètement les productions. On est prêt à tout, ou quasi, pour faire rire.

Ces quatre dernières années, les comédies de toutes nationalités, vaudevilles et boulevards, ont compté pour la grosse moitié des spectacles. Un survol rapide donne les chiffres suivants: 9 sur 17 en 1975; 10 sur 23 en 1978; 8 sur 17 en 1977 et 18 sur 27 en 1978.

Ces pièces s'intitulent: *Madame Idora, Drôle de Couple, Vive la moralité publique, Les deux vierges, Le Canard à l'orange, Le dernier des Don Juan, La petite Hutte, Blaise, À vos souhaits, 2 + 2 = sexe, Une fille dans ma soupe*, etc... Elles tournent pratiquement toutes autour d'un sujet unique. Pas sorcier à deviner. Les exceptions viennent apporter des oeuvres d'une certaine consistance pour sauver l'ensemble de l'uniformité. Il n'y a pas lieu de mettre en doute le droit au divertissement ici, il faut simplement douter de la valeur de telles oeuvres.

Il n'est pas superflu de rappeler cette phrase que le dramaturge Eugène Ionesco écrivait en novembre 1976 dans *La Nouvelle revue française:* « Le théâtre de boulevard est sans problèmes, sans questions. Il contribue à endormir davantage la conscience des gens. Il n'inquiète pas, il ne rassure pas... Personnellement, le théâtre de boulevard m'angoisse davantage que l'angoisse. Il m'est insupportable tellement cela me semble vide, inutile. » Au boulevard, il faut joindre ses frères jumeaux, vaudevilles et comédies désincarnées.

La seconde moitié des productions théâtrales de la belle saison se partage entre les reprises de textes québécois légers et les créations. Avec les années, la proportion de la dramaturgie d'ici s'est accrue. Or, on ne doit pas se leurrer. L'été comme l'hiver, la création reste le plus souvent le lot des circuits les moins connus et les moins fréquentés. Le Théâtre de la Marjolaine semble une des rares exceptions à cet énoncé.

Du côté des reprises, les choix n'ont parfois rien à envier aux canons étrangers. Entre une décevante reprise de *Citrouille* de Jean Barbeau et un excellent retour des *Voyagements* de Michel Garneau, le spectateur a droit à l'éventail habituel. Encore là, l'oeuvre est légère, plutôt peu signifiante. La reprise des textes québécois ayant connu du succès durant la saison régulière apparaît une initiative extrêmement louable mais à la condition qu'elle ne se limite pas aux comédies légères. Les chiffres des quatre dernières saisons estivales pour les reprises: 5 sur 17 en 1975; 6 sur 23 en 1976; 6 sur 17 et 2 sur 27 en 1978.

Il reste donc: 3 créations en 1975; 7 en 1975 (la hausse est en partie imputable au programme culturel des Olympiques); 3 en 1977 et 7 en 1978. Les responsables en sont: La Marjolaine, La Dame de coeur, les Ancêtres, L'Escale (en 75-76) et Beaumont-Saint-Michel cette saison. De toutes ces nouveautés, rares sont les manifestations frappantes. Le seul auteur que les granges estivales auront fait connaître demeure peut-être Pierre Goulet à Beaumont. Toutes ces créations ont opté pour des contenus d'une légèreté régulièrement navrante.

On peut résumer les activités des théâtres d'été en insistant sur les deux aînés d'entre eux: La Fenière de Georges Delisle et La Marjolaine de Marjolaine Hébert. La première grange a choisi les scénarios interchangeables des comédies étrangères et se contente de productions au mieux convenables et parfois médiocres. La distribution réunie au théâtre d'été situé en banlieue de Québec est habile et économique: aux côtés d'un acteur connu pour le premier rôle et pour vendre le spectacle évoluent de jeunes comédiens mal dirigés et pas toujours talentueux. Mais le tout fonctionne très bien. Il est significatif de noter que les quatre nouveaux théâtres de l'été 78 ont tous opté pour ce fonctionnement.

La grange d'Eastman, de l'autre côté, a tenté, depuis nombre d'années de privilégier la création. C'est tout à son honneur. Il est dommage que son exemple n'ait pas été suivi. Cependant, tout en se montrant très inventif dans les formes, le théâtre de Marjolaine Hébert n'est jamais parvenu à allier production de qualité et contenu signifiant. Ses comédies musicales sont parfois bien pauvres à ce niveau. Son activité demeure néanmoins la meilleure entre toutes. C'est tout dire!

Quel est le rôle de l'Etat?

Face à ce phénomène socio-culturel important qui est aussi un fait théâtral pauvre, que peut faire le gouvernement? Peut-il jouer un rôle afin d'améliorer sa qualité? Doit-il subventionner une réalité qui, malgré ses statuts, apparaît souvent comme un organisme à but lucratif?

A ce jour, le Ministère des Affaires culturelles a consacré peu d'argent au théâtre d'été. Quelque 4% du budget du théâtre ces quatre dernières années, soit 60,500 dollars en 1975; 113,500 en 1976; 116,000 en 1977 et 105,000 en 1978. La distribution se révèle toutefois assez fantaisiste. Les deux seules maisons à avoir bénéficié de subventions depuis 1970 sont La Fenière et La Marjolaine. A elles seules, elles ont accaparé quarante pourcent des argents. Le reste est allé au Festival de Lennoxville, au Bois de Coulonge, à Beaumont-Saint-Michel, aux Ancêtres et à de rares autres. Impossible de savoir pourquoi le Théâtre des Prairies reçoit quelque argent et non celui des Marguerites. Tous deux se ressemblent et présentent les mêmes comédies traditionnelles.

Depuis peu, la nouvelle équipe du MAC, ayant à sa tête Pierre-Denis Cantin, se montre soucieuse d'encourager la création québécoise. Sa distribution des subventions pour l'année en cours l'indique bien. On peut espérer la mise sur pied d'une politique précise à l'endroit des théâtres d'été. Ce n'est pas au gouvernement à effectuer le choix des programmations, il ne peut donc modifier l'état actuel des choses, il doit néanmoins tenter de stimuler les organismes en place dans le sens d'un changement profond. Le mini-sommet de lundi et mardi prochains permet quelque espoir.

« Faire un théâtre nécessaire » affirme Peter Brook dans *L'Espace vide*. Appliquée à la dramaturgie estivale, cette phrase doit-elle être comprise uniquement au sens où le divertissement est nécessaire? Si oui, encore doit-il être de qualité. Pourquoi l'été, le théâtre ne pourrait-il pas être un miroir de l'homme, un reflet de la collectivité à laquelle il appartient, l'expression d'un peuple, en un mot: un agent de changement? Quelle conception étroite que de croire que cela doive s'exercer au détriment du plaisir!

Evidemment, il est plus facile de se complaire dans les sentiers battus et les recettes éprouvées. L'accessibilité aux granges estivales ne semble faire aucun problème, les véritables créateurs et authentiques gens de théâtre devraient en profiter. Il faut mettre au pas les marchands et entreprendre une oeuvre théâtrale estivale artistique et signifiante...

courrier

Les dangers d'un film efficace

Film d'une réalisation impeccable, magnifiquement monté, magnifiquement joué, jusque là, nous sommes d'accord. D'ailleurs si je devais réaliser un film « porteur de messages » et à coup sûr « efficace », Alan Parker serait mon modèle. C'est sans doute pour cette raison qu'Angèle Dagenais expose dans sa critique un évident parti pris; le film a fait son effet. Ainsi, la « campagne de dénigrement systématique orchestrée par les étudiants turcs de Montréal », telle que la mentionne Angèle Dagenais dans son article, m'a plutôt semblé être un avertissement, très bien fait au demeurant, sur les dangers que représente le film *Midnight Express*. Dangers? bien sûr: soyons lucides.

Le plus évident est que le spectateur moyen, qui ne connaît ni la Turquie, ni les Turcs, ni leur culture, et à qui l'on ne présente que des spécimens dégradés de Turcs (l'avocat cupide, le procureur haineux, le gardien de prison sadique, le surveillant de« cellule » traitre, et des prisonniers brisés, paranoïaques ou résignés), finit par un bref raisonnement inductif, par mettre tout un peuple dans la même balance, et sort du cinéma avec l'envie de « rayer la Turquie de la carte du monde ». D'ailleurs (il faut bien l'avouer) nous jouissons littéralement lorsque Billy assassine spectaculairement le traitre turc, Riffik, qui devient la victime sacrifiée, celui qui paie, et largement, pour tous les autres les "pigs", turcs évidemment, présentés « selon les pires clichés xénophobes et racistes (...) comme des individus répugnants, corrompus, brutaux et vicieux », Jacques Siclier *Le Monde*.

Mais la critique de A.D. est d'autant plus vicieuse qu'elle évite soigneuement de faire mention du rôle des Etats-Unis dans l'application des sentences exemplaires aux trafiquants de drogue: la Turquie suivait en cela une politique en grande partie dictée par les E.-U., (autrement qu'on m'explique comment personne n'ait pu sortir Billy de là, compte tenu de l'insignifiance relative du délit), pour mettre un frein à l'entrée de la drogue au pays.

Finalement, si Angèle Dagenais s'était donné la peine de lire le récit écrit de la main de Billy Hayes (le vrai...) elle aurait pu se rendre compte que jamais il ne décrit son aventure avec autant de violence que dans le film. Ainsi, je ne sache pas qu'il traite une seule fois les Turcs de « Pigs » comme c'est le cas pour le film. Qu'on vienne dire ensuite qu'il est normal de réagir de la sorte... en tout cas pour le vrai Billy Hayes. Ce qu'Angèle Dagenais n'a pas vu (ou n'a pas voulu voir) c'est que « l'efficacité » du film réside malheureusement (et peut-être contre la volonté du cinéaste Alan Parker) dans le parti pris radical qu'il fait prendre au spectateur, contre *tout un peuple*. Nul ne niera que les conditions carcérales en Turquie (comme ailleurs) doivent être dénoncées, et les étudiants turcs de Montréal sont les premiers à le faire (si Angèle Dagenais a bien lu leur communiqué). Et il faut être terriblement naïf pour tomber dans le piège d'une orchestration cinématographique aussi spectaculaire, et de refuser d'admettre le caractère raciste d'un film comme *Midnight Express*.

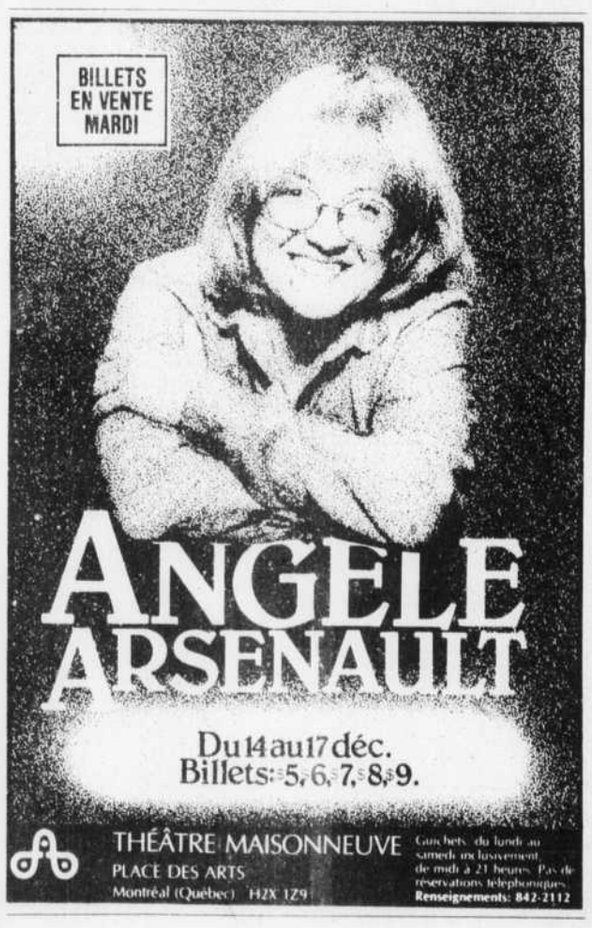
Jocelyne Dorais
Montréal

liberté

Numéro 118-119
ÉCRIVAIN ET LECTEUR
Actes de la Rencontre québécoise internationale des écrivains (1978)
L'exemplaire: $5.00

Prochain numéro (décembre 1978 numéro 120)
LES 25 ANS DE L'HEXAGONE
L'exemplaire: $4.00

LIBERTÉ
5724, Chemin de la Côte St-Antoine
Montréal H4A 1R9
Veuillez m'adresser le numéro 118-119: $ 5.00
le numéro 120: $ 4.00
Abonnement annuel (6 numéros): $15.00
Total:
NOM
ADRESSE
CODE

BILLETS EN VENTE MARDI

ANGÈLE ARSENAULT
Du 14 au 17 déc.
Billets: 5, 6, 7, 8, 9.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

PROPRIETE CONDAMNEE
de
Tennessee Williams
ADAPTATION QUEBECOISE:
monique monzerolle
AVEC
monique monzerolle
normand carriere
DU 8 AU 26 NOVEMBRE 1978
A 20 HEURES. ENTREE $2.00

"Le théâtre de tous les ponts"
Le Patriote
1474 est Ste-Catherine
Réservations: 523-1131 521-6666

LE CAFÉ DE LA PLACE
Place des Arts
Un caprice
et
Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée
d'Alfred de Musset
Mise en scène:
Albert Millaire
Avec:
Catherine Bégin
Lucie Saint-Cyr
Benoit Dagenais
et Albert Millaire
Du 6 novembre au 28 novembre
Tous les jours à 19 h 30 et 21 h 30
Relâche le dimanche
Billets:
$3.50
lundi, mardi, mercredi
$4.50
jeudi, vendredi, samedi
En vente maintenant aux guichets de la Place des Arts
Restaurant et bar ouverts tous les jours à partir de 11 heures.

Kébec Spec presente
Billets en vente dès maintenant

DALIDA
du 7 au 10 et du 14 au 17 Déc. à 20h30
Samedi 16 Dec. à 22h.00
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Une production de la Régie de la Place des Arts

Récital
André Laplante,
pianiste
Lauréat du Concours Tchaïkovsky 1978 de Moscou
COMPLET
Programme
Sonate en do majeur, opus 53, "Waldstein" L. van Beethoven
Étude opus 2 no 11 en la mineur, F. Chopin
La Campanella Paganini-Liszt
Étude-Tableau, opus 39, no 9, en ré majeur S.V. Rachmaninov
Dumka, opus 59 P.I. Tchaïkovsky
Études de sonorité F. Morel
Sonate no 7, en si bémol majeur, opus 83 S.S. Prokofiev
le lundi 13 novembre 1978 20h30
Billets: $4, $5, $6, $7, $8
Carte ACCÈS acceptée
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112


ANDRÉ GAGNON
REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
17, 18, 19 novembre à 20h30
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
CE SOIR 8H30
du 25 oct. au 12 nov.
direction artistique Claude Girard
Une organisation Luc Phaneuf
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

SMC PRÉSENTE
LES SPECTACLES À OUTREMONT
GENEVIÈVE PARIS
vendredi 24 nov. à 8h.30
billets $5. $6.
Samedi 2 déc. à 8h.30
BRETON-CYR
billets $5. et $6.
Lundi 4 déc. à 8h.30
OREGON
billets $6. et $7.
Vendredi 8 décembre à 8 h 30
Conventum et l'Engoulevent
Billets $5.00 et $6.00
En vente au CINÉMA chez DISCOMANIE, 362 ouest Ste-Catherine
à L'ÉCHANGE, 3706 St-Denis et 3850 Wellington à Verdun
OUTREMONT
1248 ouest, Bernard
277-4145 — 277-2001

Payé par l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ)
ON BARRE CADBURY

Les trois coups venus du Québec

par
Renée Maheu

PARIS — Les trois coups sont donnés au théâtre par la présentation à Gémier, petite salle du Théâtre National de Chaillot, de la pièce de Roland Lepage, *Le temps d'une vie*, production du Théâtre Populaire du Québec — premier jalon qui conduira les comédiens dans une vingtaine de villes de France et de Belgique.

Le temps d'une vie raconte, en huit tableaux sans entr'acte, l'histoire de Rosanna Guillemette née au début du siècle sur une ferme en défrichement — née pour un p'tit pain. Les scènes d'une chronique intime évoluent au rythme des saisons de la vie: émouvante tendresse de l'enfance, première douleur causée par un frère envieux et inutile cruauté de la « catin » mutilée, les brèves et inoubliables amours dans la balancine un jour du printemps de la vie, le mouchoir rouge, unique souvenir d'un rêve, le départ, l'attente sans retour — « les fleurs se fanent... O ma jeunesse!.. O mes amours!.. » Le mariage raisonnable: « faut toujours se faire une raison », les enfants, les morts, la solitude, la mort.

Spectacle brechtien où le leitmotif est le refus du désespoir, de la résignation lâche et inutile: « faut toujours se faire une raison », un cri de force et d'espérance.

Toute la soirée repose sur les épaules de Murielle Dutil — discrète, sensible, admirable, émouvante, « diva »: « Dans la vie, y a l'temps pour jouer à la catin et l'temps pour s'défendre. » Colette Godard écrivait dans *Le Monde:* « et surtout nous ne pouvons pas échappér à l'attraction de Rosanna la femme servante, à l'attraction d'une actrice étonnante Murielle Dutil. Sans elle bien sûr, son personnage pourrait être seulement une victime pitoyable, exaspérante. Mais justement, elle est elle-même un personnage vivace, indestructible, exemplaire. Elle possède la classe et le pouvoir des grandes stars, ces monstres capables de créer leur vérité, la vérité dans n'importe quelle situation, et on y croit... »

Dans un décor et des costumes de Solange Legendre, une mise en scène bien réglée d'André Pagé, les comédiens sont vrais et authentiques dans les personnages du frère crâneur (Guy Nadon), du père nostalgique et solitaire (André Pagé), du brave mari et tendre fils (Roland Lepage), du médecin et de l'amoureux aventurier, Willy (Pierre Lebeau). Authenticité — race — vitalité.

Présenté en Avignon l'été 1977, au Cloître des Carmes, « Le temps d'une vie » est une des premières productions québécoises invitées au Festival. C'est avec chaleur, enthousiasme et sincérité que les festivaliers accueillirent le spectacle. *Le Figaro* soulignait: « un théâtre vivant, en prise directe avec la réalité de son pays, fait de tendresse et d'intelligence, accessible. C'est peut-être une possibilité de réconcilier avec la scène un large public saturé d'intellectualisme sans âme... »

La savoureuse richesse archaïsante du langage vient du peuple paysan de la région de Québec, ce qui fait dire à Roland Lepage... « Nous ne sommes pas nés dans une poubelle du Plateau Mont-Royal, il y a 25 ou 30 ans. A travers les siècles, notre langage remonte au latin populaire... Ce n'est pas du colonialisme que de reconnaitre ses parents... »

Autre ville, autre langage. L'une des pièces les plus puissantes sinon les plus connues du Montréalais Michel Tremblay, *Hosanna,* tenait l'affiche trois mois au Coupe-Chou.

Dans le langage propre à l'auteur des *Belles-Soeurs, Hosanna* est une pièce à deux personnages, qui exprime le drame profond d'un couple d'homosexuels montréalais qui s'entre-déchire avec une violence et une vérité pathétiques. Michel Chapdelaine dans le rôle du travesti Hosanna est remarqué par la critique... « une bête sauvage, un loup, un grand acteur »... écrit *Le Monde*. Vincent Agati, dans le rôle de « cuirette », son « Jules » aux allures de loulou de banlieue, lui donne une juste réplique.

La mise en scène d'Andréas Voutsinas donne à la pièce de Michel Tremblay toute sa vérité et les *Nouvelles Littéraires* soulignent le spectacle: « Chaque détail est vrai, quotidien, chaque parole cruelle, réconciliante, sans complaisance et merveilleusement juste. La langue est belle et les acteurs hors pair, la mise en scène sobre et sans faux-semblant. C'est un véritable petit chef-d'oeuvre. On sort de là enthousiasmé, le souffle un peu coupé devant tant d'intelligence et de beauté. C'est vraiment la chose à ne pas manquer sous aucun prétexte... »

Le Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques du Québec venait en France en 1975, grâce à une aide conjuguée de l'Action Artistique du Ministère des Affaires Etrangères de France, du Centre d'Essai des Auteurs, du Ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec et d'un important financement de l'A.T.A.C. (Association Technique pour l'Action Culturelle).

En retour, sept auteurs dramatiques, sept comédiens, quatre metteurs en scène français, accompagnés de dirigeants de l'A.T.A.C. parcoureront le Québec en novembre prochain. Ils seront présentés au public québécois au cours d'une série de lectures à plusieurs voix suivies de débats dans les villes de Montréal, Québec, Sherbrooke et Hull. La Délégation Générale du Québec à Paris assure la coordination du projet, en vertu des accords de la Coopération franco-québécoise.

■

Le Père Ambroise Lafortune n'est pas un inconnu en France. Les téléspectateurs ont appris à le connaître comme participant à l'émission *Le Francophonissime.* Ce grand raconteur de la télévision québecoise est en France; il voyage, il parle pour raconter à sa manière le Québec, au cours d'une tournée de ciné-conférences dans 25 salles de la région parisienne, invité de « Connaissance du Monde ».

Présenté au Québec sous le titre « KEBECKOOTUT », le film est proposé en version européenne sous le vocable de *Si le Québec m'était conté.* Quatorze pays africains l'ont vu; en Belgique, 23,000 spectateurs se présentèrent au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles; quinze villes de Suisse le verront après la France.

Les Editions SCRIPTOMEDIA de Montréal, afin de souligner ces tournées hors du Québec, ont publié un magnifique album-photos présenté comme un témoignage vécu. Ambroise raconte l'évolution du Québec à travers ses activités — ses voyages — ses amis. Il évoque nos racines historiques, culturelles, religieuses, et il nous dit sa foi et son attachement à la terre natale.

Qui, mieux que lui, peut envoûter un auditoire avec les Inuits, Amérindiens ou Vikings, les voyageurs et les trappeurs, les paysans et les seigneurs, la révolte des Patriotes et l'exode vers les Etats-Unis, les bleuets du lac Saint-Jean et le sirop d'érable, les forêts et les arpents de neige, le folklore et l'artisanat, la révolution tranquille et une nouvelle identité culturelle, enfin... *Si le Québec m'était conté!...*

DIMANCHE 12 NOVEMBRE
20h30



Martha Hagen
claveciniste
Salle Pollack:
555 Sherbrooke ouest
BILLETS EN VENTE:
Université McGill
L'Alternatif
International Music



Le Pianiste de JAZZ de l'année
Billets maintenant en vente
à la Place des Arts et à
Montréal Trust P.V.M.
$10, $8.00, $6.50, $5.50
Prix spécial pour étudiant
et groupe de 20 personnes.
SPECTACLE 8h30
27 novembre
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
(842-2112)

RISING SUN
JAZZ
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
CELEBRITY JAZZ CLUB
Dir.: Rose Doudou Burgel
Du 7 au 12 nov.

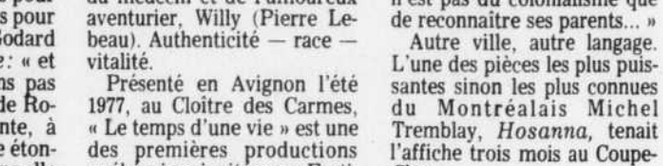


ART BLAKEY
et
THE JAZZ
MESSENGERS
17, 18, 19 novembre
occasion exceptionnelle
le génie de la guitare
Sonny
Greenwich
Du 21 au 26 novembre
Sonny Terry &
Brownie McGhee
Du 27 au 30 novembre
John Lee
Hooker
À venir:
Albert Mangelsdorff
Max Roach
Heures d'ouverture
8 P.M. À 3 P.M.
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine - 861-0657
Métro Place des Arts (sortie Jeanne-Mance)



la bourse
et la vie

La bourse la plus avantageuse que nous connaissions, offerte aux finissants du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.



La bourse des Collèges Militaires comprend, en plus d'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif
un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets:
❶ formation universitaire
❷ conditionnement physique
❸ formation de chef.

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre, entre autres: administration, génie, sciences, mathématiques, lettres.

Après avoir acquis sa formation militaire de base, l'aspirant-officier poursuit son entraînement spécialisé durant les mois d'été: pilote, navigateur, radar, communications, administration, génie maritime...

Pour plus de précision, concernant les Collèges Militaires, leurs exigences et la carrière d'officier, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement »).

NOM _____
ÂGE _____ TÉL _____
ADRESSE _____
_____
NIVEAU SCOLAIRE _____

LE COLLÈGE
MILITAIRE
UNE UNIVERSITÉ D'ÉLITE

Les grands Ballets Canadiens



Les G.B.C. font un bond prodigieux avec de nouvelles oeuvres
The Citizen, Ottawa

Sylvie Kinal-Chevalier et Pauline Julien

PAULINE JULIEN
CHANTE
LES SEPT PÊCHÉS CAPITAUX
Brecht/Weill, adaptation: Réjean Ducharme
Chorégraphie: Fernand Nault
Sonate pour piano-cocktail
Taylor/Shire
Sérénade
Balanchine/Tchaikovsky
Vendredi et samedi
10 et 11 novembre 1978, 20 h 30
Jeudi, vendredi et samedi
16, 17 et 18 novembre 1978, 20 h 30
Billets: $11, $9, $7, $5
Étudiants et Troisième âge (65 ans et plus): Parterre T-Z, Corbeille E-J: $5.50
Les détenteurs de billets d'étudiants et du Troisième âge devront s'identifier lors du spectacle
Chargex-Visa et Master Charge: 487-2200 (lundi au vendredi)
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

70e
ANNIVERSAIRE
INVITATION À TOUS LES ANCIENS ET LEURS AMIS
CÉLÉBRATION DU 70e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU
CONSERVATOIRE LASALLE
LA SAMEDI 18 NOVEMBRE 1978
BUFFET-DANSANT
HÔTEL BONAVENTURE
CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE LE PLUS TÔT POSSIBLE
TÉL.: 288-4034

ALL YOU NEED IS
LOVE



L'histoire de la musique populaire
De la musique noire de la Nouvelle-Orléans jusqu'au rock-and-roll, de San Francisco jusqu'à Liverpool, une série d'émissions avec plus de trois cents artistes sur l'histoire de la musique pop.
À la télévision de Radio-Québec
ce soir à 20h
MONTRÉAL 17 ou le câble
RADIO-QUÉBEC

Les disques classiques

par
Pierre Rolland

Antonio Vivaldi: **6 Sonates opus 5,** quatre pour violon et deux pour deux violons, avec basse continue, jouées par Salvatore Accardo, Sylvie Gazeau (5è et 6è sonates), violons, Bruno Canino, clavecin et Rohan de Saram: Philips 9500 396.

Un bien beau disque que celui-ci, et très agréable à écouter. La musique se veut amoureuse, tendre et langoureuse dans ses mouvements lents, alerte, vive et pétillante de bonheur dans les autres. Jamais Salvatore Accardo ne se permet quoique ce soit qui pourrait le mettre plus particulièrement en valeur vis-à-vis du texte musical ou de ses autres partenaires. L'équilibre sonore est excellent entre les instruments. Le style nous réserve une toute petite surprise, cependant, et ce dans les sonates jouées sur la première face de ce disque. C'est peut-être à cause d'une certaine langueur toute vénitienne et d'un charme indécis, mais on a l'impression que Salvatore Accardo avoue avoir un tout petit flirt avec la façon de jouer de certains violonistes utilisant le violon barré à l'ancienne. Certes, il ne pousse pas très loin cette façon de jouer mais il y a dans son jeu quelque peu de cette approche dite baroque. En fait, Salvatore Accardo en laissant tomber le son par exemple sur certaines notes, et en attaquant la note suivante au moment où le son de la première note vient à s'éteindre, prend un risque tout à son honneur. Evidemment, il réussit tout très bien. La prise de son, l'usinage et la gravure sont très bien réussis. En conclusion: beaucoup de musique, et très bien jouée!

■

Joseph Haydn: **12 Symphonies à Titre:** The Academy of St.Martin-in-the-Fields, dirigé par Neville Marriner: Philips 6768 003 (en un coffret contenant six disques).

Je vous ai souvent dit combien j'admirais et aimais cette série de Symphonies enregistrées par Neville Marriner et The Academy of St-Martin-in-the-Fields. Leur degré de perfection est tout à fait exceptionnel. Et cette musique de Haydn est tellement variée, intéressante et pleine d'esprit que l'on ne se lasse jamais de l'écouter. Sont donc réunis en en superbe coffret comprenant six disques les Symphonies suivantes: le Philosophe, Mercure, Funèbre, Maria Theresa, La Passione, le Maître d'école, le Feu, la Reine, la Surprise, le Miracle, Militaire et celle du Roulement de Timbales. Ce coffret est identifié comme étant le Volume 1: c'est que, bien entendu, il existe plusieurs autres symphonies à titre de Haydn et que celles-ci formeront donc un autre coffret qui promet d'être particulièrement excitant, étant donné la qualité musicale et instrumentale de ces oeuvres. Si vous ne pouvez vous offrir ce coffret, je vous recommande fortement, si le goût vous vient d'écouter du Haydn, de choisir l'un de ces six disques qui peuvent se trouver séparément chez votre disquaire. Les prises de son, l'usinage et les gravures sont excellentes; En conclusion: une petite partie du plus bel héritage que nous ait laissé Haydn.

■

Piotr Tchaikovsky: **le Concerto en ré majeur opus 35 et la Valse-Scherzo opus 34 pour violon et orchestre,** joués par Boris Belkin, violon et l'Orchestre New Philharmonia, dirigés par Vladimir Ahskenazy.

C'est ce même concerto et ce même Boris Helkin que les montréalais ont eu la chance d'écouter lors de la dernière saison des Concerts du Forum de l'Orchestre Symphonique de Montréal, alors que Zubin Mehta dirigeait en tant que chef d'orchestre invité Boris Belkin était alors tout fraîchement arrivé d'URSS et il avait bien déçu les autorités soviétiques, ayant demandé d'émigrer alors qu'il venait d'être choisi pour représenter son pays au prochain concours Tchaikosvky. Si ma mémoire est bonne, Isaac Stern avait prêté à ce jeune virtuose un de ses beaux violons en signe d'admiration. Le succès que remporta Boris Belkin au Forum de Montréal fut aussi vif chez les auditeurs que chez les musiciens de l'OSM. L'école violonistique que possède ce jeune homme est incroyable, et cet enregistrement vous fera comprendre pourquoi. Secondé par Vladimir Ashkenazy qui fait passer à l'orchestre tous les sentiments slaves que contient la musique, le résultat est vraiment emballant. La prise de son, la gravure et l'usinage sont excellents. En conclusion; Boris Belkin, un jeune violoniste dont on ne peut se passer: un grand virtuose et un grand musicien.

■

Piotr Tchaikovsky: **La Symphonie no 5 en mi mineur opus 64.** Vladimir Ashkenazy dirige l'Orchestre Philarmonia: London CS 7104.

Une fois de plus, un enregistrement de ce grand chef-d'oeuvre de Tchaikovsky. Et, première mention sur disque, du nom Orchestre Philharmonia; on a enfin jugé que la maturité artistique de cet orchestre avait atteint le degré de qualité de son prédécesseur du même nom, et qu'enfin on pouvait laisser tomber le « new ». On en parlait bien sûr, mais à Londres, on ne voulait pas hâter trop la métamorphose. Aujourd'hui, cela semble fait. La puissance sonore de cet orchestre est immense: on n'a qu'à écouter ce disque pour facilement s'en rendre compte. Les cuivres sont particulièrement beaux; les bois alertes et tendres tout à la fois; les cordes, vibrantes et souples. Avec ces qualités, Vladimir Ashkenazy qui semble délaisser son piano et diriger de plus en plus, apporte une interprétation d'une grande sensibilité. Il n'a rien négligé pour bien exprimer les sentiments de chaque phrase. Si bien, que la musique vit intensément du début à la fin. On se sent pris, emballé et on réagit vivement. La prise de son est très bien réussie. On a cependant amplifié les contrebasses, peut-être à un niveau sonore trop grand par rapport aux pianos et pianissimos écrits dans la partition Pour ma part, j'estime que le preneur de son et Vladimir Ashkenazy ont eu raison, car enfin, toute la structure sonore repose sur les sons graves et ainsi, il est possible de construire un univers sonore qui tient sur des bases stables. Les pianistes agissent ainsi. Intéressants aussi les accords arpégés du second mouvement au Tempo primo, quelques mesures après le Stringendo; l'effet est fort réussi. Depuis Koussevitzky, il ne m'avait pas été donné d'écouter cette 5è Symphonie de Tchaikovsky jouée avec autant de feu et de passion, de musique et de respect scrupuleux des changements de tempos de la partition. Oui, Vladimir Ashkenazy est un très grand musicien. La prise de son est particulièrement bien réussie. La gravure et l'usinage sont très bien. En conclusion: une réussite musicale extraordinaire. Que de musique!

Les secrets de la trompette

Alain Lombard sera l'invité à l'émission « Les Musiciens par eux-mêmes » demain dimanche à 17h.00 à l'antenne de CBF-FM.

Une autre émission qu'il faudrait écouter passera sur les ondes de Radio-Canada à CBF-FM, jeudi le 9 novembre à 19h.30, à « Entretiens ». Le recteur du Mozarteum de Salzbourg, Paul Schillhawsky parlera de l'interprétation des Lieder.

Lundi, le 6 novembre à 20h.30 à la Salle Wilfrid Pelletier, les Montréalais auront la chance de voir à l'oeuvre avec The English Chamber Orchestra, cet exceptionnel musicien qu'est Vladimir Ashkenazy qui agira en tant que pianiste et en tant que chef d'orchestre.

Jazz et littérature

Sarah Vaughan et Alain Jouffroy

par
Gilles Archambault

L'histoire du chant en jazz n'est qu'une suite de malentendus. Selon quels critères précis une chanteuse qui interprète *Tenderly* est-elle ou non une chanteuse de jazz? L'emploi des onomatopées, le swing, le recours au scat, les inflexions de la voix, les ruptures de rythme, une façon de gommer les effets trop faciles, tout cela, je pense, permet de définir la chanteuse de jazz. Ajoutez un sens inné de l'orchestration (inné, car cela ne s'apprend pas) qui fait que l'artiste se tient pour une instrumentiste qui joue en solo, une façon aussi de donner sens à des paroles trop souvent trop prononcées ou teintées de romantisme fleur bleue. Sarah Vaughan vient nous prouver, une fois de plus, qu'elle est l'une des grandes chanteuses du jazz. Un disque enregistré il y a quelque mois (*How Long Has This Been Going On*, Pablo 2310-821) le prouve hors de tout doute. Rarement l'aspect ludique du jazz aurait été rendu avec autant de grâce, de subtilité, d'habileté aussi que dans ces chassés-croisés entre Sarah, Oscar Peterson, Joe Pass, Louie Bellson et Ray Brown. J'écoute et récoute ce disque dans le ravissement le plus complet. Chaque fois, la perfection du détail me ravit, et cette perfection n'est jamais figée. Au contraire, c'est la liberté qui prime, une liberté commandée par l'extrême doigté de ces musiciens qui n'alourdissent jamais leurs discours de redondances. Les clins d'oeil qu'ils nous font ont cette tendresse de ces conversations entre initiés et ne s'inspirent pas des tapes sur le ventre que se décernent à l'envi les commis voyageurs de la musique. Et si vous croyez que Sarah Vaughan ne peut vous intéresser, vous captiver avec le seul accompagnement d'une batterie, écoutez le merveilleux *When Your Lover Has Gone* et vous changerez d'avis. Ah! il ne sera pas trop triste notre automne avec cette splendeur...

■

Je vous parle maintenant d'un livre attachant. *Le Roman Vécu* (Robert Laffont) d'Alain Jouffroy est une autobiographie qui raconte sans masques apparents, et dans un style parfois très direct, l'itinéraire intellectuel, poétique, politique d'un écrivain. Remontant sans cesse à l'enfance, narrant sa vie amoureuse sans trop de retenue, s'interrogeant sur tous ses engagements (amoureux ou esthétiques), se définissant comme anarchiste, Alain Jouffroy a toutes les franchises. Je ne suis pas sûr du tout qu'il n'ait pas parfois cherché à déplaire par une propension à la provocation, ses audaces sont parfois gratuites ou le paraissent, mais il ne me viendrait pas à l'esprit de mettre en doute le courage de la démarche. Je n'oublie pas qu'il est fort prisé de nos jours de se mettre à nu, mais Jouffroy le fait en connaissance de cause. Il ne prétend pas à une naïveté qui ne peut exister chez un homme de quarante-six ans. Il avoue sa rouerie, sait analyser avec distance. Que cette distance soit parfois complaisante, cela va avec le genre. Le cynisme remplace un peu trop souvent l'humour, mais l'auteur n'est pas tout à fait un tendre. Ne nous méprenons pas, il s'agit bien d'un intellectuel qui a décidé de renouveler un genre littéraire, celui des confessions. Si le livre est fascinant, c'est à cause de l'interrogation du poète qui ne croit pas à la poésie, de l'individualiste qui fait siennes les protestations révolutionnaires, des émerveillements successifs de l'amant qui n'est pas sûr de croire à l'amour mais qui succombe à corps perdu (le merveilleux cliché) dans *des* amours. Ce livre fait aussi la part belle au mouvement des idées. On sait qu'il a connu André Breton, qu'après tant d'autres il s'est brouillé avec lui. Très proche des peintres, sur qui il a beaucoup écrit, Jouffroy nous donne ici des pages sur un ton très parlé. Plus que l'anecdote, il s'attache à quelques idées qui ont gouverné sa vie: la révolte perpétuelle; le refus du pouvoir, du confort; le rejet de cette inflexibilité qui fait des contestataires des opposés systématiques à l'Etat, donc des marionnettes dogmatiques, etc. Je retiens de cette lecture — 536 pages grand format— quelques interrogations que je poursuivrai peut-être longtemps en les réduisant probablement à mon univers qui n'a pas l'amplitude de vision de Jouffroy. A force de me sentir à l'étroit dans « mon » monde, il finira bien par éclater!

Quelques émissions culturelles

Raymond-Marie Léger

Le mardi 14 novembre à 18 heures et à 19 heures, **Raymond-Marie Léger** sera l'invité de deux émissions de CBF-FM/100,7: **L'art aujourd'hui et documents.** Au cours de la première, l'auteur lira deux de ses textes: *Le Billet* et *Créateur-assassin.* En ce qui concerne la seconde, elle sera consacrée à « *La propriété intellectuelle et le droit d'auteur* ».

Critique, chroniqueur et auteur, **Raymond-Marie Léger** collabore régulièrement — depuis 1955 — à des émissions radiophoniques principalement, du secteur arts et lettres de Radio-Canada.

Par ailleurs, pendant quatorze ans à l'Office National du Film, il occupa ensuite le poste de directeur général de l'Office du Film du Québec, pour une période de cinq années.

M. **Léger** est aujourd'hui conseiller-cadre aupres du sous-minitre des Communications du gouvernement du Québec.

Ces deux émissions seront réalisées par Aline Legrand.

■

L'ensemble vocal Margarita de Sherbrooke

Formé de dix-sept chanteuses, l'**Ensemble vocal Margarita** de Sherbrooke a remporté le 2e prix, dans la catégorie des chorales à voix égales, lors du Concours radiophonique national des chorales d'amateurs de Radio-Canada (1978). Fleur-Ange Morin, sa directrice, est responsable du département de musique du collège Mont Notre-Dame de Sherbrooke.

Cet ensemble se produira à l'émission **A Cappella** de CBF-FM/100.7 le dimanche 19 novembre à 13 h 30.

Réalisation: Gilles Poirier.



QUATUOR TOKYO
Programme:
Mozart, Bartok, Mendelssohn
DIMANCHE — 19 NOVEMBRE — 16h30
Billets: $7.50 — $6.50 — $5
Étudiants 7/25 ans, preuve d'âge: $3
PRO MUSICA
1270 O. Sherbrooke — 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

LUC DURAND
LE MODE D'EMPLOI



Dernière semaine
LE PATRIOTE
1474, STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
Du 24 octobre au 12 novembre, à 21h
Le samedi, 20h et 23h
RÉSERVATIONS: 523-1131 RELÂCHE LUNDI

84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
tnm
JUSQU'AU 10 DÉC. du 10 novembre au 10 décembre
les fées ont soif
de Denise Boucher
avec Louisette Dussault, Michèle Magny, Sophie Clément
mise en scène Jean-Luc Bastien
décor et costumes Marie-Josée Lanoix
éclairages Claude André Roy
musique Jean-François Garneau
Avec la collaboration de Claire Bourbonnais et Marie Bélanger



Réservations: 861 0563
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

concert
BRAHMS
POULENC
BRUCKNER
PACHELBEL
PALESTRINA
OEUVRES CANADIENNES
Choeur St-Laurent dir. Iwan Edwards
VENDREDI, 17 NOVEMBRE, 8:30 P.M.
ÉGLISE DES STS-ANGES
1400 Boul. St-Joseph, Lachine
695-7148
$4.00
Âge d'or / Étudiants $3.00
INTERNATIONAL MUSIC BROSSEAU, Promenade Fairview

SÉRIES KUERTI-BEETHOVEN
Ce soir à 8h30
SALLE DE CONCERT POLLACK
555 rue Sherbrooke ouest
Sonates Opus 2, No. 2; 31, No. 2 ("Tempête"); 90 & 101
"... Anton Kuerti a touché cette dimension spirituelle qui fait oublier l'instrument, l'esprit arrivant à dominer la matière."
Gilles Potvin, Le Devoir
Guichet ouvert à 7h30 - Billets $7 & $5
Quelques abonnements encore disponibles $39 & $29
Réservations 392-8224

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
Soliste:
GÉRARD SOUZAY
baryton



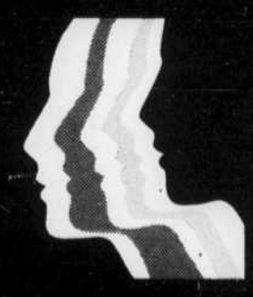
Cantate no 56 ..... Bach
2 airs de l'Opéra Orphée ..... Gluck
Concerto grosso Opus 6 no 10 ..... Handel
Symphonie pour cordes no 2 ... Honegger
Lundi soir, 27 novembre, 20 h 30
ADULTES: $7.50 — ÉTUDIANTS: $3.50 (cartes d'étudiants)
En vente à la Place des Arts
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM
VOYEZ VOS CHAMPIONS FAVORIS
Lynn Nightingale * Ron Shaver
Don Knight * Terry Kubicka
Melissa Militano * Johnny Johns



Ice Capades
COMMENÇANT MARDI SOIR
SEULEMENT 7 JOURS - 10 REPRÉSENTATIONS
14 AU 20 NOVEMBRE
MATINÉES: SAMEDI ET DIMANCHE
18 et 19 nov. à 13h30 et 17h30
3 représentations Sam. 18 nov. à 13h30, 17h30, et 21h.
En soirée à 20h00 - Lundi au vendredi
SOIRÉE D'OUVERTURE - MARDI 14 NOV.
Billets en vente aux magasins Dominion seulement
ACHETEZ VOS BILLETS AUJOURD'HUI
FORUM
Billets: $4.00, $5.50, $7.00
En vente au Forum et à tous les comptoirs TRS
FORUM • FORUM • FORUM • FORUM

théâtre du rideau vert
dès le 16 novembre
Yvette Brind'Amour
Majolaine Hébert
Janine Sutto
Jérôme Tiberghien
André Lemieux
Mise en scène: Danièle J Suissa

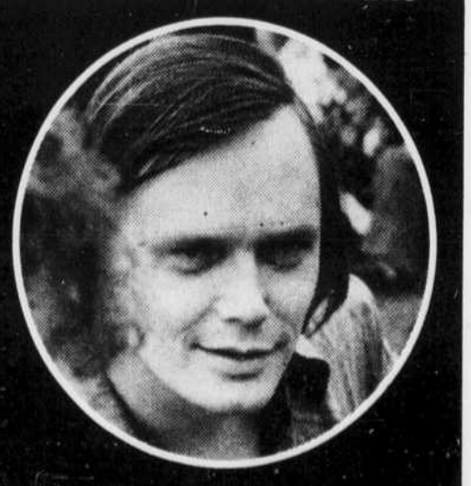


Les dames du jeudi de Loleh Bellon
Décor: Marcel Dauphinais
Costumes: François Barbeau
théâtre de la jeunesse
Ouverture le 15 octobre
TOUS LES DIMANCHES A 14h30
Il était une fois en Neuve-France
Par la Compagnie de marionnettes de L'AVANT PAYS
entrée $1.50



Réservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue St Denis

sur La Place
dans le cadre des
Vendredis de la Pleine Lune



Sylvain Lelièvre
17 novembre
21 h
entrée libre
le Complexe Desjardins
au coeur du nouveau centre-ville

McGill
Faculté de musique
RÉCITAL de CHANT
ALVIN REINER, baryton
FRANCES HINES, mezzo-soprano
TOM PLAUNT, pianiste
Oeuvres de: Quilter - Vaughan-Williams - Poulenc - Berg - Mendelssohn-Bartholdy
lundi 13 novembre 1978
20 h 30
Entrée libre
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack
555 o. rue Sherbrooke
Renseignements: 392-8224/4755, sur semaine de 9h - 17h

Hurtubise: une peinture qui a du souffle

par
René Viau

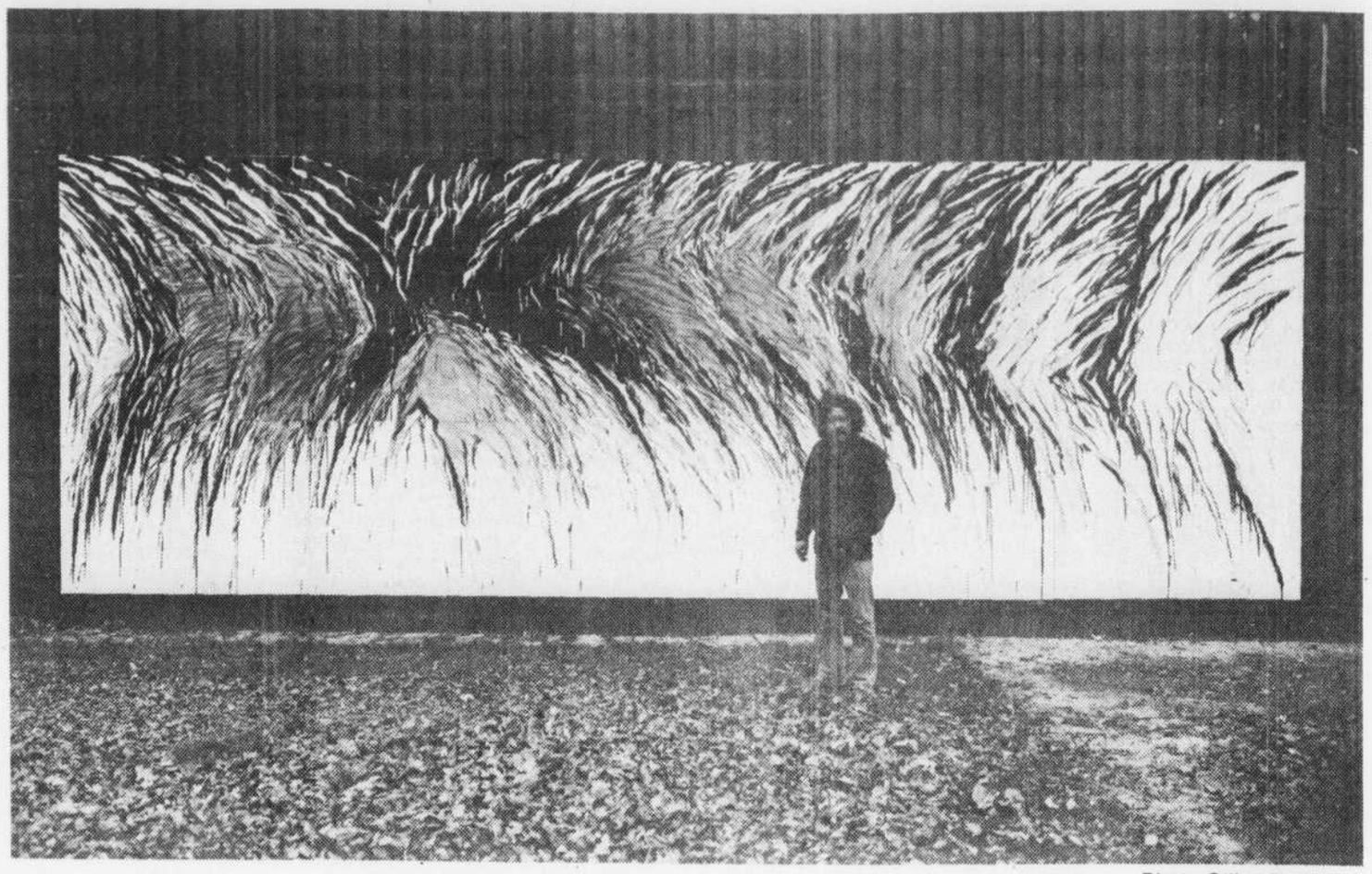


Photo Gilles Dempsey

Avec toujours le même souffle, cet élan puissant qui anime ces toiles, Jacques Hurtubise, 39 ans, poursuit sa lancée à travers l'aventure de la peinture. Une aventure tempérée, dont il connait la plupart des ficelles; mais une aventure qui n'est pas sans risques pour cet artiste qui se débat entre la rigueur et la spontanéité.

A la rigueur et l'impulsion qui cohabitent tant bien que mal en lui, Hurtubise mène la vie dure, une lutte sans merci... écrivait Laurent Lamy dans la préface au catalogue de la rétrospective que lui consacrait le Musée du Québec et le Musée d'art contemporain, il y a 6 ans. Parlant des tableaux de la fin des années 60 (d'une douceur rêveuse), Lamy ajoute... « Mais la brutalité, l'agressivité ne sont jamais lentes à percer chez lui. L'austérité des tableaux noirs et blancs, à chaque période secoue le peintre, le réveille, l'affranchit à temps de la tentation du décoratif. »

Selon des cycles imprévisibles qui se referment et semblent revenir d'une façon constante mais sous des formes diverses, Hurtubise avance, fonce. L'artiste repousse les limites de sa peinture caractérisée par l'ordre et le geste, à mi-chemin entre le « hard-edge » et l'impulsion.

Une peinture de l'opposition

Depuis cette rétrospective datant de 73, il y a eu plusieurs expositions. L'une à la galerie Malborough Godard en 74, une autre à la Galerie Joliette de Québec en 75. Il y aura aussi une exposition d'oeuvres sur papier, des oeuvres récentes et anciennes à la galerie Gilles Gheerbrant au printemps 77. Après le tournant des années 70; passées ses recherches « plasticiennes », sa démarche par modulations, par répétitions d'ondulations jouant sur l'effet optique, Hurtubise s'est renouvelé; s'orientant de plus en plus vers l'exploration du geste et du mouvement. Un mouvement libéré des structures bien sages qui dépendaient de l'assemblage et de la répétition d'une même construction. L'artiste évolue. La construction reste tributaire du découpage de la surface en plans et de la technique de la grille et de celle du « masking tape » mais de plus en plus l'architecture de la toile éclate, ne gardant que les lignes de force, les tensions qui la soutiennent.

L'artiste revient presque à ses anciennes amours: les toiles expressionnistes abstraites du début des années soixante, à son intérêt pour des peintres tels Pollock, Kline, De Kooning. Mais, maintenant, la couleur fait place aux lignes enchevêtrées, à l'opposition du blanc et du noir. La forme, procédant toujours par accumulation est devenue fonction de ce réseau créé par les tensions linéaires. On retrouve, certes, ce goût pour l'arabesque, l'embrouillement, le coup de fouet cependant, entre ces toiles expressionnistes et les tableaux récents, 17 ans de peinture, d'expériences artistiques... sont passés.

Ce sont donc des peintures d'une grande maturité, et ce malgré leurs aspects nerveux et fracassants que l'on peut voir à la galerie Marielle Mailhot jusqu'au samedi 25 novembre. Ces tableaux aux noms indiens, exotiques, sont difficiles à saisir. Non pas qu'elles soient d'une approche ardue, loin de là, mais leur présence soulève d'incessantes interrogations.

Dans la plupart d'entre elles, on retrouvera la séquence répétitive accentuée par la superposition des plans en une grille moins régulière. La toile est faite de ces rythmes que constituent les surfaces opaques, noires et courbes reliées par une trame de couleurs, de calligraphies, de hachures, de « dripping ».

Presque par redondance, pour accentuer toutes les contradictions en présence, la dualité positif-négatif englobe la toile. Est-ce la toile blanche qui se détache sur un fond noir ou le contraire? Ces tableaux sont à la recherche d'un équilibre qui n'existe nulle part ailleurs qu'en eux-mêmes. Cette série est tourmentée, tempétueuse, fascinante. Elle aboutit à des toiles plus précises. Il y en a 3 ou 4 dans l'exposition — sans compter les oeuvres charnières — où les ondulations du noir qui irradient la surface prennent de plus en plus d'importance. La couleur ne subsiste que dans les lignes sinueuses qui renforcent ces masses groupées, flamboyantes. Ces 3 ou 4 toiles annoncent une nouvelle direction. Elles laissent perplexes. C'est à suivre.

Dynamisme et énergie

On peut donc voir dans cette exposition la trace d'une évolution picturale de tous les instants. Evolution à laquelle le spectateur participe, ne serait-ce qu'en fixant son intérêt entre les espaces calmes du tableau et les espaces agités. Dans les toiles où la calligraphie violente disparaît, celle-ci est délaissée au profit d'une vision éclaircie qui n'en est pas moins dramatique. Hurtubise s'efforce, ici, de remplacer l'éclat et le mouvement du dessin entre les points forts du tableau par la plasticité de ces masses où la ligne n'a qu'un rôle d'appui. Ces quelques toiles semblent apaisées. Le rythme demeure, par la juxtaposition des ondes. Les tensions violentes des oeuvres précédentes semblent s'être résorbés, non sans tatonnements. L'énergie est harnachée. Sans le support de points d'attaches, ne comptant que sur un subtil rayonnement de la couleur, la surface s'est dépouillée, s'organisant en ondes plus denses. La démarche s'explique. La démonstration plastique est claire, presque magistrale mais le résultat reste incertain. Cette dynamique incessante se répercute chronologiquement et aussi à chaque toile, presque à chaque coup de pinceau. C'est une oeuvre en perpétuelle effervescence où le spectateur est témoin des hésitations de l'artiste, de sa force aussi.

■

Les « verges carrés » de Carole Simard-Laflamme

On pourra voir au Centre des Arts visuels, jusqu'au 25 novembre, une vingtaine de tapisseries de Carole Simard-Laflamme. « Ce sont, écrit-elle, des tapisseries de dimensions unitaires: une verge carré. Il s'agit de l'expression contemporaine de techniques traditionnelles québécoises telles que le crocheton, le tressage, le tissage.... C'est la preuve des innombrables possibilités d'exploitation de la tapisserie à partir de nos propres moyens d'expression ».

C'est possible. Cependant, les procédés décrits sont, avec quelques variations, universels. On les retrouve d'un pays à l'autre, dans nombre de cultures. C'est beaucoup plus à la manière, à l'ensemble qu'on reconnait une production traditionnelle spécifique.

Hors du mur, dans l'esprit du renouveau de la tapisserie internationale, Carole Simard-Laflamme tente de donner une projection spatiale à ses compositions. Dans certaines oeuvres, on sent des influences, surtout techniques: les mèches tressées de Sheila Hicks, la structure de Buic. C'est inévitable. Toute production actuelle dépend d'une certaine façon des inventions de ces pionniers de la tapisserie actuelle. Si ces influences ont été bien assimilées, elles n'ont cependant pas permis à l'artiste de dépasser, dans son travail patient, la démonstration méthodique. Ici, la cohésion interne, la rigueur qui doit soutenir toute démarche innovatrice est absente. L'artiste exploite à fond ses trouvailles personnelles, mettant côte à côte tous ces bouts de textiles, sans aller plus loin. C'est excessif et lassant. Certaines pièces se démarquent par une plus grande économie de moyens, redonnant à l'oeuvre tissée toute sa chaleur et sa richesse d'expression qui ne devraient pas dépendre de connotations extérieures. Dans une pièce, appelée *La Dangereuse* (le titre y est-il pour quelque chose?) le carré est divisé en deux triangles. De belles fibres roses, d'une texture attrayante côtoient un assemblage de formes cylindriques. Il y a là une unité visuelle, une intensité que l'on ne voit pas ailleurs dans l'exposition.

jacqueline avril vous présente...
le carrefour des arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette publicité
publicité 844-3361

MIYUKI TANOBE
OEUVRES RÉCENTES
jusqu'au 25 novembre
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal,
Téléphone: (514) 277-2179

RITA SCALABRINI
OEUVRES RÉCENTES
du 16 novembre au 10 décembre
MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
Joliette

exposition
PAUL ANDRÉ
galerie bernard desroches
du 14 novembre au 2 décembre
842-8648
1194 rue Sherbrooke Ouest, Mtl.

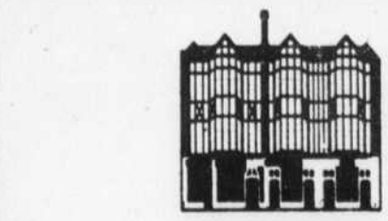
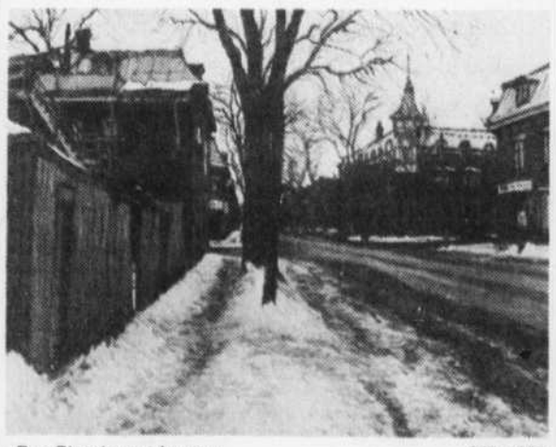
HURTUBISE
jusqu'au 28 novembre
du mar. au sam. de 11h à 17h30
galerie marielle mailhot
Directeur: Georges Curzi
1460 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, 844-2287

la galerie d'art Clarence Gagnon
Exposition
PIERRE TOUGAS
du 8 au 18 novembre
1261, avenue Bernard, Outremont Tél.: 270-2962

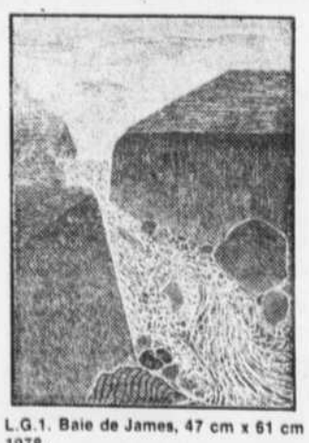
GALERIE L'AQUATINTE
eaux fortes et aquatintes
RENÉ CARCAN
jusqu'au 18 novembre
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du Mar. au Vend. de 12h à 18h Sam. de 10h à 17h et sur rendez-vous

Exposition
HELMUT GRANSOW
Paysages récents
du 11 au 25 novembre
LA GALERIE MICHEL BIGUE
315 RUE PRINCIPALE, ST-SAUVEUR DES MONTS P.Q.
TÉL.: 227-5409
OUVERT: LUNDI, JEUDI & DIMANCHE 10 hrs à 18 hrs
VENDREDI & SAMEDI 10 hrs à 22 hrs


DU 3 NOVEMBRE AU 17 DECEMBRE
(Salle Rouville — Salle Mil-Yeux et Chapelle)
EXPOSITION ET VENTE D'ART EUROPEEN ET CANADIEN
PEINTURES, GRAVURES ET SCULPTURES
ARP — ALLEYN — BUFFET — BEAULIEU — BORDUAS — BRAQUE — CLAVE — CHAGALL — DUBUFFET — DEBRE — DE TONNANCOUR — DUMOUCHEL — FEITO — GUITET — KOENIG — LEGER — LETENDRE — MARCHAND — MIRO — McEWEN — MATISSE — PICASSO — PELLAN — ROUAULT — RIOPELLE — ROBARTS — URIEL — VAILLANCOURT — ETC.
DU 3 AU 27 NOVEMBRE
(Salle Campbell — Salon Bleu)
YVON CODERRE — LAURENT BONET
PEINTRES
MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL
GALERIE D'ART
125 Richelieu sud, Mont Saint-Hilaire, 467-8832
Heures d'ouverture: Vendredi 7 h à 9h p.m.
Samedi et dimanche: 1h à 8h p.m.
Sur rendez-vous pendant la semaine.


Continental Galleries Inc.

«Rue Plessis vers Logan» 24" x 30"
JOHN LITTLE
EXPOSITION
Du 14 au 25 novembre
1450, RUE Drummond, Montréal
842-1072
Mardi à vendredi 9:30 - 17:30
Samedi 9:30 - 17:00.


EXPOSITION
SCULPTURES DE
Mona Saltzman
DU 13 AU 25 NOVEMBRE
GALERIE KASTEL INC.
1366 avenue Greene, Westmount 933-8735
du lundi au samedi de 9.30 à 17 h.

l'image
La Premiere Galerie Populaire

L.G.1. Baie de James, 47 cm x 61 cm 1978.
NOUVELLES GRAVURES SUR BOIS DE
RENÉ DEROUIN
SERVICE D'ENCADREMENT
Nous sommes à deux pas du métro Laurier.
809 rue Laurier est 271-2001

Des peintres dans leur milieu

par
René Viau

« L'artiste n'a pas de voix, pas d'images. » Selon Andrée Paradis, directeur et rédacteur en chef de Vie des Arts, qui vient de publier le premier album d'une collection intitulée *L'Inventaire des Créateurs;* l'homme et sa production sont indissociables. L'oeuvre vit avec l'homme. « A ce titre, c'est très éloquent de voir l'artiste dans son studio. Un rapport humain s'établit. »

Le nouvel album *16 peintres du Québec dans leur milieu* présente donc le travail de 16 artistes. Mais ici ce n'est pas seulement l'oeuvre qui parle. Avec les photographies qui accompagnent les textes, le lecteur entrera dans l'intimité des artistes, dans leur environnement quotidien et aussi, bien sûr, dans leur monde visuel.

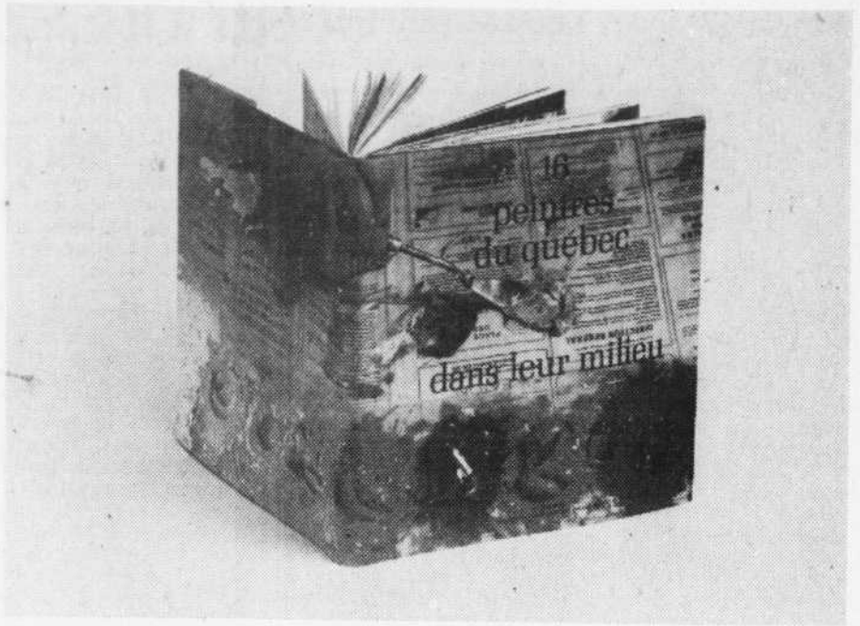
L'album, donc, met en valeur la façon de vivre et de travailler des peintres présents. En leur donnant carte blanche quant à l'approche choisie, Vie des Arts a demandé à 16 communicateurs: critiques ou historiens de l'art, de cerner la démarche des artistes présents dans le livre. Les photographes: Jean-Pierre Beaudin, Gilles Dempsey, Gabor Szilasi, Basil Zarov, Sam Tata, André Maurice et Michel Bricheteau (qui ont su si bien capter la lumière si particulière entourant l'atelier de Fernand Leduc près de Chartres) ont vécu quelque temps avec les artistes pour en rapporter ces instantanés révélateurs.

Parmi les 16 artistes présents, la plupart ont atteint la quarantaine et plus. Les noms les plus connus se retrouvent au sommaire de l'album: Lemieux, Riopelle, de Tonnancour, Pellan... Le choix est, il va sans dire arbitraire, hétéroclite. Comme le signale Andrée Paradis dans son avant-propos... « Ces créateurs ont tous en commun la particularité d'être né au Québec, même s'ils vivent à Toronto ou à Paris. Ces créateurs puisent à la même source, leurs racines plongent dans le même sol, elles habitent leur oeuvre. Il ne faut pas chercher ici de perspective historique ni de classement par ordre d'importance. D'autres albums viendront aussi éloquents dans leur choix. C'est le côté unique de chaque expérience artistique qui nous intéresse ».

La formule est donc attirante. C'est un prétexte, pour le photographe, à s'affirmer dans un genre qui n'a pas été très populaire au Québec; la photographie de peintres, d'artistes. Il faut voir ces photographies de Gabor Szilasi, où l'artiste Edmund Alleyn apparaît figé comme ses personnages hyper-réalistes qu'il peint sur des plaques de plexi, les passants, qui le côtoient, deviennent aussi des tableaux de Alleyn démontrant la grande importance de la vie quotidienne, du monde ordinaire dans l'oeuvre du peintre. Ailleurs c'est un Alleyn plus décontracté, au repos, que nous montre le photographe. Un texte de Florence de Meredieu, oscille entre McLuhan et Bataille, servant de points de repère à une oeuvre qui reflète le vertige devant une réalité de tous les jours, celle de l'exploitation, de l'angoisse... « Ainsi se trouve déterminée, délimitée, une zone de l'illusion et du phantasme, à la fois espace et négation d'espace, zone morte et signalée comme telle. No man's land par lequel Alleyn se détache du photoréalisme pour atteindre à un surréalisme de la vie quotidienne... »

C'est un Bellefleur ésotérique que nous livre Guy Robert, tandis que Jean-Pierre Beaudin nous restitue les abords de la maison de Saint-Antoine-sur-le-Richelieu.

Bernard Levy s'entretient avec Gilles Boisvert de l'engagement, de la difficulté de vivre de son art, du sens de son cheminement. Le photographe Gabor Szilasi s'attache à capter le geste de l'artiste au travail qui recrée par divers moyens, les formes qui caractérisent son oeuvre.



C'est un portrait intimiste de Charles Gagnon, partagé entre son atelier du Vieux-Montréal, son enseignement à Ottawa, sa maison de Montréal et sa ferme d'Ayer's Clift que brosse Germain Lefebvre. On découvre l'artiste à travers ses goûts, ses pensées, ses préférences, et grâce aux photographies dépouillées de Sam Tata.

François-Marc Gagnon fait le point sur l'oeuvre de Gaucher. Les photos de San Tata établissent un rapprochement entre la sérénité et la rigueur de l'aménagement de l'espace ambiant où évolue le peintre. Autre correspondance, cette fois-ci entre l'oeuvre elle-même de Claude Goulet, placée sous le signe du pliage et du découpage des zones plastiques, et le décor de l'atelier de l'artiste, ses outils de travail, que nous communiquent Szilasi et Gilles Rioux.

C'est un Hurtibise en pleine action, « un des futurs grands de la peinture d'aujourd'hui » que décrivent Gilles Dempsey, dans son reportage photographique et André Parinaud. Monique Brunet-Weinmann, explique dans un texte chargé, la portée de l'oeuvre de Louis Jaque photographié en train de peindre avec le rouleau — une technique qu'il affectionne — par Gilles Dempsey.

Dans un texte fouillé et documenté, Jean-Pierre Duquette retrace les origines du langage plastique de Fernand Leduc qui s'affirme par une « volonté d'effacer le tableau construit » tout en traduisant les qualités particulières de la lumière de cette région de France où il habite. Des photos d'une grande tendresse complètent ce reportage. Gilles Hénault signe un solide texte sur deTonnancour, vu aussi par Jean-Pierre Beaudin. Micheline Moisan décrit le monde de Rita Letendre, avec l'aide de la caméra de Szilasi. Ghislain Clermont nous fait entrer chez un Molinari omniprésent sous l'oeil de San Tata. Laurent Lamy celui de Tousignant. Pellan est décrit par Gilles Daigneault, Riopelle qui évoque les débuts de l'abstraction au Québec et au Canada avec Virgil C. Hammock est photographié, tout comme Pellan par Basil Zarov. Quant à Lemieux, des correspondances sont établies entre son oeuvre et celle d'autres peintres « nordiques » par Jean-Louis Bourget. Les photos sont de Zarov. Avec la présentation de chaque artiste, on trouvera toujours une photo distincte (souvent deux) représentant exclusivement une toile du peintre. C'est trop peu. Des notes biographiques, une bibliographie sommaire accompagnent chaque artiste. L'ouvrage a été rendu possible grâce à l'aide financière de l'industrie privée. La Compagnie Pétrolière Impériale a consenti à verser une importante subvention pour la reproduction de cet album, qui sera diffusé à l'étranger.

16 peintres du Québec dans leur milieu. Vie des Arts. Collection l'Inventaire des Créateurs.

courrier

D'où les photographes sont exclus

A qui de droit,

Si j'avais fait partie des nombreux photographes qui ont vu leurs photos refusées lors de la 1ère Biennale des artistes du Québec, vous auriez pu voir une forme d'amertume teintée de jalousie dans les propos qui vont suivre. Mais comme j'étais le seul photographe, sauf erreur, à être représenté, je crois que je suis bien placé pour exprimer la déception qu'a provoqué chez moi l'annonce de la IIe Biennale (parue dans *Vie des Arts,* automne 78).

Tous les artistes sont invités à y présenter leurs oeuvres, à l'exception de ceux qui travaillent dans le domaine de l'artisanat et de la photographie...

Il me semble que, depuis quelques années, la photographie a acquis ses lettres de noblesse et qu'elle peut enfin être considérée comme une forme d'art suffisamment complète et expressive pour être admise comme la peinture ou la sculpture à une biennale.

En serions-nous encore malheureusement au temps où la photographie n'était pas considérée comme un art? Verrions-nous ici encore la photographie comme un moyen mineur et « vulgaire » de représenter la réalité? Serions-nous à ce point en retard sur d'autres pays qu'il faille faire renaître cette polémique? Si tel était le cas, ce serait avouer franchement notre esprit retardataire.

Dans mon esprit, le but d'une biennale *des artistes du Québec* (et non pas d'une discipline plutôt qu'une autre), est de tâter le pouls de ce qui se fait dans le domaine des arts, à une certaine époque. Comment pourrions-nous juger de l'ensemble de la production artistique du Québec si on en exclut les photographes? Je ne parlerai pas ici de l'exclusion de l'artisanat... ce terme d'ailleurs peut englober bien des choses. Mais si on considère qu'une tisserande comme Mariette Rousseau-Vermette est une artisane, devons-nous conclure qu'elle ne doit pas être considérée comme une artiste?

Pour en revenir à la photographie, comment pouvons-nous espérer que les photographes puissent continuer de participer à la vie artistique québécoise si on les en exclut?

La solution pourrait évidemment être celle d'une biennale exclusivement réservée à la photographie, organisée par des photographes et sans doute visitée aussi par des photographes ou par un public déjà gagné à la photographie. Encore une fois, la photographie resterait à l'écart, comme une forme d'art mineure qu'il ne vaut pas la peine de considérer sérieusement.

On pourra dire que l'admission de la photographie entraînait un surcroît de travail, que l'espace était trop restreint pour ajouter une nouvelle discipline.

Je crois sincèrement qu'avec un peu de bonne volonté, une sélection bien faite et un désir certain de rejoindre le plus grand nombre d'artistes, on aurait pu arriver à créer un équilibre souhaitable entre toutes les disciplines artistiques, dont le public aurait pu profiter pour se faire une idée globale de ce qui se passe dans le domaine des arts au Québec.

J'espère que cette mise au point saura être comprise dans un sens positif et que les années futures verront des biennales qui sauront être de véritables reflets de l'art québécois.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués et un peu blessés.

Éric Daudelin,
Montréal

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
GISÈLE LECLERC (LEPROHON)
jusqu'au 18 novembre
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

Exposition
MARIO VERDON
Du 15 au 27 novembre
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél. 849-2598


Thérèse Guité
EXPOSITION DE BATIK
"Légendes du Québec"
du 9 novembre au 9 décembre 1978
DU LUNDI AU SAMEDI
de 10h à 17h
Galerie des
Artisans du meuble québécois
88 est, rue Saint-Paul, Vieux Montréal, 866-1836

Galerie
Clauze
Inc.
Du 1er au
21 novembre 1978
Exposition des
œuvres récentes de
Bronia Del Giudice.
Série d'huiles sous le thème
"Les rues de Montréal"
4935, rue Sherbrooke ouest
Westmount (Québec)
(514) 483-1318

galerie environnement
885, rue sir wilfrid laurier
Vieux-beloeil, québec
J3G 4H6
(514) 464-0246
jusqu'au 26 novembre 1978
CLAUDE CARETTE

Galeries d'Art

Galerie d'Art
Les Deux B
Edouard
Lachapelle
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

GALERIE D'ART
Michel de Kerdour
4, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC
TÉL.: (418) 522-4341
Sous la présidence de M. Laurent Bouchard, directeur du Musée de Québec
NORVAL MORRISSEAU
LÉGENDES INDIENNES — Acryliques et dessins
À Montréal, pour l'avant-première, téléphonez à 937-4633
À Québec, vernissage le 17 novembre à 20 heures
L'exposition se poursuit jusqu'au 27 novembre 1978.

Si les timbres vous habitent, notre maison vous attend!
Stuck on stamps? Come visit our house!


La Maison de la poste
640 ouest, rue
Sainte-Catherine, Montréal.
Comptoirs philatéliques, expositions, cinéma, visites guidées, salle de réunion pour clubs de philatélie.
Renseignements: 283-4185
The Post Office House
640 Saint Catherine Street
West, Montreal.
Philatelic counters, exhibitions, cinema, guided tours, conference room for philatelic clubs.
Information: 283-4185
Postes Canada
Canada Post

Atelier
Gilles Bernard
SOUCY
exposition d'oeuvres expressionnistes le 14 novembre à 19h
jusqu'au 1er décembre
2409 avenue de La Salle
Montréal
252-9779
du mar. au ven. de 10h à 18h; sam. de 10h à 17h.

centre des arts visuels
TAPISSERIES
CAROLE
SIMARD-LAFLAMME
DU 2 AU 25 NOVEMBRE
350, avenue Victoria, Montréal, Québec, H3Z 2N4

exposition
Peintures de
GORDON E. PHEIFFER
Sculptures de
ELISABETH VAN DUFFELEN (S.S.C.)
Vernissage mercredi le 15 novembre à 19h.
Mar. Merc. 10h à 18h - Jeu. Vend. de 10h à 21h - Sam. de 10h à 17h - Dim. de 13h à 17h
Galerie Colbert
1396A Ouest rue Sherbrooke 843-8777
En face du Musée des Beaux Arts de Montréal

ANNA NOEH
EXPOSITION PAYSAGES DU NORD

SCÈNES DE LA VIE DES ESQUIMAUX
Mar. au ven. 9h à 5h30
Samedi 9h à 5h
Fermé le dimanche et lundi
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Sonate d'automne: haine et tendresse

par
Angèle Dagenais

Sonate d'automne est un film à quatre personnages: la mère, Charlotte (Ingrid Bergman), sa fille, Eva (Liv Ullman), le mari d'Eva, Victor (Halvar Bjork) et l'autre fille de Charlotte, Héléna (Lena Nyman) qui est infirme, clouée à un lit. Ce dernier film de Bergman est dans la lignée de *Scènes de la vie conjugale*, de *Face à face*. C'est un film extrêmement dur qui met à nu des sentiments de tendresse et de haine, une psychanalyse par la confrontation de deux êtres, la mère et la fille qui ne se sont pas vues depuis sept ans mais qui ont toujours été étrangères l'une pour l'autre, rivales, ennemies inavouées; mais qui ressentent par ailleurs une attraction incontrôlable de mère à fille et réciproquement, dans leur répulsion même.

Bergman interprète cette *incapacité d'aimer* révélée par la mère et la fille lors d'une nuit de « vérité », comme une tare héréditaire, une sorte de maladie du coeur et de l'âme s'amplifiant d'une génération à l'autre. Chez la mère qui avoue à sa fille n'avoir jamais été « touchée » par ses propres parents — pas plus pour des caresses que pour des punitions — cette maladie se manifeste par des angoisses perpétuelles, des insomnies, une solitude chronique, des maux de dos; chez la fille Eva, par un sentiment de gaucherie généralisé, une non-acceptation de son corps depuis qu'elle est toute petite, une froideur, une peur de perdre la raison, un désespoir suicidaire; chez sa soeur Héléna, l'angoisse et le rejet de la mère ont pris la forme d'une maladie chronique débilitante; chez le fils d'Eva dont on apprend la mort par noyade à quatre ans, un suicide d'enfant, précoce et irraisonné (peut-être). Cette mort demeure mystérieuse au fil du récit et laisse ouverte la porte à de multiples spéculations.

Extrêmement dense, ce film présente des personnages caractéristiques de l'univers de Bergman: tourmentés, refoulés, portant le fardeau d'une éducation « anéantissante », privés ou se privant des stimuli qui rendent possible la communication spontanée. Malgré tous leurs traumatismes, ces personnages se caractérisent aussi par leur troublante humanité.

Après la mort de son amant Leonardo, Charlotte accepte l'invitation de sa fille Eva de passer quelque temps chez elle sur le bord d'un fjord en Norvège où elle habite avec son mari, pasteur beaucoup plus âgé qu'elle et où elle a ramené d'un hôpital pour malades chroniques sa soeur Héléna, qui se meurt d'une terrible maladie du système musculaire. Charlotte est pianiste de concert qui a trouvé par la musique un moyen de libérer ses émotions refoulées. Depuis 45 ans, elle mène la vie artificielle des artistes de tournées, sacrifiant tout à sa musique et son piano.

Dès l'arrivée de Charlotte chez Eva, la confrontation semble inévitable, le contraste étant tellement prononcé entre les deux femmes; et elle est provoquée par la présence d'Héléna dans la maison (Charlotte fuit les malades « comme la peste »), par l'interprétation d'un prélude de Chopin au piano par Eva qui craint les sarcasmes de sa mère, par le rappel de la mort du petit garçon que Charlotte n'a jamais connu, etc.

L'événement se produit la nuit, la première que passe Charlotte chez sa fille. Aggressive, Eva fait prendre conscience à sa mère de la haine qu'elle lui voue depuis sa plus tendre enfance. Ecrasée par la virtuosité et la personnalité de sa mère qu'elle admire éperdument tout en la haïssant, Eva n'est jamais devenue adulte, selon l'image qu'elle se fait d'elle-même. Elle accuse sa mère de l'avoir traitée comme un objet.

Les deux femmes ne peuvent se délier la langue, Eva pour rompre son silence habituel, Charlotte pour passer de son verbiage coutumier (« moulin à paroles », la surnomme sa fille) à l'expression de sentiments plus profonds, que par l'entremise de l'alcool. Plus ou moins ivres, elles se disent chacune leur vérité: l'une pour avouer « l'enfer » que fut sa vie de famille, la mauvaise conscience perpétuelle qu'elle en ressentait; l'autre, sa peur constante de « faire de la peine » à sa mère avec ses exigences d'enfant, de la déranger dans sa vie de musicienne.

Eva se remémore son enfance comme une mutilation, un étouffement progressif d'elle-même. Elle finit par dire à sa mère, « Les gens comme toi sont un danger mortel (...) ils devraient être mis hors d'état de nuire ». Retirant enfin son masque de femme du monde, légère et bavarde — au cours de cette nuit elle semble vieillir de 20 ans — Charlotte implore sa fille de lui montrer comment réparer toutes les souffrances qu'elle lui a infligées par son égoisme, sa puérilité, son « absence totale » du monde qui l'entourait. Incapable de dominer sa haine refoulée et laisser libre cours à sa tendresse, Eva ne saisit pas l'occasion.

Le film ne se termine pourtant pas sur une impasse. Eva ne désespère pas de pouvoir retrouver un jour une « mère » et Charlotte une « fille ». Et ce qui rend le film supportable est précisément cet espoir entretenu en filigrane, d'un contact véritable entre ces deux êtres qui s'aiment malgré tout, dans leur incompréhension profonde et qui souhaitent recommencer tout à zéro, renaître à nouveau... ou mourir — la mort étant perçue chez Bergman comme l'ultime délivrance du mal.

le film prodigieux
applaudi par des millions de spectateurs
à travers le monde et
acclamé par toute la presse internationale!

■ Voici le "Vol au-dessus d'un nid de coucous" féminin! Splendide... Le genre de films qu'on ne voit qu'une fois tous les dix ans... Exceptionnel.
Bon Dimanche/Tele-Metropole

■ Un film honnête et émouvant... Des performances admirables! Une sensibilité à fleur de peau! Le Devoir/André Leroux

■ Sans conteste, l'un des meilleurs films de l'année! A voir absolument! Dimanche-Matin

14 ANS

Elle a 16 ans.
Elle est au bord de la folie, de l'amour et de la vie...



JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

Bibi Andersson · Kathleen Quinlan · Sylvia Sidney

CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
BROSSARD 2
BOUL. TASCHEREAU 465-5906
(MAIL CHAMPLAIN)

CARREFOUR: Sem.: 5.30 - 7.30 - 9.30 Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CREMAZIE, BROSSARD: Sem.: 7.15 - 9.15. Sam.-Dim.: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
Aussi: CAPITOL ST-JEAN, REX ST-JEROME, RIO SOREL, JOLIETTE JOLIETTE, ST-EUSTACHE ST-EUSTACHE.

L'important est de ne jamais désespérer

18 ANS Adultes

"À VOIR ABSOLUMENT !"
— Manon Péclet, Dimanche-Matin

"UN FILM DUR MAIS UN BON FILM !"
— Franco Nuovo, Journal de Montréal

"À VOIR ET À REVOIR !"
— André Charron, Montréal-Matin

"BRAD DAVIS, EXCELLENT !"
— Serge Dussault, La Presse



Un film de ALAN PARKER
Producteur exécutif PETER GUBER Scénario de OLIVER STONE
Produit par ALAN MARSHALL et DAVID PUTTNAM
Dirigé par ALAN PARKER Musique de GIORGIO MORODER

Sem.: 5.00-7.15-9.30, sam., dim.: 12.30-2.45-5.00-7.15-9.30.
PLACE VICTORIA
PLACE VICTORIA 878-1451
Version Originale sous-titre français à la Place Victoria seulement!

Sem.: 7.15-9.30, sam.-dim.: 12.30-2.45-5.00-7.15-9.30.

PLACE DU CANADA
VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595
SQUARE DECARIE 1
DÉCARIE SUD DE JEAN TALON 341-3190
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

SEM.: 7h15, 9h30
SAM.: 5h15, 7h30, 10h00
DIM.: 1h00, 3h10, 5h20, 7h30, 9h40.
elysée 1
35 MILTON/842-6053

UN FILM DE MICHAEL CACOYANNIS
POUR TOUS



IRENE PAPAS
TATIANA PAPAMOSKOU
IPHIGÉNIE

"Iphigénie domine l'intelligence et le coeur... et soulève le cri d'inquiétude d'un homme épris de liberté et de justice... Michael Cacoyannis signe sa meilleure oeuvre..." PIERRE PERET

"Iphigénie, n'est pas un sacrifice rituel, mais un véritable crime politique où rentrent en jeu l'ambition, la vengeance, le pouvoir, la corruption." JOUR DE FRANCE

"Irène Papas exprime avec force une interprétation de grande qualité: mère torturée qui défend la chair de sa chair." TELERAMA

SEM.: 7h15, 9h30
SAM.: 5h15, 7h30, 10h00
DIM.: 1h00, 3h10, 5h20, 7h30, 9h40.
elysée 2

"ROBERT ET ROBERT appartient sans conteste aux meilleurs moments dans l'oeuvre de CLAUDE LELOUCH..." LUC PERRAULT/LA PRESSE

"Courez voir ROBERT ET ROBERT", UN DES MEILLEURS LELOUCH, magistralement interprété par des acteurs de premier ordre... JOUR DE FRANCE

CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY
10e SEM
SOLITUDE RENCONTRE DISCRÉTION MARIAGE

un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL
FRANCIS LAI JEAN-CLAUDE NACHON

POUR TOUS

Un succès unanime!

Le public
Quatre représentations supplémentaires au Festival de Montréal

Maintenant en 4è semaine

La critique

"Coggio et Huppert ont réussi le tour de force de faire rire le spectateur du début à la fin." — Montréal-Matin

"Une découverte: Coggio-Huppert". — Le Devoir

"Une comédie qui accroche dès les premières images. À ne pas rater." — Le Journal de Montréal

"Voilà un film sympathique!" — Dimanche-Matin

"Un film populaire, un film drôle, clair, frais, vivifiant." — L'Express

Gilles Bériault présente



la Belle Emmerdeuse

AVEC ELISABETH HUPPERT
ROGER COGGIO
UN FILM DE ROGER COGGIO

une sélection Prima Film

Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141
1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:30

18 ANS adultes

"Coline Serreau sait s'approcher de ses personnages avec affection; une affection dont le spectateur s'empare vite." — Le Devoir

"Un des films français les plus importants de l'année." — Dimanche-Matin

"Un authentique talent de cinéaste." — La Presse

...Une nouvelle manière plus libre, plus heureuse de vivre la sexualité... Télérama

Du jamais vu, jamais osé: un ménage à trois dont chaque membre aime les deux autres et en est aimé. Nouvel Observateur

Enfin le voilà, le film drôle et tonique qui dit des choses essentielles sans se prendre au sérieux. Pariscope

Les personnages prônent le fameux: Laissez-moi aimer quelqu'un avant d'aimer un sexe. Pariscope

Fernand aime Louis, Fernand aime Alexa
Alexa aime Fernand, Alexa aime Louis
Louis aime Alexa, Louis aime Fernand

2e sem.

GILLES BERIAULT présente

pourquoi pas!

Un film écrit et réalisé par COLINE SERREAU



SAMI FREY • CHRISTINE MURILLO • MARIO GONZALEZ • NICOLE JAMET
UNE SÉLECTION PRIMA FILM

Cinéma du COMPLEXE
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141
12:05 - 2:00 - 3:55 - 5:50 - 7:45 - 9:40

Gagnant de 2 Oscars
Un film de STEVEN SPIELBERG
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE

aussi Le Prête-Nom (V.F. de The FRONT)
Un film avec WOODY ALLEN
RENCONTRE: SEM. 9h15 SAM. 5h00, 9h15 DIM. 12h40, 5h00, 9h15
PRÊTE-NOM: SEM. 7h30 SAM. 7h30 DIM. 3h10, 7h30
Cinéma 7e art
722-0302
3180 rue BÉLANGER

"Du grand et du beau cinéma."
Gagnant de 3 PRIX DE L'ACADÉMIE
MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN — Vanessa Redgrave
MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN — Jason Robards
FONDA · REDGRAVE ZINNEMANN



4e sem. JULIA
VERSION FRANÇAISE
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 3
BASILAIRE 1 288-3141

Sélection Officielle du Festival des Films du Monde 1978



JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
CLAUDE BRASSEUR
MICHEL SERRAULT
CATHERINE DENEUVE
CHRISTIAN de CHALONGE
L'argent des autres
3e MOIS
Cinéma du COMPLEXE
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141
12:10 - 2:00 - 3:50
5:40 - 7:35 - 9:25

MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE



"ANNIE HALL"
WOODY ALLEN
DIANE KEATON
4e sem.
12:40 - 2:25 - 4:10
5:50 - 7:35 - 9:20
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222
VERSION FRANÇAISE

courrier

Midnight Express

Bouleversant, profondément raciste

Pour peu qu'on soit sensible, on est fortement secoué par le dernier film d'Alan Parker. A certaines scènes, les larmes nous viennent aux yeux et à d'autres, le coeur se soulève devant tant de brutalité et d'injustice. Mais il faut parler aussi d'un film manifestement raciste.

Pour plusieurs raisons.

D'abord, passons rapidement sur cette fameuse phrase de Hayes que Parker malgré les protestations a conservée dans son film et où le personnage déclare au bord du désespoir le plus total: « Vous êtes une Nation de cochons, Je vous hais, je hais la Turquie! » Plus qu'un jugement de valeur, c'est le cri amplifié d'un homme profondément blessé et dépassé par les événements. Hayes ne peut haïr le Peuple Turc car il ne le connaît pas; (comme nous pensons le démontrer plus loin) il hait le système judiciaire et carcéral de la Turquie. Puisque la Turquie n'a pas de monopole dans de domaine-là...

C'est d'un film extrêmement habile dont il faut parler, qui pour en faciliter l'entendement a été conçu d'après une facture traditionnelle autour d'une dualité simple. D'un côte, un jeune homme de race blanche, beau - pour ne pas dire splendide - dans son désespoir, homme-enfant à la carrure athlétique, promis sans doute à un brillant avenir et à une confortable vie de banlieue. De l'autre côté, des hommes de couleur, (entre le brun et le vert) huileux, laids, surtout laids, gras-gros, sauvages, incultes, sales, etc...etc... L'un contre les autres, ce qui ne devrait pas poser trop de problèmes au spectateur quand viendra pour lui le moment de s'identifier et de choisir son clan.

Ensuite, ce jeune homme n'est pas vraiment méchant. Tout au plus tentait-il de passer deux kilos de haschisch pour ses amis ou pour se faire un peu d'argent. Si cela se trouve, il est beaucoup moins coupable qu'un Nixon ou qu'un Keith Richards. C'est raisonnable et l'évolution actuelle des moeurs nous aide à l'accepter. Qui plus est, William Hayes n'est pas en rupture de banc avec la société. Les scènes émouvantes avec le Père en sont une démonstration claire. William n'a pas voulu transgresser les interdits du Père. (voilà qui nous repose). Bien sûr il a joué avec le feu mais sans remettre quoi que ce soit en question; sa révolte, s'il y a, n'est que superficielle et circonstancielle. C'est un autre bon point pour le personnage qui demeure positif.

De plus, William a une petite amie, blonde et naïve et qui ne se doutait de rien. Donc, il est hétérosexuel, bravo, il ne succombera pas à la tentation, même pas avec son ami Suédois, pourtant blond lui aussi. Pourtant... Oui, il y a homosexualité latente mais les choses n'iront pas plus loin. Ainsi, lorsque l'ami tente de passer du désir à l'acte, William tout au plus y goûte-t-il du bout des lèvres, se refusant à l'acte afin de conserver toute son intégrité. Le spectateur peut respirer d'aise. Dans ce pays de sauvages où la légende occidentale nous enseigne que l'homosexualité est une pratique courante il faut demeurer ferme et fort. (Voir la scène où Willian, nu, planté au milieu du poste de police est « évalué » par les officiers présents. Pas d'équivoque sur la nature des regards. Encore ici, c'est un blanc, un américain, qui lui rendra ses vêtements afin qu'il couvre sa dignité. (Ou recouvre).

Donc, notre héros, américain, beau, aguichant, presqu'honnête, bouleversant, fait-il face à tous les diables de la Turquie qui eux sont, Turques, laids, cochons, dégoûtants, communistes et barbares; ainsi dans cette scène où les officiers de police posent rassemblés autour de Hayes comme des chasseurs autour de leur gibier.

Il est essentiel aussi de savoir lorsque l'on parle de racisme au sujet de ce film qu'à aucun moment pendant deux heures, il nous est donné de voir un Turc sympathique. Hayes n'a aucun échange de quelqu'ordre que ce soit avec les Turcs si ce ne sont des échanges de violence ou de frustration. Toute sa vie affective ou relationnelle se déroule avec ses compatriotes. Hayes, au milieu de milliers de Turcs enfermés comme lui, pendant cinq ans, ne semble s'être intéressé à la vie de ces derniers de quelque façon que ce soit. En tous les cas, Parker ne nous en montre rien et encore moins ne nous montre-t-il de Turc sympathique. Question de ne pas brouiller les cartes peut-être. Si ce n'est pas du racisme ça, c'est qu'alors je suis martien.

Parlons maintenant de l'absence de sous-titres du Turc à l'Anglais. Voilà qui est profondément gênant et déroutant. Ainsi, aux moments cruciaux des deux procès qu'a à subir William Hayes, aucune traduction de ce qui est dit par les Turcs n'est faite. Cela contribue à démarquer les positions. D'un côté, l'Américain dont nous comprenons la détresse et dont l'éloquence (grâce à l'immense talent de Brad Davis) nous est accessible. De l'autre côté, encore une fois, des étrangers qui emploient un langage bizarre, « pittoresque », fait de sons amusants mais dont la substance ne nous atteint pas, à un point tel que lorsque le Procureur fait son plaidoyer, les spectateurs rigolent à son discours. Pourtant, le moment est on ne peut plus dramatique et intense. Voilà qui ajoute à cette impression d'étrangeté, d'éloignement entre eux et nous. Que W. Hayes soit perdu dans ce labyrinthe, nous le comprenons et compatissons. Mais que volontairement on fasse en sorte que des centaines de milliers de personnes soient d'accord avec Hayes parce qu'ils comprennent ce qu'il dit alors qu'ils ne comprennent absolument rien de ce que racontent les autres, voilà qui semble un procédé assez peu loyal. Mais efficace.

Donc film efficace, nous y revenons.

Brad Davis en William Hayes est tout simplement phénoménal. Réussir à passer au travers de cet enfer (ce qu'a dû être le tournage de ce film) relève de l'exploit. Déchirant, il est grand et bas. Bien sûr, David (Davis) vaincra Goliath. Lorsqu'il abat le géant, les gens applaudissent dans la salle. Et ils en redemanderaient encore. Au-delà d'un personnage auquel ils se sont identifiés, ils applaudissent la victoire du héros contre le barbare. Et il est éminemment souhaitable que tous les David de cette terre se libèrent de leurs tortionnaires, qu'ils soient Turcs ou Américains. Mais ceci n'est pas un problème de race ou de peuple mais un problème d'individus. Certes certaines sociétés ou certains régimes donnent naissance à une pratique généralisée de la barbarie. Mais on ne peut juger le peuple turc aux agissements de quelques fous sanguinaires.

En terminant, je désire revenir sur une observation que fait Mlle Dagenais dans sa critique de ce film qui a paru samedi dernier. Elle y dit que ce film décourage les jeunes qui seraient tentés par le commerce de la drogue puisque ce dernier: « dénonce les conditions proprement inhumaines des geôles turques ». J'aimerais seulement rappeler à votre attention qu'il n'y a pas que dans les prisons que les conditions de vie sont inhumaines en Turquie. Partout, des millions de personnes souffrent de malnutrition, de sévices, d'analphabétisation. Et je ne parle pas ici des femmes à qui on fait subir un sort à peine imaginable. Evidemment, ici, en Amérique, nos prisons sont propres et confortables; certains vont jusqu'à dire qu'elles sont luxueuses. Mais qu'est-ce que ce luxe au prix de la liberté? William Hayes n'a pas eu droit au Holiday Inn ou au Hilton du coin. Il a eu droit à une prison inhumaine dans une société pauvre, analphabète, et sous-développée. Ceci n'excuse pas ce que l'on sait mais aide peut-être à replacer les événements dans leur contexte.

Midnight Express est un excellent film, il faut le voir. Mais il faut être averti et être informé. Pour ne pas se laisser manipuler. Pour ne pas condamner en bloc et essayer de comprendre comment, avec habileté, on peut tenter d'insinuer (et y réussir) que chez les autres, il n'y a que l'enfer. *Midnight Express* n'est pas que l'histoire d'un homme face à un pays donné. Il faut voir plus loin et voir où nous mène une démarche comme celle-là.

Serge Sirois,
Montréal

MUSIQUE

L'Ecole préparatoire de musique de l'UQAM organise à l'intention des professeurs de piano, le 18 novembre de 13 h 30 à 16 h une rencontre pédagogique avec le pianiste-animateur William Stevens. Le programme comprendra un exposé-démonstration sur quelques aspects de l'interprétation des oeuvres de piano de Bach pour les jeunes: Anna Magdalena Bach, Inventions à 2 voix et Petits préludes. La réunion aura lieu à l'Université du Québec, 1600 rue Berri (Palais du Commerce), local 3445. Pour renseignements: 932-9917.

■

Vendredi prochain à 20 h 30, Les Grands concerts de Radio-Canada à la salle Claude-Champagne accueilleront Ronald Turini, pianiste et Steven Staryk, violoniste qui présenteront un programme composé de sonates de Mozart. Pour assister à ce concert gratuit il suffit de se procurer des laissez-passer à la maison de Radio-Canada à compter du 13 novembre à 9 h, 1400 boul. Doschester est.

■

Le pianiste québécois Henri Brassard donnera un récital au Conservatoire de Montréal vendredi prochain à 20 h à la salle Gabriel Cusson (100 Notre-Dame est). Ce concert s'inscrit dans la tournée que l'artiste exécute présentement dans les conservatoires du Québec, tournée préparatoire à celle qu'il effectuera en décembre dans plusieurs villes d'Union soviétique. Le programme du concert comprend des oeuvres de Haydn, Schumann, Prokofiev, Somers et Schubert. Né à Saint-Siméon, Henri Brassard a fait ses études musicales à Montréal, New York et Vienne.

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS
POUR TOUS
un film d'YVES ROBERT
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Les Films René Malo présentent
DRÔLE ET ATTACHANT —L'AURORE
TENDRE ET ÉMOUVANT —PRESSE DU CINÉMA
PÉTILLANT ET RAYONNANT —PARISCOP
TENDREMENT FÉROCE —NOUVEL OBSERVATEUR
Que faisiez-vous en 1963?
Frédérique avait 15 ans, Anne 13...
POUR TOUS

Si vous regrettez vos 15 ans, vous adorerez...
Diabolo Menthe
Un film de DIANE KURYS
avec : ÉLÉONORE KLARWEIN, ODILE MICHEL, ROBERT RIMBAUD, NADINE ALARI, YVES REMER.
Musique originale et chansons d'YVES SIMON
4e SEM.
Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688-7776

UN FILM DE MILOS FORMAN
14 ANS
JACK NICHOLSON
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU
CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
12.00 - 2.20
4.45 - 7.05
9.30

UNE MISE EN SCÈNE ÉLÉGANTE.
La lutte de l'instinct de vie contre les forces de répression morale. On regarde cela comme des estampes galantes du XIXe siècle.
— Jacques Siclier, LE MONDE

SAVOUREUSEMENT APHRODISIAQUE.
Un érotisme qui réunit les vertus de la pointe sèche et celles de l'aquarelle.
— Michel Marmin, LE FIGARO

UNE BELLE BRODERIE.
Borowczyk est maître de son talent dans les domaines de la réalisation, de la direction d'acteurs et de la conduite d'un récit.
— François Maurin, L'HUMANITÉ

UNE OEUVRE SPLENDIDE.
À conseiller à tous ceux qui ne se satisfont pas des futilités érotiques mondaines et anodines d'Emmanuelle!
— LE PROGRÈS

son seul péché était d'être femme
18 ANS Adultes

2e SEMAINE!
un film de WALERIAN BOROWCZYK
INTERIEUR d'un COUVENT
d'après l'oeuvre de STENDHAL "Promenades dans Rome" Musique inspirée des thèmes baroques de BACH
LIGIA BRANICE · MARINA PIERROT · HOWARD ROSS
Karim
Le PARISIEN 1
486 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 5
CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD PARK 1
GREENFIELD PARK PL 671-6129
Parisien: 12.40, 2.35, 4.25, 6.10, 8.00, 9.45, sam. dernier programme 11.30; Rivoli: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10; Laval: sam., dim. 12.40, 2.25, 4.10, 6.00, 7.45, 9.35, sam. dernier programme 11.10, sam. 6.00, 7.45, 9.35; Greenfield: sam., dim. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, sam. 7.00 & 9.00.

UN IMMENSE SUCCÈS MONDIAL !

■ Ingrid Bergman à son meilleur dans ce nouveau CHEF-D'OEUVRE d'Ingmar Bergman.
Judith Crist / New York Daily News

■ LE TRIOMPHE D'INGRID BERGMAN!
William Wolf / Cue

■ Ingrid et Liv se surpassent... Des performances STUPÉFIANTES ET ADMIRABLES.
Archer Winston / New York Post

■ LE MEILLEUR BERGMAN depuis bien des années..
Jack Kroll / Newsweek

■ UN FILM D'UNE IMPORTANCE IMMENSE! Le plus grand rôle d'Ingrid Bergman.. Bergman dirigeant Bergman pour la première fois, demeurera l'un des grands événements cinématographiques de la décennie!
Rex Reed /

■ UN CHEF-D'OEUVRE!
Vincent Canby / New York Times

■ Le meilleur film que j'ai vu cette année.
Bernard Drew / Gannett

■ UN FILM INOUBLIABLE.
Jeffrey Lyons / WPIX-TV

■ Profondément émouvant, toujours bouleversant, brillamment interprété... EXTRAORDINAIRE!
David Sterritt / Christian Science Monitor

■ Bergman — Ullmann — Bergman... La rencontre idéale, le trio parfait dans un film d'une puissance formidable, qui À LA PURETÉ ET LA VÉRITÉ DES PLUS GRANDS CHEFS-D'OEUVRE
L'Express

■ PROFOND, EXTRAORDINAIRE... Le nouveau chef-d'oeuvre d'un cinéaste incomparable.
France-Soir

■ ADMIRABLE... Un degré de cinéma rarement égalé! Jamais Ingrid Bergman n'a été meilleure à l'écran.
L'Humanité

■ SUBLIME!
Télérama

■ Admirable Ingrid Bergman...
Minute

■ De Bergman, son film LE PLUS PARFAIT ET LE PLUS ÉMOUVANT.
Le Monde

■ Deux actrices se surpassent... LIV ULLMANN PATHÉTIQUE, INGRID BERGMAN AU SOMMET DE SA CARRIÈRE.
Le Point

■ Bergman nous offre son film le plus dense et le plus pur... SUBLIME... C'EST L'ÉVÉNEMENT!
Le Figaro

■ SPLENDIDE ET FASCINANT.
Norma McLain / After Dark

Une mère, sa fille...
Au nom de l'Amour, les coeurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent...
C'est le moment de vérité.
POUR TOUS

PIERRE DAVID présente
Sonate d'Automne
un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN
Directeur de la photographie SVEN NYKVIST • Distribution mondiale Suède-Film (Paris) et Filmedis (Paris) • Produit par Personafilm • Distribué par Les Films Mutuels
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.30 - 9.30. Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 5.30 - 7.30 - 9.30.

VILLE DE SAINT-BASILE-LEGRAND
VENTE POUR TAXES 1978

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier-gérant de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au lieu ordinaire des séances d u Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, en l'Hôtel de Ville de Saint-Basile-le-Grand, 204, rue Principale, MERCREDI, le SIXIÈME jour de D ÉCEMBRE 1978, à Dix Heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent ou soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

FOLIO	NOM DU PROPRIÉTAIRE	CADASTRE OFFICIEL ET SUBDIVISION DE LA PAROISSE DE ST-JOSEPH DE CHAMBLY

0014-010-000 Spathodia Land Corp. Partie 14*

* Partant d'un point situé à l'intersection du côté nord-est du lot TROIS de la subdivision du lot originaire QUATORZZE (14-3), du cadastre de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly et du côté nord-ouest de la route 47 (sans désignation cadastrale) et longeant ledit côté nord-ouest de ladite route sur soixante-six pieds et soixante-cinq centièmes de pied (66.65') jusqu'à un point, de là formant un angle intérieur de 97° et se dirigeant vers le nord-ouest sur quatre cents pieds et dix-sept centièmes de pied (400.17') le long du terrain demeurant la propriété de Dame Gabrielle Sénécal ci-haut mentionnée, cette ligne étant parallèle au côté nord-est dudit lot TORIS de la subdivision dudit lot QUATORZE (14-3) dit cadastre et à soixante-six pieds (66') de celui-ci, jusqu'à un point; de ce point, tournant vers le nord-est en formant un angle extérieur de 95°, le long de la partie dudit lot quatorze réservée par la dite Dame Gabrielle Sénécal sur cent quarante-quatre pieds et trente-neuf centièmes (144.39') pour rejoindre un point situé sur la ligne sud-ouest d'une partie dudit lot quatorze propriété de Riad Kamel, ce point étant à trois cent quatre-vingt-douze pieds et cinquante-quatre centièmes de pied (391.54') du côté ouest de la dite route 47; de là, tournant vers le nord-ouest, en formant un angle de 95° sur cinquante-deux pieds et trente-quatre centièmes de pied (52.34'), jusqu'à un point; de là, tournant vers le nord-ouest sur 9° et traversant la décharge sur mille quatre cent soixante pieds et deux dizièmes de pied (1460.2') en longeant la propriété dudit Riad Kamel, étant une autre partie dudit lot quatorze (ptie 14) jusqu'à un point; de là, tournant vers le nord-est en formant un angle extérieur de quatre-ving-dix-huit degrés (98°), et longeant sur cinq cent neuf pieds (509') l'arrière de la propriété dudit Riad Kamel, étant partie dudit lot quatorze (ptie 14) jusqu'à un point; de là, tournant vers le nord-ouest en formant un angle intérieur de 98° le long d'une partie dudit lot quatorze (ptie 14), en ligne droite, propriété de Donat Trudeau ou représentants, sur trois mille huit cent vingt-cinq pieds et vingt-quatre centièmes de pied (3,825.24'), jusqu'à un point situé sur le côté sud-est de la Montée des Trente, (sans désignation cadastrale); de là, tournant vers le sud-ouest et longeant ledit côté sud-est de la dite Montée des Trente, en formant une ligne brisée de mille cent pieds et quatre-ving-douze centièmes de pied (1,007.92') jusqu'au point d'intersection de la dite ligne sud-est de la dite Montée des Trente et de la ligne nord-est du lot quatre cent soixante-six de la subdivision du lot originaire quinze (15-466) dit cadastre; de là, tournant vers le sud-est et longeant les subdivisions du lot originaire quinze du cadastre de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly, en formant une ligne inégale sur quatre mille soixante-dix-huit pieds et soixante-douze centièmes de pied (4,078.72) jusqu'à un point situé à l'intersection de la ligne sud-est du lot cinq cent onze de la subdivision du lot quinze (15-511) dit cadastre et dudit lot quatorze (14) dit cadastre; de là, tournant et se dirigeant vers le nord-est en ligne droite sur deux cent quatre-vingt-dix-sept pieds et quatre-vingt-treize centièmes de pied (297.93') le long de partie dudit lot quatorze propriété de Georges-Emery Trudeau, jusqu'à un point; de là, tournant vers le sud-est en formant un angle intérieur de 85° sur une ligne droite de quatre cent trois pieds et cinquante-et-un centièmes de pied (403.51') longeant le côté nord-est de la dite partie quatorze, propriété de Georges-Emery Trudeau et le côté nord-est du lot trois de la subdivision du lot originaire quatorze (14-3) dit cadastre, pour rejoindre notre point de départ situé à l'intersection de la présente ligne et le côté nord-ouest de la route 47.

Cette dite partie dudit lot quatorze mesure une superficie de quatre millions quatre cent quatre-vingt-douze mille sept cent quatre pieds carrés (4,492.704 pi. car.,) ou cent vingt-deux et quatre-vingt-deux millièmes d'arpent carré (122.082 arp. car.,).

0015-025-000 Korestsky Patric avec bâtisse 15-12
0015-048-000 Spathodia Land Corp. 15-36
0015-050-000 Mattison Marinacita Mme 15-38
0015-051-000 Mattison Marinacita Mme 15-39
0015-052-000 Spathodia Land Corp. 15-40
0015-053-000 Spathodia Land Corp. 15-41
0015-054-000 Spathodia Land Corp. 15.42
0015-056-000 Laing Florence D Mme 15-44
0015-060-000 Spathodia Land Corp. 15-48
0015-064-000 Spathodia Land Corp. 15-52
0015-065-000 Spathodia Land Corp. 15-53
0015-066-000 Spathodia Land Corp. 15-54
0015-069-000 Spathodia Land Corp. 15-57
0015-070-000 Spathodia Land Corp. 15-58
0015-071-000 Spathodia Land Corp. 15-59
0015-072-000 Spathodia Land Corp. 15-60
0015-073-000 Spathodia Land Corp. 15-61
0015-074-000 Spathodia Land Corp. 15-62
0015-075-000 Spathodia Land Corp. 15-63
0015-076-000 Spathodia Land Corp. 15-64
0015-077-000 Gayle Dudley Salmon E. 15-65
0015-078-000 Spathodia Land Corp. 15-66
0015-079-000 Dixon William L. 15-67
0015-094-000 Spathodia Land Corp. 15-82
0015-095-000 Spathodia Land Corp. 15-83
0015-097-000 Spathodia Land Corp. 15-85
0015-098-000 Sood Narendrak & Usha Mme 15-86
0015-099-000 Sood Narendrak & Usha Mme 15-87
0015-106-000 Spathodia Land Corp. 15-94
0015-107-000 Spathodia Land Corp. 15-95
0015-108-000 Spathodia Land Corp. 15-96
0015-114-000 Spathodia Land Corp. 15-102
0015-115-000 Spathodia Land Corp. 15-103
0015-116-000 Spathodia Land Corp. 15-104
0015-118-000 Spathodia Land Corp. 15-106
0015-119-000 Spathodia Land Corp. 15-107
0015-120-000 Spathodia Land Corp. 15-108
0015-123-000 Joseph Theresa Mme 15-111
0015-124-000 Spathodia Land Corp. 15-112
00150125-000 Spathodia-Land Corp. 15-113
0015-126-000 Spathodia Land Corp. 15-114
0015-127-000 Spathodia Land Corp. 15-115
0015-128-000 Spathodia Land COrp. 15-116
0015-129-000 Spathodia Land Corp. 15-117
0015-130-000 Spathodia Land Corp. 15-118
0015-132-000 Spathodia Land Corp. 15-120
0015-133-000 Spathodia Land Corp. 15-121
0015-134-000 Spathodia Land Corp. 15-122
0015-136-000 Spathodia Land Corp. 15-124
0015-140-000 Spathodia Land Corp. 15-128
0015-141-000 Spathodia Land Corp. 15-129
0015-142-000 Spathodia Land Corp. 15-130
0015-143-000 Spathodia Land Corp. 15-131
0015-150-000 Spathodia Land Corp. 15-138
0015-121-000 Spaihodia Land Corp. 15-139
0015-152-000 Spathodia Land Corp. 15-140
0015-153-000 Spathodia Land Corp. 15-141
0015-154-000 Spathodia Land Corp. 15-142
0015-158-000 Delsol Steven & Angeiina Mme 15-146
0015-160-000 Spathodia Land Corp. 15-148
0015-162-000 Spathodia Land Corp. 15-150
0015-165-000 Spathodia Land Corp. 15-153
0015-168-000 Spathodia Land Corp. 15-156
0015-169-000 Spathodia Land Corp. 15-157
0015-170-000 Spathodia Land Corp. 15-158
0015-174-000 Spathodia Land Corp. 15-162
0015-175-000 Spathodia Land Corp. 15-163
0015-176-000 Spathodia Land Corp. 15-164
0015-178-000 Spathodia Land Corp. 15-166
0015-179-000 Spathodia Land Corp. 15-167
0015-182-000 Sood Narendrak & Usah Mme 15-170
0015-183-000 Sood Narendrak & Usah Mme 15-171
0015-183-000 Sood Narendrak & Usah Mme 15-173
0015-185-000 Bhargava Anand 15-173
0015-186-000 Spathodia Land Corp. 15-174
0015-187-000 Spathodia Land Corp. 15-175
0015-189-000 Spathodia Land Corp. 15-177
0015-190-000 Spathodia Land Corp. 15-178
0015-191-000 Spathodia Land Corp. 15-179
0015-192-000 Spathodia Land Corp. 15-180
0015-193-000 Spathodia Land Corp. 15-181
0015-194-000 Spathodia Land Corp. 15-182
0015-195-000 Spathodia Land Corp. 15-183
0015-196-000 Spathodia Land Corp. 15-184
0015-197-000 Spathodia Land Corp. 15-185
0015-198-000 Spathodia Land Corp. 15-186
0015-200-000 Spathodia Land Corp. 15-188
0015-202-000 Spathodia Land Corp. 15-190
0015-207-000 Spathodia Land Corp. 15-195
0015-211-000 Spathodia Land Corp. 15-199
0015-212-000 Spathodia Land Corp. 15-200
0015-213-000 Spathodia Land Corp. 15-201
0015-215-000 Spathodia Land Corp. 15-203
0015-216-000 Spathodia Land Corp. 15-204
0015-217-000 Spathodia Land Corp. 15-205
0015-218-000 Spathodia Land Corp. 15-206
0015-222-000 Spathodia Land Corp. 15-210
0015-226-000 Ross Eliazor M. 15-214
0015-227-000 Spathodia Land Corp. 15-215
0015-228-000 Spathodia Land Corp. 15-216
0015-229-000 Spathodia Land Corp. 15-217
0015-231-000 Kunene Raymond Mazisi 15-219
0015-234-000 Ricketts Cynthia M Mlle 15-222
0015-237-000 Spathodia Land Corp. 15-225
0015-238-000 Spathodia Land Corp. 15-226
0015-239-000 Spathodia Land Corp. 15-227
0015-242-000 Spathodia Land Corp. 15-230
0015-243-000 Spathodia Land Corp. 15-231
0015-244-000 Bennet Sandra J & Chambers 15-232
0015-246-000 Spathodia Land Corp. 15-234
0015-247-000 Spathodia Land Corp. 15-235
0015-248-000 Malcolm Noel E & Paula Mme 15-236
0015-249-000 Spathodia Land Corp. 15-237
0015-251-000 Spathodia Land Corp. 15-239
0015-252-000 Spathodia Land Corp. 15-240
0015-255-000 Newell Hilda 15-243
0015-256-000 Newell Hilda 15-244
0015-257-000 Ricketts Cynthia M Mlle 15-245
0015-260-000 Joseph Kate 15-248
0015-261-000 Joseph Kate 15-249
0015-262-000 Spathodia Land Corp. 15-250
0015-263-000 Spathodia Land Corp. 15-251
0015-264-000 Spathodia Land Corp. 15-252
0015-265-000 Spathodia Land Corp. 15-253
0015-267-000 Kunene Raymond Mazisi 15-255
0015-268-000 Kunene Raymond Mazisi 15-256
0015-269-000 Kunene Raymond Mazisi 15-257
0015-275-000 Spathodia Land Corp. 15-263
0015-277-000 Spathodia Land Corp. 15-265
0015-278-000 Spathodia Land Corp. 15-266
0015-279-000 Spathodia Land Corp. 15-267
0015-286-000 Spathodia Land Corp. 15-274
0015-287-000 Spathodia Land Corp. 15-275
0015-288-000 Spathodia Land Corp. 15-276
0015-290-000 Spathodia Land Corp. 15-278
0015-291-000 Spathodia Land Corp. 15-279
0015-307-000 Spathodia Land Corp. 15-295
0015-309-000 Spathodia Land Corp. 15-297
0015-310-000 Spathodia Land Corp. 15-298
0015-311-000 Spathodia Land Corp. 15-299
0015-312-000 Spathodia Land Corp. 15-300
0015-313-000 Lucas Owen S & May Mme 15-301
0015-314-000 Lucas Owen S & May Mme 15-302
0015-315-000 Spathodia Land Corp. 15-303
0015-316-000 Newton Emma Mlle 15-304
0015-318-000 Newton Emma Mlle 15-306
0015-319-000 Newton Emma Mlle 15-307
0015-320-000 Spathodia Land Corp. 15-308
0015-321-000 Spathodia Land Corp. 15-309
0015-322-000 Spathodia Land Corp. 15-310
0015-323-000 Chapman Donovan H 15-311
0015-324-000 Spathodia Land Corp. 15-312
0015-325-000 Spathodia Land Corp. 15-313
0015-326-000 Spathodia Land Corp. 15-314
0015-327-000 Mcglashan Archie 15-315
0015-328-000 Spathodia Land Corp. 15-316
0015-329-000 Spathodia Land Corp. 15-317
0015-330-000 Spathodia Land Corp. 15-318
0015-338-000 Spathodia Land Corp. 15-326
0015-340-000 Spathodia Land Corp. 15-328
0015-341-000 Sood Narendrak & Usah Mme 15-329
0015-342-000 Spathodia Land Corp. 15-330
0015-343-000 Spathodia Land Corp. 15-331
0015-344-000 Spathodia Land Corp. 15-332
0015-346-000 Watson Harley Johnson 15-334
0015-347-000 Spathodia Land Corp. 15-335
0015-348-000 Spathodia Land Corp. 15-336
0015-349-000 Spathodia Land Corp. 15-337
0015-350-000 Spathodia Land Corp. 15-338
0015-351-000 Spathodia Land Corp. 15-339
0015-352-000 Spathodia Land Corp. 15-340
0015-362-000 Spathodia Land Corp. 15-350
0015-363-000 Spathodia Land Corp. 15-351
0015-364-000 Spathodia Land Corp. 15-352
0015-366-000 Spathodia Land Corp. 15-354
0015-367-000 Spathodia Land Corp. 15-355
0015-370-000 Spathodia Land Corp. 15-358
0015-378-000 Spathodia Land Corp. 15-366
0015-379-000 Spathodia Land Corp. 15-367
0015-382-000 Spathodia Land Corp. 15-370
0015-385-000 Laguarigue de Survilliers R. 15-373
0015-386-000 De Reynal de St-Michel G. 15-374
0015-387-000 Ballet Yves 15-375
0015-388-000 De Jaham Roger 15-376
0015-389-000 Hardy Marcel 15-377
0015-390-000 Hardy Marcel 15-378
0015-391-000 Hardy Marcel 15-379
0015-392-000 Hardy Marcel 15-380
0015-393-000 Hardy Marcel 15-381
0015-394-000 Hardy Marcel 15-382
0015-395-000 Spathodia Land Corp. 15-383
0015-396-000 Spathodia Land Corp. 15-384
0015-398-000 Spathodia Land Corp. 15-386
0015-400-000 Spathodia Land Corp. 15-388
0015-409-000 Ahmad Mufarrat Mme 15-397
0015-412-000 Spathodia Land Corp. 15-400
0015-413-000 Foster Estella E Mlle 15-401
0015-414-000 Foster Estella E Mlle 15-402
0015-415-000 McFee Rachel Mme 15-403
0015-416-000 Spathodia Land Corp. 15-404
0015-420-000 Spathodia Land Corp. 15-408
0015-421-000 Spathodia Land Corp. 15-409
0015-422-000 McFee Calvin George 15-410
0015-423-000 McFee Rachel Mme 15-411
0015-424-000 Alando Rowe Lorren 15-412
0015-425-000 Spathodia Land Corp. 15-413
0015-426-000 Spathodia Land Corp. 15-414
0015-427-000 Spathodia Land Corp. 15-415
0015-428-000 Spathodia Land Corp. 15-416
0015-431-000 Spathodia Land Corp. 15-419
0015-432-000 Spathodia Land Corp. 15-420
0015-433-000 Spathodia Land Corp. 15-421
0015-434-000 Spathodia Land Corp. 15-422
0015-435-000 Spathodia Land Corp. 15-423
0015-437-000 Spathodia Land Corp. 15-425
0015-440-000 Spathodia Land Corp. 15-428
0015-444-000 Spathodia Land Corp. 15-437
0015-445-000 Spathodia Land Corp. 15-438
0015-446-000 Spathodia Land Corp. 15-439
0015-447-000 Spathodia Land Corp. 15-440
0015-458-000 Spathodia Land Corp. 15-451
0015-460-000 Spathodia Land Corp. 15-453
0015-462-000 Spathodia Land Corp. 15-455
0015-464-000 Spathodia Land Corp. 15-457
0015-466-000 Daken Classie 15-459
0015-473-000 Spathodia Land Corp. 15-466
0015-475-000 Nelson Rema Agatha Mlle 15-468
0015-476-000 Nelson Rema Agatha Mlle 15-469
0015-477-000 Newton Emma Mlle 15-470
0015-479-000 Spathodia Land Corp. 15-472
0015-480-000 Spathodia Land Corp. 15-473
0015-481-000 Spathodia Land Corp. 15-474
0015-483-000 Spathodia Land Corp. 15-476
0015-485-000 Doyley Spencer Evelyn V. 15-478
0015-487-000 Spathodia Land Corp. 15-480
0015-489-000 Williams Roy Keith & L. 15-482
0015-493-000 Johnson Adolphus & Delcina 15-486
0015-496-000 Ricketts Cornell H & S. 15-489
0015-497-000 Ricketts Cornell H & S. 15-490
0015-498-000 Mason Gerald Edward & Mme 15-491
0015-502-000 Spathodia Land Corp. 15-495
0015-503-000 Spathodia Land Corp. 15-496
0015-506-000 Morrison Jasper F & A. E. 15-499
0015-507-000 Spathodia Land Corp. 15-500
0015-509-000 Spathodia Land Corp. 15-502
0015-510-000 Cross Ida C. Mlle 15-503
0015-512-000 Giddings Fitzgerald & Y. 15-505
0015-513-000 McGlashan Archie 15-506
0015-514-000 Spathodia Land Corp. 15-507
0015-517-000 Spathodia Land Corp. 15-510
0015-518-000 Spathodia Land Corp. 15-511
0015-519-000 Spathodia Land Corp. 15-512
0015-520-000 Spathodia Land Corp. 15-513
0015-521-000 Spathodia Land Corp. 15-514
0015-522-000 Spathodia Land Corp. 15-515
0015-523-000 Spathodia Land Corp. 15-516
0015-524-000 Spathodia Land Corp. 15-517
0015-525-000 Spathodia Land Corp. 15-518
0015-526-000 Spathodia Land Corp. 15-519
0015-527-000 Spathodia Land Corp. 15-520
0015-528-000 Spathodia Land Corp. 15-521
0015-529-000 Spathodia Land Corp. 15-522
0015-531-000 Spathodia Land Corp. 15-429
0015-533-000 Spathodia Land Corp. 15-434
0015-534-000 Spathodia Land Corp. 15-435
0015-535-000 Spathodia Land Corp. 15-436
0016-006-000 Spathodia Land Corp. 16-5
0016-009-000 Spathodia Land Corp. 16-8
0016-012-000 Spathodia Land Corp. 16-11
0016-013-000 Henriquez Ricardo 16-12
0016-015-000 Spathodia Land Corp. 16-14
0016-016-000 Spathodia Land Corp. 16-15
0016-025-000 Spathodia Land Corp. 16-24
0016-028-000 Spathodia Land Corp. 16-27
0016-029-000 Spathodia Land Corp. 16-28
0016-030-000 Spathodia Land Corp. 16-29
0016-034-000 Spathodia Land Corp. 16-33
0016-039-000 Gauthier Herman 16-38
0016-040-000 Desvarieux Frédéric 16-39
0016-047-000 Seinosuke Ishimori 16-46
0016-057-000 Lewis Hubert 16-56
0016-058-000 Spathodia Land Corp. 16-57
0016-061-000 Spathodia Land Corp. 16-60
0016-062-000 Spathodia Land Corp. 16-61
0016-063-000 Spathodia Land Corp. 16-62
0016-065-000 Spathodia Land Corp. 16-64
0016-067-000 Spathodia Land Corp. 16-66
0016-074-000 Duman Patras Pauline 16-73
0016-075-000 Spathodia Land Corp. 16-74
0016-076-000 Lindo George G. 16-75
0016-077-000 MC Farlane Edna C. Mme 16-76
0016-078-000 Spathodia Land Corp. 16-77
0016-079-000 Clerie Pierre 16-78
0016-081-000 Mathelier Fernand 16-80
0016-082-000 Spathodia Land Corp. 16-81
0016-083-000 Spathodia Land Corp. 16-82
0016-092-000 Spathodia Land Corp. 16-91
0016-095-000 Hyacinth Walter In Trust 16-94
0016-103-000 James McInnis 16-102
0016-104-000 Spathodia Land Corp. 16-103
0016-105-000 Perkins Leila Dame 16-104
0016-106-000 Perkins Leila Dame 16-105
0016-107-000 Spathodia Land Corp. 16-106
0016-108-000 Spathodia Land Corp. 16-107
0016-111-000 Spathodia Land Corp. 16-110
0016-112-000 Spathodia Land Corp. 16-111
0016-117-000 Whitted Odell 16-116
0016-118-000 Spathodia Land Corp. 16-117
0016-122-000 Spathodia Land Corp. 16-121
0016-123-000 Spathodia Land Corp. 16-122
0016-126-000 Spathodia Land Corp. 16-125
0016-127-000 Spathodia Land Corp. 16-126
0016-128-000 Spathodia Land Corp. 16-127
0016-134-000 Spathodia Land Corp. 16-133
0016-135-000 Spathodia Land Corp. 16-134
0016-136-000 Spathodia Land Corp. 16-135
0016-137-000 Spathodia Land Corp. 16-136
0016-138-000 Spathodia Land Corp. 16-137
0016-139-000 Spathodia Land Corp. 16-138
0016-140-000 Spathodia Land Corp. 16-139
0016-141-000 Spathodia Land Corp. 16-140
0016-142-000 Spathodia Land Corp. 16-141
0016-143-000 Spathodia Land Corp. 16-142
0016-144-000 Spathodia Land Corp. 16-143
0016-145-000 Spathodia Land Corp. 16-144
0016-146-000 Spathodia Land Corp. 16-145
0016-147-000 Spathodia Land Corp. 16-146
0016-149-000 Spathodia Land Corp. 16-148
0016-150-000 Spathodia Land Corp. 16-149
0016-151-000 Spathodia Land Corp. 16-150
0016-154-000 Spathodia Land Corp. 16-153
0016-155-000 Spathodia Land Corp. 16-154
0016-159-000 Spathodia Land Corp. 16-158
0016-162-000 Spathodia Land Corp. 16-161
0016-163-000 Spathodia Land Corp. 16-162
0016-168-000 Spathodia Land Corp. 16-167
0016-171-000 Spathodia Land Corp. 16-170
0016-172-000 Polanco Moore Olga 16-171
0016-173-000 Springer Victor 16-172
0016-176-000 Dixon Frederick& Al 16-175
0016-178-000 Dixon Frederick & Al 16-177
0016-180-000 Dumas Patra Pauline 16-179
0016-182-000 Sam Paul Arthur 16-181
0016-183-000 Sam Paul Arthur 16-182
0016-184-000 Baugh Howard Neil 16-183
0016-185-000 Baugh Howard Neil 16-184
0016-196-000 Spathodia Land Corp. 16-195
0016-200-000 Spathodia Land Corp. 16-199
0016-201-000 Spathodia Land Corp. 16-200
0016-202-000 Spathodia Land Corp. 16-201
0016-204-000 Spathodia Land Corp. 16-203
0016-205-000 Spathodia Land Corp. 16-204
0016-206-000 Spathodia Land Corp. 16-205
0016-207-000 Spathodia Land Corp. 16-206
0016-208-000 Spathodia Land Corp. 16-207
0016-210-000 Spathodia Land Corp. 16-209
0016-211-000 Spathodia Land Corp. 16-210
0016-214-000 Spathodia Land Corp. 16-213
0016-215-000 Spathodia Land Corp. 16-214
0016-216-000 Spathodia Land Corp. 16-215
0016-218-000 Spathodia Land Corp. 16-217
0016-219-000 Spathodia Land Corp. 16-218
0016-220-000 Louis Janet S 16-219
0016-221-000 Spathodia Land Corp. 16-220
0016-226-000 Spathodia Land Corp. 16-225
0016-227-000 Spathodia Land Corp. 16-226
0016-228-000 Spathodia Land Corp. 16-227
0016-230-000 Spathodia Land Corp. 16-229
0016-231-000 Spathodia Land Corp. 16-230
0016-236-000 Spathodia Land Corp. 16-235
0017-014-000 Spathodia Land Corp. 17-12
0017-015-000 Spathodia Land Corp. 17-13
0017-017-000 Mattison Marinacita Mme 17-15 & 18-7
0017-021-000 Lavaud Jean A 17-19
0017-022-000 Spathodia Land Corp. 17-20
0017-023-000 Vabre Henri 17-21
0017-024-000 Mucci Serge 17-22
0017-032-000 Spathodia Land Corp. 17-37
0017-034-000 Brunet Gabriel 17-41
0017-035-000 Magnus Paul & Mary Mme 17-42
0017-038-000 Dr Roumain Maxime 17-45
0017-039-000 Dr Roumain Maxime 17-46
0017-040-000 Dr Roumain Maxime 17-47
0017-053-000 Pluviose Jean Baptiste 17-63 & 18-33
0017-059-000 Spathodia Land Corp. 17-69
0017-061-000 Spathodia Land Corp. 17-71
0017-095-000 Romain Franck 17-106
0017-096-000 Spathodia Land Corp. 17-107
0017-098-000 Anderson Egbert & N. & C. 17-109
0017-111-000 Mouscardy Pierre E. 17-129
0017-125-000 Spathodia Land Corp. 17-158
0017-128-000 Spathodia Land Corp. 17-161
0017-130-000 Frankson Cynthia 17-163
0017-135-000 Brière Fretty 17-168
0017-139-000 Spathodia Land Corp. 17-173
0017-140-000 Spathodia Land Corp. 17-174
0017-147-000 Juste Vites 17-182
0017-149-000 Spathodia Land Corp. 17-184
0017-150-000 Spathodia Land Corp. 17-185
0017-156-000 Hutchinson Lydia 17-191
0017-165-000 Hall Lucille Dame 17-200
0018-009-000 Takaha Shi Hisao 18-9
0018-011-000 Spathodia Land Corp. 18-11
0018-015-000 Spathodia Land Corp. 18-15
0018-017-000 Spathodia Land Corp. 18-17
0018-022-000 Strachan Erma K 18-22
0018-025-000 Hilton Valentine 18-25
0018-028-000 Spathodia Land Corp. 18-28
0018-032-000 Magnus Paul & Mary 18-32 & 17-73
0018-034-000 Carter Selwin G. 18-35
0018-035-000 McLean Velma Marjori Mlle 18-36
0018-042-000 Paret Fernande Noisy Dame 18-43
0018-043-000 Spathodia Land Corp. 18-44
0018-045-000 Rene Vales 18-46
0018-053-000 Spathodia Land Corp. 18-54 & 17-34
0018-055-000 Pusey Melbourne 18-56 & 17-38
0018-056-000 Pusey Melbourne 18-57 & 17-40
0018-057-000 Spathodia Land Corp. 18-59
0018-067-000 Spathodia Land Corp. 18-68
0018-077-000 Spathodia Land Corp. 18-78
0018-082-000 Colin Claire Mme 18-83
0018-085-000 Spathodia Land Corp. 18-86
0018-087-000 Spathodia Land Corp. 18-88 & 17-134
0018-088-000 Spathodia Land Corp. 18-89 & 17-131
0018-090-000 Spathodia Land Corp. 18-91
0018-095-000 Spathodia Land Corp. 18-96
0018-096-000 Colin Marie Lydie Mlle 18-97
0018-097-000 Spathodia Land Corp. 18-98
0018-104-000 Coicou Claude 18-106
0018-122-000 Spathodia Land Corp. 18-125 & 17-149
0018-127-000 Spathodia Land Corp. 18-130 & 17-154
0018-128-000 Spathodia Land Corp. 18-131 & 17-155
0018-129-000 Spathodia Land Corp. 18-132 & 17-156
0018-130-000 Spathodia Land Corp. 18-133 & 17-157
0018-133-000 Reuben Judith Ann 18-136
0018-134-000 Reuben Judith Ann 18-137
0018-136-000 Spathodia Land Corp. 18-139
0018-137-000 Spathodia Land Corp. 18-140
0018-138-000 Spathodia Land Corp. 18-141
0018-141-000 Spathodia Land Corp. 18-144
0018-145-000 Spathodia Land Corp. 18-148
0018-146-000 Magnus Paul & Mary Mme 18-149
0018-148-000 Gooden Barbara Noeline 18-151
0018-149-000 Spathodia Land Corp. 18-152
0018-152-000 Spathodia Land Corp. 18-155
0018-153-000 Spathodia Land Corp. 18-156
0018-154-000 Spathodia Land Corp. 18-157
0018-158-000 Spathodia Land Corp. 18-161
0018-164-000 Spathodia Land Corp. 18-167
0018-168-000 Spathodia Land Corp. 18-171
0018-170-000 Spathodia Land Corp. 18-173
0019-019-000 Spathodia Land Corp. 19-17
0019-021-000 Dixon Frederick & Al 19-19
0019-023-000 Spathodia Land Corp. 19-21
0019-024-000 Spathodia Land Corp. 19-22
0019-030-000 Spathodia Land Corp. 19-28
0019-031-000 Bailey Claudette C. 19-29
0019-033-000 Spathodia Land Corp. 19-31
0019-034-000 Spathodia Land Corp. 19-32
0019-036-000 Spathodia Land Corp. 19-34
0019-037-000 Spathodia Land Corp. 19-35
0019-038-000 Spathodia Land Corp. 19-36
0019-039-000 Spathodia Land Corp. 19-37
0019-040-000 Spathodia Land Corp. 19-38
0019-049-000 Plummer Miss Beverley 19-47
0019-059-000 Spathodia Land Corp. 19-57
0019-061-000 Spathodia Land Corp. 19-59
0019-066-000 Spathodia Land Corp. 19-64
0019-070-000 Anderson Egbert & N. & C. 19-68
0019-072-000 Spathodia Land Corp. 19-70
0019-077-000 Gauchier Gérard 19-75
0019-078-000 Gauchier Gérard 19-76
0019-085-000 Spathodia Land Corp. 19-83
0019-086-000 Spathodia Land Corp. 19-84
0019-089-000 Spathodia Land Corp. 19-87
0019-092-000 Spathodia Land Corp. 19-90
0019-093-000 Spathodia Land Corp. 19-91
0019-094-000 Spathodia Land Corp. 19-92
0019-095-000 Spathodia Land Corp. 19-93
0019-096-000 Spathodia Land Corp. 19-94
0019-097-000 Spathodia Land Corp. 19-95
0019-099-000 Spathodia Land Corp. 19-97
0019-105-000 Spathodia Land Corp. 19-103
0019-106-000 Spathodia Land Corp. 19-104
0019-112-000 Spathodia Land Corp. 19-110
0019-119-000 Sing Prit Pal & M. Mme 19-117
0019-121-000 Spathodia Land Corp. 19-119
0019-123-000 Spathodia Land Corp. 19-121
0019-126-000 Spathodia Land Corp. 19-124
0019-128-000 Spathodia Land Corp. 19-126
0019-129-000 Spathodia Land Corp. 19-127
0019-132-000 Spathodia Land Corp. 19-130
0019-133-000 Spathodia Land Corp. 19-131
0019-136-000 Spathodia Land Corp. 19-134
0019-140-000 Edwards Elvett C. 19-138
0019-142-000 Spathodia Land Corp. 19-140
0019-144-000 Spathodia Land Corp. 19-142
0019-150-000 Spathodia Land Corp. 19-148
0019-152-000 Spathodia Land Corp. 19-150
0019-154-000 Spathodia Land Corp. 19-152
0019-155-000 Spathodia Land Corp. 19-153
0019-166-000 Spathodia Land Corp. 19-164
0019-167-000 Smith Oliver F. 19-165
0019-168-000 Hideo Nimura 19-166
0019-169-000 Matsumoto Mlle Keiko 19-167
0019-174-000 Spathodia Land Corp. 19-172
0019-175-000 Spathodia Land Corp. 19-173
0019-178-000 Spathodia Land Corp. 19-176
0019-182-000 Spathodia Land Corp. 19-180
0019-183-000 Spathodia Land Corp. 19-181
0019-201-000 Spathodia Land Corp. 19-201
0019-202-000 Spathodia Land Corp. 19-202
0019-203-000 Spathodia Land Corp. 19-203
0019-205-000 McFarlane Arthur 19-205
0019-206-000 Spathodia Land Corp. 19-206
0019-207-000 Spathodia Land Corp. 19-207
0019-208-000 Spathodia Land Corp. 19-208
0019-210-000 Spathodia Land Corp. 19-210
0019-211-000 Spathodia Land Corp. 19-211
0019-212-000 Spathodia Land Corp. 19-212
0019-213-000 Spathodia Land Corp. 19-213
0019-216-000 Spathodia Land Corp. 19-216
0019-217-000 Spathodia Land Corp. 19-217
0019-221-000 Spathodia Land Corp. 19-221
0019-222-000 Spathodia Land Corp. 19-222
0019-226-000 Spathodia Land Corp. 19-226
0019-228-000 Spathodia Land Corp. 19-228
0019-233-000 Spathodia Land Corp. 19-233
0019-243-000 Davis Linda E Succ. 19-243
0019-244-000 Smith Maurice 19-244
0019-245-000 Smith Maurice 19-245
0019-246-000 Spathodia Land Corp. 19-246
0019-247-000 Spathodia Land Corp. 19-247
0019-249-000 Spathodia Land Corp. 19-249
0019-250-000 Spathodia Land Corp. 19-250
0019-252-000 Spathodia Land Corp. 19-252
0019-253-000 Spathodia Land Corp. 19-253
0019-254-000 Spathodia Land Corp. 19-254
0019-255-000 Spathodia Land Corp. 19-255 & 20-243
0019-262-000 Chin luy Mme 19-264
0019-263-000 Figueiredo Anthony 19-265
0019-264-000 Figueiredo Anthony 19-266
0019-267-000 Chowdhury Abdur Rouf 19-270
0019-269-000 Spathodia Land Corp. 19-272
0019-270-000 Spathodia Land Corp. 19-273
0019-271-000 Chowdhury Abdur Rouf 19-275
0019-279-000 Spathodia Land Corp. 19-283
0019-287-000 Scotland Robert W & H. 19-291
0019-290-000 Spathodia Land Corp. 19-294
0019-292-001 Spathodia Land Corp. 19-297 & 20-335
0019-293-000 Spathodia Land Corp. 19-298
0019-303-000 Spathodia Land Corp. 19-310 & 20-356
0019-305-000 Spathodia Land Corp. 19-312
0019-308-000 Spathodia Land Corp. 19-315
0019-314-000 Spathodia Land Corp. 19-321
0019-315-000 Spathodia Land Corp. 19-322
0019-317-000 Spathodia Land Corp. 19-324
0019-318-000 Spathodia Land Corp. 19-325
0019-323-000 Spathodia Land Corp. 19-330
0019-324-000 Spathodia Land Corp. 19-331
0019-328-000 Spathodia Land Corp. 19-335
0019-329-000 Spathodia Land Corp. 19-336 & 20-374
0019-340-000 Ko Man Hoi 19-348
0019-345-000 Spathodia Land Corp. 19-353
0019-346-000 Spathodia Land Corp. 19-354
0020-014-000 Spathodia Land Corp. 20-9
0020-015-000 Spathodia Land Corp. 20-10
0020-016-000 Spathodia Land Corp. 20-11
0020-017-000 Singh Prit Pal & M. 20-12
0020-018-000 Spathodia Land Corp. 20-13
0020-019-000 Spathodia Land Corp. 20-14
0020-021-000 Spathodia Land Corp. 20-16
0020-022-000 Spathodia Land Corp. 20-17
0020-023-000 Spathodia Land Corp. 20-18
0020-024-000 Spathodia Land Corp. 20-19
0020-028-000 Logan Janet Mme 20-23
0020-029-000 Spathodia Land Corp. 20-24
0020-031-000 Spathodia Land Corp. 20-26
0020-032-000 Spathodia Land Corp. 20-27
0020-038-000 Spathodia Land Corp. 20-33
0020-039-000 Spathodia Land Corp. 20-34
0020-044-000 Spathodia Land Corp. 20-39
0020-045-000 Spathodia Land Corp. 20-40
0020-047-000 Spathodia Land Corp. 20-42
0020-058-000 Spathodia Land Corp. 20-53
0020-062-000 Spathodia Land Corp. 20-57
0020-063-000 Chayia Joseph 20-58 & 21-34
0020-064-000 Chyia Joseph 20-59 & 21-35
0020-066-000 Spathodia Land Corp. 20-61
0020-068-000 Spathodia Land Corp. 20-63
0020-069-000 Spathodia Land Corp. 20-64

0388-049-000	Spathodia Land Corp.	388-49
0388-050-000	Philip Vincent Eardly	388-50
0388-051-000	Philip Vincent Eardly	388-51
0388-070-000	Powell Frederick R. et Barbara	388-72
0388-071-000	Tavares Marcia Mme	388-72
0388-078-000	Spathodia Land Corp.	388-79
0388-081-000	Sanchez Edwin	388-82
0388-085-000	Spathodia Land Corp.	388-86
0388-091-000	Spathodia Land Corp.	388-92
0388-092-000	Spathodia Land Corp.	388-93
0388-093-000	Powell Frederick R. et Barbara	388-94
0388-094-000	Spathodia Land Corp.	388-95
0388-102-000	Spathodia Land Corp.	388-103
0388-102-000	Spathodia Land Corp.	388-104
0388-105-000	Spathodia Land Corp.	388-106
0388-117-000	Wilson Warren E.	388-118
0388-122-000	Spathodia Land Corp.	388-123
0388-124-000	Guthrie Byron	388-125
0388-125-000	Guthrie Byron	388-126
0388-132-000	Spathodia Land Corp.	388-133
0388-133-000	Spathodia Land Corp.	388-134
0388-135-000	Spathodia Land Corp.	388-136
0388-148-000	Spathodia Land Corp.	388-149
0388-149-000	Spathodia Land Corp.	388-150
0388-156-000	Murray Dr Eric	388-157
0388-157-000	Garnier Carl	388-158
0388-158-000	Hogarth Dame Liliane	388-159
0388-174-000	Spathodia Land Corp.	388-175
0388-176-000	Vales Mlle Renée	388-177
0388-177-000	Spathodia Land Corp.	388-178
0388-184-000	Spathodia Land Corp.	388-185
0388-185-000	Spathodia Land Corp.	388-186
0388-188-000	Spathodia Land Corp.	388-192
0388-189-000	Spathodia Land Corp.	388-193
0388-194-000	Spathodia Land Corp.	388-199
0388-195-000	Spathodia Land Corp.	388-200
0388-196-000	Spathodia Land Corp.	388-201
0388-197-000	Spathodia Land Corp.	388-196-1
0388-198-000	Spathodia Land Corp.	388-196-2
0389-001-000	Routhier Gilles	Partie 389 *

* Un certain emplacement ayant le frontage sur Sir Wilfrid Laurier dans la Ville de Saint-Basile-le-Grand, Province de Québec, de figure triangulaire, connu et désigné comme étant la partie Nord-Ouest du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (N.O. Pt. 389) du plan officiel et livre de renvoi de la paroisse de St-Bruno dans la "Concession du Rang des Vingt-Quatre" mesurant quatre cent quatorze et six dixièmes de pied (414.6 de pied) dans le côté de sa ligne Sud-Est longeant de Sir Wilfrid Laurier, trois cent quatre-vingt-dix-huit et huit dixièmes de pied (398.8 de pied) dans sa ligne Sud, longeant la rue publique, deux cent soixante et deux dixièmes de pied (260.2 de pied) dans le côté de sa ligne Nord-Est en mesure Anglaise plus ou moins et borné comme suit: en front direction Sud-Est par le dit Sir Wilfrid Laurier; en arrière direction Nord-Est par une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391) dans les dits plans officiels et livre de renvoi; Avec toutes les bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 365 du dit Sir Wilfrid Laurier comprenant le Motel et dépendances;

0389-022-000	Spathodia Land Corp.	389-25
0389-024-000	Spathodia Land Corp.	389-27
0389-034-000	Spathodia Land Corp.	389-37
0389-038-000	Clarke Kirby L. Mlle	389-41
0389-039-000	Clarke Kirby L. Mlle	389-42
0389-040-000	Spathodia Land Corp.	389-43
0389-042-000	Spathodia Land Corp.	389-45
0389-047-000	Rose Georges	389-50
0389-050-000	Spathodia Land Corp.	389-53
0389-051-000	Spathodia Land Corp.	389-54
0389-052-000	Spathodia Land Corp.	389-55
0389-058-000	Howell Halstead	389-61
0389-061-000	SPathodia Land Corp.	389-64
0389-062-000	Spathodia Land Corp.	389-65
0389-063-000	Spathodia Land Corp.	389-66
0389-064-000	Spathodia Land Corp.	389-67
0389-065-000	Spathodia Land Corp.	389-68
0389-067-000	Spathodia Land Corp.	389-70
0389-068-000	Spathodia Land Corp.	389-71
0389-070-000	Spathodia Land Corp.	389-73
0389-072-000	Spathodia Land Corp.	389-75
0389-075-000	Spathodia Land Corp.	389-78
0389-076-000	Spathodia Land Corp.	389-79
0389-080-000	Springer Andre	389-83
0389-081-000	Spathodia Land Corp.	389-84
0389-082-000	Spathodia Land Corp.	389-85
0389-083-000	Springer Andre	389-86
0389-084-000	Mwachukwa Joan Margarett Dame	389-87
0389-085-000	Rivera Nicholas	389-88
0389-086-000	Spathodia Land Corp.	389-89
0389-087-000	Spathodia Land Corp.	389-90
0389-088-000	Spathodia Land Corp.	389-91
0389-089-000	Spathodia Land Corp.	389-92
0389-091-000	Spathodia Land Corp.	389-94
0389-092-000	Spathodia Land Corp.	389-95
0389-096-000	Spathodia Land Corp.	389-99
0389-101-000	Spathodia Land Corp.	389-104
0389-102-000	Spathodia Land Corp.	389-105
0389-104-000	Spathodia Land Corp.	389-107
0389-105-000	Spathodia Land Corp.	389-108
0389-107-000	Spathodia Land Corp.	389-110
0389-108-000	Spathodia Land Corp.	389-111
0389-109-000	Spathodia Land Corp.	389-112
0389-110-000	Spathodia Land Corp.	389-113
0389-111-000	Spathodia Land Corp.	389-114
0389-112-000	Spathodia Land Corp.	389-115
0389-113-000	Spathodia Land Corp.	389-116
0389-114-000	Spathodia Land Corp.	389-117
0389-115-000	Spathodia Land Corp.	389-118
0389-116-000	Spathodia Land Corp.	389-119
0389-117-000	Spathodia Land Corp.	389-120
0389-118-000	Spathodia Land Corp.	389-121
0389-119-000	Spathodia Land Corp.	389-122
0389-120-000	Spathodia Land Corp.	389-123
0389-121-000	Spathodia Land Corp.	389-124
0391-003-000	Routhier Gilles	Partie 391*

* Un certain emplacement ayant le frontage sur Sir Wilfrid Laurier, dans la Ville de Saint-Basile-le Grand, Province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (Pt. 391) du plan officiel et livre de renvoi de la Paroisse de St-Bruno, Division d'enregistrement de Chambly, mesurant cent cinquante pieds (150 pi.) en largeur, mesuré à angle droit avec sa ligne latérale par la profondeur approximative de deux cent soixante-sept pieds (267 pi.) dans sa ligne Sud-Ouest et approximativement trois cent quarante-quatre pieds (344 pi.) dans sa ligne Nord-Est, en mesures anglaise plus ou moins et borné comme suit: en front, direction Sud-Est, par le Boul. Sir Wilfrid Laurier (étant une autre partie du dit lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391); en arrière direction Nord-Ouest, par le-Chemin des Vingts (20)- d'un côté direction Sud-Ouest, par une partie du lot originaire trois cent quatre-vingt-onze (391) du dit plan officiel et livre de renvoi; de l'autre côté direction Nort-Est, par une autre part du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391) appartenant à Maurice Shore et ces représentants; Avec toutes les bâtisses dessus érigées incluant le numéro civique trois cent soixante-et-un (361) du dit Sir Wilfrid Laurier.

0391-062-000	Moureau ANdré	391-56
0391-063-000	Moureau André	391-57
0391-066-000	Rock Entr Ltd.	391-62
0391-077-000	Rock Entr Ltd.	391-73
0391-078-000	Rock Entr Ltd.	391-74
0391-088-000	Rock Entr Ltd.	391-85
0391-089-000	Rock Entr Ltd.	391-86
0391-090-000	Rock Entr Ltd.	391-87
0391-091-000	Rock Entr Ltd.	391-88
0391-092-000	Rock Entr Ltd.	391-89
0391-093-000	Rock Entr Ltd.	391-90
0391-099-000	Rock Entr Ltd.	391-96
0391-100-000	Rock Entr Ltd.	391-97
0391-101-000	Rock Entr Ltd.	391-99
0391-102-000	Rock Entr Ltd.	391-100
0391-102-000	Rock Entr Ltd.	391-101
0391-104-000	Rock Entr Ltd.	391-102
0391-105-000	Rock Entr Ltd.	391-103
0391-110-000	Rock Entr Ltd.	391-98
0391-149-000	Bourdin Jean Louis	391-148
0391-151-000	Schuerman Joseph	391-150
0391-155-000	Bourdin Jean Louis	391-154
0391-156-000	Granwehr Bernard	391-155
0391-163-000	Bourdin Jean Louis	391-162
0391-164-000	Bourdin Jean Louis	391-163
0391-191-000	Breusch Heinz	391-190
0391-192-000	Servais Atlas Andrée Mme	391-191
0391-193-000	Servais Atlas Andrée Mme	391-192
0391-194-000	Servais Atlas Andrée Mme	391-193
0391-199-000	Moureau Jean	391-198
0391-200-000	Moureau Jean	391-199
0391-201-000	Moureau Jean	391-200
0391-202-000	Moureau Jean	391-201
0391-222-000	Schuerman Joseph	391-221
0391-226-000	Rock Entr. Ltd.	391-225
0391-238-000	Moureau André	391-237
0391-244-000	Rock Entr Ltd.	391-243
0391-245-000	Baum Giovanni Battista	391-244
0391-246-000	Baum Giovanni Battista	391-245
0391-247-000	Baum Giovanni Battista	391-246
0391-263-000	Rock Entr Ltd.	391-262
0391-264-000	Rock Entr Ltd.	391-263
0391-265-000	Rock Entr Ltd.	391-264
0391-266-000	Rock Entr Ltd.	391-265
0391-267-000	Rock Entr Ltd.	391-266
0391-268-000	Rock Entr Ltd.	391-267
0391-269-000	Rock Entr Ltd.	391-268
0391-270-000	Rock Entr Ltd.	391-269
0391-271-000	Rock Entr Ltd.	391-270
0391-272-000	Rock Entr Ltd.	391-271
0391-273-000	Caru Armando	391-272
0391-274-000	Caru Armando	391-273
0391-275-000	Caru Armando	391-274
0391-280-000	Rock Entr Ltd.	391-279
0391-281-000	Rock Entr Ltd.	391-280
0391-282-000	Rock Entr Ltd.	391-281
0391-300-000	Rock Entr Ltd.	391-299

0391-341-000	Rock Entr Ltd.	393-9
0391-344-000	Rock Entr Ltd.	393-12
0393-023-000	Schuerman Joseph	393-18
0393-025-000	Schuerman Joseph	393-20
0393-027-000	Meier Silvid	393-22
0393-028-000	Schuerman Joseph	393-23
0393-029-000	Schuerman Joseph	393-24
0393-030-000	Hess Thed	393-25
0393-031-000	Schuerman Joseph	393-26
0393-032-000	Hess Thed	393-27
0393-033-000	Rock Entr Ltd.	393-28 & 391-60
0393-046-000	Callsen Albert	393-46
0393-052-000	Hoehnle Marie Louise	393-52
0393-60-000	Rock Entr Ltd.	393-60
0393-071-000	Granwehr Bernard	393-71
0393-073-000	Bourdin Jean Louis	393-73
0393-076-000	Volkert Kirsten	393-76
0393-081-000	Prankl Franz	393-81
0393-082-000	Prankl Franz	393-82
0393-083-000	Prankl Franz	393-83
0393-084-000	Prankl Franz	393-84
0393-085-000	Prankl Franz	393-85
0393-086-000	Prankl Franz	393-86
0393-087-000	Schuerman Joseph	393-87
0393-088-000	Granwehr Bernard	393-88
0393-106-000	Marechal Paul	393-106
0393-108-000	Marechal Paul	393-108
0393-111-000	Stevens Marcel	393-111
0393-128-000	Rock Entr Ltd.	393-128
0393-129-000	Rock Entr Ltd.	393-129
0393-130-000	Rock Entr Ltd.	393-130
0393-131-000	Rock Entr Ltd.	393-131
0393-132-000	Rock Entr Ltd.	393-132
0393-133-000	Rock Entr Ltd.	393-133
0393-134-000	Rock Entr Ltd.	393-134
0393-151-000	Mauro Gianni	393-151
0393-152-000	Rock Entr Ltd.	393-152
0393-153-000	Rock Entr Ltd.	393-153
0393-154-000	Rock Entr Ltd.	393-154
0393-155-000	Rock Entr Ltd.	393-155
0393-156-000	Rock Entr Ltd.	393-156
0393-157-000	Rock Entr Ltd.	393-157
0393-158-000	Rock Entr Ltd.	393-158
0393-159-000	Rock Entr Ltd.	393-159
0393-160-000	Rock ENtr Ltd.	393-160
0393-161-000	Rock Entr Ltd.	393-161
0393-162-000	Rock Entr Ltd.	393-162
0393-163-000	Rock Entr Ltd.	393-163
0393-164-000	Rock Entr Ltd.	393-164
0393-165-000	Rock Entr Ltd.	393-165
0393-166-000	Rock Entr Ltd.	393-166
0393-167-000	Rock Entr Ltd.	393-167
0393-168-000	Rock Entr Ltd.	393-168
0393-169-000	Rock Entr Ltd.	393-169
0393-170-000	Rock Entr Ltd.	393-170
0393-171-000	Rock Entr Ltd.	393-171
0393-172-000	Rock Entr Ltd.	393-172
0393-173-000	Rock Entr Ltd.	393-173
0393-182-000	Delaloye Charly	393-182
0393-183-000	Delaloye Charly	393-183
0393-184-000	Delaloye Charly	393-184
0393-185-000	Delaloye Charly	393-185
0393-186-000	Delaloye Charly	393-186
0393-187-000	Liechti Eberhard	393-187
0393-188-000	Liechti Eberhard	393-188
0393-189-000	Liechti Eberhard	393-189
0393-190-000	Liechti Eberhard	393-190
0393-226-000	Rock Entr Ltd.	393-226
0393-227-000	Rock Entr Ltd.	393-227
0393-243-000	Marechal Paul	393-107
0396-009-000	Spathodia Land Corp.	Partie 396 *

*Un immeuble situé dans la municipalité de St-Basile-le-Grand, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire no. trois cent quatre-vingt-seize (Ptie 396) aux plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de St-Bruno, bornée, ladite partie, au nord-ouest par le Chemin des Vingt, au sud-est en partie par le lot 396-81 et en partie par le lot 396-80, au sud-ouest par la partie du lot 395 et au nord-est par une autre partie du lot 396; mesurant quatre-vingt-douze pieds et sept-dixièmes de pied au nord-ouest (92.7'), cent douze pieds et vingt-trois centièmes de pied au nord-est (112.23'), quatre-vingt-seize pieds et quarante-quatre centièmes de pied (96.44') au sud-est et quatre-vingt-douze pieds (92') au sud-ouest, mesure anglaise et plus ou moins. Ainsi que ledit immeuble se trouve présentement avec tous droits, membres et dépendances, sans exception ni réserve de la part du Vendeur.

0396-028-000	South Shore Ent. Corp. (avec bâtisse)	396-19-1
0396-049-000	Driver System Housing Corp. Ltd.	396-38
0396-052-000	Ducharme J. Noël succ.	396-40-2
0396-053-000	Ducharme Jean Noël succ.	396-41
0396-062-000	Blake Rajni Bhailal	396-50
0396-069-000	Spathodia Land Corp.	396-57
0396-070-000	Spathodia Land Corp.	396-58
0396-073-000	Guthrie Rose Carmelina	396-61
0396-077-000	Spathodia Land Corp.	396-65
0396-078-000	Spathodia Land Corp.	396-66
0396-084-000	Hunte Wesley	396-72
0396-085-000	Spathodia Land Corp.	396-73
0397-111-000	Corporation 260	397 Partie 113 *

*De la partie Sud-Est de la Subdivision (397 Partie S.E. 113) aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel de la Paroisse de St-Bruno, Division d'enregistrement de Chambly, mesurant trente-deux pieds et cinq-dixièmes de pied (32.5') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-treize pieds et trois-dixièmes de pied (93.3') dans sa ligne Sud-Est et quatre-vingt-treize pieds et trois-dixièmes de pieds (93.3') dans sa ligne Nord-Ouest et bornée au Sud-Ouest par le dit Boul. Jean-Charles Michaud en arrière par une partie du lot cent quatre vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre vingt-dix-huit (398-188) et une autre partie du lot cent quatre vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398-187) aux dits plans et livre de renvoi du Cadastre Officiel d'un côté au Nord-Ouest par le résidu du lot cent treize et de l'autre côté au Sud-Est par la subdivision officielle cent douze du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-sept (397-112).

0398-193-000	Jolco Construction	398-154
0400-004-000	Leduc Antoine Succ.	Partie 400 *

*Un immeuble situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand connu et désigné comme étant une partie du lot originaire du lot quatre cents (400) au cadastre officiel de la paroisse de St-Bruno, Division d'enregistrement de Chambly borné en front au Sud-Est par le chemin public, (rue Principale); en arrière par le côté Nord d'une partie du lot originaire quatre cents (400) appartenant à Pierre Filion ou ses représentants; d'un côté par le côté Sud-Ouest d'une parti du lot originaire P. 400 appartenant à Pierre Filion et ses représentants; de l'autre côté par une partie du lot originaire trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399) appartenant à M. Raymond Taillon ou ses représentants. Mesurant au front 1.06 par une profondeur de 200 pi plus ou moins sans aucune garantie des mesures.

0400-011-000	Spathodia Land Corp.	401-10 et 400-6
0400-012-000	Spathodia Land Corp.	400-7
0400-013-000	Spathodia Land Corp.	400-8
0400-014-000	Spathodia Land Corp.	400-9
0400-015-000	Spathodia Land Corp.	400-10
0400-016-000	Spathodia Land Corp.	400-11
0400-017-000	Spathodia Land Corp.	400-12
0400-018-000	Spathodia Land Corp.	400-13
0400-019-000	Spathodia Land Corp.	400-14
0400-020-000	Spathodia Land Corp.	400-15
0400-021-000	Spathodia Land Corp.	400-16
0400-022-000	Spathodia Land Corp.	400-17
0400-023-000	Spathodia Land Corp.	400-18
0400-024-000	Spathodia Land Corp.	400-19
0400-025-000	Spathodia Land Corp.	400-20
0400-026-000	Spathodia Land Corp.	400-21
0400-027-000	Spathodia Land Corp.	400-22
0400-028-000	Spathodia Land Corp.	400-23
0400-029-000	Spathodia Land Corp.	400-24
0400-030-000	Spathodia Land Corp.	400-25
0400-031-000	Spathodia Land Corp.	400-26
0400-032-000	Spathodia Land Corp.	400-28
0400-033-000	Spathodia Land Corp.	400-29
0400-034-000	Spathodia Land Corp.	400-30
0400-035-000	Spathodia Land Corp.	400-31
0400-036-000	Spathodia Land Corp.	400-32
0400-037-000	Spathodia Land Corp.	400-33
0400-038-000	Spathodia Land Corp.	400-34
0400-039-000	Spathodia Land Corp.	400-35
0400-040-000	Spathodia Land Corp.	400-36
0400-041-000	Spathodia Land Corp.	400-37
0400-042-000	Spathodia Land Corp.	400-38
0400-043-000	Spathodia Land Corp.	400-39
0400-046-000	Spathodia Land Corp.	400-58 et 401-63
0400-047-000	Spathodia Land Corp.	400-59
0400-048-000	Spathodia Land Corp.	400-60
0400-049-000	Spathodia Land Corp.	400-61
0400-050-000	Spathodia Land Corp.	400-62
0400-051-000	Spathodia Land Corp.	400-63
0400-052-000	Spathodia Land Corp.	400-64
0400-053-000	Spathodia Land Corp.	400-65
0400-054-000	Spathodia Land Corp.	400-66
0400-055-000	Spathodia Land Corp.	400-67
0400-056-000	Spathodia Land Corp.	400-68
0400-057-000	Spathodia Land Corp.	400-69
0400-058-000	Spathodia Land Corp.	400-70
0400-059-000	Spathodia Land Corp.	400-71
0400-060-000	Spathodia Land Corp.	400-72
0400-061-000	Spathodia Land Corp.	400-73
0400-062-000	Spathodia Land Corp.	400-74
0400-063-000	Spathodia Land Corp.	400-75
0400-064-000	Spathodia Land Corp.	400-76 et 401-78
0400-065-000	Spathodia Land Corp.	400-77
0400-066-000	Spathodia Land Corp.	400-78 et 401-73
0400-067-000	Spathodia Land Corp.	400-79
0400-068-000	Spathodia Land Corp.	400-80
0400-069-000	Spathodia Land Corp.	400-81 et 401-68
0401-006-000	Spathodia Land Corp.	401-6
0401-007-000	Spathodia Land Corp.	401-7

391-340	0401-008-000	Spathodia Land Corp. 401-8
391-343	0401-009-000	Spathodia Land Corp. 401-9 et 400-5
392-18	0401-010-000	Spathodia Land Corp. 401-11
393-20	0401-011-000	Spathodia Land Corp. 401-12
393-22	0401-012-000	Spathodia Land Corp. 401-13
393-23	0401-013-000	Spathodia Land Corp. 401-14
393-24	0401-014-000	Spathodia Land Corp. 401-15
393-25	0401-015-000	Spathodia Land Corp. 401-16
393-26	0401-016-000	Spathodia Land Corp. 401-17
393-27	0401-017-000	Spathodia Land Corp. 401-18
393-28 & 391-60	0401-018-000	Spathodia Land Corp. 401-19
393-46	0401-019-000	Spathodia Land Corp. 401-20
393-52	0401-020-000	Spathodia Land Corp. 401-21
393-60	0401-021-000	Spathodia Land Corp. 401-22
393-71	0401-022-000	Spathodia Land Corp. 401-23
393-73	0401-023-000	Spathodia Land Corp. 401-24
393-76	0401-025-000	Spathodia Land Corp. 401-26
393-81	0401-026-000	Spathodia Land Corp. 401-27
393-82	0401-027-000	Spathodia Land Corp. 401-28
393-83	0401-028-000	Spathodia Land Corp. 401-29
393-84	0401-029-000	Spathodia Land Corp. 401-30
393-85	0401-030-000	Spathodia Land Corp. 401-31
393-86	0401-031-000	Spathodia Land Corp. 401-32
393-87	0401-032-000	Spathodia Land Corp. 401-33
393-88	0401-033-000	Spathodia Land Corp. 401-34
393-106	0401-034-000	Spathodia Land Corp. 401-35
393-108	0401-035-000	Spathodia Land Corp. 401-36
393-111	0401-036-000	Spathodia Land Corp. 401-37
393-128	0401-037-000	Spathodia Land Corp. 401-38
393-129	0401-038-000	Spathodia Land Corp. 401-39
393-130	0401-039-000	Spathodia Land Corp. 401-40
393-131	0401-040-000	Spathodia Land Corp. 401-41 et 400-40
393-132	0401-041-000	Spathodia Land Corp. 401-42 et 400-41
393-133	0401-042-000	Spathodia Land Corp. 401-43 et 400-42
393-134	0401-043-000	Spathodia Land Corp. 401-44 et 400-43
393-151	0401-044-000	Spathodia Land Corp. 401-45 et 400-44
393-152	0401-045-000	Spathodia Land Corp. 401-46 et 400-45
393-153	0401-046-000	Spathodia Land Corp. 401-47 et 400-46
393-154	0401-047-000	Spathodia Land Corp. 401-48 et 400-47
393-155	0401-048-000	Spathodia Land Corp. 401-49 et 400-48
393-156	0401-049-000	Spathodia Land Corp. 401-50 et 400-49
393-157	0401-050-000	Spathodia Land Corp. 401-51 et 400-50
393-158	0401-051-000	Spathodia Land Corp. 401-52 et 400-51
393-159	0401-052-000	Spathodia Land Corp. 401-53 et 400-27
393-160	0401-058-000	Spathodia Land Corp. 401-59
393-161	0401-059-000	Spathodia Land Corp. 401-60
393-162	0401-060-000	Spathodia Land Corp. 401-61
393-163	0401-061-000	Spathodia Land Corp. 401-62
393-164	0401-062-000	Spathodia Land Corp. 401-64
393-165	0401-063-000	Spathodia Land Corp. 401-65
393-166	0401-064-000	Spathodia Land Corp. 401-66
393-167	0401-065-000	Spathodia Land Corp. 401-67
393-168	0401-066-000	Spathodia Land Corp. 401-69
393-169	0401-067-000	Spathodia Land Corp. 401-70
393-170	0401-068-000	Spathodia Land Corp. 401-71
393-171	0401-069-000	Spathodia Land Corp. 401-72
393-172	0401-070-000	Spathodia Land Corp. 401-74
393-173	0401-071-000	Spathodia Land Corp. 401-75
393-182	0401-072-000	Spathodia Land Corp. 401-76
393-183	0401-073-000	Spathodia Land Corp. 401-77
393-184	0405-001-000	Spathodia Land Corp. Partie 405 *
393-185		
393-186		
393-187		
393-188		
393-189		
393-190		
393-226		
393-227		
393-107		
Partie 396 *		

*Partie du lot originaire (No. 405) Paroisse de St-Bruno, de la contenance de environ, un arpent et trois quarts de front, sur 24 arpents de profondeur, le tout, plus ou moins, et sans garantie de mesure précise, le plus ou le moins, devant tourner au profit du à la perte de l'acquéreur, quelle que soit la différence, à distraire dudit lot: a) partie vendue au Ministère de la Voirie, appert acte no. 87576, sujet à un droit de passage que s'est réservé le vendeur; et b) partie vendue au Ministère de la Voirie, appert acte no. 87776; et bornée comme suit: - en front par le chemin de la route No. 9; en arrière, par le chemin des Vingt; du côté sud-ouest, par le no. 404; et du côté nord-est par le no. 406; sans bâtisse.

0406-153-000	Papendick David E.	406-199
0406-154-000	Papendick David E.	406-200
0406-155-000	Papendick David E.	406-201
0406-156-000	Papendick David E.	406-202
0406-158-000	Papendick David E.	406-204
0406-159-000	Papendick David E.	406-205
0406-160-000	Papendick David E.	406-206
0406-161-000	Papendick David E.	406-207
0406-171-000	Papendick David E.	406-226
0406-172-000	Papendick David E.	406-227
0406-173-000	Papendick David E.	406-228
0406-174-000	Papendick David E.	406-229
0406-176-000	Papendick David E.	406-231
0406-177-000	Papendick David E.	406-232
0406-178-000	Papendick David E.	406-233
0406-179-000	Papendick David E.	406-234
0420-005-000	Boucher André avec bâtisse	420-3
0437-002-000	Spathodia Land Corp.	Partie 437 *

*Une terre située sur la concession des Trente, en la paroisse de Saint-Basile-le-Grand, connue sous le numéro QUATRE CENT TRENTE-SEPT (437) des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno, de trois arpents de largeur sur environ trente arpents de profondeur, à distraire, néanmoins de tel lot, cette partie constituant l'emprise de la route régionale no. 20 et de la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, traversant telle terre, bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le chemin des vingt-quatre, en arrière, au sud-est, par la ligne nord-nuest de la concession du Bord de l'eau comprise dans le cadastre de la paroisse de St. Joseph-de-Chambly, du côté nord-est, par les lots nos. 435 et 436 appartenant à MM. Eugène et Philippe Lambert et successeurs en titre successeurs de Fulgence, et du côté sud-ouest, partie, par le lot 438 appartenant aux commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Basile-le-Grand et partie par le lot 439 appartenant à Laurier Robert et successeurs. À être soustrait les subdivisions officielles numéros: 437,1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139 & 140 tous sont dans les plans officiels et livre de renvoi de la Paroisse de St-Bruno. La dite partie quatre cent trente-sept (Ptie. 437) à une superficie en mesure anglaise plus ou moins sans aucune garantie de deux cent vingt-et-un-mille six cent cinquante pieds carrés (221,650).

0437-013-000	Spathodia Land Corp.	437-11
0437-014-000	Spathodia Land Corp.	437-12
0437-015-000	Spathodia Land Corp.	437-13
0437-016-000	Spathodia Land Corp.	437-14
0437-018-000	Spathodia Land Corp.	437-16
0437-019-000	Spathodia Land Corp.	437-17
0437-026-000	Spathodia Land Corp.	437-24
0437-027-000	Spathodia Land Corp.	437-25
0437-029-000	Spathodia Land Corp.	437-27
0437-030-000	Spathodia Land Corp.	437-28
0437-037-000	Spathodia Land Corp.	437-35
0437-039-000	Spathodia Land Corp.	437-37
0437-049-000	Spathodia Land Corp.	437-47
0437-052-000	Fleming Dunbar	437-50
0437-055-000	Spathodia Land Corp.	437-53
0437-056-000	Spathodia Land Corp.	437-54
0437-058-000	Spathodia Land Corp.	437-56
0437-062-000	Spathodia Land Corp.	437-60
0437-063-000	Spathodia Land Corp.	437-61
0437-064-000	Spathodia Land Corp.	437-62
0437-073-000	Spathodia Land Corp.	437-71
0437-074-000	Spathodia Land Corp.	437-72
0437-079-000	Spathodia Land Corp.	437-77
0437-087-000	Spathodia Land Corp.	437-85
0437-093-000	Fleming, Dunbar	437-91
0437-094-000	Spathodia Land Corp.	437-92
0437-095-000	Spathodia Land Corp.	437-93
0437-099-000	Clarke, Leslie L. & ina	437-97
0437-103-000	Spathodia Land Corp.	437-101
0437-105-000	Spathodia Land Corp.	437-103
0437-113-000	Spathodia Land Corp.	437-111
0437-114-000	Spathodia Land Corp.	437-112
0437-115-000	Spathodia Land Corp.

Le bill sur les télécommunications déposé aux Communes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a de nouveau déposé hier aux Communes son projet de loi portant sur les télécommunications.

Le projet de loi est essentiellement identique à celui qui a été déposé lors de la dernière session.

Le projet de loi permet au gouvernement d'émettre des directives au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et en ce qui concerne l'émission, la modification ou le renouvellement des licences de radiodiffusion, le contenu des émissions, l'application de normes qualitatives aux émissions de radiodiffusion et la restriction de la liberté d'expression.

En outre, le projet de loi permet la signature d'accords avec les provinces pour le partage de responsabilités concernant la réglementation des télécommunications.

En plus de définir une politique nationale sur les télécommunications, le projet de loi prévoit aussi le changement du nom du CRTC, qui deviendrait la Commission de la radiotélévision et des télécommunications canadiennes.

Nouveau délégué du HCR au Canada

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), dont le siège est à Genève, a désigné son nouveau délégué au Canada: M. Raymond Terrillon. M. Terrillon fait présentement sa première visite à Montréal, où il s'est entretenu hier avec des représentants d'Amnistie Internationale et de la Ligue des droits de l'homme, après avoir fait la rencontre d'une partie du personnel du ministère de l'immigration.

M. Terrillon qui fut en poste à Rome et à Athènes pour le HCR, de 1962 à 1975, regagna le Palais des Nations, à Genève, où il fut chargé de la division des Affaires extérieures.

Aujourd'hui, le délégué du HCR doit déjeuner avec des membres de la Conférence épiscopale canadienne, à Montréal, tenir des pourparlers avec des fonctionnaires et rendre visite à des organisations ethniques actives dans l'accueil aux réfugiés.

Le trophée Codorniu remis à Guy Bernier

M. Guy Bernier, président directeur général des Importations de la Vigne, a reçu récemment le trophée *Codorniu* récemment créé par cette société viticole espagnole.

Cette récompense est destinée à reconnaître les mérites du représentant le plus dynamique de cette maison à l'étranger. MMe Carmen Arigau de Caicedo, représentante officielle de la firme Codorniu était venue spécialement d'Espagne, et elle a remis le trophée à M. Bernier au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au Château Ramezay.

Le vin Codorniu est fabriqué selon la méthode champenoise et il occupe la 16ème place en importance sur la liste des vins vendus à la Société des alcools du Québec. M. Pérez-Sanchez, conseiller commercial d'Espagne au Canada, a rendu hommage à M. Bernier, le félicitant d'avoir été choisi à l'unanimité le premier récipiendaire du Trophée Codorniu par un comité de neuf membres de la haute direction de cette société barcelonaise quatre fois centenaire.

Vingt cas de choléra au Japon

TOKYO (AFP) — Vingt personnes, toutes invitées à un même banquet donné il y a une dizaine de jours au centre culturel de Ikenohata à Tokyo, ont dû être hospitalisées, victimes du choléra.

Jeudi encore sept personnes ont été trouvées porteuses du germe de la maladie.

Les autorités sanitaires japonaises estiment que des langoustes importées d'Indonésie servies au menu du banquet pourraient être à l'origine du déclenchement de la maladie.

Selon les autorités, 7,000 personnes au total venant de toutes les parties du Japon ont visité ce jour-là le centre culturel de Ikenohata. Un appel a été lancé pour que toutes ces personnes subissent des examens médicaux.

Pollution
des rivières,
eau potable
en
DANGER!
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis légaux

AVIS

Avis est donné que Denis Moreau, 47 rue Chalné, St-Apollinaire, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'être autorisé à transférer à D. Moreau & Fils Ltée, ses permis de camionnage en vrac no Q-502050-001-002 pour la Région 3, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du Règlement 2c. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente requête dans les 5 jours qui suivent la 3e parution de cet avis.
1ère parution: 9 novembre 1978
2ème parution: 10 novembre 1978
3ème parution: 11 novembre 1978

AVIS est donné qu LUCIEN MICHAUD, 2414 Cadot, Montréal, détenteur du permis ou de l'attestation no M-507026-00 région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation en faveur de GABRIEL LOIGNON, 4344, Garnier, Montréal, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère parution: 9 novembre 1978
2ème parution: 10 novembre 1978
3ème parution: 11 novembre 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-015316-784
BELL CANADA, corps politique et incorporé dûment constitué selon la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.
DEMANDERESSE
-vs-
KIRSTEN WIECE HANSEN, autrefois résidant et domiciliée à St-Lazarre, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.
DÉFENDERESSE
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse KIRSTEN WIECE HANSEN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à votre intention.
MONTRÉAL, ce 7 novembre 1978
A. BEAULIEU G.A.C.P.M.
Mes BRUNEAU, MORIN & VALADE
10 ouest rue St-Jacques
suite 409
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

AVIS est donné par les présentes que par acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal en date du 30 octobre 1978 sous le numéro 2923158 La Banque Provinciale du Canada a rétrocédé a retransféré à 88082 Canada Ltée tous droits, titres et intérêts de La Banque Provinciale du Canada en vertu de la cession générale de comptes à recevoir exécutée par 88082 Canada Ltée à La Banque Provinciale du Canada enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Montréal en date du 5 septembre 1978 sous le numéro 2908744.

Avis est donné que TRACEY JAMES PLASTARAS, résidant à 12875 rue Berri, en la Ville de Pierrefond, District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir une décrite changeant son nom en celui de JAMES TRACEY; ce changement de nom s'appliquera aussi à son épouse née LENA MILDRED KING et ses enfants LINDA et BARBARA de la même adresse.
MONTREAL, ce 20 octobre 1978.
ROSENHEK & MACHLOVITCH
Procureurs du Requérant

BEAUCOIN LTÉE

Avis est par les présentes donné que la compagnie BEAUCOIN LTÉE. constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 20ième jour d'octobre, 1978.
Secrétaire — MME JANICE MYERS

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉ

Dans l'affaire de la faillite de:
GILLES BONHOMME ET DAME JOHANNE GRAND BONHOMME
Avis est par les présentes donné que M. Gilles Bonhomme, chauffeur d'autobus et Dame Johanne Garand Bonhomme, ménagère, 520 boulevard Nobert, App. 6, Longueuil, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 26ième jour d'octobre 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15ième jour de novembre 1978, à 9.45 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.
LAURENT LANGEVIN L.S.C., Adm.A. Syndic.
BUREAU
1305 rue Girouard,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 514-774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-033464-780
FAUSTIN LOUISDORT
DEMANDERESSE
DAVID RICHARDSON
DÉFENDEUR
Le défendeur David Richardson, est par les présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à son intention au bureau de la Direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal au No. 10 est St-Antoine à Montréal.
Faute par le défendeur de comparaître dans les délais requis, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 9 novembre 1978
Rénald Chassé, greffier adjoint
Me Bernard Caron
1276 Boul. Labelle, Suite 203,
Chomedey — Laval.

AVIS
SERVICES CORATEL LTÉE —
CORATEL SERVICES LTD.
Avis est, par les présentes, donné que Services Coratel Ltée — Coratel Services Ltd. se propose de demander au Ministre de la Consommation et des Corporations l'autorisation d'abandonner sa charte et de dissoudre la Compagnie.
FAIT à Ste-Anne-de-Bellevue, Province de Québec, ce 31 octobre 1978
Luc J.-P. Joly — Secrétaire

AVIS

Prenez avis que Jean-Paul & Denis Tremblay Ltée, 1842, Boul. St-Anicet, Ville La Baie, Cté Dubuc, permis no: 22152-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour avoir l'autorisation de transrérer le permis no: 10167-V de D. Turcotte et Fils Ltée, en sa faveur, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2c. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente requête dans les 5 jours qui suivent la 3e parution de cet avis.
1ère parution: 9 novembre 1978
2ième parution: 10 novembre 1978
3ième parution: 11 novembre 1978

LOI SUR LA FAILLITE
Avis aux créanciers

Dans l'affaire de la faillite de: BERNARD ROULEAU, menuisier, résidant et domicilié au 137 Latour, Mont-Rolland, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de BERNARD ROULEAU CONSTRUCTION au même endroit et à la même adresse.
AVIS est par les présentes donné que BERNARD ROULEAU a fait cession de ses biens le 17 octobre 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 novembre 1978 à 10:00 a.m. au bureau du Séquestre Officiel, Palais de Justice, 400 Laviolette, St-Jérôme, Québec.
Daté à Montréal, ce 1er novembre 1978.
H.H. SILVER, C.A., syndic.
BUREAU:
H.H. SILVER, C.A., syndic,
Suite 810
1440 Ste-Catherine Ouest,
Montréal H3G 1R8
Tél: 861-9081

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-014086-787
DAME TERESITA RODRIGUEZ,
Requérante
-vs-
OMALDO QUINTERO,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
AVIS est donné à l'intimé, M. Omaldo Quintero, qu'une requête pour garde d'enfant sera entendue le 15 janvier 1979. Une copie de ladite requête ainsi qu'un avis de re-présentation ont été laissés à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 8 novembre 1978.
Protonotaire, C.S.M.
Borenstein, Duquette & Brott
Procureurs de la requérante
5311 Ave du Parc
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR PROVINCIALE

No: 705-02-000938-787
MONSIEUR JIMMY PAGE,
demandeur
-vs-
MONSIEUR GILLES ARMAND, MONSIEUR JEAN DUFRESNE,
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs, GILLES ARMAND et JEAN DUFRESNE, sont par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.
Copies du bref et de la déclaration ont été laissées au Greffe de la Cour Supérieure de Joliette à leurs intentions.
PRENEZ AVIS DE PLUS qu'à défaut par vous de désignifier et de déposer vos comparutions ou contestations dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement par défaut, accompagné de toute ordonnance accueillant les conclusions demandées dans ledit bref et ladite déclaratin.
JOLIETTE, ce26IEME JOUR D'OCTOBRE 1978
Jean Lemieux
Greffier de la Cour Provinciale
District de Joliette.

MONTICELLO INVESTMENT CORP.
AVIS

AVIS est par les présentes donné que MONTICELLO INVESTMENT CORP. fera une demande pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.
MONTRÉAL, ce 7ième jour de novembre, 1978.
JACK B. BOBROVE, c.r.
Procureur pour la compagnie

LUMBERLAND INC.

Avis est donné que la Compagnie "LUMBERLAND INC." constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social à St-Léonard, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
MONTRÉAL, le 1er jour de novembre, 1978
Les Procureurs de la Compagnie,
GLISERMAN, ACKMAN, CUTLER & BOIDMAN

AVIS

Avis est par les présentes donné que WESTERNRAD INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Westmount, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
Daté à Westmount ce 18ième jour d'octobre 1978.
LIGHTSTONE & RIBACK
Procureurs de Westernrad Inc.

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 2 novembre, 1978 sous le no. 2924594 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Selections Ltée a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs à 85536 Canada Ltd., corporation dûment constituée.
MONTRÉAL, le 6 novembre, 1978
85536 CANADA LTD.

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, le 2 novembre, 1978 sous le no. 2924595 d'un contrat de Transport et Transfert Général de Comptes à recevoir, par lequel Article de loisirs Pré-Vue Ltée — Pre-Vue Leisure Products Ltd. a vendu, transféré, assigné toutes ses créances, comptes de livre et comptes à recevoir, présents et futurs à AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITED — LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE, corporation dûment constituée.
MONTRÉAL, le 6 novembre, 1978
AETNA FINANCIAL SERVICES LIMITED
LES SERVICES FINANCIERS AETNA LIMITÉE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-082237-789
RENÉ GALARNEAU
requérant
-vs-
JEANNINE PICOTTE
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée, JEANNINE PICOTTE, d'adresse inconnue, est par les présentes requises de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, 1 est, Notre-Dame, à Montréal, district de Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, 8 novembre 1978.
MES BÉLISLE & LACOURSIÈRE
11591 Bl. Ste-Gertrude
Montréal-Nord, P.Q.
Jocelyne Guenet, protonotaire-adjoint

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 17 octobre 1978 par lequel Auto Mizzi Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 20 octobre 1978 sous le No. 2920953. Banque de Montréal, 24 octobre 1978.

BERNARD CHILDREN'S WEAR INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie BERNARD CHILDREN'S WEAR INC. constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 25ième jour d'octobre, 1978.
Secrétaire — MME MILDRED SINGER

AVIS

Avis est donné que Guy Roberge, 2695, Gagnon, Trois-Rivières, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'être autorisé à transférer à M. Sylvio Houle, 17940 Béliveau, St-Grégoire, Ville de Bécancourt, son permis de camionnage en vrac no Q-505805-001 pour la Région 4, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2c.Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente requête dans les 5 jours qui suivent la 3e parution de cet avis.
1ère parution: 9 novembre 1978
2ème parution: 10 novembre 1978
3ème parution: 11 novembre 1978

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

JEAN PELOQUIN, gérant, domicilié au 1948 de Brabant, Vimont, en la Cité de Laval, dans la Province de Québec. H7M 3R6
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 2ième jour de novembre 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ième jour de novembre 1978, à 9:45 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au 10 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 6ième jour de novembre 1978
CLAUDE LUSSIER, c.a.
SYNDIC
MALLETTE, BENOIT & COMPAGNIE
1 Complexe Desjardins
C.P. 186
Montréal, P.Q.
H5B 1B3
Tél.: 281-1865

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO.: 500-12-081734-786
SUZANNE DUROCHER, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal,
REQUÉRANTE
-vs-
RICHARD LEFEBVRE, présentement de lieux Inconnus
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé RICHARD LEFEBVRE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 7 novembre 1978
JOCELYNE PERROS GUENET
Régistraire-adjoint
Me ROBERT DESJARDINS
4515 ouest rue Notre-Dame
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MECHANIQUE INDUSTRIELLE D.H. LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 3ième jour de novembre 1978, sous le numéro 2924873. Ce 7ième jour de novembre, 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de PIROLI ALUMINIUM INC. ayant sa principale place d'affaires à Joliette, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 5 juin 1978, a été enregistré à Joliette le 6 juin 1978 sous le numéro 202694.
Banque Canadienne Nationale.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code Civil de la province de Québec que CORPORATION BEEKAY, une corporation ayant son siège social dans le district judiciaire de Montréal, a vendu, cédé et transporté toutes ses créances et comptes de livres échus et à échoir à TITLE SPORTS INC., par acte portant la date du 20ième jour du mois d'octobre 1978, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 24ième jour du mois d'octobre 1978, sous le numéro 2921878.
Daté à Montréal,
ce 31ième jour du mois d'octobre 1978.
TITLE SPORTS INC.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
M. CLAUDE ROBITAILLE, avocat, demeurant au 420 d'Anjou, dans la Cité de Longueuil, dans la Province de Québec et faisant affaires à son propre compte.
AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 25ième jour d'octobre 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ième jour de novembre 1978, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au 10 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 7ième jour de novembre 1978
CLAUDE LUSSIER, c.a.
SYNDIC.
MALLETTE, BENOIT & COMPAGNIE
1 Complexe Desjardins, #1800
C.P. 186
Montréal, P.Q.
H5B 1B3
Tél.: 281-1865

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-081939-781
PIERRETTE DEL VECCHIO, ménagère, domiciliée et demeurant au 6808 rue St-Denis, cité et district de Montréal, H2Z 2Z2,
requérante
vs
ROGER FAUCHER, de lieux inconnus,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé ROGER FAUCHER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 31 octobre 1978
(S) JOCELYNE GUENET
Régistraire
ME BENOIT GENDRON,
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q.
H2P 1V3
381-2504
Procureur de la requérante

AVIS
Avis est donné que Guay Transport Inc., 41 du Vieux Fort, Lauzon, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'être autorisé à transférer à ID. Moreau & Fils Ltée, 47 rue Chalné, St-Apollinaire, ses permis de camionnage en vrac no: Q-506006-001-002-003, pour la Région 3, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du Règlement 2c. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente requête dans les 5 jours qui suivent la 3e parution de cet avis.
1ère parution: 9 novembre 1978
2ème parution: 10 novembre 1978
3ème parution: 11 novembre 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'IBERVILLE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 755-05-000440-78
DAME HENRIETTE BERGER,
demanderesse,
-vs-
ROLAND FOURNIER & NORMAND FOURNIER,
défendeurs,
Il est ordonné au défendeur ROLAND FOURNIER de comparaître au greffe de cette Cour dans le mois à compter des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention du défendeur.
Saint-Jean, ce 2 novembre 1978
Gilles Michaud
Protonotaire adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE

DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 11-002363-782
IN RE:
RESTAURANT LA BERGERIE 1977 INC.,
Débitrice
-et-
ELDIS INC.,
Créancière
PAR ORDRE DE LA COUR
La débitrice est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie de la Requête pour Ordonnance de séquestre a été laissée à son intention à la Cour de Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier votre comparution dans les délais susdit, la créancière procédera à obtenir défaut contre vous.
L. SIGOUIN
Protonotaire adjoint
Montréal, le 31 octobre 1978.
TINKOFF SEAL SHAPOSNICK
& MOSCOWITZ
Procureurs de la débitrice

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES

NO: 500-12-082208-780
CHRISTINE MATHEN, domiciliée et résidant au 819 Victoria, #5 à Longueuil, district de Montréal
Requérante,
-vs-
CHARLES MARTIN, de domicile Inconnu,
Intimé,
PAR ORDRE DE LA COUR
Avis est donné par la présente à monsieur Charles Martin qu'une copie de la requête en divorce a été laissé à la Division des Divorces, à son intention au Palais de Justice de Montréal. L'intimé, Charles Martin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 31 octobre 1978
CANUEL, QUIDOZ, TREMBLAY, BLIER ET TRUDEAU
a/s Me Danielle Blier
31 St-Jacques,
suite 400
Montréal, Québec
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
(S) ROLLANDE ALARIE
Registraire

CITÉ DE LACHINE
Service des Travaux Publics
SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
a) Aménagement des bureaux de l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine.
b) Ameublement des bureaux de l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: "Soumission Aménagement bureaux Hôtel de Ville" et "Soumission ameublement bureaux Hôtel de Ville" seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi le 27 novembre 1978, à 17 heures.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 27 novembre 1978, à 20 heures.
On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumissions au bureau de Monsieur Bernard Lortie, ing., Directeur, Service de la Planification, Permis et inspections, moyennant un dépôt de $25.00 chacun, NON REMBOURSABLE;

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donat Beauchamp
Directeur des Finances
Cité de Lachine

CITÉ DE LACHINE
Service des Travaux Publics

SOUMISSION

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour l'exécution des travaux suivants:
Construction de pavage autour de la Caserne des Incendies à Lachine.
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: Soumission Pavage - Caserne des Incendies, seront reçues à son bureau à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici lundi le 27 novembre 1978, à 17 heures.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil, lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 27 novembre 1978, à 20 heures.
On obtiendra les plans, cahier des charges et formules de soumissions au bureau de Monsieur Bernard Lortie, ing., Directeur, Service de la Planification, Permis et Inspections, moyennant un dépôt de $25.00, NON REMBOURSABLE;
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donat Beauchamp
Directeur des Finances
Cité de Lachine

CITÉ DE LACHINE
PROVINCE DE QUÉBEC

SOUMISSIONS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture de:
a) Sulfate d'Alun
b) Chlore liquide
c) Chaux hydratée
Des soumissions cachetées et adressées au Directeur Général seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800, boul. St-Joseph, Lachine, d'ici lundi, le 27 novembre 1978, à 17:00 heures.
Les soumissions seront reçues pour chaque item séparément et endossées.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée qui aura lieu le 27 novembre 1978, à 20:00 heures.
On obtiendra les formules de soumission au bureau du Directeur des Travaux Publics, Monsieur Richard J. Shuttleworth, 2975, rue Remembrance, Lachine.
Le soumissionnaire devra également indiquer sur sa soumission un prix unitaire et indiquer séparément toutes taxes de vente, fédérale, provinciale ou autres pouvant s'additionner à ce prix de vente, ainsi que les frais de transport, s'il y a lieu.
La Cité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donat Beauchamp
Directeur Général
Cité de Lachine

CHALET DE TENNIS
Parc LaSalle
Lachine, Québec.

LA CITÉ DE LACHINE
DEMANDE DE SOUMISSIONS

La municipalité de LA CITÉ DE LACHINE, ci-après appelé le PROPRIÉTAIRE, demande des soumissions pour la construction du CHALET DE TENNIS, Parc LaSalle, à Lachine.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, ROUX & MORIN, 0119 rue Clément à LaSalle, H8R 1S8, tél.: 366-2540, contre un dépôt de cent dollars ($100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les quinze (15) jours suivant l'ouverture des soumissions.
Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un bon de soumission pour un montant de dix pour cent (10%) du prix de la soumission, et les soumissionnaires choisis seront requis de fournir un bon d'exécution de 100% du montant du contrat.
Les prix de soumission et les bons de soumission des entrepreneurs généraux seront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.
Les soumissions seront soumises en trois (3) copies sur une formule fournie par l'Architecte et dans une enveloppe cachetée, adressée au soussigné et délivrée à l'HÔTEL DE VILLE, avant dix-sept heures, le 27 novembre 1978.
Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Il se réserve le droit de les rejeter en tout ou en partie et même d'en demander de nouvelles, s'il le juge à propos, et ce, sans encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
HÔTEL DE VILLE,
1800 boulevard St-Joseph
Lachine, Québec.

PROVINCE DE QUÉBEC,
LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

AVIS

Avis est, par le présent, donné que lors d'une session spéciale qui sera tenue le mardi, 21 novembre 1978, à 20 h 00, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale de Chambly prendra connaissance et adoptera, s'il y a lieu, conformément aux articles 351 et suivants de la Loi de l'instruction publique (S.R.Q. 1964, c. 235) les états financiers pour la période se terminant le 30 juin 1978, tels que déposés par les vérificateurs dûment nommés par la Commission. À cet effet, le résumé du rapport des vérificateurs de la Commission est le suivant:

FONDS D'OPÉRATIONS COURANTES
BILAN
AU 30 JUIN 1978
ACTIF

Subventions à recevoir et débiteurs:		
Gouvernement du Québec		$ 4,434,104
Commissions scolaires		14,202
Autres		1,357,372
		5,805,679
Stocks:		
Fournitures de bureau	147,174	
Fournitures spécialisées	565,868	
Matériel didactique	634,465	
Manuels scolaires	579,367	1,926,874
Frais payés d'avance:		
Payes de vacances	190,,519	
Autres	117,883	308,402
		$8,040,954

PASSIF

Découvert de banque		$ 235,268
Emprunt de banque		4,400,000
Créditeurs:		
Gouvernement du Québec	1,312,065	
Gouvernement du Canada	917,138	
Commissions scolaires	86,973	
Municipalités	19,362	
Autres	1,682,095	4,017,633
Fonds de pension à payer		1,504,686
Dû au fonds d'immobilisations		184,151
		10,341,738
Déficit		(2,300,784)
		$8,040,954

FONDS D'OPÉRATIONS COURANTES
REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1978

	Budget	Réel
Revenus selon leur provenance		
Gouvernement du Québec	$17,177,705	$16,844,759
Gouvernement du Canada	45,500	35,910
Commissions scolaires locales	45,707,951	45,789, 128
Commissions scolaires régionales	1,548,000	1,900,740
Autres sources	2,552,429	2,976,418
	$67,031,585	$67,546,955
Dépenses par fonction		
Activités éducatives	$38,394,926	$39,818,610
Activités complémentaires	7,801,620	7,497,414
Activités de gestion	15,767,943	16,549,854
Dépenses connexes	5,421,952	5,560,989
Excédent des dépenses sur les revenus	$67,386,441	$69,426,867
	$ 354,856	$ 1,879,912

FONDS D'IMMOBILISATIONS
BILAN
AU 30 JUIN 1978
ACTIF

Immobilisations, au coût	$79,441,369
Frais de financement temporaire	343,535
Débiteurs	38,779
Avances au fonds d'opérations courantes	184,151
	$80,007,834

PASSIF

Dette obligataire	$39,602,300
Dettes assumées d'une commission scolaire locale	130,662
Découvert de banque	1,069,037
Emprunt de banque	1,400,000
Comptes-fournisseurs et retenues sur contrats	958,084
Capital immobilité	36,847,751
	$80,007,834

Donné à St-Lambert,
Ce 11 novembre 1978

Le Directeur général par intérim,
A. Pundziue

Les Tiger-Cats au Stade olympique

Nettles veut participer à la finale

Le nom de Ray Nettles est associé depuis déjà sept ans aux équipes d'étoiles de la Ligue canadienne de football et pourtant le brillant secondeur échangerait volontiers tous ces honneurs contre une participation à la finale de l'Est de la LCF.

« J'ai déjà participé à des matchs de demi-finale, deux fois avec les Lions de la Colombie-Britannique, et l'an dernier avec les Argonauts de Toronto, » rappelle l'Américain âgé de 27 ans dont les Tiger-Cats de Hamilton affronteront les Alouettes de Montréal en demi-finale de l'Est, aujourd'hui, au Stade olympique.

Nettles désire tellement accéder à la finale qu'il jouera contre les Alouettes en dépit d'une douloureuse blessure à un genou qui, en temps normal, devrait le tenir à l'écart du jeu. Absent du match entre les Tiger-Cats et les Argonauts la semaine dernière, Nettles compte affronter les Alouettes, à moins que les médecins lui ordonnent de renoncer au match.

Mais si jamais Nettles ne peut jouer, l'entraineur John Payne enverra Kent Carter dans la mêlée, un vétéran de plusieurs saisons dans la LCF qui a été rappelé en catastrophe pour un essai de cinq jours.

Les Tiger-Cats ont terminé la saison avec 11 points seulement, soit six de moins que les Alouettes. Et Hamilton n'a assuré sa participation aux éliminatoires qu'en battant les Argos dans le dernier match de la saison. Et en trois parties contre les Alouettes cette année, les Tiger-Cats ont gagné une partie (17-6) et ont subi deux revers (24-12 et 14-4).

« J'ai constamment cette défaite à l'esprit, dit l'entraineur des Alouettes, Joe Scannella. Un tel match prouve qu'un joueur comme Jimmy Jones peut vaincre une équipe à lui seul. Et depuis que David Quehl s'est joint à l'attaque des Tiger-Cats, celle-ci me fait craindre le pire, » ajoute Scannella qui prend soin de vanter les mérites de l'adversaire afin de convaincre ses propres joueurs de ne pas prendre ce match à la légère.

Les Tiger-Cats ont plusieurs blessés, ce qui contraste étrangement avec les Alouettes, qui seront presque au grand complet. La formation montréalaise pourra en effet compter sur les quarts Joe Barnes et Sonny Wade, alors que les Tiger-Cats devront colmater des brèches. Outre Nettles, Neil Lumsden souffre d'une cheville endolorie et ses moyens seront nécessairement diminués face aux Alouettes.

Ainsi le demi Jim Edwards devra-t-il à nouveau animer l'attaque des Tiger-Cats, à moins que le quart Jimmy Jones ne trouve le moyen de se racheter après une autre saison décevante. La tâche sera très difficile cependant car la défensive montréalaise s'est montrée imperméable aux attaques de l'adversaire et semble avoir les éléments pour stopper Edwards.

L'un des instructeurs adjoints des Argos, Chuck Dickerson soutient que les seuls espoirs des Tiger-Cats reposent essentiellement sur Jones.

« Edwards est un demi qui aime revenir vers l'intérieur. Or des secondeurs rapides peuvent le contenir et les Alouettes ont justement une telle ligne secondaire, explique Dickerson. Les Tiger-Cats devront s'en tenir aux courtes passes car la « bombe » ne leur sera d'aucun secours, au contraire, conclut-il.

Les Bombers s'en remettent à Terry Luck contre Calgary

Les Blue Bombers de Winnipeg miseront sur Terry Luck dans leur match de demi-finale de la section Ouest de la LCF, demain, contre les Stampeders de Calgary.

Luck, qui est venu à Winnipeg après avoir été remercié par Cleveland, de la LNF, devrait commencer le match au poste de quart-arrière contre les Stempeders. Il remplacera le quart régulier Ralph Brock, blessé dans le quatrième quart contre Calgary, dimanche dernier. Luck n'avait évolué que pendant trois minutes au cours de ses six premiers matches avec Winnipeg, surtout comme teneur de ballon sur les placements et les convertis. Mais il a été envoyé dans la mêlée dimanche dernier, suite à la blessure au genou subie par Brock dans le dernier quart. Cette blessure tiendra Brock dans le plâtre au cours des six prochaines semaines.

Luck a été frappé durement par la ligne rivale dans les dernières minutes de jeu dimanche, subissant des meurtrissures à une épaule, mais la blessure n'est pas assez grave pour l'empêcher de revenir au jeu.

« C'est un dur avec un bon bras, a déclaré le pilote Ray Jauch. C'est un meneur qui devrait réussir. »

Luck pourrait bien s'avérer un facteur-clé, dans une victoire éventuelle du Winnipeg qui passerait ainsi en finale contre les Eskimos d'Edmonton le 19 novembre. Le quart adjoint des Bombers n'a pas joué depuis le 18 juillet en raison d'une blessure à une épaule et Jauch lui a donné du travail cette semaine afin qu'il retrouve ses moyens. De toute façon, Jauch a ajouté que, si le club ne pouvait avancer par la voie des airs, il forcerait le jeu au sol.

Ken Johnson, qui semblait avoir supplanté John Hufnagel comme quart no un, a été blessé au genou gauche dimanche dernier, si bien que le poste reviendra à l'importé Craig Johnson.

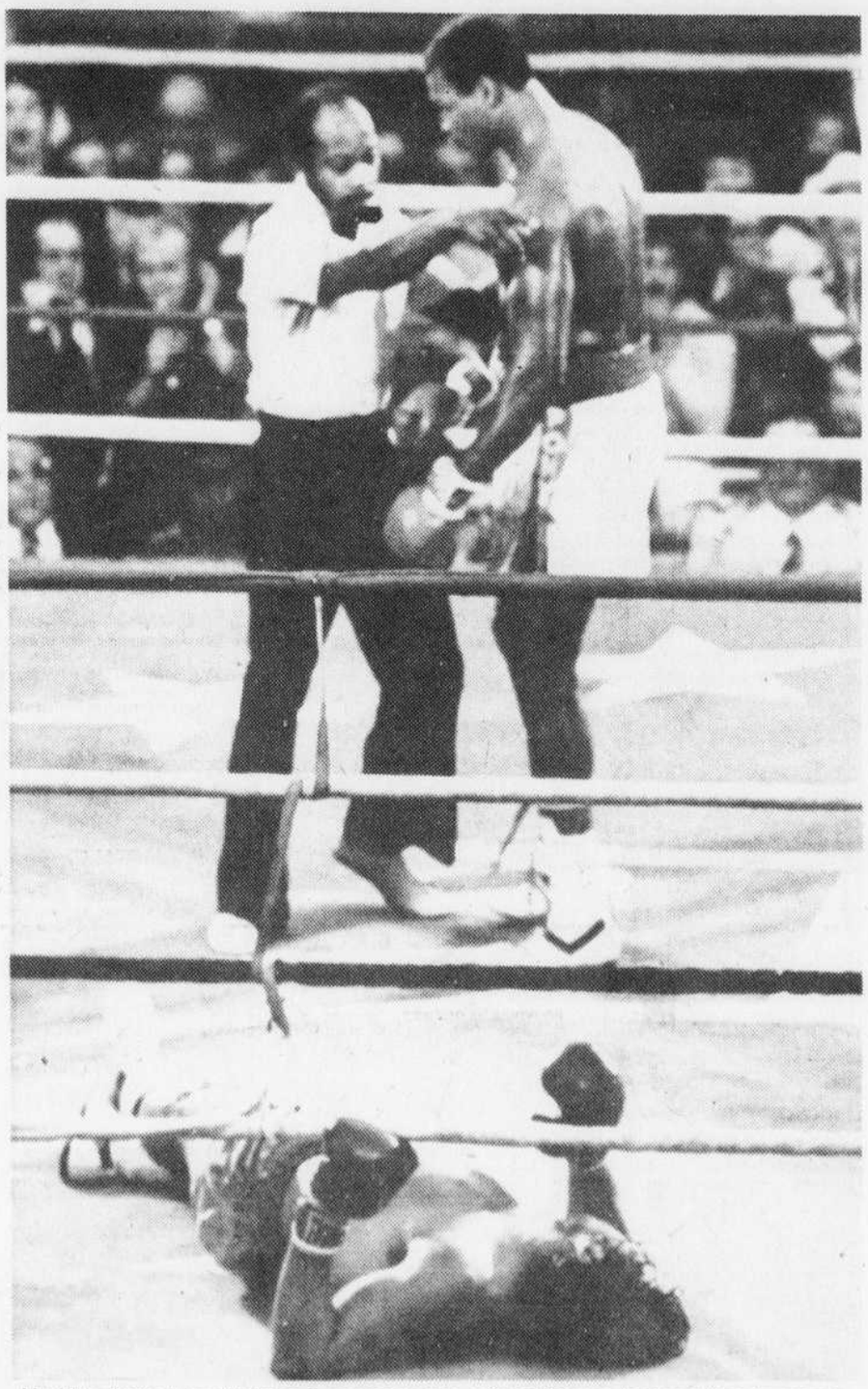
Le duo James Sykes-Willis Burden devrait causer des problèmes défensifs aux Bombers. Sykes, qui a gagné 1,020 verges au sol, était absent dimanche dernier, mais sera là dimanche.

Jack Gotta, pilote des Stampeders, qui ont remporté leurs trois matches aux dépens des Bombers cette saison, est confiant.

« Le football est un sport d'émotion. Les deux clubs sont du même calibre et celui qui l'emportera sera probablement le club qui sera survolté le plus longtemps. »

Knockout à la septième reprise

Larry Holmes assomme Evangelista



L'arbitre invite Larry Holmes à regagner son coin après que le champion du monde eut envoyé l'Espagnol Alfredo Evangelista au plancher à la septième reprise, hier à Las Vegas. (Photolaser AP)

LAS VEGAS (AFP) — Alfredo Evangelista n'était pas un adversaire valable pour Larry Holmes, digne successeur de Mohamed Ali. Le champion du monde des lourds (version W.B.C.) a affiché une supériorité éclatante dans tous les domaines sur le champion d'Europe, mis K.O. au 7ème round, à Las Vegas. Si Evangelista, boxeur d'origine uruguayenne naturalisé espagnol qui fêtera son 24ème anniversaire le 4 décembre, avait fait illusion en tenant quinze rounds face à un Mohamed Ali en méforme, le 16 mai 1977, il fut surclassé par Larry Holmes.

Dès la première minute du combat, il était évident qu'un monde séparait les deux protagonistes. En magnifique condition physique, Holmes, touchant à volonté Evangelista a rappelé par sa vitesse d'exécution le jeune Cassius Clay. Son direct du gauche partait comme l'éclair. Evangelista encaissait directs, crochets et uppercuts sans parvenir à toucher son adversaire.

Trop lent, désavantagé en taille (4 centimètres), en poids (3 kg) et surtout en allonge (10 cm), le champion d'Europe subissait la loi du champion du monde.

Dès le 2ème round, Evangelista fléchissait le genou sur un fulgurant direct du droit d'Holmes qu'il encaissait en pleine face et un uppercut également du droit le mettait ensuite en mauvaise posture. Holmes poursuivait son travail de démolition au 3ème round en décochant jab sur jab, entrecoupés d'uppercuts et de crochets du droit. Evangelista était déjà épuisé mais faisait preuve d'un grand courage. Pris constamment de vitesse, l'hispano-uruguayen s'essouflait cependant et au 5ème round, il était coupé à la pommette gauche sur un crochet montant d'Holmes. Ses forces l'abandonnaient. Au 7ème round, une série de directs du gauche de Holmes s'achevait par un large crochet du droit au menton d'Evangelista. Le champion d'Europe s'écroulait à 2'14" après le début du round. Le match, par trop inégal, était terminé pour lui.

En lever de rideau d'autre part, Ken Norton a remporté une rapide victoire sur son compatriote Randy Stephens, mis K.O. au 3e round d'un match prévu en 12.

L'ex-marine de San Diego, 33 ans, toujours à la poursuite du titre mondial des lourds qui lui a échappé à trois reprises, a domine un adversaire qui n'est pas classé parmi les 10 meilleurs mondiaux.

Stephens, 26 ans, n'a tenu qu'un round, le premier, face à Norton, avant de s'effondrer à 2:42 du troisième round, sur un fulgurant crochet de gauche de Norton à la face.

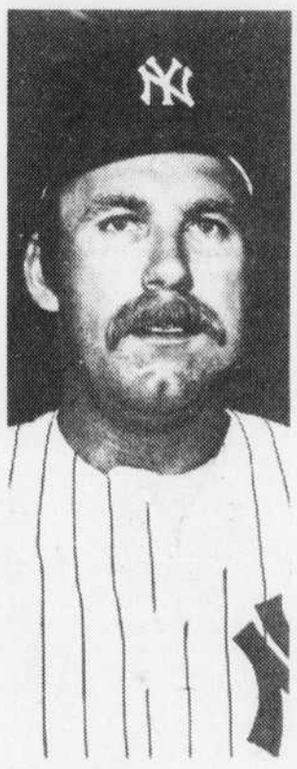
Stephens avait placé quelques beaux directs et un crochet du gauche au premier round, mais dès le début de la deuxième reprise, Norton décochait un puissant direct du gauche suivi d'un crochet à la mâchoire de Stephens qui accusait le coup et vacillait.

Norton poursuivait alors son travail de sape sur un Stephens aux réflexes émoussés, mais qui faisait preuve d'un grand courage et restait debout. Au troisième round toutefois, Norton jetait toutes ses forces dans la bataille et en finissait rapidement.

C'est la 40e victoire et la 33e avant la limite du challenger No 1 de Larry Holmes. Quant à Stephens, il a subi sa cinquième défaite en 15 matches.

Enfin, le champion du monde (WBC) des super-plumes le Nicaraguayen Alexis Arguello, a très logiquement conservé son titre en battant son challenger, l'Américain Arturo Leon, aux points en 16 rounds.

Arguello a défendu pour la quatrième fois sa couronne, conquise devant le Portoricain Alfredo Escalera. Sa victoire a été assez large, deux juges lui donnant sept points d'avance sur Leon et le troisième, cinq reprises de plus. Mais l'Américain d'origine mexicaine a démontré que sa réputation d'encaisseur n'était en rien usurpée. En déroute au sixième, puis au troisième rounds, sur des droites fulgurantes du tenant du titre, Leon trouva à chaque fois la force de récupérer et de se montrer dangereux avant même la fin de chaque reprise.



Sparky Lyle... vainqueur du Cy Young en 1977.

Sparky Lyle est échangé au Texas

NEW YORK (AP) — Les Yankees de New York ont cédé le lanceur de relève Sparky Lyle, gagnant du trophée Cy Young en 1977, et quatre autres joueurs aux Rangers du Texas dans un échange impliquant 10 joueurs. Le receveur Mike Heath, l'intérieur Domingo Ramos et les jeunes lanceurs Larry McCall et Dave Rajsich sont également passés aux Rangers. En retour, les Yankees ont obtenu le champ-centre Juan Beniquez, les lanceurs Paul Mirabella, Dave Righetti, Mike Griffin et le voltigeur Greg Jemison. Le Texas ont aussi reçu une somme de $400,000, plafond imposé par le commissaire Bowie Kuhn dans les échanges.

Lyle, as de la relève chez les Yankees depuis 1972, alors qu'il avait été obtenu du Boston, n'était pas heureux de son sort à New York. Il s'était plaint avec vigueur lorsque les Yankees avaient embauché l'agent libre Rick Gossage pour $2.75 millions l'hiver dernier.

Gossage est devenu le spécialiste de la courte relève avec les Yankees, présentant une fiche de 10 gains et 27 victoires preservées pour les champions de la Série mondiale.

En 1977 Lyle avait été le héros de New York avec une fiche de 13-5, plus 26 gains préservés et une moyenne de 2.17 points mérités, ce qui lui avait valu le trophée Cy Young, accordé pour la première fois à un lanceur de relève dans la LA. Son total de 210 gains préservés est le meilleur chez les lanceurs encore actifs. Il n'a jamais commencé un match dans les majeures en 680 parties avec Boston et New York.

Les Mets offrent un contrat de $1.5 million à Pete Rose

NEW YORK (AP) — Les Mets de New York ont rompu avec la tradition et ont offert à l'agent libre Pete Rose des Reds de Cincinnati, un contrat de trois ans de $1.5 million. Le directeur général des Mets, Joe McDonald ne se fait pas trop d'illusions cependant, Rose lui ayant déjà écrit qu'il préférerait évoluer la saison prochaine avec l'une des huit équipes dont il avait mentionné les noms avant le repêchage. Il s'agit des Padres de San Diego, des Rangers du Texas, des Phillies de Philadelphie, des Royals de Kansas City, des Pirates de Pittsburgh, des Yankees de New York et des Dodgers de Los Angeles. Les Red Sox de Boston, l'un des choix de Rose, ne l'ont pas réclamé au repêchage.

■

TORONTO (CP) — Ian Miller, de Perth, Ont., a permis à l'équipe canadienne de prendre une sérieuse option sur le titre du Royal Horse Show, qui a commencé hier à Toronto. Miller a en effet monté deux chevaux, Bandit et Springer, et a effectué le parcours sans faute en des temps de 41.7 secondes et 43.1 respectivement. Il totalise 16 points au classement individuel, assurant au Canada une forte avance sur les Etats-Unis, limités à un seul point hier.

■

STOCKHOLM (AFP) — Le Suédois Bjorn Borg a accédé aux quarts-de-finale de l'omnium de Stockholm en éliminant le Roumain Ilie Nastase 6-4, 6-3. Borg affrontera maintenant l'Américain Peter Fleming, vainqueur de son compatriote Sandy Mayer.

■

DEUX-ALPES (AFD) — Danielle Debernard, la meilleure descendeuse de l'équipe de France féminine de ski, s'est fracturé l'auriculaire de la main droite, hier au cours d'un entrainement à Tignes (Savoie). La skieuse française pourrait reprendre l'entrainement dès lundi et être libérée de son plâtre et de l'attelle dans une quinzaine de jours.

■

STOCKHOLM (AP) — Deux impressionnants records du monde, l'un purement « sportif », l'autre plus cérébral, ont été battus à Stockholm et seront tout à fait dignes de figurer dans la prochaine édition du « Guiness Book », le livre

Atlanta vainc les Hawks

ATLANTA (AP) — Des buts de Bobby Lalonde et Jean Pronovost en deuxième période ont permis aux Flames d'Atlanta de disposer des Black Hawks de Chicago 5-3, hier soir dans un match de la Ligue nationale de hockey.

A la suite de cette victoire, les Flames ont consolidé leur emprise au premier rang de la LNH avec un dossier de 12-1-2.

Les Hawks ont pris les devants en première grâce au but de Dave Logan, mais les Flames sont revenus en force avec trois filets pour s'assurer la victoire et porter à 17 leur série de parties sans défaite à domicile.

Flames 5, Black Hawks 3

1ère période

1—CHICAGO: Logan (1) 13:53

2—ATLANTA: MacMillan (10) 16:40
Chouinard, Vail
Pénalités: Russell C 10:24, Harrisson C 12:37, Bouchard A 18:43.

2ème période

3—ATLANTA: Lalonde (9) 6:27
Phillipoff

4—ATLANTA: Pronovost (2) 15:00
Phillipoff, Fox

5—CHICAGO: Marks (8) 18:24
Magnuson, Mikita
Pénalités: Aucune.

3ème période

6—ATLANTA: Gould (5) 4:28
Pronovost

7—CHICAGO: Koroll (3) 16:27
Mikita

8—ATLANTA: Plett (6) 17:53
Houston, Seiling
Pénalité: Plett A 5:50

Tirs au but

Chicago	6	8	11	—25
Atlanta	12	18	17	—47

Gardiens: Esposito, Chicago; Bouchard, Atlanta.
A.: 14,811.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 8, Detroit 3
Boston 6, Washington 2
Pittsburgh 4, Buffalo 4
Hier
Atlanta 5, Chicago 3
Philadelphie à Colorado
Minnesota à Vancouver
Ce soir
Toronto à Montréal
Rangers NY à Pittsburgh
Buffalo à Washington
Boston à Detroit
Atlanta à Islanders NY
Colorado à St-Louis
Minnesota à Los Angeles
Dimanche
Boston à Buffalo
Islanders NY à Rangers NY
Los Angeles à Chicago
Minnesota à Vancouver

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
MacMillan, Atl.	9	14	23
Chouinard, Atl.	8	13	21
Babych, St-L.	9	11	20
McDonald, Tor.	10	10	20
Lysiak, Atl.	10	10	20
Lafleur, Mon.	7	13	20
Lapointe, Mon.	6	14	20
Federko, St-L.	5	15	20
McNab, Bos.	8	11	19

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	15	9	4	2	60	39	20
DETROIT	14	4	6	4	48	55	12
PITTSBURGH	14	3	8	3	48	55	9
LOS ANGELES	11	4	7	0	41	45	8
WASHINGTON	14	2	9	3	34	60	7

Section Charles Adams

BOSTON	13	8	2	3	57	35	19
TORONTO	15	7	6	2	45	42	16
MINNESOTA	12	4	6	2	38	37	10
BUFFALO	12	3	5	4	29	35	10

Section Lester Patrick

ATLANTA	15	12	1	2	73	39	26
RANGERS NY	13	8	2	3	49	31	19
ISLANDERS NY	12	7	3	2	54	45	16
PHILADELPHIE	14	6	5	3	45	40	15

Section Connie Smythe

CHICAGO	13	6	3	4	44	39	16
VANCOUVER	15	6	8	1	52	50	13
ST-LOUIS	14	2	8	4	51	80	8
COLORADO	14	2	10	2	39	70	6

Association Mondiale

Stingers 3, Jets 2

Première période

1—CINCINNATI: Ftorek (4) 11:26
Dudley, Norwich

2—CINCINNATI: Maggs (1) 18:48
Gilbert, Marsh
Pénalités: Forbes C 3:29, Luksa C, Ruskowski W 5:33, Clackston W 9:15, Guindon W 18:17, Campbell W 19:56.

Deuxième période

3—WINNIPEG: Sullivan (11) 7:25
Lukowich, Preston

4—WINNIPEG: Lindstrom (8) 12:26
Hicks, Nilsson
Pénalités: Forbes C 6:42, Luksa C majeure, Ruskowski W majeure 16:57, Long W 18:03.

Troisième période

5—CINCINNATI: Debel (4) 4:16
Norwich
Pénalités: Ftorek C 0:25, Gilligan C 4:42, Amodeo W 6:00.

Tirs au but

WINNIPEG	3	3	8	—14
CINCINNATI	11	16	8	—35

Gardiens: Mattsson (W); Dion (C).
Assistance — 6,633.

Association Mondiale

Jeudi
Birmingham 6, Winnipeg 5
N.-Angleterre 6, Edmonton 1
Hier
Cincinnati 3, Winnipeg 2
Ce soir
Edmonton à Birmingham
Cincinnati en N.-Angleterre
Indianapolis à Québec
Dimanche
Edmonton à Cincinnati
Québec à Winnipeg

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Cloutier, Qué.	16	9	25
Mark Howe, NA	11	14	25
Nilsson, Win.	6	15	21
Bernier, Qué.	10	10	20
Sullivan, Win.	10	10	20
Lacroix, NA	6	14	20
Ftorek, Cin.	3	16	19
Keon, NA	1	14	15
Marsch, Cin.	11	3	14
Tardif, Qué.	7	7	14
Dudley, Cin.	6	8	14
Leduc, Ind.	5	9	14

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Hull 7, Chicoutimi 4
Cornwall 11, Shawinigan 3
Hier
Québec 7, Hull 0
Montréal 11, Laval 1
Sherbrooke 6, Verdun 4
T.-Rivières 5, Shawinigan 3
Dimanche
T.-Rivières à Montréal
Cornwall à Verdun
Chicoutimi à Hull
Sherbrooke à Québec
Laval à Shawinigan

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CINCINNATI	13	8	4	1	40	39	17
N.-ANGLETERRE	13	7	4	2	62	51	16
QUEBEC	15	7	7	1	57	59	15
WINNIPEG	14	6	6	2	56	49	14
BIRMINGHAM	11	6	5	0	45	44	12
EDMONTON	12	5	7	0	36	43	10
INDIANAPOLIS	12	2	8	2	35	56	6

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	20	14	3	3	130	66	31
VERDUN	21	13	5	3	109	78	29
LAVAL	21	9	11	1	105	124	19
CORNWALL	21	9	11	1	96	130	19
HULL	21	4	14	3	72	127	11

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	19	14	2	3	154	68	31
QUÉBEC	20	11	8	1	100	79	23
SHERBROOKE	20	10	8	2	102	90	22
CHICOUTIMI	21	6	14	1	87	119	13
SHAWINIGAN	22	4	18	0	78	152	8

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Demi-finale de l'Est
Hamilton à Montréal, 14 h 00
Dimanche
Demi-finale de l'Ouest
Winnipeg à Calgary, 15 h 00

Ligue Nationale

Dimanche
Denver à Cleveland
Houston en N.-Angleterre
Miami à Buffalo
Giants NY à Washington
Jets NY à Philadelphie
Tampa Bay à Detroit
Atlanta en N.-Orléans
Dallas à Green Bay
Baltimore à Seattle
Chicago au Minnesota
Kansas City à San Diego
St-Louis à San Francisco
Pittsburgh à Los Angeles
Lundi
Oakland à Cincinnati

LIGUE NATIONALE

Division Américaine

Section est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
N.-ANGLETERRE	10	8	2	0	242	165	.800
MIAMI	10	7	3	0	242	162	.700
JETS NY	10	6	4	0	244	232	.600
BALTIMORE	10	4	6	0	141	247	.400
BUFFALO	10	3	7	0	172	227	.300

Section Centrale

PITTSBURGH	10	9	1	0	249	139	.900
HOUSTON	10	6	4	0	161	165	.600
CLEVELAND	10	5	5	0	175	165	.500
CINCINNATI	10	1	9	0	110	184	.100

Section ouest

DENVER	10	6	4	0	171	141	.600
OAKLAND	10	6	4	0	193	164	.600
SEATTLE	10	5	5	0	221	235	.500
SAN DIEGO	10	4	6	0	191	215	.400
KANSAS CITY	10	2	8	0	151	228	.200

Division Nationale

Section est

WASHINGTON	10	7	3	0	203	156	.700
DALLAS	10	6	4	0	200	147	.600
GIANTS NY	10	5	5	0	180	182	.500
PHILADELPHIE	10	5	5	0	160	152	.500
ST-LOUIS	10	2	8	0	132	203	.200

Section Centrale

GREEN BAY	10	7	3	0	191	149	.700
MINNESOTA	10	6	4	0	198	170	.600
TAMPA BAY	10	4	6	0	164	161	.400
CHICAGO	10	3	7	0	177	197	.300
DETROIT	10	3	7	0	130	185	.300

Section ouest

LOS ANGELES	10	8	2	0	186	129	.800
ATLANTA	10	6	4	0	145	147	.600
N.-ORLÉANS	10	5	5	0	187	191	.500
SAN FRANCISCO	10	1	9	0	141	219	.100

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 39

Notre service d'annonces classées est assuré par

l'AGENCE VALRAIN

C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1

VISA **286-1201** master charge

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 5, Vincent d'Indy, 2½ et 4½, ascenseur, concierge, occupation immédiate ou plus tard. 737-8055, 735-2559 27-11-78

OUTREMONT, 25, Vincent d'Indy, 3 et 41/2, piscine, concierge, ascenseur, occupation immédiate. 731-9268, 735-2559. 27-11-78

EDOUARD-MONTPETIT, 3551, 1½, poêle, frigidaire, tapis, chauffé, $190. Occupation immédiate. 341-1713, 735-2559. 27-11-78

McGREGOR, 1530 Le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½3½ avec électricité. Immédiatement 932-0933. 845-3151. I.N.O.

CHEMIN CÔTE ST-LUC, près Westmount, 4965, grand 2½ chauffé, poêle, réfrigérateur, espace de stationnement. Repeint. Tranquille, balcon, $185. Libre immédiatement ou plus tard. 272-6563 — 488-6013 13-11-78

CÔTE-DES-NEIGES — Queen Mary, meublé, très propre et joli. 2½, $235. Bail annuel. 457-5513 18-11-78

Impeccable 2½, très paisible, métro Berri de Montigny, à partir de $145. Tél.: 844-6195 17-11-78

Duvernay, bachelor neuf, 2½ chauffé, poêle et réfrigérateur, libre, 663-1507 après 18h. 13-11-78

Beau grand logement, 10 pièces, 2 salles de bains, foyer, vue arrière dégagée. $425. Libre le 1er décembre. 487-5787 13-11-78

OUTREMONT, chemin Ste-Catherine près Wiseman, 2½, demi sous-sol, eau chaude, chauffé, électricité, meublé si désiré, proximité Université. Libre immédiatement. $150. 274-0377. 13-11-78

EDOUARD-MONTPETIT, 3305, 1½ et 2½, $160. concierge, occupation immédiate. 739-9976 — 735-2559. 27-11-78

CHEMIN DE LA REINE-MARIE, 3355, tout près de l'Université de Montréal, grand 1½, très propre, poêle, réfrigérateur, chauffé, $240. Libre immédiatement. 738-0352 ou 472-1511. 13-11-78

N.D.G. 7½, haut de duplex, refait à neuf. Ni ménage, ni peinture à faire. 3583 Décarie. $400 non chauffé. 489-4526, soir - fin de semaine. 1-12-78

VIEUX LONGUEUIL, 4½ à sous-louer le 1er décembre. $205 tout compris. Grand, éclairé. 463-3590 13-11-78

ÉDOUARD-MONTPETIT près Université de Montréal, à sous-louer, grand 4½ pièces, garage inclus, éclairé, vue magnifique, redécoré, boiseries. Disposerais de tapis, fixtures, meubles à prix abordable ($220.00). Disponible à partir du 15 décembre, tél. 274-1608 13-11-78

LANGELIER et boul. Rosemont, bachelor, bas duplex, entrée privée, 1½, chauffé, meublé, frigidaire, poêle, frais peint, tout payé, libre, $150. 526-1067 14-11-78

N.D.G. 3 pièces à sous-louer dans immeuble, très éclairé, équipé, $197., coin Somerled et Côte St-Luc, soir: 484-6048 18-11-78

3320, CÔTE Ste-Catherine, 1 mois gratuit, Université de Montréal, grand 3½, libre immédiatement. $190. 342-4948 13-11-78

ST-LAMBERT, 3½ meublé, tapis mur à mur, central, $180./mois électricité non incluse, non meuble $160. Libre. 672-6540 14-11-78

AIDES DOMESTIQUES

Cherchons aide, sachant cuisiner, pour légers travaux. Chambre avec T.V., téléphone, bain privé, $25. par jour. 937-3053. 13-11-78

RÉSIDENTS de Laval-Duvernay: Connaissez-vous notre agence? Femmes de ménage et gardiennes adultes sont notre unique occupation depuis 2 ans. 687-4621. Services domestiques de Laval, 400 boulevard Labelle. 13-11-78

ANIMAUX À VENDRE

BASSET, Hound, 6 mois, $170. 256-7264. 14-11-78

ANTIQUITÉS

Achetons antiquités de toutes sortes - (argent comptant) - bibelots - bronzes - tableaux petits meubles - gravures par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier. 661-4363. J.N.O.

TABLE de salle à dîner avec 4 chaises en pin, Boucherville. 655-6190. 13-11-78

Mobilier de chambre style renaissance, 8 pièces, $4,000. Mobilier de salon style Louis XV, 3 pièces, $2,500. 522-8859 entre 20h. et 22h. 12-11-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

Armoires, avec couleur d'origine et queues de rat. Tables à traverse. Fauteuils. Bancs-lit. Vaisselier ouvert à plis de serviette. Diverses pièces de collection.
Lucie Vary,
1013, Marie-Victorin
Verchères - 583-6373
13-11-76

MEUBLES canadiens en pin: armoires, coffres, buffet deux-corps, commodes, lave-mains, buffet bas, tables, chaises, huche, encoignures, divers. 659-2651. 20-11-78

ON DEMANDE ANCIENS MEUBLES, toutes sortes, bronzes, tableaux, porcelaine, argenterie, bijoux, tapis oriental. 374-1224. 21-11-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Cause départ, magnifiques meubles en acajou à vendre, prix raisonnable. Tél.: 486-2785 13-11-78

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

QUALITÉ supérieure, salon Louis XVI, sofa et 4 fauteuils, paire lampes "chandeliers feuille d'or", tapis choinois or 9x12, table et 6 chaises, verrerie baccarat cristal pour 8, coutellerie Birks sterling, pour 12, 133 morceaux "pompadour". Samedi, dimanche de 2 à 6 — 2 Westmount Square, app. 903.

ARTICLES À VENDRE

JB 4560 + horns, amplificateurs, Audio Design, "crossover électronique" JBL Bi-amp. égalisateur. Jean: 738-9496 13-11-78

SOUFFLEUSE à neige Toro, 5 c.v. 24" équipée avec démarreur électrique. Aussi piano Baldwin. 376-7449 après 5 hres 13-11-78

TABLE DE TRAVAIL antique, draperies tissées au métier, pupitre de professeur en chêne, avec chaise. Tél.: 353-1290 14-11-78

AUTOS À VENDRE

BMW 2002 73, excellente condition, jamais sortie l'hiver. Tél.: 342-3619 8-11-78

SCIROCCO neuve. Bleu métallique. 1978. Seulement 4,800 km. Radio AM-FM. Sièges luxes. Suspension h.d. Garantie V.W., valable jusqu'en juin 1979. Prix: $6,480. Renseignements: 342-9362 13-11-78

Volvo 1970, 142, 77,000 milles, radio, pneus Michelin, $400. 265-3880, demandez Mimi. 13-11-78

AUTOS À VENDRE

BMW, 1600, 1970, excellente mécanique, carrosserie à refaire, $500. 272-7922 13-11-78

AVIS

ENCAN À MONTRÉAL, jeudi 16 novembre à 10 hres, à ne pas manquer. Machinerie au complet. Robert Lafleur Inc. de Sherbrooke cesse ses opérations. Toutes ces machineries ont été en opération jusqu'au 1er nov. et sont en très bons ordre. 5 camions avec chargeuses à billots, Chevrolet 10 roues avec chargeuse à billots, 345 John Deere, G.M.C. 6 roues avec chargeuse à billots 345 John Deere, Dodge 6 roues avec chargeuse à billots 345 John Deere, Fargo 6 roues avec chargeuse à billots 345 John Deere, Ford 6 roues avec chargeuse à billots 345 John Deere, 6 grappins à pulpe et à billots, pelle Hydraulique Poclain T.C. 45 — 3/4 verge, "Lift Magnet" 1978 Ohio 34 po. A.W.X. Electric servi 6 mois, génératrice 1978 Onan 5 KW Gaz 230 volts servi 6 mois, tracteur de ferme Inter. modèle 454 avec pelle à gravier, camion Chevrolet 1 tonne avec dompeuse, camion Inter. 3/4 tonne avec boîte de service, camion Dodge Jeep avec "winch" en avant, van trailer, légèrement accidenté 44 pi. Great Dain Aluminium au complet et réfrigéré, trailer 2 essieux "home made", compresseur au Fagon Bruner Matic, 4 fan NYB electric, 3 fournaises eau chaude, 1 fournaise air chaud Flamidor, 10 sets de torches acetylène avec 100 pi. boyau, lot "Gear Boxe Reducer", 2 pompes à l'eau, lot de chaînes, câble d'acier et poulies toutes grandeurs, scie circulaire 1978 still T5050 avec meules d'échange, 2 scies à chaîne, Ford antique 1925 original modèle T bonne condition de marche, etc. autres articles trop long à énumérer. Ritchie Bros. Aucrioneers Ltd. licence no. D01076A — 12245 Côte de Liesse, Dorval, P.Q. (voisin Aéroport). Tél.: 514-341-6611.

ASSURANCES

RAYMOND LAFRAMBOISE
Courtier d'assurances agréé
— Assurance - propriétaire, occupant
— Assurance - locataire
— Assurance-automobile
Jeunes conducteurs, consultez-nous
30 ans d'expérience
334-6976
13-11-78

BUREAUX À LOUER

Upper Lachine 5576
Espaces de bureaux à louer, 1,800 p.c., 2ième étage, $5.00/p.c., ou $750.00/mois, ou $9,000./année.
Pour informations, s'adresser à M. L'Africain:
486-1143
19-11-78

OUTREMONT
Trois bureaux avec salles d'attente, idéal pour professionnels; 552, chemin Ste-Catherine (près Rockland). $200.-$250./mois chacun.
Tél.: 274-1608
13-11-78

CHALETS À LOUER

HAÏTI, 2 villas meublées avec plage sur la mer, voisin de l'hôtel Taïno, $600. par mois chacune. 514-626-1394. 13-11-78

CHALET 4 saisons à louer, Bromont entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. JNO

ST-SAUVEUR, chalet suisse chauffé, meublé, 3 chambres, près pentes de ski, 45 minutes de Montréal. 15 novembre au 1er mai. $1,800. 523-3305 P.M. J.N.O.

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 - 819-326-5836. J.N.O.

Mont-Rolland, chalet suisse, 262 Deschambeault, 4 & 6 pièces, électricité, déneigement, laveuse-sécheuse, foyer, chauffage central, près centre ski alpin. 322-2073. 6-11-78

STE-MARGUERITE, pour amoureux de la nature, de la sauvagerie, proximité ski de fond et alpin. Maison fonctionnelle. exceptionnellement propre, foyer, chauffage central, cuisine avec lave-vaisselle, salle à manger. Immense salle de séjour, 2 chambres fermées, 1er novembre au 15 avril. $2,750.00, 2 couples ou 5 personnes. Idéal pour écrire, méditer, se refaire. 271-6529 ou 1-228-3771, 1-228-3614. 13-11-78

ST-CÔME, Nord de Joliette, chalet pour 8 personnes, idéal pour les sports d'hiver, toutes commodités, $1,075. pour 5½ mois. 1-754-2911 13-11-78

VAL MORIN, 5 chambres, foyer, cuisine moderne, Ski de fond et alpin, immédiatement aux alentours. 1er décembre au 1er mai. $3,000 chauffage et déneigement compris. Une famille seulement. À Montréal. 731-4712 et fin de semaine: 1-819-322-3330. 13-11-78

Chalet suisse, région Rawdon. Foyer. Ski de fond, ski alpin. Motoneige. 474-2500 - 1-834-6220 13-11-78

Lac Conneley sud, chalet 4 saisons entièrement meublé, tapis mur à mur, chauffage électrique, laveuse-sécheuse, 2 chambres, déneigement compris, 1-563-3082 12-11-78

LAC MEMPHRÉMAGOG, sous location, transfert à l'extérieur. Splendide maison de 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, cuisine équipée. Vue magnifique. Terrain de 400 acres, vallonneux pour ski de fond. À quelques minutes des pentes de ski et de l'autoroute. Pour saison ou année. MEILLEURE OFFRE ACCEPTÉE. 342-1349 13-11-78

CHALETS DEMANDÉS

Désirerais louer chalet durant février: 2 chambres, foyer, ski de fond, environnement agréable. Jusqu'à $1,000. Marc 271-2001.

FAMILLE avec références, désire louer chalet à St-Sauveur, période: 20 décembre au 15 janvier environ. 255-0374 14-11-78

Professeur demande chalet ou maison Ste-Adèle, 3 chambres, foyer, 15 décembre au 15 janvier. Tél: 388-7916 13-11-78

DÉSIRE louer un chalet dans les Laurentides, du 23 décembre au 7 janvier ou 1 mois. Famille de 5 adultes. 365-2182 ou 873-2800 13-11-78

CHAMBRES À LOUER

AVENUE ESPLANADE, 4407 face au Mont-Royal, grandes chambres, très propres. 844-5077. 14-11-78

CONDOMINIUM À LOUER

ST-LAURENT, entrée privée, 4½, occupation en janvier, pour informations: 744-4776 12-11-78

CONDOMINIUMS À VENDRE

Condominium
Le Square
Vieux Longueuil

Sa merveilleuse cour intérieure, ses jardins, le charme unique du Vieux Longueuil vous séduiront.
Appartements de 3½ pièces à 7½ pièces, penthouses et appartements jardin. À compter de $48,125.
Piscine intérieure, saunas, salles de réception, etc.
560 ouest, rue St-Laurent,
suite 101, Longueuil - 670-8170
Ouvert du lundi au dimanche entre 10 hres a.m. et 5 hres p.m., le soir sur rendez-vous.
13-11-78

COURS PRIVÉS

FLÛTISTE, élève de Julius Baker, donne des cours privés. Téléphonez à 672-9689 14-11-78

PROFESSEUR expérimenté donnerait cours privé de mathématiques: secondaire, collégial, recyclage pour adultes. Appelez 276-9632, après 6 hres, sauf lundi et mercredi. 13-11-78

DEMANDES D'EMPLOI

Ferais travaux de dactylographie chez-moi, spécialité maîtrise et doctorat. 698-0803 14-11-78

AIDE-MENAGÈRE, disponible pour tous genres de travail de maison. 932-8624 S.V.P. appelez le plus tôt possible. 13-11-78

Comptable à la retraite: français anglais, arabe. Accepterais travail à temps partiel ou à domicile, téléphonez à 382-7473. 13-11-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Petit déménagement 1½ à 4½, estimation gratuite. Demandez Jean-Paul. 670-7729 1-12-78

DIVERS

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866 J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Monsieur Baignoire



336-1133

MONSIEUR BAIGNOIRE
refait la porcelaine des baignoires, **SUR PLACE** à la **couleur** des accessoires.
Conservez votre baignoire. Ranimez sa beauté ternie. C'est presqu'un bain de porcelaine.
Estimations à domicile, hôpitaux, institutions.
13-11-78

Menuiserie générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361. J.N.O.

Homme à tout faire, peinture intérieure, ouvrage général, menuiserie. 253-7864. 15-11-78

DÉCAPAGE - meubles et intérieur - travail soigné - prix raisonnables - références si désirées. 521-7324. 13-11-78

DÉCAPAGE et rénovations domiciliaires, travaux généraux de finition. Tél.: 274-0525. 13-11-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE. Bureau pour professionnels ou firmes de comptables agréés. Secrétariat, réception et service téléphonique, photocopie, etc. Appelez Mme Lyall à 866-5362. 1-12-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

Local commercial 3000 pi. ca. aussi sous-sol, si désiré. Idéal magasin de meubles, articles de sport, pharmacie d'escompte, variétés, restaurant, brasserie, etc. 6135 est, Henri-Bourassa. 322-8221 13-11-78

ESPACES À LOUER

A BAS PRIX, entreposage chauffé pour auto, bateau, camion, moto, roulotte meubles aussi pour déménagement. Inf.: 761-3431. 14-11-78

FERMES À VENDRE

MONT ORFORD, vue panoramique près ski de fond et alpin, 1 à 5 acres, de .05 à .12 le Pi. ca. FACE AU MONT ORFORD 5 arpents, $8,500. 514-297-3163, 297-2181. 1-12-78

VERCHÈRES. Vue imprenable sur le fleuve, 80 arpents, aucune construction, site idéal pour domaine privé. 30 minutes de Montréal. Service d'autobus au métro, $78,000. Propriétaire. 583-6373 14-11-78

LOCAL À LOUER

ST-DENIS, Ontario, idéal pour restaurant, disco-bar, boutique, artisanat ou bureau. 933-4861, 484-5791 14-11-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE St-Laurent, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

ANJOU, 7094 Lévesque, poêle, réfrigérateur fournis, libre le 1er décembre. Après 6 hres 354-2375 15-11-78

AIMERIONS louer logement de 3½ pièces, non chauffé, pour $110. par mois dans Rosemont. Endroit tranquille, références requises. 728-7596, 722-4952 14-11-78

DUPLEX isolé: rez-de-chaussée, 6 pièces et sous-sol 2 pièces, chauffés, $550. ave. Wilderton, 5645 près Université de Montréal. 733-4582 13-11-78

N.D.G. 4097 Northcliff, 6 pièces, chauffé, $275. Occupation 1er décembre. Jour: 343-6469, soir: 482-3993 13-11-78

ROSEMONT, 1ère avenue, grand 4½, 3e étage, très ensoleillé, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique, $155. par mois. Disponible 1er décembre. Pour rendez-vous, appelez 721-2733 13-11-78

WILDERTON, près Willowdale et Université de Montréal. haut de duplex 8½ pièces, 2 salles de bains, libre 1er décembre. $500. 737-0231 ou 733-5630 13-11-78

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

De-La-Peltrie, près de l'Université de Montréal, 5½ équipé, garage, cour, libre 1er décembre, $245. 738-6594 13-11-78

Sous-location, N.D.G., grand 5½, ensoleillé, balcon, téléphonez le matin, 486-7681 11-11-79

ROSEMONT, 36e avenue, près Beaubien, demi sous-sol, 2½ pièces, chauffées, électricité payé, eau chaude fournie, très propre. Libre. $135. 256-4049 13-11-78

LONGUEUIL, 4½, 5½ neufs, entrée laveuse-sécheuse, tapis mur à mur. Appelez à 651-0446. 1-12-78

OUTREMONT, 774 Stuart, 8 pièces chauffées, rez-de-chaussée, garage, $500. Libre 1er janvier. 279-0255 entre 6h. et 8 hres 13-11-78

MAISONS À LOUER

VILLE MONT-ROYAL
Disponible le 1er novembre. Cottage semi-détaché, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain, salon avec foyer naturel, beau jardin, à proximité du centre, complètement redécoré. Veuillez communiquer avec **Mme F. Lesage Woodfine, 739-6863 ou 731-6817.**
Frank A. Norman
& Cie Ltée
courtiers licenciés **731-6817**
13-11-78

Maison reconstruite, moderne, 14 pièces, location raisonnable. Pour informations, écrivez à boîte postale 122, Station "E", Montréal, Québec. H2P 3A5 14-11-78

LOGEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, 135 de Navarre
Luxueuse propriété neuve
3½ - 4½
Insonorisée, à l'épreuve du feu.
Sauna - Tennis - Piscine
Tapis - Garage - Ascenceur
FOYER
Prix: $310.00 à $355.00 par mois.
Concierge: M. Dupuis No 112
465-4530
1 mois gratuit
23-11-78

OFFRES D'EMPLOIS

Radio Canada International

ANNONCEUR - RÉALISATEUR
SECTION BRÉSILIENNE

Organise, documente, rédige, fait des entrevues, réalise des émissions en portigais - brésilien. Traduit et adapte des textes du français et de l'anglais.
Diplôme universitaire et expérience journalistique préférés. Bonne connaissance du Canada, des affaires canadiennes et de l'Amérique Latine sera un atout. Doit être prêt à voyager.
Salaire de $15,450 à $26,071, selon expérience et formation. Ces 4 postes sont accessibles aux candidats des deux sexes, contrat de 2 ans, renouvelable pour un maximum de 5 ans.
Envoyez résumé à:

Superviseur,
Ressources humaines,
Radio-Canada International,
Maison de Radio-Canada, 4e étage,
C.P. 6000,
Montréal, Québec.
H3C 3A8
13-11-78

OFFRE D'EMPLOI
National Farmers Union requiert les services immédiats d'un **CONSEILLER EN IMPÔT** à son bureau de Perth, N.-B. **CONDITIONS DE CANDIDATURE:** Bilingue et capable de travailler seul et voir à la comptabilité et aux déclarations d'impôt en matière agricole aussi bien pour des propriétaires collectifs que des corporations; familier avec la loi sur l'impôt et l'interprétation de la Loi sur l'impôt. Le candidat choisi doit être disposé à s'établir dans la région. Prière d'envoyer un curriculum vitae, mentionnant l'éducation et l'expérience et des références à: **Directeur administratif, 250 C 2nd Ave., South, Saskatoon, Saskatchewan, S7K 2M1.**
15-11-78

MAISONS À LOUER

ST-LAMBERT, bungalow 3 chambres à coucher, garage, centre-ville par train, libre. $360./mois. 672-6540 14-11-78

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

45 milles de Montréal, grand 5½ neuf, foyer, tapis mur à mur, très confortable, ski de fond et alpin. Saison $1,450. 279-5782 après 5 hres. 1-12-78

MAISONS À PARTAGER

Couple d'enseignants aimerait habiter avec personnes âgées qui auraient maison dans Outremont ou Westmount. Possibilité de viager. 733-1201 après 6 hres. 13-11-78

OFFRES D'EMPLOIS

L'Office municipal d'habitation de Hull
est à la recherche d'un(e):
Préposé(e) à la comptabilité
RESPONSABILITÉS: Conformément aux normes et aux règlements de la Société d'habitation du Québec et, sous la supervision du directeur général de l'Office, il(elle) est responsable de diverses opérations budgétaires et financières.
QUALIFICATIONS REQUISES: Posséder un diplôme ou une attestation de fin d'études de niveau collégial en techniques administratives, option gestion ou finance, le tout correspondant à 14 années de scolarité (enseignement collégial professionnel) ou toute autre formation équivalente.
EXPÉRIENCE: Avoir complété une période d'au moins (3) ans dans un poste connexe ou similaire.
TRAITEMENT: Entre $11,000 et $17,000.
DATE LIMITE: Le 1er décembre 1978.
Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae à:
Office municipal d'habitation de Hull
250, boul. St-Joseph
Hull, Québec
J8Y 3X6
13-11-78

GARDIENNE DEMANDÉE, références requises. Doit habiter centre-ville. 3 enfants, légers travaux ménagers. Téléphonez Suzanne ou Claude, jour: 341-4887 et soir: 282-0459 13-11-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
Pour prendre charge d'un petit bureau situé centre-nord.
— Doit pouvoir rédiger et traduire textes dans un très bon français et/ou anglais;
— Doit posséder une expérience d'au moins 2 ans dans ce domaine.
Connaissance de la tenue de livres comptables, un atout. Doit être âgé(e) d'au moins 30 ans.
S.V.P. adresser votre curriculum vitae à:
Dossier C-217,
Agence Valrain,
C.P. 117,
Brossard J4Z 3J1
14-11-78

SECRÉTAIRE
— Doit être bilingue
— 5 années d'expérience en secrétariat
— Sténo & dactylo dans les 2 langues
— Avoir initiative & personnalité, agréable.
Pour service de sécurité. S.V.P. vous adresser à **Mlle Ginette Deslauriers, l'Association des Banquiers Canadiens, suite 720, 1801 ave. du Collège McGill.**
282-9480
13-11-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¾% 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O. J.N.O.

Abaissement 10¾% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4333 J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

FACE À FACE
Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
Sur rendez-vous
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
Dépliant disponible. 13-11-78

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

SERVICES DIVERS

LE SERVICE DE RÉVEIL L'OISEAU MATINAL
Vous réveille à temps, à toutes heures ou que vous soyez, selon votre désir. Renseignements & service 24h. par jour.
274-5453
10-11-78

TERRAINS À VENDRE

BORD DU FLEUVE À VARENNES, magnifiques terrains, prêts à construire. Cadre exceptionnel pour résidences de choix. IDÉAL POUR PROFESSIONNELS. 737-2608.

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

Cherche maison ou logement à louer pour 1 seule personne; quartier tranquille. Outremont si possible. 4 pièces ou plus. 1er décembre ou avant. 482-5623 13-11-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

DES ROSIERS *Le Maître Courtier*

OUTREMONT, charme et confort, cottage 8 pièces, boudoir au r.d.c., sous-sol fini, entrée latérale, garage et jardin. $73,500. **Estelle Brodeur 342-3548 et Raymonde Trudeau 733-3668. Bureau: 334-0700.**
ST - MARC - SUR - LE - RICHELIEU, face à la rivière avec grand terrain, jolie maison québécoise entièrement rénovée. Boiseries et fenêtres françaises décapées. Faut voir. **Louise B. Angrignon. 334-0700 ou 733-5548.**
OUTREMONT, très grand cottage à flanc de montagne, 6 chambres, 11 pièces, belles boiseries, 2 garages niveau de la rue. Secteur sud-est. **Stella Tremblay 334-0700 ou 341-4864.**
13-11-78
de FIDUCIE NORD-AMERIQUE

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE
WESTMOUNT
TOUT PRÈS DES ÉCOLES. Françaises. Maison impeccable. 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, 2 foyers naturels. Garage. Jardin. $120,000. **Thérèse Brault 935-8541, 931-6914.**
HAMPSTEAD
MERTON - Superbe cottage, 11 pièces - 2 cheminées - 4½ salles de bain - cuisine fonctionnelle moderne - fenêtres & revêtement alum. Porte de garage automatique, jardin. **Denyse Genest 481-0241-486-6388.**
13-11-78

Montréal Trust
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2-4 p.m.
CENTRE OUEST - 1227 Sherbrooke Ouest, app. 81 - Luxueux, spacieux, idéal pour administrateurs ou professionnels. Salon avec cheminée, salle à manger, cuisine moderne, 2 chambres, 2 salle de bain. Demande $68,500. M.L.S. **Gaston Piché 735-2281, 366-1836.**
13-11-78

Montréal-Nord, joli cottage, aluminium rénové, 5-½ pièces, sous-sol propre, $29,500. 324-3285. 13-11-78

SPÉCIAL, maison style Victorien, trois étages - 4½. 3674 Drolet, entre carré St-Louis et ave des Pins. 843-4777. 20-11-78

St-Damien de Brandon: Chalet suisse bord de l'eau, meublé, électricité. Occupation immédiate. Mlle A. Thériault 254-4566 ou 354-7176 Trust Général Courtier 13-11-78

ST-HILAIRE, magnifique split-level, 68x40, 11 pièces, 2 foyers, garage double, magnifique terrain, $72,000. 655-2004. 13-11-78

Pitié pour les millionnaires!

par Patrick Polge

NEW YORK (AFP) — Le cours du dollar, en dents de scie, et les ravages de l'inflation rognent largement la valeur réelle des grandes fortunes américaines. Et pour les quelque 250,000 millionnaires en dollars, contre seulement 13,000 en 1948, avoir beaucoup d'argent n'implique en rien la vie de château.

L'inflation reste le grand mal: le million de dollars 1978, encore propre à faire rêver tout un chacun, ne vaut que 130,000 dollars, 1900, l'époque des « vrais » millionnaires. Mais au pays champion de la libre entreprise, 12,000 personnes réussissent chaque année à acquérir ou à arrondir une fortune à sept chiffres... souvent sans s'en apercevoir.

Les statistiques sont formelles: les millionnaires sont des gens mariés, et les veuves, près d'un quart de l'effectif qui comporte du reste une majorité de femmes, restent bien placées. Les millionnaires sont vieux, ou en tout cas mûrs: aux Etats-Unis, deux tiers d'entre eux ont plus de 50 ans. Mais les fortunes s'évaluent rarement sur un compte en banque: 48 pour cent de leur valeur réside en actions industrielles, 12 pour cent en actifs immobiliers et seulement 4 pour cent en argent liquide.

L'argent ne change pourtant pas vite de mains, à en croire le magazine « Town and Country », pour qui les grands noms des années trente restent en tête de liste de la richesse américaine: de 3 à 5 milliards de dollars pour les familles Du Pont et Mellon, philanthropes et mécènes connus, un peu moins pour les Getty, « les rois du pétrole » ou pour Daniel Ludwig, officieux « homme le plus riche du monde » ayant fait tout seul fortune comme armateur et propriétaire immobilier.

Les Ford, Hunt, Newhouse, Annenberg ou Kennedy sont d'autres familles connues pour dépasser, en tant que groupe, le demi-milliard de dollars. Mais M. Forest Mars, grâce aux sucreries et friandises du même nom, ou la famille Gallon, célèbre pour ses mauvais vins de table californiens, se sont peu à peu joint aux « happy few ».

Comment devenir riche, face à la voracité du fisc et aux réglementations tâtillones que l'administration exerce sur les citoyens désesmparés pour les nouveaux millionnaires? L'essentiel reste d'avoir une idée nouvelle et « payante ». Rocky Aoki, 39 ans, Japonais d'origine, a débuté en vendant des glaces à Harlem avant de penser à monter des restaurants nippons, où le chef découpait avec un sabre de samouraï poissons crus et viandes à griller devant le client.

Joseph Sugarman, 40 ans, a fait fortune en quatre ans à Chicago en vendant des calculateurs par correspondance aux chefs d'entreprises peu soucieux de se déplacer pour étudier les derniers gadgets de l'électronique. Sans parler des auteurs à succès, dont Mario Puzzo, qui vendent leurs droits pour des sommes considérables au cinéma, des promoteurs de « fast food chains », la cuisine stéréotypée avalée à un comptoir anonyme, ou d'aliments pour animaux toujours plus soucieux de raffinement. Un seul impératif: produire des biens de grande consommation.

Mais être riche ne signifie pas vivre dans l'ostentation, comme souvent au début du siècle. La fortune est généralement immobilisée dans des actifs boursiers, l'argent doit être réinvesti et « travailler » sans trêve. En outre, pour des raisons de sécurité personnelle, beaucoup de nouveaux riches sont peu soucieux de publicité et vivent le plus normalement du monde, tout en restant opulents.



Dans un espace vert de plus en plus occupé par les citoyens d'un quartier en mutation, la Ville de Montréal se propose d'ériger un immeuble de six étages. (Photo Jacques Grenier)

Une maison de vieillards vaut-elle un espace vert?

par Alain Duhamel

Des résidents de la rue Seymour à Montréal ont entrepris depuis quelques semaines une campagne dans le but d'inciter l'administration municipale à ne pas donner suite à son projet de construction d'une maison de vieillards sur un espace verts.

Depuis 1974, l'administration municipale se propose de construire un immeuble pour personnes âgées sur un terrain situé entre les rues Seymour, Hope et Dorchester. Il s'agirait d'un immeuble de six étages pouvant accueillir une centaine de personnes.

L'emplacement, devenu inoccupé par la suite de démolitions, s'est transformé peu à peu en un petit parc de plus en plus fréquenté par une population résidente dans un quartier en pleine mutation.

« Le quartier, devenu de plus en plus résidentiel, a bien changé d'aspect. Les maisons de chambres, mal famées, délabrées, ont été rachetées et complètement rénovées par de nombreuses personnes séduites par l'architecture victorienne. A titre d'exemple, sur la rue Seymour, il n'y a plus que quatre maisons de chambres sur 18 il y a cinq ans », peut-on lire dans un document de ce rassemblement de résidents.

De l'avis des résidents, l'administration municipale pourrait rechercher une solution de rechange à la construction d'un immeuble sur cet emplacement, d'une superficie d'environ 25,000 pieds carrés. Non seulement l'immeuble proposé est-il incompatible sur un plan architectural, mais il priverait tout le secteur « d'un espace vert vital ».

S'il est impossible de trouver dans le secteur un autre emplacement, les résidents de la rue Seymour proposent à la ville d'acquérir un immeuble déjà construit et de le rénover.

« Ce quartier qui, après un déclin de près de 40 ans, commençait à revivre, va être à nouveau victime de ces horribles blocs de béton qui vont détruire la beauté architecturale et historique de ce petit oasis dans le centre-ville », souligne-t-on.

« Il nous semble que dans la planification d'une ville, il faut savoir tenir compte de l'évolution des quartiers, sans sacrifier aux hasards des promesses électorales. Détruire cet espace vert qui est devenu vital serait une erreur choquante de la part de la ville et des responsables de la planification urbaine ».

Les règlements municipaux obligent le constructeur à ne consacrer au plus la moitié de l'emplacement à son immeuble. Les résidents n'excluent pas l'hypothèse d'un usage optimal de l'emplacement en repensant les plans de l'immeuble de manière à utiliser tout l'espace libre pour un parc servant à la fois les locataires et les résidents de la rue Seymour et de manière à respecter le caractère architectural du secteur.

Les démarches entreprises jusqu'à ce jour auprès de l'administration municipale et même auprès des candidats aux élections municipales ont suscité ou un malaise, ou un silence.

Dans l'hypothèse où l'administration municipale accepterait de repenser complètement le projet, elle devrait reporter à plus tard un projet engagé depuis 1974.

Allocations familiales: des mesures rétrogrades, dit Flora Macdonald

par Micheline Carrier
collaboration particulière

QUEBEC — Le congrès annuel de l'Institut canadien de recherche pour l'avancement de la femme a pris une tournure partisane, jeudi soir à Québec, où le député conservateur Flora MacDonald s'en est pris aux récentes modifications apportées à la loi sur les allocations familiales.

Le principe du dégrèvement accordé sur la base du revenu familial est rétrograde, discriminatoire et pénalise les femmes mariées, a-t-elle déclaré, car il est basé sur le statut civil des personnes. Mme MacDonald craint qu'on en vienne à l'appliquer à d'autres lois, comme à la loi de l'assurance-chômage, par exemple, et que ce soit le premier pas vers la réduction de la capacité de la femme d'assumer la responsabilité des enfants. On présume que les personnes mariées réunissent leurs revenus et les partagent également, a-t-elle poursuivi, mais ce n'est pas toujours le cas. Le ministre doit savoir que le mariage ne confère pas des garanties d'égalité économique et que la femme n'a pratiquement aucun droit si ce n'est celui s'assurer sa subsistance à même le revenu de son mari.

Mme MacDonald a dit regretter que les femmes du pays, y compris le Conseil consultatif de la situation de la femme, n'aient pas réagi davantage devant une telle situation et ne lui aient pas donné un appui massif dans ses représentations auprès du ministre Bégin. « C'est là un moyen de faire de l'action politique, a-t-elle conclu. Opposez-vous à ce genre de choses. »

Mme Rosemary Brown, quant à elle, a dit que les allocations familiales qui prétendent assurer la redistribution des revenus ne font que redistribuer la pauvreté et pénalisent les femmes mariées. « Je n'ai d'ailleurs jamais compris que les législations deviennent efficaces quand le mariage est dissout. » Traitant du mouvement féministe, Mme Rosemary Brown l'a situé dans le contexte de toute discrimination basée sur la race, la langue, la religion, le sexe. « Toute discrimination sexuelle nous atteint toutes et tous, a-t-elle dit, et le but ultime du mouvement féministe n'est pas la libération de la femme mais la survie de l'espèce en termes d'êtres humains et de leurs valeurs. »

Mme Yvette Rousseau a répliqué à Mme MacDonald que le Conseil consultatif de la situation de la femme n'était ni le gouvernement ni un parti d'opposition et que les allocations familiales étaient versées pour les enfants, non en guise de salaire à la mère. Nous avons demandé au gouvernement qu'il évite toute forme de discrimination, a-t-elle dit, et que les allocations familiales deviennent des crédits d'impôt versés à la mère.

Le ministre du Bien-être social, Mme Monique Bégin, devait participer à ce congrès mais une rencontre à caractère politique la retenait ailleurs dans la région de Québec. Outre Mmes MacDonald et Brown, Mesdames Jocelyne Ouellet, Sheila Feinstone et Kay MacPherson étaient membres du panel. Le congrès de l'ICRAF se terminera aujourd'hui à 17 heures et traitera, entre autres, de la santé, des problèmes sociosexuels, de la femme et de son devenir.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

Voir autres annonces classées, en page 38

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Meilleurs prix des Laurentides
(A compter de $33,500)
Mise de fond inférieure à une saison de location.



la canardière
VAL MORIN

A 45 minutes de Montréal; Environnement de **Sun Valley;**

Piscine, tennis, équitation, ski, lac;
Adorables petites canadiennes de 2½ et 3 chambres à coucher, sur terrains d'un demi acre environ

Sortie 76, à gauche sur la **117,** entrée de **Sun Valley** et suivez les canards. Bureau ouvert samedi et dimanche entre 11 hres a.m. et 5 hres p.m. Sur semaine : sur rendez-vous. 13-11-78

Montréal: 731-2511 en tout temps **Val Morin: 1-819-322-5770** (Sam. et dim.)

PROPRIÉTÉ À VENDRE

FRANK NORMAN & CIE LTÉE
COURTIERS

OUVERT AUX VISITEURS
OUTREMONT
dimanche de 2:00 hres à 4:00 hres
141 PAGNUELO
TRÈS BELLE MAISON NORMANDE

Occupation immédiate. Immense salon avec cheminée, salle à manger séparée, cuisine moderne donnant sur salle familiale avec cheminée. Chambre à coucher principale avec salle de bain, 4 autres chambres à coucher. Bain romain dans la salle de bain familiale. Salle de jeu avec cheminée en pierres et parquet en tuiles italiennes. Terrain de 10,000 pi. ca. avec B.B.Q. en briques et patio recouvert. Exclusivité. Réduite à $209,000. pour vente rapide.

Toutes les offres seront considérées. **Mme Louise Longtin 342-9393 ou 731-6817.**

RÉSIDENCES DE CHOIX

13-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL, vous êtes à la recherche d'une maison québécoise datant de la fin du 18e siècle, avec vue sur le mont St-Hilaire, vue et accès à la rivière Richelieu, vous êtes aussi un excellent bricoleur prêt à poursuivre des travaux de restauration, 9 pièces, 27,680 p.c. Prix intéressant. Pascal Andrée R. Boissé 467-1120, 467-6694. Montréal Trust Courtiers 13-11-78

BLAINVILLE, splendide bungalow 5½ pièces, de construction récente dans un secteur prestigieux et paisible, grand terrain de 7,300 p.c., très bien paysagé et clôturé. Exclusivité Rita Lauzon 430-5545 ou 473-5937. Des Rosiers, Le Maître Courtier 13-11-78

AUTEUIL, bungalow brique semi-détaché, chauffage électrique, beau grand terrain clôturé, aubaine $28,500., M.L.S. Mabel Castonguay 430-5545 ou 430-2731. Des Rosiers, Le Maître Courtier 13-11-78

ST-BASILE LE GRAND, vivre au bord du Richelieu, avoir vue et accès à la rivière, c'est un rêve que vous pouvez réaliser. Pascal-Andrée Boissé 467-1120, 467-6694. Montréal Trust Courtier 13-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PARTICULIER vend dans petit village, environ Drummondville, vieille maison. Ancienne boulangerie atenante, cause départ. $25,000. 784-2470 Guy Agin St-Pie de Guire, comté Yamaska, J0G 1R0 13-11-78

SPÉCIAL, maison style victorien, trois étages, 4½, 3074 Drolet, entre carré St-Louis et ave. des Pins. 843-4777. 20-11-78

DUVERNAY Ouest, 455 Epernay, rue tranquille, près Joubert, split level, 8 pièces, sous-sol fini avec foyer, garage, lave-vaisselle neuf, beau terrain. $60,000. Aucun agent. Visible merdredi, jeudi. 14-11-78

AHUNTSIC, cottage de style, début du siècle; briques, grande galerie avant, véranda arrière; terrain clôturé, paysagé, arbres adultes. 8 pièces, 4 chambres, salle à dîner, fenêtres, portes et boiseries de frêne, planchers d'érable, cuisine fonctionnelle. Le tout impeccable. $68,000. Pas d'agent. 388-2112. 12-11-78

DORVAL, bungalow avec très grand jardin, salle de séjour avec foyer, grande salle de jeu, 3 c.àc. François Voos 735-6381, 489-8022. Fiducie du Québec, courtier 13-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VIEUX LONGUEUIL, au coeur de la place, cottage semi-détaché, en brique, pour professionnel, 8 pièces, résidence et bureau. 641-0259 13-11-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

AHUNTSIC, près boulevard Gouin, excellent duplex semi-détaché, 10,885 boulevard St-Laurent, haut 5½ pièces, loué $300, bas 10½ pièces, libre à l'acheteur immédiatement. Bâtisse 31x52', pièces spacieuses, salon 22x12, armoires de cuisine en chêne, salle à manger, sous-sol entièrement fini, salle de jeu 18x31, chambre froide, chauffage eau chaude, garage compris dans prix de vente, tentures et tapis mur à mur. Prix demandé: $115,000. Comptant à discuter, pas d'agent, visite sur rendez-vous seulement. 337-8026 13-11-78

OUTREMONT, luxueux cottage détaché, 13 pièces, garage double, magnifique terrain paysagé, prix réduit, faut vendre. Pierre Petrucci 342-1039, 739-3265. Trust Général Courtier 13-11-78

ROSEMÈRE, split-level, 1978, de construction supérieure, salle à manger, foyer, 3 chambres, secteur de choix, M.L.S. Mabel Castonguay 430-5545 ou 430-2731. Des Rosiers, Le Maître Courtier 13-11-78

STE-THÉRÈSE EN HAUT, faut voir, cottage 7 pièces, chauffage électrique, salle à manger, jardin magnifique avec piscine creusée chauffée, M.L.S. Mabel Castonguay 430-5545 ou 430-2731. Des Rosiers, Le Maître Courtier 13-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONTRÉAL OUEST
Cottage avec jardin
4 chambres, salle de séjour avec cheminée, veranda en "L", salle à manger coin bibliothèque, cuisine, jardin, 13,000 pi.ca. clôturé en entretenu. $75,000. vente directe, téléphonez **737-8590,** pour rendez-vous après 6h.
13-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

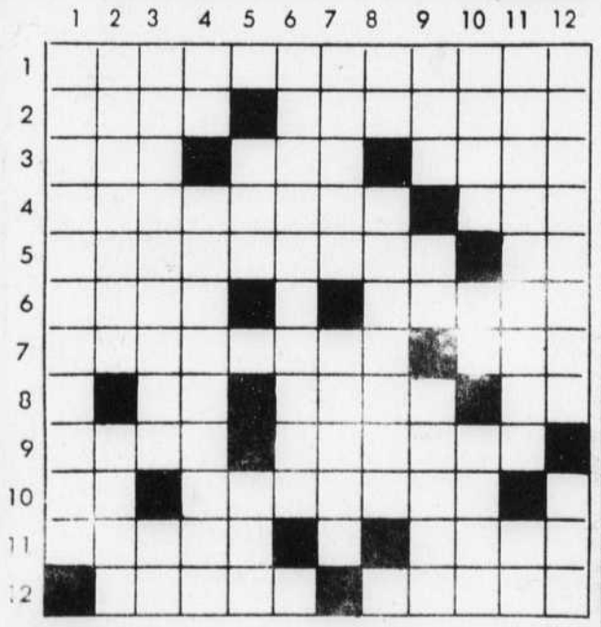
ST-SAUVEUR, neuve, style canadien, façade de pierres, tapis mur à mur, 6 pièces, 2 salles de bains, 2 foyers pierres naturelles, près de pentes de ski, 7,500 pi. ca. de terrain, possibilité de bachelor au sous-sol. $67,500. 667-8297 13-11-78

PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES À VENDRE

TERREBONNE
PLACE COMMERCIALE
— 52,820 pi. cu. bâtisse de 15' de haut, pour entrepôt.
— Grande porte de garage pour 4 camions,
— 2 bureaux aménagés,
— terrain 16,100 p.c. entouré clôture Frost,
— et 2 bungalows de 6 pièces en brique très moderne, très bonne place d'affaires.
RAOUL CHARTRAND,
Courtier
471-8722 - 471-1536
13-11-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—En butte à la mauvaise chance (fém.).
2—Du verbe obéir. — Petit baquet peu profond
3—Refus. — Tenta avec audace. — Marque l'accompagnement.
4—Celui qui se présente à une ordination. — Obtenue.
5—Ce qui fait qu'une chose est de même nature qu'une autre (plur.). — Radon.
6—Nom des cantons, bourgs et subdivisions administratives de l'ancienne Attique. — Patrie de Guizot.
7—Eraillons. — Enlève.
8—Conifère. — Fait périr par asphyxie dans un liquide quelconque. — Tour.
9—Sanatorium. — Se dit d'un corps obtenu par nitration (fém.).
10—Lettre grecque (12ième). — Substituera, en parlant, une consonne faible à une consonne forte.
11—Ornement sacerdotal. — Ou mangent et boivent les bestiaux.
12—Qui est affecté d'obésité. — Procéder au mixage.

Verticalement
1—Etat de l'esprit occupé d'une seule idée.
2—Atteindre le rivage. — Automobile.
3—Jour qui suit celui dont on parle. — Fleuve de l'U.R.S.S.
4—Ici. — Indicible.
5—Possèdent. — Article simple.
6—Sale.
7—Rien. — Querelle.
8—Ici. — Rapport de la masse d'un certain volume d'un corps à celle du même volume d'eau.
9—Roi d'Israël. — Tellement. — Me trompai.
10—Algue verte marine. — Molybdène. — Pluies.
11—Petite soeur. — Germanium.
12—Agiter l'encensoir devant l'autel. — Berceau.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	E	R	T	I	L	I	S	A	B	L	E
2	L	U	E	U	R	■	B	O	R	E	A	L
3	E	C	L	A	I	R	E	U	R	■	L	
4	C	H	O	I	S	I	R	■	E	P	E	E
5	H	A	U	T	E	M	E	N	T	■	T	
6	I	R	E	■	R	A	■	O	E	S	E	L
7	R	I	R	E	■	Y	P	E	R	I	T	E
8	S	■	P	R	E	A	U	■	L	E	U	
9	A	T	H	E	E	■	I	D	E	E	■	R
10	C	I	E	L	■	B	E	■	U	N	I	R
11	M	E	L	E	R	O	N	S	■	C	L	E
12	E	■	E	R	R	A	■	C	R	E	E	R

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BUSSIERE, Jean-Marie. — A Québec, le 8 novembre 1978 à l'âge de 68 ans, est décédé, M. Jean-Marie Bussière, organiste à l'église St-Sacrement, époux de Dame Céline Hodgson. Il demeurait au 655 rue Vimy. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et son gendre: Michèle, Claude, M. Mme Serge Genest (Marie), sa petite-fille Delphine Genest, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Paul Bussière, Mme Cécile Paquez, Mme Thérèse Piché, M. Mme Victor Plamondon, Mme Isabelle Bussière, Mme Hermine Bussière, Mme Lucille Bussière, Mlle Emma Hodgson, Mme Claire G. Hodgson, M. Mme J.G.C. de Lery, Mme Jacqueline Côté, M. Mme Jean Boissinotte, M. Mme Ralph Hodgson ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira du Funérarium Lépine-Cloutier, No 975 rue Marguerite-Bourgeois, pour se rendre à l'église St-Sacrement où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Belmont lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRÉNOVEAU, Mlle Yvette. — A Montréal, le 8 novembre 1978 à l'âge de 73 ans, est décédée, Mlle Yvette Prénoveau, fille de J. Horace Prénoveau et de Amanda Fugère (décédés). Elle laisse ses soeurs: Pauline et Fernande, son frère: Conrad, Juge de la Cour Provinciale, ainsi que ses belles-soeurs, ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 13 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J. Paul Marchand No 4228 rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORRAIN, Léon. — A St-Laurent, le 10 novembre 1978 à l'âge de 93 ans, est décédé, Léon Lorrain, ancien secrétaire général de la Banque Canadienne Nationale, et demeurant à la Résidence St-Laurent. Époux de Juliette Pariseau. Père de Jeanne (Mme Roland Coulombe), Léon, décédé, Claire, Suzanne (Mme I.K. Hoerner) et Madeleine (Mme Renzo Calamai). Les funérailles auront lieu lundi 13 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers No 790 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Hippolyte où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, don à l'Oeuvre de Charité de votre choix serait apprécié. Salon fermé de 5 à 7 p.m.

REMERCIEMENTS

KAZUKE Lucy
William Baz remercie sincèrement tous les voisins et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de son épouse. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE - LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montreal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

IN MEMORIAM

HUGONNIER de GINET, Sylvain, rappelé à Dieu le 12 novembre 1974, 12 jours avant ses 20 ans!

"Ainsi, rêvant à l'avenir
Je songe à mon printemps qui tombe...
Je dis que le tombeau, qui sur les morts se ferme, ouvre le firmament;
Et ce qu'ici-bas nous prenons pour un terme est le commencement!
Toujours au coeur de nos vies!
Papa & Maman

SUR SCÈNE

CAFÉ DU PORT, 356 Berri (845-8765) — Marie Trudeau et Claire St-Aubin (deux voix, deux guitares), sam.: 21 h 30, 23 h 00. Robert Grégoire, jeudi et vendredi.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Un caprice" et "Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée" d'Alfred de Musset, jusqu'au 28 novembre. Tous les jours 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche.

CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Traduction québécoise du "Macbeth" de Shakespeare, jusqu'au 2 décembre. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Paper Wheat", création collective, jusqu'au 19 novembre. Du mardi au samedi: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Matinée, Mer.: 13 h 00 et sam.: 14 h 00.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Nebu (musique nouvelle), sam.: 20 h 30. L'ensemble de musique improvisée de Montréal, dim.: 21 h 30. Cinéma de quartier: "Québec, Duplessis et après" de Denys Arcand, dim.: 17 h 00. "On est loin du soleil" de Jacques Leduc, dim.: 19 h 00.

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL, 255 est, rue Ontario (861-0657) — Martha Jean-Claude: récital de chansons, sam.: 20 h 00. Soirée Ukrainienne, dim.: 20 h 00. Troupe Eurythmeun Stuttgart avec l'orchestre de la Roumanie, jeudi: 20 h 30.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Gemini" de Albert Innaurato, jusqu'au 19 novembre. Sem.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinée mar. jeu.: 13 h 30. Relâche vendredi.

ÉGLISE ST-PATRICK, 460 ouest, Dorchester — Le "Messie" de Haendel avec le choeur, l'orchestre et les solistes de la Faculté de Musique de l'Université de Montréal. Lundi 13 nov., 20 h 00. Concert gratuit.

EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Richard Séguin, les 14, 15, 16 nov. 21 h 30, 23 h 30. Octobre, les 17, 18, 19 nov.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Solange" de Jean Barbeau, jusqu'au 12 novembre. Du mercredi au dimanche 21 h 00.

LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Ben la barouette, sam.: 22 h 00, 24 h 00. Sylvie Prégent et André Boulanger, jeu. ven.: 22 h 00, 24 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (861-5416) — Michel Ripoche et ses musiciens, jusqu'au 12 novembre. Rawn Bankley et Koma, du 14 au 19 novembre. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00.

MONUMENT NATIONAL, 1182 boul. St-Laurent — L'École Nationale de Théâtre présente: "Dinosaurs" de Carolyn Zapf, sam.: 20 h 00. Admission gratuite.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Art Blakey and the Jazz Messengers, jusqu'au 12 novembre. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00.

OUTREMONT, Cinéma Outremont, 1248 Bernard (277-4145) — Barde, sam.: 20 h 30.

ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Les Petits Chanteurs du Mont-Royal: "Missa Brevis" et "Ave Verum" de Mozart sous la direction de Gilbert Patenaude, dimanche 11 h 00. A 15 h 30, récital avec Rafael de Castro; oeuvres de Babezon, Bruna, Meredda et Arauxo.

PATRIOTE, 1474 est, Ste-Catherine (523-1131) — Luc Durand, jusqu'au 12 novembre. Jérome Lemay, du 14 novembre au 3 décembre. Sem. dim.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT, "Propriété condamnée", de Tennessee Williams adaptée à la québécoise par Monique Monzerolle, jusqu'au 26 novembre. Du mer. au dim.: 20 h 00.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Carte blanche: Marcel Godin par Jean Besré, mardi à midi. Concerts-midi: orchestre de chambre, sous la direction de Mario Duschesnes; J-S. Bach, l'art de la fugue, mercredi à midi. L'Art du mouvement: le ballet à la cour de Louis XIV, jeudi à midi.

PLANÉTARIUM DOW, 1000 ouest. St-Jacques (872-4530) — "Eclipse 79", tous les soirs en français 21 h 30 et en anglais 20 h 15. Mar. jeudi: 12 h 15. Mer. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00, 15 h 30, 16 h 30. Relâche lundi. Jusqu'au 3 décembre. Concert cosmique au laser: Ven. sam.: 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 23 h 00. Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30.

SALLE ANDRÉ MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) Alexandre Lagoya, dim.: 20 h 00. L'ensemble de Stratford, lun.: 20 h 00. Les grands ballets de Tahiti, ven.: 20 h 00.

SALLE DE CONCERT POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Récital du Lieder, lun.: 20 h 30, oeuvres de Poulenc, Mendelssohn, Quilter. Récital des étudiants solistes, mar.: 17 h 00, 18 h 00; oeuvres de Debussy, Fauré, Strauss, Pitfield, Chopin, Granados. L'Harmonie d'instruments à vent, direction Richard Lawton, mer.: 20 h 30 et Jazz Band III, direction Peter Freeman. Louis-Philippe Pelletier et Eugène Plawutsky, duo pianistique, jeu.: 20 h 30. Jim MacDonald, cor et James Montgomery, électroniques, ven.: 20 h 30.

SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Les sept péchés capitaux" par les Grands Ballets Canadiens, sam. jeu. ven.: 20 h 30. "Nuit des trophées", variétés groupant une pléïade d'artistes haïtiens, dim.: 16 h 30. Récital André Laplante, pianiste, lun.: 20 h 30. L'OSM, dir.: Franz-Paul Decker, soliste: Lazar Berman, pianiste, mar. mer.: 20 h 30. Oeuvres de Pépin, Hindemith, Tchaïkovsky.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE, 200 Avenue Vincent-D'Indy, Outremont — Soirée Mozart, vendredi 17 nov. 20 h 30. Ronald Turini, pianiste et Steven Staryk, violoniste.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Mamours et conjuguat" de Jean-Claude Germain, jusqu'au 17 décembre. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Marie Tudor" de Victor Hugo, jusqu'au 13 décembre. Sam.: 20 h 30. Lun. mer.: 14 h 30. Jeu. ven.: 19 h 30.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Les folles folies d'une folle en folie" de Jean Frigon, du 14 au 24 novembre.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville (478-1014) — "Oh Gerry Oh" de Jacqueline Barrette, ce soir 20 h 30.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "La ligue nationale d'Improvisation", collectif, jusqu'à la fin décembre. Lun.: 21 h 00, ven.: 24 h 00.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — André Gagnon, jusqu'au 19 novembre 20 h 30. Relâche lundi. Ladies'Morning Club; De Peyer, clarinettiste; Burganger, pianiste; Tsutsumi, violoncelliste, jeu.: 14 h 30. Conférences Courvoisier: Francisco Goya, dim.: 11 h 00.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les fées ont soif" de Denise Boucher, jusqu'au 10 décembre. Sem.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Relâche lundi.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "P'pa" de Hugh Leonard, traduction Michel Beaulieu, jusqu'au 2 décembre. Relâche lundi. Intermezzo: Chantal Juillet, violoniste; Lorraine Deschamps, pianiste, mer.: 17 h 30.

THÉÂTRE ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Le TPQ présente "Le Quadrillé" de Jacques Duchesne et Antoine Padilla, du 14 au 23 nov. 20 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — "La crique" de Guy Foissy. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (844- 1793) — "Le bourgeois gentleman" d'Antonine Maillet, jusqu'au 11 novembre. Tous les soirs: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi. Pour enfants: "Il était une fois en Neuve-France" de Diane Bouchard, tous les dimanches 14 h 30.

THÉÂTRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (845-4211) — Le festival du fantastique, sam.: 20 h 30. Ginette Reno, mer. jeu. et ven.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Salle Lafontaine, 1301 est, Sherbrooke (282-8113) — Le quatuor Pierre Bourque (ensemble de saxophones de Québec), ven.: 20 h 00. Sepectacle pour enfants, La grosse valise présente: "A partir d'asteure faut pas s'laisser faire", dim.: 14 h 00.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille, Québec 1-(418)643-4975 — Salle Louis-Fréchette — Ginette Reno, jusqu'au 13 nov. 20 h 30. L'OSQ, dir.: James de Preist, soliste: John Van Bockern, clarinettiste, mar.: 20 h 30. Jean-Guy Moreau, du 15 au 19 nov. 20 h 30. Croque-Musique: Huggett Family, dim.: 11 h 00.

GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémazie — "Quatre à Quatre" de Michel Garneau, jusqu'au 9 déc. 20 h 30. Relâche dim. lun. Théâtre-Midi: "Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre" de Jules Renard, au Salon jusqu'au 8 déc. 12 h 15. Pour enfants: "Une histoire de potiron" de Gérard Bibeau, jusqu'au. 17 déc. au Salon dim.: 14 h 00, 15 h 30. L'Orchestre de chambre de Jean-François Paillard, dim.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU VIEUX QUÉBEC, 30 St-Stanislas, Québec 1-(418)692-4212) — "Aux yeux des hommes" de John Herbert, jusqu'à la fin nov. 20 h 30. Relâche lundi et mardi.

CAFÉ RIMBAUD, 24 St-Stanislas, Québec 1-(418)692-1466 — "La fête au milieu du lit" de François Beaulieu. Tous les soirs 21 h 30. sauf lundi.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 — Opéra — La Canadian Opera Company — Jeanne d'Arc, sam.: 20 h 00.

AU STUDIO, "Arlequin serviteur de deux maîtres" de Carlo Goldoni, sam.: 20 h 00. Le Toronto Symphony Orchestra, mar.: 20 h 30. Rinat — Choeur national d'Israël, jeu.: 20 h 30.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre — Paul Piché, sam.: 20 h 30. "Un simple soldat" de Marcel Dubé, du 16 au 25 nov. à 20 h 00.

CINÉMA

ARLEQUIN, 1004 est Ste-Catherine (288-2943) — "Psi au-delà de l'occultisme" jusqu'au 11 novembre 20 h 30. Dimanche: 14 h 00.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Paradise Alley" 13 h 15, 15h15, 17 h 15, 19 h 15, 21h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Boys from Brazil" Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 20, 21h 30. Lun. à ven.: 19 h 20, 21h 30.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Who is killing the Great Chefs of Europe" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Feelings" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 "Dirty Pool" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Cercle de fer" 14 h 35, 18 h 20, 22 h 00. "Le cogneur" 12 h 30, 16 h 15, 15 h 20, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Adolescentes devant le plaisir" 12 h 15, 17 h 00, 21h 45 "Molly" 15 h 15, 20 h 00. "Bel ami" 13 h 40, 18 h 25.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Wild Geese" 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45.

BONAVENTURE II, "Automn sonata" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Cercle de fer" Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Lun. à ven. 18 h 20, 21 h 50. "On l'appelle Trinita" Sam. dim. 12 h 50, 16 h 20, 19 h 55. Lun. à Ven.: 19 h 55.

BROSSARD II "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD III — "F.I.S.T." Sam. dim. 13 h 20, 17 h 10, 21 h 10. Lun. à ven.: 21 h 10, "Le solitaire du fort Humboldt" Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est Ste-Catherine (524-1685) — "F.I.S.T." 13 h 35, 17 h 35, 21h 30. "Le solitaire du fort Humboldt" 15 h 50, 19 h 50.

CHAMPLAIN II — "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12 h 00, 14h 20, 16 h 45, 19 h 05, 21h 30.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Fruit est mûr" 12 h 30, 16 h 55, 21 h 20. "Paris porno" 15 h 40, 20 h 05 "Monsieur madame & la bonne" 14 h 15, 18 h 35.

CHATEAU II, — "Dernier survivant" 12 h 40, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 25. "Minettes en folie" 14 h 20, 17 h 15, 20 h 10.

CINEMA 7e ART, 3180 est Bélanger (722-0302) — "Rencontre du 3e type" Sem. 21 h 15, Sam.: 17 h 00, 21h 15. Dim.: 12 h 40, 17 h 00, 21 h 15. "Prête-nom" Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 10, 19 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche samedi. $1,000,000 Duck" Dim.: 15 h 00. "Ça n'arrive qu'aux autres" Dim.: 19 h 00. "India song" Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Death on the Nile" Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 35, 21 h 05. Sem.: 18 h 35, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Pourquoi pas" 12 h 05, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS II — "La belle emmerdeuse" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III — "Julia" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS IV — "L'argen des autres" 12 h 10, 14 h 00, 15h 50, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 25.

COTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5527) — "Paradise Alley" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

COTE-DES-NEIGES II, — "Big Fix" 13 h 10, 15h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

CREMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21h 20. Lun. à ven.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est Beaubien (721-6060) — "Sonate d'automne" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II — "Nous irons tous au paradis" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Revenge of the pink panther" Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

DORVAL II — "Goin'south" Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III — "Days of heaven" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Midnight Express" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21h 30.

DECARIE SQUARE II — "Wild geese" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 00. Lun. à ven.: 18 h 45, 21 h 10.

ELYSEE I, 35 Milton (842-6053) — "Iphigénie" Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

ELYSEE II, — "Robert et Robert" Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park - (691-6129) — "Intérieur d'un couvent": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD II, "Servante et maîtresse": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 25. "Confidences de Sandra": Sam., dim.: 14 h 35, 17 h 25, 20 h 15. Sem.: 18 h 35, 20 h 15.

GREENFIELD III, "Grease": Sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Feelings": 12 h 00, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 10. "Keep it up": 13 h 25, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 30.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le dernier amant romantique": Sam., dim.: 12 h 00, 15 h 15, 18 h 30, 22 h 00. Lun. à ven.: 18 h 30, 22 h 00. "L'intrépide": Sam., dim.: 13 h 50, 17 h 05, 20 h 30. Lun. à ven.: 20 h 30.

KENT, 6100 Ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Swept away": Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 55, 20 h 50. "Seven beauties": Sam., dim.: 15 h 00, 18 h 55. Sem.: 18 h 55.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Revenge of the pink panther": Sam., dim.: 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20. Sem.: 19 h 25, 21 h 20.

LA CITÉ II, "Heaven can wait": Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

LA CITÉ III, "Foul play": Sam., dim.: 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Morts suspectes": Sam., dim.: 14 h 10, 18 h 00, 21 h 40. "Génération Proteus": Sam., dim.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 18 h 00, 20 h 00.

LAVAL II, "Diabolo menthe": Sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LAVAL III, "Voyage érotique de deux suédoises": Sam., dim.: 14 h 05? 16 h 35, 19 h 15, 21 h 45. "Louve brûlante": Sam., dim.: 12 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, Sem.: 18 h 00, 19 h 15, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 21 h 45.

LAVAL IV, "Grease": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LAVAL V, "Intérieur d'un couvent": Sam., dim.: 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45? 21 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Cercle de fer": Sam., dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 30. Lun. à ven.: 21 h 30. "On continue de l'appeler Trinita": Sam., dim.: 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30.

LAVAL-ODÉON II, "F.I.S.T.": Sam., dim.: 12 h 45, 16 h 45, 20 h 50. Lun. à ven.: 20 h 50. "Le solitaire du fort Humboldt": Sam., dim.: 15 h 00, 19 h 10. Lun. à ven.: 19 h 10.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Goin'south": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S II, "Comes a horseman": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S III, "Grease": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S IV, "In praise of older women": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, "Hound of Baskerville": 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Damien — malédiction no 2": Sam., dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 15, 21 h 50. "La loi de la haine": Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Lun. à ven.: 20 h 10.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "L'hérétique": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 35, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 17 h 35, 21 h 30. "L'exorciste": Sem., sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 25 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Damien — malédiction no 2": Sam., dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 15, 21 h 30. "La loi de la haine": Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Up in smoke": Sam., dim.: 13 h 50, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 10. Sem.: 19 h 20, 21 h 10.

OMEGA I, Plaza K-Mart, Longueuil — "Le dernier amant romantique": Ven.: 18 h 05, 21 h 35. Sam., dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 35. Lun. à jeu.: 21 h 00. "Attention les yeux": Ven.: 20 h 05. Sam., dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 05. Lun. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, "La chatte sans pudeur": Ven.: 19 h 25. Sam., dim.: 15 h 25, 19 h 25. Lun. à jeu.: 19 h 30. "La sexualité chez les adolescentes": Ven.: 21 h 50. Sam., dim.: 13 h 50, 17 h 50, 21 h 50. Lun. à jeu.: 21 h 55. "La clinique des plaisirs": Ven.: 21 h 00. Sam., dim.: 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. Lun. à jeu.: 21 h 05.

OUIMETOSCOPIE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Julia": Sam., dim.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "L'imprécateur": Sam.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. "César et Rosalie": Dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Pour enfants: "Comme les six doigts de la main": Dim.: 14 h 00, 16 h 00. "Deux super-flics": Dim.: 19 h 00. "Dersou Ouzala": Dim.: 19 h 15.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Up in smoke": 13 h 15, 14 h 55, 16 h 35, 18 h 15, 19 h 55, 21 h 35.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Inhibition": Sam., dim.: 13 h 55, 16 h 25, 18 h 55, 21 h 25. "Docteur j'arrive": 13 h 10, 15 h 40, 18 h 10, 20 h 40. Sem.: 18 h 10, 18 h 55, 20 h 40.

PAPINEAU II, "Je suis timide mais je me soigne": Sam., dim.: 15 h 05, 18 h 25, 21 h 40. "Massacre à la guillotine": Sam., dim.: 13 h 30, 16 h 50, 20 h 05. Sem.: 18 h 25, 20 h 05.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le dernier amant romantique": Sem.: 18 h 30, 22 h 00. Sam., dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 30. "Situation grave mais pas désespérée": Sem.: 20 h 20. Sam., dim.: 12 h 30, 16 h 15, 19 h 45.

PARADIS II, "L'inévitable catastrophe": Sem.: 20 h 50. Ven.: 18 h 30, 22 h 10. Sam., dim.: 14 h 45, 18 h 20, 22 h 00. "Les naufragés de l'île perdue": Sem.: 19 h 00. Ven.: 20 h 30. Sam., dim.: 13 h 00, 16 h 45, 20 h 20.

PARADIS III, "Bilitis": Sem.: 20 h 10. Sam., dim.: 16 h 15, 21 h 15. "Les filles de Mme Claude": Sem.: 21 h 45. Sam., dim.: 17 h 50, 22 h 45. "Néa": Sem.: 18 h 30. Sam., dim.: 19 h 40.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Rouges et bleus" (Québec 1978), jusqu'au 12 nov. 19 h 00. "La 1ère partie du roi Henri IV" (Colombie 1974), du 13 au 19 oct. 19 h 00.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Intérieur d'un couvent": 12 h 40, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN II, "Morts suspectes": 14 h 10, 17 h 55, 21 h 45. "Génération Proteus": 12 h 25, 16 h 10, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 45.

PARISIEN III, "Le plein de super" 13 h 25, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN IV, "Diabolo menthe": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN V, "Servante et maîtresse": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Interiors": 13 h.15, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE II, "Girl friends": 13 h 00, 14 h 35, 16 h 15, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 10.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "A climax of blue power": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Secretaries' party": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Voyage érotique de deux suédoises": 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45. "Bête à plaisir" 14 h 40, 17 h 25, 20 h h 10.

RIVOLI II, "Intérieur d'un couvent": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis — "Le dernier amant romantique": 13 h 55, 17 h 45, 21 h 30. "Les 21 heures de Munich": 12 h 10, 15 h 55, 19 h 45.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "Annie Hall": 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 20.

SALLE BRÉBEUF, Collège Brébeuf, 5575 Decelles (737-0950) — "La dentellière": Sam.: 19 h 00, 21 h 15. Dim.: 15 h 00, 19 h 00, 21 h 15.

SEVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "An unmarried woman": Sam.: 19 h 00. "The children of theatre street": Sam.: 21 h 30. Dim.: 19 h 15. "Flesh Gordon": Sam.: 24 h 00. "Young Frankenstein": Dim.: 17 h 00. "The duellists": Dim.: 21 h 15.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Who is killing the great chefs of Europe": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Revenge of the pink panther": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 15, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Damien — malédiction no. 2": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 21 h 45. Lun. à ven.: 18 h 00, 21 h 40. "La loi de la haine": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Morts suspectes": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 10, 20 h 55. "Génération Proteus": 15 h 30, 19 h 10. Sem.: 19 h 10.

VERSAILLES II, "Voyage érotique de deux suédoises": Sam. dim.: 13 h 45, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 45. "Langue de velours": 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20. Sem.: 19 h 05, 20 h 20.

VERSAILLES III, "Grease": Sam. Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le dernier amant romantique" et "La 7e compagnie au clair de lune": Ven.: 19 h 30. Sam.: 19 h 30, 21 h 50. Dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Damien — malédiction no. 2": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 21 h 45. Lun. à Ven.: 18 h 00, 21 h 40. "La loi de la haine": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "A wedding": 13 h 35, 15 h 50, 18 h 10, 20 h 30.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Where does it hurt": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINE-PARC

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY, Châteauguay (691-1320) — "Damien — malédiction no. 2", "La loi de la haine" et "Capone".

CINÉ-PARC ODÉON II, — Canadienne sortie 60. (523-9751) — "Cercle de fer", "On continuera à l'appeler Trinita" et "Zambo".

CINÉ-PAR ODÉON II, — "Damien — malédiction no. 2", "La loi de la haine" et "Capone".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laur